This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381191

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XXX

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49

1900

Hosted by Google

Hosted by Google

JULES BARA

Pour tardif qu'il soit (des excuses très valables peuvent être invoquées), l'hommage de la *Revue de Belgique* à la mémoire de Jules Bara n'est ni moins sincère, ni moins ému. La loi de la maison le veut ainsi : à chaque perte sensible que fait le libéralisme, nous rappelons les qualités et les services du défunt, que celui-ci soit un politique comme Rogier ou Frère-Orban, un diplomate doublé d'un écrivain comme Émile Banning, un penseur et un économiste de grande envergure comme Émile de Laveleye.

Auquel de ces titres le nom de Jules Bara doit être plus particulièrement cher à nos mémoires, c'est ce qu'il est embarrassant de dire ici. Car l'homme privé, le juriste, le conseiller intime et disert autant que modeste, le disputent, dans nos admirations à l'ancien ministre, resté depuis 1884 l'un des *leaders* de notre opinion.

Pourtant c'est le ministre de la justice qui doit l'emporter. Son sillon fut large et profond. Dès son entrée au Parlement, Jules Bara se signala par sa compétence en matière de législation, et il suffit de relire les discours qu'il prononça au cours de la discussion de la loi sur les bourses (1863), pour être frappé de l'étendue et de la précision de ses connaissances juridiques. Ce qui frappe peut-être davantage encore, c'est l'ardeur de ses convictions. Il avait, avant d'entrer à la Chambre, un programme de gouvernement très nettement formulé; il voulait aider à établir, sur le terrain philosophique, cette indépendance du pouvoir civil qui n'était guère qu'un mot dans le

383964

Hosted by Google

domaine de l'enseignement, et dont la négation s'affirmait jusque dans la mort, puisque le « trou des chiens » s'ouvrait honteusement à la dépouille des libres-penseurs.

Cette première loi sur les bourses est donc le prélude d'une série de reconquêtes nécessaires. C'est le principe de l'État pourvoyant de ses écus à l'enseignement affirmé, pour la première fois, avec une netteté tranchante : « Ainsi, « l'État seul pourra fonder efficacement. Si des particu- « liers font des fondations, c'est l'État qui les appropriera « à ses établissements. Comme conséquence de ce sys- « tème, l'État, sauf une seule exception, sera toujours col- « lateur. » Quelques jours après, Bara précisait encore la portée de l'innovation : « Je vous dis ceci : les couvents, « les hospices, les bureaux de bienfaisance, les séminaires « qui sont en possession de fondations d'enseignements, « sont des tiers sans compétence, sans aucun titre ni « droit ; ils se sont emparés de ces biens par l'inattention « du pouvoir exécutif. Eh bien, nous voulons les leur « faire rendre, et vous prétendez que nous sommes les « spoliateurs du bien d'autrui ! Il suffira donc de se mettre « en possession d'un bien quelconque pour en être pro- « priétaire, voilà votre théorie. »

Ainsi, en même temps qu'il s'efforçait d'asseoir solidement la législation nouvelle, le député de Tournai lançait en termes directs un défi qu'il devait répéter vingt fois dans l'enceinte parlementaire Il entendait — et il le fit bien voir — contenir dans de justes bornes le clergé régulier et séculier, qui, mêlé de par la tolérance politique du temps à la vie générale, oubliait trop souvent que la tonsure ou le voile l'avait séparé du monde et voué à la seule préoccupation du spirituel. Ce clergé turbulent, très féru de ses droits politiques et civils, salarié par l'État, mais non surveillé par lui, avait peu à peu, à l'école comme au cimetière, comme dans la demeure même des citoyens par le confessionnal, imposé ses doctrines, de plus en plus contradictoires à celles des esprits libéraux. Quand en 1864 le *Syllabus* eut consacré le désaccord dans lequel il

Hosted by Google

était avec les constitutions des principaux États de l'Europe, il apparut encore plus choquant de jouer vis-à-vis de lui le rôle de dupe dont s'était accommodé le gouvernement belge depuis 1830. Bara voulut remettre les choses au point, et de là des actes d'autorité nécessaires, des expulsions de moines prêchant la violence et le mépris de nos lois, des refus de naturalisation, des suppressions de traitement, etc.; de là aussi les légendes qui représentèrent le ministre comme une sorte de croquemitaine, dévorant à belles dents les pauvres moinillons et les vicaires minables, après les avoir frits comme goujons en casserole. En réalité, il n'était question que de remettre en leur rang les prêtres de paroisse, qui, à ses yeux de libéral conséquent, exerçaient simplement « une profession comme les médecins et les avocats »; quant aux moines et nonnettes, on leur devait la tolérance et rien de plus : « Nous reconnaissons que les couvents ont le droit d'être; mais nous « en contestons l'utilité sociale; nous ne voulons pas faire « des couvents des êtres privilégiés, des moyens de gouvernement. »

C'était clair et logique; dès le *maiden speech* de Jules Bara on sut à qui parler. Et quand Bara entra dans le ministère Rogier-Frère-Orban, l'opposition instiguée s'ameuta, essaya d'obtenir des collègues du nouveau venu des déclarations, accusant certaines dissidences, révélant un désaccord latent ou prochain. Mais elle y perdit sa peine, et le seul fruit qu'elle recueillit de ses violences, ce fut d'accentuer l'anticléricalisme des anciens membres du cabinet, qui retrouvèrent comme la verdeur des vingt ans et l'impétuosité des premières colères philosophiques au contact de cette belle et généreuse flamme.

On ne nous demandera pas de retracer la longue et laborieuse carrière ministérielle de Jules Bara sur laquelle tout a été dit en juin dernier (1). La part considérable

(1) Moi-même, outre un *leading*-article du *Messager de Bruxelles* (28 juin), j'ai consacré une longue étude au défunt dans la *Revue de Paris* du 15 août dernier.

Hosted by Google

qu'il prit à la revision de nos codes, des lois d'un caractère véritablement social, comme celles sur les coalitions, sur les livrets d'ouvrier et sur le témoignage patronal en matière de salaires (abrogation de l'article 1781 du code civil), bien d'autres initiatives ne suffirent pas à détourner son attention de la partie purement administrative des hautes fonctions qu'il avait acceptées. Pas un choix dans la magistrature, debout ou assise, qui échappât à son examen; pas une affaire grave ou délicate de l'un ou l'autre ressort judiciaire, qui ne fût connue de lui. Aussi ne le prit-on jamais sans vert au Parlement, et ceux qui, à maintes reprises, annoncèrent ou prononcèrent des réquisitoires contre ses choix ou ses actes, trouvèrent toujours le ministre armé jusqu'aux dents, d'abord retranché dans une défensive savante, puis, sortant de ses positions inexpugnables pour se ruer sur l'adversaire et le mettre hors de combat (1).

Le parti libéral a compté plus d'un ministre de la justice digne de sa grande tâche et l'accomplissant avec la haute dignité qui y convient; mais aucun représentant de notre parti n'a mis autant d'entrain, d'indépendance, de sûreté et de fermeté que Jules Bara, dans l'art difficile de maintenir, en le dirigeant, la bonne réputation de ce corps important auquel est dévolue une fonction si essentielle. Il

(1) Il en fut de même à chaque vote du budget de la justice. En 1870, dans la séance du 29 mars, Jules Bara s'exprimait ainsi: « Voilà à peu près cinq ans que je suis « ministre de la justice. J'ai donc eu à contresigner un grand nombre de nomina- « tions, peut-être plus que tous mes prédécesseurs. Or, chaque année, en termes « assez vagues on annonçait des interpellations, la révélation de tout un système « d'intimidation à l'égard de la magistrature et des candidats, de tout un sys- « tème de pression violente organisée par le gouvernement pour forcer la magis- « trature à entrer dans la voie politique. Voilà quatre ans que j'attends le débat.» Et comme on lui oppose un classement des magistrats nommés par lui d'après leurs opinions politiques, il s'élève avec indignation contre cette façon d'enquêter et d'interroger les consciences mêmes muettes. « ... Si l'on se permet cette inquisi- « tion dans l'opposition, s'écrie-t-il, je demande au pays à quel sort les magis- « trats et les fonctionnaires seront exposés, si les catholiques reviennent au pou- « voir. » Il est vrai que rentré dans l'opposition, il fit flèche du même bois et en tira des effets redoutables. (24 février 1872.)

Hosted by Google

voulait les tribunaux peuplés, non, comme on l'a dit, de ses créatures, mais au contraire d'hommes ayant des titres et capables de rendre des arrêts plutôt que des services. Si le libéralisme comptait plus que le cléricalisme de tels hommes à cette date, ce n'est pas qu'il y eût parti pris en sa faveur; mais c'est que tous les jeunes docteurs en droit, ayant fait de brillantes études et qui, en d'autres temps, eussent cherché la gloire et la fortune au barreau, ambitionnaient alors des postes de magistrats. Ces postes étaient estimés plus haut qu'ils ne l'avaient été jusque-là, qu'ils ne le furent certes depuis lors. Et pourquoi? sinon, parce qu'ils allaient au mérite, non à la clientèle vulgaire des officines politiques. Tout en respectant les opinions individuelles, le ministre n'aimait pas, d'ailleurs, que les magistrats se jetassent dans la mêlée des partis (relisez ses propres paroles en ce sens, le 20 décembre 1866), et qui donc, lorsque les tribunaux trouvèrent des critiques à la Chambre, sut les défendre avec une aussi triomphante énergie?

Après 1870 et après 1884, Jules Bara rentra dans l'opposition, et, soit à la Chambre, soit au Sénat, il montra, en se restreignant d'ordinaire à la discussion des affaires de justice et de culte, qu'il voulait circonscrire sa tâche de législateur, soit lassitude pardonnable, soit probité professionnelle poussée jusqu'au plus rare excès et jusqu'à la leçon publique; ce qu'il en fit, d'ailleurs, fut pour le plus grand profit de ses idées politiques. Ce ne fut guère qu'après la mort de Frère-Orban, ou du moins après l'avènement du socialisme, qu'il consentit à être, dans de trop rares occasions, le porte-parole de la gauche dans la haute assemblée.

Au palais, il reprit la serviette d'avocat, allègrement, consciencieusement, avec la même belle humeur et la même bonne conscience. Dans ce métier difficile, il fut moins un orateur qu'un chef d'attaque, moins un homme à idées qu'un homme à ressources; la forme le préoccupait peu, quoi qu'il l'eût très française et d'un beau jet.

Hosted by Google

D'autre part, le beau plaideur qu'il était, avec toutes les générosités et les exubérances que comporte la profession, reparaissait sans cesse à la Chambre sous l'homme politique. Des fois on cherchait la robe et la toque, en l'entendant faire dériver un débat, multiplier les arguties, retourner une preuve comme on retourne un gant, montrer tenacement la face des choses qui était avantageuse à ses intérêts. Il avait une merveilleuse souplesse de compréhension et un art tel, de deviner quelle allait être la réplique, qu'il en coupait l'inspiration à son adversaire et lui ravissait jusqu'au souffle. Le jour où il obtint de la Chambre l'abrogation de l'article 1871 du Code civil, il eut pour principal contradicteur un de ses collègues du ministère, un économiste et un savant, M. Eudore Pirmez. Il savait que le danger était là, dans la division de la gauche devant une droite hostile, et son effort dut porter surtout du côté de celui qui était son collaborateur et son ami. Il mit donc toute sa coquetterie à être érudit autant que disert; il invoqua l'exemple de plusieurs nations, il remonta jusqu'au droit romain, où un article aussi profondément injuste n'était pas inscrit, d'après lui. Son contradicteur avait-il sourcillé? Je l'ignore. Mais Jules Bara. poursuivant sa démonstration, de s'écrier :

« L'honorable M. Pirmez me dira peut-être : Il n'y avait pas de domestiques chez les Romains; mais c'est là une erreur..

M. PIRMEZ. — Je ne dis pas cela du tout.

M. BARA. — Non, mais vous le direz, et je crois avoir bien pénétré votre pensée... »

Devant les tribunaux, il déploya les mêmes talents et la même verve batailleuse. Mais s'il y conquit l'estime de tous et l'espèce particulière de popularité qui n'a d'échos que dans le temple de la justice, et qui est une popularité aussi, c'est plus encore par son caractère que par sa science juridique et son art consommé de vieux maître. On ne peut trop le redire, ce ministre intègre et farouche, cet Ajax qui couvrit vingt fois la gauche de son bouclier,

Hosted by Google

eut l'aménité du cœur et de l'abord qui manqua à beaucoup d'hommes de sa génération et de son parti. Son *doctrinarisme* n'est pas bien établi dans la vie publique; dans la vie privée, il n'exista point. Simple de mœurs et familier jusqu'à l'oubli de toute étiquette, ce démocrate d'avant la formule qui plaît aujourd'hui eut la meilleure grâce de la démocratie; en cela, et en plusieurs autres points, il ne fut pas de son temps autant que du nôtre.

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

LE PETIT PALAIS DE 1900 [1]

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DU MOYEN AGE A L'EXPOSITION

III

Les églises de la période franque, élevées soit par les rois, soit par les évêques, soit par des riches particuliers, étaient déjà l'objet de la sollicitude et de la piété des fidèles. Les dons, comme je l'ai montré ailleurs [2], ne manquaient pas et permettaient aux monastères de prospérer. Représentez-vous le tombeau d'un saint découvert : une dévotion de naître aussitôt, les fidèles de venir en foule visiter ces lieux vénérés, les dons de se multiplier. Les moines bâtissaient tout d'abord l'église, complément obligatoire du culte, puis les édifices nécessaires à la vie claustrale. Ils vivaient là, adressant au Très-Haut des prières pour tous ces fidèles mondains, dont le salut était, par cela même, rendu si difficile. Aussi ceux-ci, en retour, ne marchandaient pas leur faveur : ils donnaient sans compter à ces moines, à ces clercs qui leur facilitaient le pardon de leurs fautes. Et ce monastère, qui se trouvait d'abord dans une situation plus que précaire, se voyait, après quelques années de lutte, dans une très grande prospérité.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1900.
(2) Voyez mes *Études sur la civilisation française*. Paris, Bouillon, 1899.

Hosted by Google

C'est l'histoire de toutes les créations monastiques de la période franque. C'est le *curriculum vitæ* de ces grandes abbayes, situées aussi bien en Provence et en Aquitaine que dans le nord et dans l'Ile de France.

Et ce n'était pas seulement des terres que ce monde octroyait aux moines ou aux clercs, quoique ce fût là le don naturel le plus répandu durant la première partie du moyen âge ; mais les fidèles, et surtout les rois, offraient les ustensiles nécessaires aux cérémonies du culte. Ces ustensiles étaient déjà assez nombreux et formaient, à la période mérovingienne, ce qu'on a appelé les *trésors* des églises. Il en était ainsi dans toutes les basiliques de l'Occident ; car nous voyons le roi Childebert distribuant aux églises de son royaume les trésors des basiliques anciennes de l'Espagne. Ces trésors se composaient tout d'abord des livres sacrés ; ils formaient déjà une bibliothèque pour l'érudition des moines et des clercs. Il nous est parvenu quelques catalogues de ces bibliothèques monacales pour la période franque. Les livres étaient le plus souvent décorés de miniatures ou de lettres initiales ornées. Le Petit Palais en possède, nous le verrons, un certain nombre. Puis venaient les *capsæ*, sorte de coffrets très richement ornés, qui servaient à contenir l'Évangile, dont la couverture était aussi, le plus souvent, décorée de pierres précieuses ; les *calices*, qui recevaient la même ornementation. Ils pouvaient être en or ou en argent, et sur leurs bords se trouvaient gravées des poésies, dues aux poètes de la période franque. Les *pyxides* en ivoire ou en os, les *colombes* suspendues au-dessus de l'autel, les *couronnes d'or* votives placées sur les tombeaux des élus de Dieu, etc., composaient les objets en or ou en argent des trésors des basiliques. Ajoutez à cela les *courtines* qui servaient comme tentures aux portes des églises, des *voiles* de grand prix, dont on se servait pour cacher aux fidèles le saint autel, des vêtements sacerdotaux si richement brodés, enfin des images des saints, des tables pour décorer le devant d'autel, et vous aurez l'inventaire assez exact du trésor de l'église de la période franque. La description du trésor de l'église d'Auxerre, où les œuvres orientales figurent, il est vrai, à

Hosted by Google

côté de celles exécutées en Gaule, nous prouve déjà la richesse de ces églises.

L'autel lui-même était très peu orné. Ce serait une erreur de se le représenter décoré de l'un de ces grands retables qui existent encore dans un certain nombre d'églises. Son ornementation était, au contraire, fort simple. Une nappe brodée cachait aux yeux des fidèles la table en marbre où étaient placées les reliques qui servaient à sa consécration. On ne voyait aucun candélabre, aucune croix sur la table. Seuls les reliquaires en or ou en argent, les Évangiles renfermés dans des *capsæ* décorées de pierres précieuses, dans des *pyxides*, avaient le droit d'être posés sur l'autel. Cette coutume subsista pendant toute la période franque. Elle persiste encore au X^e^ siècle, comme nous l'apprend l'évêque Rather dans ces conseils donnés à son clergé : « *Altare coopertum de mundis linteis, super altare nihil ponatur nisi capsæ et reliquiæ aut forte quatuor Evangelia et pyxida cum corpore Domini ad viaticum infirmis* » (que l'autel soit couvert de linge propre; sur l'autel rien que les *capsæ* et les *reliques*, ou les quatre Évangiles et les boîtes renfermant le corps du Seigneur, pour servir de viatique aux malades), cf. D'ACHERY SPICG, t. I, p. 377.

Une question se pose tout d'abord : Quelle était la condition des artistes qui fabriquaient ces objets précieux? Le texte nous montre trois catégories d'artistes pour la période franque. Ce sont d'abord ceux qui appartiennent à un monastère ou à un évêché et qui font partie des ouvriers du cloître ou de l'évêque. La maison royale avait, d'autre part, ses artistes. Ils habitaient le plus souvent les *villæ* du fisc et étaient sous la haute surveillance de l'intendant de la *villa*. Plus considérés que les autres, jouissant d'un *wehrgeld* plus élevé, ils travaillaient pour les besoins de la cour, pour la décoration des églises protégées par le roi. On peut voir l'orgueil de certains princes pour les objets fabriqués par les artistes des *villæ* royales. Ils tiennent, comme l'empereur byzantin, à étaler aux regards ravis de leurs sujets les belles œuvres sorties de leurs ateliers.

Enfin, on découvre dans les textes une troisième catégorie

Hosted by Google

d'artistes, mal définie, indiquée sans grande précision. Ce seraient de simples artisans, libres de se déplacer, appelés le plus souvent par des monastères naissants, par des évêchés plus éloignés, pour exécuter certains travaux ; nous les voyons vendre aussi les produits de leur labeur aux fêtes des saints, sur les places publiques.

Nous ne possédons aucun renseignement sur ces écoles.

Où se formaient ces diverses catégories ? A quel moment le jeune ouvrier était-il appelé à recevoir l'enseignement du maître ? Quelles étaient les études qu'on réclamait tout d'abord de lui ? Y avait-il un enseignement gradué ? Je ne saurais le dire. Mais il devait déjà exister une certaine division du travail dans ces ateliers. Les uns apprenaient à orner de miniatures les manuscrits, d'autres à travailler l'ivoire, à faire des œuvres d'orfèvrerie. Mais ce qu'on peut certifier, c'est que l'enseignement était avant tout oral, fait de procédés transcris, qu'on ne songeait pas alors à codifier, comme on le fit plus tard. Ce qu'on peut dire par l'analyse des objets qui sont arrivés jusqu'à nous, c'est que les artistes de la période franque ne cherchent pas à innover. Ils vivent de la technique ancienne, ils copient les œuvres orientales. C'est surtout vrai pour l'illustration des manuscrits. Ils transforment suivant leur tempérament certains motifs décoratifs, mais l'analyse minutieuse de ces différents motifs nous prouve que ce n'est pas une création de cette époque. Ils ont des siècles de durée. Les artistes de cette période, en relation constante avec les œuvres orientales, cherchent à les imiter, ou, tout au moins, sont encouragés et stimulés par leur beauté.

Après ces quelques renseignements, qui m'ont paru nécessaires pour expliquer les œuvres de cette période que nous allons trouver exposées au Petit Palais, je vais commencer l'analyse minutieuse des principaux objets qui composaient le *trésor* des églises. On pourra voir combien est petit le nombre des ustensiles religieux arrivés jusqu'à nous. Tout allait, en effet, à l'encontre de leur conservation : les guerres sans nombre, les transformations du goût, les rapts de l'ennemi, qu'il fallait satisfaire en fondant le plus souvent ces reliques

Hosted by Google

du passé. Et si les rois de France se sont montrés très généreux envers l'Église, il en est qui ont détruit, à certaines heures tristes de notre histoire, les dons précieux de leurs ancêtres. Ajoutez à ces causes l'ignorance souvent coupable des clercs, la haine si ridicule des huguenots et des révolutionnaires, et vous aurez la raison du petit nombre d'objets précieux que nous possédons aujourd'hui (1). Voilà comment nous sommes réduits à quelques œuvres disséminées en Europe, soit dans les églises, soit dans les musées. Quelques rares collectionneurs peuvent montrer un ou deux exemplaires de ces objets précieux. L'exposition du Petit Palais fournit cependant des échantillons qui peuvent nous permettre d'étudier la technique et la décoration de l'industrie française pendant la première partie du moyen âge. Ils comprennent des pyxides, des reliquaires, des peignes liturgiques, des évangéliaires, des étoffes d'art, etc.; nous allons bientôt les analyser et voir à quel courant d'art ils appartiennent.

Disons tout d'abord quelques mots d'une classe de monuments qui figurent au Petit Palais pour indiquer sans nul doute la technique de la sculpture sur ivoire à la fin de l'empire romain. Je veux parler des diptyques consulaires. Ils se composaient de deux tablettes de bois ou de métal, le plus souvent d'ivoire, réunies par deux petites charnières. L'extérieur était ordinairement orné de sujets pris à la vie civile ou bien recevait une décoration purement ornementale où des inscriptions trouvaient place. On mettait dans l'intérieur des deux feuillets de la cire pour permettre d'écrire certains faits importants. Cet usage se conserva très longtemps en Occident par suite de l'habitude de réciter, à un certain moment de la messe, les noms de ceux qui s'étaient fait remarquer soit par leur piété, soit par leur libéralité. A côté de cette première catégorie de

(1) Déjà au XIe siècle les évêques dilapidaient les trésors des églises pour payer la rançon des prisonniers. Cf. *Liber miraculorum*, L. II, p. 106 : « *Bego episcopus... ad Conchas properaret sanctæ Fidis ornamenta depopulare, quæ in nepotis sui redemptionem mitteret. Hæc autem erant quatuor pallia præcipua loci, et ingens argenti thuribulum, ejusdemque metalli maximæ quantitatis calix.* »

Hosted by Google

diptyques, il y avait aussi celle qui comprenait ceux que les hauts fonctionnaires envoyaient aux empereurs ou à leurs amis, au moment d'entrer en charge. On connaît la lettre écrite par Symmaque à son frère Flavien pour lui apprendre que son fils, nommé questeur, lui envoie un diptyque en ivoire et que lui-même a fait don à l'empereur d'un autre diptyque entouré de lames d'or. La naissance de cet usage, c'est-à-dire le moment précis où on a commencé à faire des diptyques, a été l'objet d'une très longue discussion. Qu'il me suffise de dire que le premier diptyque à date certaine que nous possédions ne remonte qu'à l'année 406. Il fait partie du trésor de la cathédrale d'Aoste, mais faut-il peut-être antidater le magnifique diptyque de l'église de Monza qui représenterait Stilicon et sa femme Serena accompagnés de leur fils ? Ce serait alors vers le commencement du Ve siècle que cet usage aurait pris naissance.

L'exposition nous permet d'étudier trois de ces diptyques. Deux appartiennent à la série dite consulaire, l'autre à celle des particuliers. Le consul, dans ces représentations, est dessiné debout ou assis, tenant à la main tantôt la *mappa circensis*, étoffe blanche qu'il agitait pour ordonner les jeux, tantôt tenant un sceptre ou un *volumen*. C'est tout d'abord le diptyque du musée de Bourges. Dans une arcature est figuré le consul assis, ayant à ses côtés deux personnages, et tenant d'une main la *mappa*, de l'autre une sorte de sceptre. On a sculpté au bas, des deux côtés, un gladiateur armé d'une lance, qui combat des animaux féroces. Le style est déjà lourd, le dessin assez sommaire, les figures grossières. L'œuvre serait du VIe siècle. M. Sigismond Bardac a exposé un second diptyque consulaire. Il est daté de 521 au nom de Justianus. On y lit l'inscription qui est très souvent employée : *Patribus ista meis offero consul ego — munera parva quidem pretio sed honoribus alma.* — On y a sculpté une très belle ornementation à feuillages.

Enfin, à côté de ces deux diptyques, on a placé celui que possède le musée de Sens, qui représente non plus le consul, mais des scènes mythologiques. C'est d'un côté Bacchus,

Hosted by Google

debout sur un char traîné par deux centaures; de l'autre, Diane, debout aussi, sur un char conduit par deux taureaux. Au haut, des scènes de vendange, sujets pris aux mosaïques, ou les personnifications des forces de la nature. Le faire est déjà lourd, grossier; la composition manque de clarté; les petites scènes garnissent la surface sans ordre et pêle-mêle. On pressent la décadence. Je croirais très volontiers l'œuvre du Ve siècle et non du VIe siècle. C'est la reproduction des scènes des vendanges, si usitées aux IVe et Ve siècles et reproduites aussi bien par la sculpture que par la mosaïque.

Le *reliquaire de Saint-Benoît-sur-Loire* commence la série des objet d'art de la première partie du moyen âge. Il est en forme de petite chasse décorée d'une série de bustes d'anges et d'étoiles à six raies. Elle aurait été fabriquée sur l'ordre d'une certaine Mumma. Le dessin des figures est très mauvais; c'est presque une caricature. On peut déjà voir combien les sculpteurs devenaient inhabiles à reproduire les traits humains par suite de l'abandon de la ronde bosse. C'est à peu près le même faire que celui du sarcophage, avec des figures d'anges et des évangélistes, trouvé dans l'hypogée de Poitiers. J'aurais aimé qu'on demandât au R. P. De la Croix sa jolie *theca*, ornée de roses à six raies, semblables à la décoration des petits coffrets juifs. Elle nous aurait montré, comme le reliquaire de Mumma, la force du courant gréco-oriental. On a exposé également le *reliquaire de Saint-Bonnet-Avalouze*. Il a aussi la forme d'une petite châsse et se trouve décoré de bandes étroites, ornées d'entrelacs très durement coupés. Je le crois du VIIIe siècle; il est à coup sûr postérieur à celui de Saint-Benoît. Il faut remarquer aussi la croix ornée de perles et de cabochons.

Le Petit Palais ne saurait nous montrer la décoration usitée à cette époque, celle qui était la plus fréquente, et que nous trouvons dans les musées des villes occidentales. La riche collection de photographies du pavillon autrichien sera, pour celui qui s'occupe de l'art franc, d'un très grand intérêt. On a réuni là les édifices les plus anciens de l'empire et nombreuses sont les églises de l'Istrie (dont nous avons fait ailleurs le cata-

Hosted by Google

logue) qui contiennent la décoration gréco-orientale. Mais au Petit Palais, elle passerait inaperçue, si ces deux reliquaires n'indiquaient à côté du courant gréco-romain déjà fort ancien, un autre courant gréco-oriental dont on ne peut s'expliquer la provenance. L'étude de l'art est, en effet, non moins utile que celle de l'histoire. Elle apporte son contingent de preuves, elle supplée même au silence des textes et nous initie à des côtés de la vie intellectuelle et morale fermés à ceux-ci. Voyez cette société si mélangée de la première période franque où syriens et germains, juifs et gallo-romains se coudoient ? N'avons-nous pas retrouvé ce mélange dans l'analyse du mobilier de l'époque mérovingienne? Et ici encore ne pouvons-nous pas apercevoir un courant déjà dominant, le courant gréco-oriental, à côté de son aîné le greco-romain déjà vaincu et oublié (je parle surtout des motifs décoratifs qui appartiennent à la grammaire greco-romaine) ? N'avons-nous pas étudié ces entrelacs pleins de fougue qui indiquent déjà un tempérament particulier et qui se montrent sur ces fibules ? N'avons-nous pas remarqué ces petits cercles ornés de pointillés, ces ronds si fréquents sur les objets gaulois, et ne les retrouvons-nous pas sur le petit coffret en ivoire, conservé au musée de Sens, fait, à la vérité, de pièces et de morceaux, mais orné de plaques décorées de petits cercles alternant avec des entrelacs dus à la mosaïque, c'est-à-dire au courant gréco-oriental ? L'art offre donc un très grand intérêt à tous ceux qui étudient le passé; il devient lui-même une signature, il exprime le sentiment des peuples primitifs et nous révèle le contact de ceux-ci avec les civilisations plus raffinées.

Ajoutez aux objets cités un autre coffret, appartenant encore au musée de Sens et représentant une chasse dont le dessin est encore fort bon. Je le croirais volontiers du Ve siècle, car le costume du personnage est encore gallo-romain. Enfin, nous avons deux autres coffrets utilisés par le clergé comme pyxides : celui de l'église de Célestes, décoré de petits cercles avec losanges, qui est sans nul doute de VIIIe siècle, et celui de la Voûte-Chilhac, qui reproduit encore les scènes des sarcophages gallo-romains : le Christ parlant à la Samaritaine, œuvre,

Hosted by Google

à mon avis, du Ve siècle. Voilà tous les objets de la période mérovingienne exposés au Petit Palais. Pour les étrangers qui s'occupent de cette période, il serait utile de visiter les musées du Louvre et de Cluny, et surtout de voir les tombeaux francs qui se trouvent à Carnavalet (1).

Les monuments de la période carolingienne ne sont pas très nombreux, mais nous trouvons rassemblés au Petit Palais des manuscrits, des reliquaires, des croix, des ivoires, des peignes liturgiques qui offrent, vu leur rareté, un intérêt tout particulier. Le trésor de Conques mérite un examen minutieux. L'abbé du monastère a envoyé, avec une très grande libéralité, les principales œuvres artistiques de ce magnifique trésor. Je n'ai pas à faire ici l'histoire du monastère de Conques, ni à décrire l'église de la sainte et à assigner une date au portail, placé longtemps après. Je parlerai bientôt de cette église; mais qu'il me suffise de dire que ce n'est qu'à la fin du Xe siècle, après le miracle si extraordinaire arrivé à l'aveugle Witbert, que le cloître prospéra. Ce miracle eut une renommée fort étendue et accrédita le pouvoir de la sainte. En lisant le *Liber miraculorum* de Bernard, écolâtre d'Angers, je me croyais encore au temps de Grégoire de Tours. Le culte de la sainte se continue tel que je l'ai décrit naguère, sans subir des changements importants.

Les renseignements laissés par les chroniqueurs sur cette abbaye sont fort rares. Un cartulaire, une chronique très brève, un *Liber miraculorum* rapportant surtout des miracles, c'est tout ce que nous pouvons interroger sur l'histoire de ce cloître. Indiquons donc ce qu'ils peuvent fournir d'intéressant au sujet du trésor de Conques. L'auteur du *Liber miraculorum*, Bernard, qui visita le monastère vers 1020, nous dit d'une manière formelle qu'avant la guérison de Witbert l'abbaye végétait; il ajoute même que ce miracle eut lieu trente ans avant sa visite

(1) J'ai laissé à dessein la petite plaque d'ivoire provenant du musée de Nevers et qui représente la Nativité. Elle est datée du VIe siècle. J'ai depuis longtemps quelques doutes sur son authenticité, et le dessin des animaux, surtout celui du bœuf, ne m'inspire qu'une confiance relative.

Hosted by Google

au monastère. Cela nous reporte donc à 985-990 (1); il ajoute qu'elle était loin d'égaler alors ce qu'elle fut trente et quarante ans plus tard. Je suis même étonné de la prospérité si rapide de ce monastère. Certes j'ai étudié depuis longtemps le développement de nombreuses abbayes, et je n'en connais pas qui ait eu une prospérité aussi soudaine. Avant le miracle, la situation du monastère était précaire; point de riche trésor, point d'objets précieux. On comptait à peine une croix en or enrichie de pierres précieuses et deux autres en argent (2). Mais, quelques années plus tard, les dons des fidèles permirent de fabriquer un certain nombre d'œuvres d'orfèvrerie qui pouvaient rivaliser avec celles des plus riches abbayes. Bernard ose comparer ces objets précieux à ceux du monastère de Saint-Martin de Tours (3). Il nous montre aussi que, dès le commencement du XI^e^ siècle, il y avait à l'abbaye de Conques un atelier d'orfèvres, renseignement non moins précieux pour expliquer les œuvres assez nombreuses de ce trésor (4). Les quelques lignes que l'écolâtre a écrites au sujet de ce trésor sont fort importantes et nous montrent avec quelle prudence nous

(1) *Liber miraculorum sanctæ Fidis*, édité par l'abbé Bouillet (collection de textes), Picard, 1897 « *circiter sex lustris* », p. 16.

(2) *Liber Miraculorum*, t. XVII, p. 53.

Tunc temporis idem ante ætatem Vuitberti (vers 990), *neque tot capsæ aureæ vel argenteæ, neque tot cruces, sive absidæ grandes, una quidem tota aurea, cum omnigena lapidum varietate, duæ vero argenteæ, neque candelabra sive turibula, nec etiam tabula, nec tot ornamentorum genera locum exornabant.*

(3) ID. *ibidem*, p. 54. « *Tamen sanctus Martinus Turonensis duas habet majores quidem, sed non melius gemmis et cœlaratura insignes.* »

(4) ID. *ibidem*, p. 65.

« *Cumque ipse aliquo dierum ante fabrantiam ubi aurea tabula composita fuerat deambularet, inter rejectas a fornacula favillas, casu repperit testam, in qua aurifices aurum conflaverant.* »

Voyez encore ce passage si intéressant qui montre les relations de l'atelier de Conques avec les œuvres orientales, car il est dit que Raymond III, comte de Rouergue (961-1010), p. 42 : « *Dederat sanctæ Fidi vasa argentea bene cælata signisque aspera, atque, ut ratio artificii expostulat, per loca plurima deaurata, numero viginti unum, sellam quoque, cui equitans insidere solebat, quam quidem victor in prelio a Sarracenis tulerat, non minori precio quam centum librarum estimatam. Cujus membra per discretas partes resoluta, crucem argenteam confecerant grandem, Sarracenæ celaturæ, salva integritate. Quæ adeo subtilis artificiosaque est, ut in nostratibus aurificibus non modo nullum inveniat imitatorem, sed nec in cognoscendo discretorem.* »

Hosted by Google

devons accepter des œuvres d'orfèvrerie comme des monuments d'une date plus ancienne que celle du miracle de Witbert.

Parlons maintenant des œuvres exposées au Petit Palais. La première en date serait à coup sûr l'A attribué à Charlemagne. La chronique écrite au XII[e] siècle indique que le grand empereur avait offert aux différentes abbayes de son vaste royaume un reliquaire ayant la forme d'une lettre de l'alphabet. L'A aurait échu à Conques. Je laisse de côté cette légende, qui ne repose sur aucun fait précis, car les érudits qui ont voulu la prendre en considération ont dû reconnaître que ce n'était point à Charlemagne mais à Louis le Débonnaire qu'il faudrait attribuer ce don précieux. Bernard nous indique bien une *capsa aurea quam fertur donavisse Karolus Magnus*, qui accompagnait toujours, nous le verrons, la statue de sainte Foy. Mais on peut reconnaître qu'elle n'avait point la forme de notre reliquaire. Après un long examen à Conques de cet A (aujourd'hui un Δ à cause de la base placée après), je crois que cette lettre était tout d'abord un A qui appartenait, comme l'ont déjà dit MM. Darcel et De Linas, à un crucifix placé dans l'église de Conques. On l'avait tout d'abord supposé; mais on n'avait aucun renseignement précis sur l'existence de ce crucifix à Conques. Ces érudits avaient été obligés de donner pour preuve un texte qui relate qu'un abbé de Conques, Aigmarus, aurait offert un crucifix au cloître de Figeac et un autre à celui de Sainte-Foy. Je laisse de côté le nom plus que légendaire de Aigmarus, car je l'ai cherché vainement parmi les abbés qui ont régi le cloître, et je préfère m'appuyer sur le témoignage de l'écolâtre Bernard dont les écrits sont pour moi une mine inépuisable. Il nous dit, en effet, qu'il existait un crucifix très ancien placé dans l'église de Sainte-Foy, alors Saint-Sauveur, mais qui avait été complètement réparé au moment de la prospérité naissante de l'abbaye (1). Et la réparation avait

(1) ID. *ibidem*, p. 53. Avant le miracle de Witbert : « *Quod autem erat precipuum ornati, hoc est decus imaginis, quæ ab antiquo fabricata nunc reputaretur inter minima, nisi de integro reformata in meliorem renovaretur figuram.* »

Hosted by Google

été tellement en harmonie avec les richesses d'orfèvrerie de l'église, qu'on n'aurait pu le reconnaître. C'est donc au commencement du XI^e siècle qu'on répara le crucifix, « qui brille aujourd'hui par l'éclat magnifique de l'or dont il est recouvert ». Voyons maintenant si l'A pourrait dater de cette transformation. Il a la forme d'un triangle dont les deux montants sont décorés de cabochons et de filigranes. L'ornementation est d'une très grande finesse et indique par cela même que ce n'est pas à l'époque carolingienne, époque relativement barbare, qu'elle a été faite. L'arrangement des pierres alternant avec des filigranes ne saurait remonter aussi haut. Il ne peut fournir malheureusement aucune date bien précise, car on en rencontre de semblables encore au XIII^e siècle.

J'insiste principalement sur le dessin, d'une très grande finesse, des filigranes et sur l'habileté de la technique. La base est recouverte de plaques d'argent doré, qui représentent au repoussé des rinceaux de feuillages. Leur dessin trahit une époque postérieure et, d'après M. Darcel lui-même, cette décoration serait du XII^e siècle. Disons aussi qu'on a placé au-dessus de cette base deux anges tenant à la main un encensoir. Le dessin de ces deux plaques au repoussé est fin, un peu mièvre; les têtes surtout ont une certaine douceur qui indique qu'elles sont une addition de l'extrême fin du XII^e siècle, si pas du commencement du XIII^e. La tunique échancrée avec galon de l'un d'eux, la forme des encensoirs, les manches larges du vêtement le prouvent suffisamment. Mais ce qui est surtout intéressant, ce sont les cercles ou rosaces qui décorent le sommet de ce reliquaire. On trouve au centre une intaille antique sur cornaline entourée de deux cercles ornés de filigranes dont le dessin est assez compliqué et d'une très grande finesse. L'artiste a placé ensuite tout autour des petits cercles ornés d'émaux alternant avec des marguerites. Enfin, en haut, au lieu d'un de ces cercles, il a posé une sorte de petit médaillon treflé, décoré à l'intérieur d'une croix grecque soutenue par un chapiteau ionique. Ces petits médaillons, ornés d'émaux alternant avec des marguerites filigranées, ont reçu au-dessus une petite boule en forme de vase d'une très grande

Hosted by Google

finesse et qui ne saurait remonter à l'époque carolingienne.

La base, qui a été placée à une époque plus tardive, est formée, comme on peut le penser, d'éléments tout à fait différents. C'est d'abord une plaque d'argent doré, ornée d'entrelacs coupés d'une manière aiguë et qui rappelle ceux de la période carolingienne, puis une partie d'inscription qui indique que celle-ci appartenait à un crucifix déjà plus ancien. C'est sans nul doute un débris du crucifix qui fut réparé au commencement du XI^e^ siècle. On lit encore : *Jesus Nazarenus Rex...* Les émaux translucides des médaillons ne sauraient fournir aucune date précise. Les rosaces en filigranes, le dessin si fin des côtés du triangle indiquent une date très postérieure à celle donnée jusqu'à ce jour. Il y a plus, M. Darcel, après avoir examiné attentivement les côtés extérieurs des bras de ce reliquaire, avait vu qu'on avait placé là encore des débris d'inscription remontant à l'abbé Begon III, mort vers le commencement du XII^e^ siècle : *Abbas formavit Bego, reliquias que locavit...* On le voit, le texte même du *Liber miraculorum*, les différentes parties de ce reliquaire, autrefois l'A d'un crucifix, qui était suspendu aux bras de la croix, avec un ω aujourd'hui disparu, ne peut remonter qu'au commencement du XI^e^ siècle, et ce n'est que vers le XIII^e^ siècle qu'on l'aura modifié en y plaçant à la fois la base du triangle et les deux anges ; enfin, cette base aura été fabriquée avec des éléments très divers.

Le trésor de Conques possède aussi une œuvre qu'on a surnommée le *reliquaire de Pépin d'Aquitaine*. Je ne m'occuperai pas de la légende sur laquelle repose cette désignation, légende mentionnée dans la chronique du XII^e^ siècle. Disons rapidement que le reliquaire est fait de pièces et de morceaux, qu'il a été réparé à différentes époques et qu'il ne saurait convenir à la date qu'on lui a assignée. Représentez-vous un petit édifice pourvu d'un toit à quatre rampants, telle est la forme de ce reliquaire. L'ornementation des deux faces varie. La première est décorée de trois arcatures en plein cintre, qui occupent le centre. Leur archivolte est orné de cabochons et de filigranes. On a placé des petits pilastres entre

Hosted by Google

ces arcatures, décorées, elles aussi, de gemmes et de filigranes sur lesquelles on a posé comme chapiteaux deux émaux en forme de cœur. Au fond des arcatures nous trouvons trois petites plaques en émail sur or. J'attire particulièrement l'attention sur le dessin des archivoltes qui retombent, non sur les pilastres, mais sur des petites colonnes très fines, quelquefois torses, comme celles que nous trouvons au XII^e siècle dans les cloîtres des monastères. Il faut observer aussi que les ouvertures de ces fenêtres sont larges, d'un dessin régulier, symétrique, que leurs proportions sont justes. Au-dessus de ces arcatures, encadrées par des bandes gemmées et filigranées, on a placé, sur un fond quadrillé, deux aigles estampées, la tête dirigée du côté droit. Le dessin de ces aigles est large, très fin ; l'artiste possède déjà une vision naturaliste ; il cherche avec soin à nous donner les différentes parties du corps. La tête surtout de ces aigles ne manque pas d'élégance. J'attirerai aussi l'attention sur la forme des petites pattes si délicatement dessinées. On a ensuite rapporté les ailes, qui sont formées d'une plaque d'émail cloisonnée en en or de différentes couleurs. La bande qui orne le faîte de ce petit toit date du XVI^e siècle. Il faut ajouter que le bas des arcatures se trouve décoré de plaques d'argent doré du XIV^e siècle, et que la bande gemmée et filigranée, qui sépare le toit et la caisse, est du XIII^e ; on le voit, c'est toujours la même réparation, faite longtemps après la construction de l'objet.

La décoration de l'autre face appelle une plus grande attention. Elle est ornée d'une *crucifixion* au repoussé et de petites fleurs de lys filigranées d'une extrême finesse. On les a semées à profusion sur toute la surface du reliquaire. Les bandes, décorées de cabochons ou de pierres gravées antiques, me paraissent ici homogènes et de la même époque. Les émaux sur or qu'on a placés dans les ouvertures rectangulaires, au-dessous de la croix, ne peuvent fournir aucune date, car ils appartiennent peut-être à un monument antérieur. Je ne parlerai donc que de la représentation du crucifix. Tous ceux qui ont écrit sur ce reliquaire si intéressant ont accepté le

Hosted by Google

crucifix comme une œuvre du IXe siècle. L'étude iconographique de la croix, qui n'a pas été faite d'une manière sérieuse et à l'aide de monuments bien datés, ne pouvait les prémunir contre cette attribution. Ajoutez à cela qu'on a surtout étudié les œuvres artistiques du moyen âge en les isolant, qu'on n'a pas assez tenu compte des textes historiques, des conceptions religieuses de ces époques de foi. La littérature ne saurait pourtant être délaissée. Elle apporte, elle aussi, son contingent de preuves ; et ce n'est qu'après avoir lu les principaux écrits des abbés ou des évêques de la période carolingienne que j'ai pu me convaincre que le milieu où ils avaient vécu n'eût pas toléré la représentation d'un Christ mort, barbu, presque tout nu, n'ayant qu'un *perizonium* (ceinture) relativement court. Et les ivoires de la période carolingienne, me dira-t-on, ne représentent-ils pas pour la plupart la crucifixion ? Je ne l'ignore pas, mais je ne veux pas ici analyser, à propos de Conques, tout le groupe de ces crucifixions. L'étude en serait trop longue et je serais forcé de faire souvent appel à la littérature des Passions. Qu'il me suffise de dire que la plupart ont ajouté au thème si fréquent du Christ, ayant debout, à ses côtés, sa mère et son disciple bien aimé, l'Église et la Synagogue, et que c'est grâce à cette adjonction qu'on pourra peut-être indiquer, avec plus de précision, la date de l'exécution de ces ivoires. Laissons-les donc pour l'instant.

Mais, me dira-t-on, vous oubliez les deux ivoires qui représentent la crucifixion et qui peuvent remonter au Ve siècle. Non certes, je ne les oublie pas. Celui de la porte de Sainte-Sabine nous offre, comme celui du British Museum, une crucifixion encore indécise ; on peut voir que l'iconographie n'est point fixée. C'est une œuvre isolée, qui n'en témoigne pas moins le désir de représenter ce thème, si difficile à comprendre pour des populations encore païennes, d'un Dieu crucifié. On sait avec quel respect, mêlé de réticences, le IVe siècle a représenté la crucifixion : une croix, au pied de laquelle étaient placés deux gardes. Mais avec le temps, après surtout l'arrivée un peu trop subite des éléments païens, les artistes gréco-romains, nouvellement convertis, ont pu sans nul doute s'essayer à cette figuration. Ce

Hosted by Google

n'est pas tout. Mes adversaires pourraient me dire : vous oubliez encore le texte de Grégoire de Tours. J'y arrive, et je dis que ce texte est pour moi, au contraire, d'un très grand intérêt. Il indique en effet le début d'une nouvelle période artistique ; il prouve une nouvelle direction dans l'art du moyen âge ; il accuse même une prudence, une austérité que nous n'aurions pas rencontrée au IVe ni au Ve siècle. Le digne prélat raconte que dans une église de Narbonne dédiée a Saint-Gênes on avait peint un crucifix : *Pictura quæ Dominum mortuum quasi præcinctum linteo, indicat crucifixum* (*De gloria martyrum* XXIII.) Comment était-il représenté? Que veut dire au juste ce *quasi præcinctum linteo?* Je ne saurais le dire. Ce qui est sûr, c'est qu'on lit plus loin que Jésus-Christ se présenta en songe au prêtre Basileus et lui fit de cruels reproches : Vous qui êtes vêtu, lui dit-il, pourquoi me représentez vous quasi nu? (*me jugiter nudum adspicitis*).. Le prêtre ne fit pas attention à cet appel, et ce ne fut qu'après la troisième vision qu'il se décida à aller trouver son évêque et à lui faire part de ce que lui avait dit le Christ.

Il lui avait en effet recommandé de le couvrir d'un voile : *Vade, inquit, et tege linteo picturam illam in qua crucifixus appareo ne tibi velox superveniat interitus.* L'évêque ne détruisit pas la peinture, mais il suivit le conseil que la vision avait donné A côté du blâme infligé par Grégoire de Tours, de son étonnement même d'une telle représentation faite d'ailleurs à Narbonne, la cité la plus méridionale de la Gaule, à côté du désir qu'elle ne se renouvelle plus, le texte prouve la rareté d'une pareille scène à cette époque dans une église. Grégoire, Fortunat, le *Liber pontificalis* de Rome et de Ravenne, les lettres des papes et des évêques ne mentionnent pas de telles représentations. Elles sont inconnues aux *Vies des saints* de cette période. C'est pour moi un cas isolé, c'est une œuvre d'un artiste gallo-romain de la fin du Ve siècle. Ce peintre a encore la vision antique, et le nu même donné au Seigneur ne l'effarouchait pas.

Il en fut tout autrement à partir de la fin du VIe siècle. Les monastères, devenus de plus en plus nombreux, n'auraient pas toléré une pareille infraction. On voit même, par la lecture des écrivains contemporains, que le monde devient prude et

Hosted by Google

austère. La querelle des images nous a montré un clergé franc, hostile déjà aux représentations figurées et ne les tolérant que parce qu'elles servent de bréviaire aux simples. Il y a plus. Ce n'est qu'à partir du VIII^e^ siècle que le pouvoir spirituel permit de remplacer sur les croix le symbole de l'Agneau par la figure du Christ (1) Et si certains manuscrits nous représentent la crucifixion, avec le Christ peu vêtu, cela ne veut point dire que les orfèvres et les artistes qui travaillent l'ivoire l'aient, en sculpture, représenté tel qu'il sera au XII^e^ siècle (2). Ce n'est que par degré, par le progrès de conceptions devenues de plus en plus réalistes, qu'on donnera peu à peu au Christ, au roi du Ciel, la figure d'un homme mort, déjà vieux, barbu, qu'on indiquera par les bras affaissés, par la tête inclinée, par une maigreur ascétique, qu'il a rendu le dernier soupir. Et si les récits que nous avons sur les crucifix, qui deviennent de plus en plus fréquents à partir du IX^e^ siècle, ne nous permettent pas de dire comment le Seigneur était représenté sur la croix, le récit de la vie de Sainte-Maure, écrit par Prudence vers le IX^e^ siècle, me ferait croire que nous avons une représentation toute différente de celle du reliquaire de Conques.

La sainte, nous dit Prudence, allait souvent à l'église et avait l'habitude de s'agenouiller devant trois peintures qui représentaient, l'une, la vierge avec l'enfant; l'autre, le Christ en gloire; la troisième, la crucifixion. On lui avait donné la figure d'un jeune homme *tanquam juvenis*. Il devait être représenté sans

(1) Le texte du concile de Constantinople (dit de Trullo) est formel Cf. LABBE, *Concilia*, t. VII, p. 1383 « *Ut ergo quod perfectum est; vel colorum expressionibus omnium oculis subjiciatur, ejus qui tollit peccata mundi, Christi Dei nostri humana forma characterem etiam in imaginibus deinceps pro veteri agno erigi ac depingi jubemus.* »

(2) Je croirais très volontiers qu'il y eut pendant les sept premiers siècles un certain nombre de représentations qui différaient suivant les régions. Le manuscrit de Rabula, celui de Gellone, les représentations de Monza en sont la preuve ; mais, vers la fin du X^e^ siècle et dans le courant du XI^e^, on voit déjà que les deux types, l'oriental et l'occidental, sont tout à fait fixés et désormais différents. Les artistes de l'Orient représentent le Christ souffrant et mourant, tandis que ceux de l'Occident lui donnent des traits doux et jeunes. Il a la couronne royale sur la tête et paraît ne pas souffrir. Cf. *Humbertus*, P. L. Migne, t. 143, p. 973. Mais à partir du milieu du XIII^e^ siècle, l'Occident accepta la conception du Christ souffrant.

Hosted by Google

barbe. Je ne saurais donc accepter comme née au IXe siècle la représentation du Christ de Conques. Encore deux siècles, et l'on trouvera dans l'église un crucifix qui montre au fidèle le Sauveur triomphant. Il est encore le roi de la terre et du ciel. Son diadème *excepto diademate* annonce sa puissance. Je ne saurai dire jusqu'où allait le *tegumentum femurale*, le linge qui lui couvrait les jambes, mais je suis sûr que ce n'était pas ce Christ déjà mort, les bras retombant, la tête penchée, qui est représenté sur le reliquaire (*Liber M.*, p. 52).

Il y a plus. Voyez le naturalisme de l'artiste; voyez avec quel soin il a dessiné les seins, indiqué les côtes. Certes, la sculpture a souffert, mais on peut voir encore le réalisme de la tête. Et que dire de l'attitude de la Vierge avec les mains croisées, fines et longues! Le voile placé sur la tête, se refermant près du cou, les plis mêmes du manteau nous ramènent à une date bien postérieure. C'est pour moi vers la fin du XIIe siècle bu'on a fait cette crucifixion. J'en dirai tout autant du dessin des aigles et des arcatures avec les colonnes torses, ainsi que les deux saints assis, que M. Darcel accepte, du reste, comme étant du XIIe siècle. Le costume de ces deux saints, malgré le mauvais état de conservation, la chevelure assez courte, un peu frisée près de l'oreille, qui est bien dessinée, les yeux à l'antique assez profonds, les sièges à fines arcatures sur lesquels ils sont assis, confirment mon opinion. Je laisse de côté la question des émaux champlevés sur or; car on peut voir aisément qu'elle ne saurait conduire à aucune date, vu que toutes ces pierres ont été mises après coup.

La statue de sainte Foy, qu'on a placée au milieu de la salle de l'orfèvrerie, mérite une étude toute particulière. L'analyse en sera longue, difficile, car la solution du problème est particulièrement malaisée. Sommes-nous en présence de la sainte, décrite vers 1020 par Bernard, l'écolâtre de Chartres? Cette jeune femme que nous avons devant nous, ceinte de la couronne royale, à fleurs de lis très hautes, à la figure farouche, aux regards durs, assise sur un fauteuil richement décoré, est-ce bien cette statue qui rappelait à Bernard les Minerve et les Junon? Adressons-nous, pour nous tirer

Hosted by Google

d'embarras à ce visiteur si minutieux, devenu bien vite le fervent disciple de la sainte. Il nous en a donné une description assez claire. Elle était enfermée, nous dit-il, dans un lieu particulier de l'église, qu'on ouvrait à certaines heures du jour. Les fidèles accouraient en foule pour saluer la *Majestas sanctæ Fides*. Elle était là, en effet, assise sur une cathèdre, décorée d'or et de pierres précieuses et ayant de chaque côté du dossier deux colombes ornées de cabochons. Il précise encore et nous avertit que l'orfèvre avait eu soin de placer sous ses pieds un escabeau en or, et qu'il avait aussi posé sur les plis de sa robe des pierres précieuses. Un simple bandeau en or, très finement travaillé, orné de cabochons, ceignait sa chevelure. Elle portait à ses bras d'or des bracelets. Telle apparut à Bernard, la sainte Foy de Conques du XI^e^ siècle, et telle elle allait à travers les contrées, au chant des cantilènes, portée en procession par les moines du monastère. Les paysans accouraient au-devant de cette madone, protectrice de la contrée, et déposaient leur offrande (1).

On ne saurait, dès le premier regard, reconnaître dans ce portrait la statue qui est à Conques, celle qu'on expose aujourd'hui au Petit Palais. Cette description ne saurait convenir à cette jeune femme assise, elle aussi sur un fauteuil, qui est loin de ressembler au personnage que Bernard nous décrit.

Examinons cependant de plus près la statue que la tradition attribue à sainte Foy, et voyons si elle peut fortifier cette première impression. Éloignons les parties que les archéologues ont jugées, eux aussi, postérieures. C'est tout d'abord la plaque du XIII^e^ siècle qui se trouve sur la poitrine de la sainte. Comme les mains et les bras sont du XVI^e^ siècle nous

(1) « *Constat ex auro mundissimo, et per vestium divisiones, ut ratio artificii expostulat, gemmis diligentia opificis subtiliter insertis, decenter insignita. Ligaturam quoque capitis gemmis et auro profert insignem. Armillæ aureæ, in brachiis aureis, scabellum aureum sub pedibus aureis, cathedra talis ut nihil in ea præter preciosos lapides, nisi aurum optimum pareat, sed et super cacumina fulchrorum quæ anteriora prominent, duæ columbæ gemmis et auro compositæ totius cathedræ decorare videntur pulchritudinem.* » (*Liber miraculorum*, L. I^er^, p. 52.)

Hosted by Google

ne pouvons savoir qu'elle était leur position primitive. Notons en passant que l'agrafe qui ferme le collet, orné de cabochons, est elle-même du XV^e^ siècle. Inutile de dire aussi que les bracelets ont disparu avec les mains. Au-dessus des jambes on a mis une grande plaque représentant la Vierge, qui ne peut dater que du XIV^e^ siècle. Remarquons aussi les grosses et lourdes plaques ornées de cabochons qu'on a placées sur les genoux, ainsi que les deux autres, de forme rectangulaire, mises sur les jambes. Ajoutez à ces nombreuses additions l'*Agnus Dei* du XIV^e^ siècle, les bandes décorées de cabochons et de filigranes d'une date postérieure. La statue primitive n'avait pas de pendants d'oreilles et ceux du reste qui figurent ici ne sauraient provenir de la statue ; car ils sont d'une technique tout à fait différente de celle de l'atelier de Conques. En un mot, ce qu'il reste de cette statue, c'est la tête avec la couronne, une partie de la poitrine jusqu'au petit reliquaire, enfin le bas de la robe et le fauteuil. Le dos même est fait de pièces et de morceaux.

Analysons maintenant les parties anciennes qui nous restent. Le dessin du fauteuil formé de croix ne saurait fournir une date. C'est un dessin qui se trouve sur des monuments fort anciens, mais qui persiste au delà du X^e^ siècle. Que dire aussi de l'arcature du dossier, des quatre boules qui décorent les montants des quatre côtés du fauteuil? Aurions-nous au X^e^ siècle une forme semblable? Encore là le doute est permis. Mais un objet nécessaire à signaler, c'est l'entaille qui se trouve derrière le fauteuil, au sommet de l'arcature et qui représente une crucifixion. L'ouvrage paraît médiocre, malgré la difficulté qu'on a de voir exactement cette œuvre; il peut très bien se rattacher aux travaux de glyptique exécutés par les artistes de la seconde moitié du XII^e^ siècle. On sait que Suger fit exécuter un certain nombre de travaux de ce genre. Jésus est représenté sur la croix, ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean, au haut deux personnages en buste, sur lesquels sont placés une couronne et un croissant. La Vierge est à côté du Sauveur, elle est revêtue d'une tunique et d'un manteau qui lui cache la tête. On voit de l'autre côté saint Jean. Mais détail assez inté-

Hosted by Google

ressant et qui indique une époque relativement tardive, c'est le serpent enroulé autour de la croix. Je ne crois pas cette représentation antérieure au XII^e^ siècle. Le *perizonium* du Christ, très court, plaide aussi pour cette époque. Le Christ est déjà quasi nu. C'est bien le Sauveur aux longs cheveux, mort sur la croix, dont la représentation nous reporte, au plus tôt, à la seconde moitié du XII^e^ siècle.

Poursuivons notre analyse. Le dessin de la Vierge est aussi une date. Voyez avec quel soin le sculpteur a modelé les joues un peu grasses, le nez formant en dessous, comme dans toutes les statues de la fin du XII^e^ ou du commencement du XIII^e^ siècle, un triangle assez régulier; remarquez aussi les yeux grandement ouverts à l'antique, d'un dessin relativement sobre, car c'est grâce à l'émail blanc de ces yeux que nous avons cette fixité du regard, ce sont eux qui donnent à la statue quelque chose d'étrange. Le dessin du menton très accentué et surtout la petite profondeur sous le nez, sorte d'entaille, sont des traits, qui ne deviennent fréquents que sur les monuments du début du XIII^e^ siècle. Prenez en effet le petit reliquaire qui est dans la vitrine de la châsse de saint Taurin et qui provient de saint Remy de Reims et placez-le devant la statue de sainte Foy et vous verrez le même dessin de la figure et le même soin d'accuser le rebord de la lèvre supérieure. Je pourrais citer encore de nombreux exemples du fait. Je ne saurais donc voir là le dessin du X^e^ siècle. Mais il y a plus. La couronne est composée d'un certain nombre de plaques réunies par des charnières; elles sont décorées, elles aussi, de cabochons et de filigranes semblables à ceux qui ornent la chevelure de la sainte. On a placé par-dessus le bandeau assez large, quatre fleurs de lis, grandes et hautes, qui nous reportent à une période qui n'est pas assurément celle du X^e^ siècle. Ce sont les fleurons des couronnes royales, qui sont placés entre des diagonales qui se réunissent au sommet. Cette haute couronne, de forme étrange, est bien celle qu'avait à l'origine cette statue. Elle enlace très bien le bourrelet formé par les cheveux qui sont enroulés et maintenus autour de la tête par le même filigrane qui sert aussi à séparer les plaques de la couronne.

Hosted by Google

Cette coiffure ne trahit pas une époque où la technique est inhabile, car la séparation des cheveux et de la nuque est faite d'une manière relativement savante. Voyez avec quelle adresse l'artiste fait passer le bandeau en torsades sous l'oreille de la sainte, comme il dégage complètement cette oreille. Il n'en cache pas l'extrémité; au contraire, elle est fortement dessinée, très bien ourlée, d'une profondeur étonnante et d'un réalisme exceptionnel. Cet ourlet assez fort, la profondeur des cavités m'avaient, à Conques, rendu méfiant, et déjà j'avais douté de la date assignée à cette statue. Il est bien difficile d'admettre, en effet, un pareil dessin à la fin du Xe siècle, surtout pour les œuvres sculpturales. Non, ce n'est pas la vierge sainte Foy que nous avons devant nous.

L'écolâtre Bernard a soin de nous dire, d'ailleurs, que la tête de sainte Foy était un reliquaire. On y avait placé la tête de la sainte : « *Aurea imago, in qua gloriosum caput beatæ virginis reconditur.* » Il répète souvent cette affirmation et nous ne pourrions la mettre en doute (1). On portait la relique en procession et c'est ce qui la rendait chère aux populations. La statue de cette sainte sans sa relique n'aurait pas eu le même pouvoir d'après les conceptions de cette époque. Or, nous ne voyons sur cette statue aucune trace de ce reliquaire et l'habitude du moyen âge a été toujours de ne point dérober aux yeux des fidèles la place de la relique vénérée. La coutume

(1) Cf. *Liber miraculorum*, t. Ier, p. 49, l. III, p. 152.

Il y avait une procession (p. 100) : « *Edicta solemniter processione cleri et plebis, cum cereis ac lampadibus omnique celebritate procedentis... Precedit sacra pignera processionalis crux, techis et auro circumtexta ac vario gemmarum interstellata fulgore.* »

On plaçait dessous le malade (p. 72) : « *Puer a nativitate cæcus et claudus... a parentibus bajulatus, subterque imaginem quæ in sublimi honorabiliter habebatur positus...* » On chantait au moment du miracle (p. 100) : « *Quippe consuetudo psallere in hora miraculi erat et inflare lituos, ereaque tinniencia pulsare.* » On portait la sainte assise sur sa *cathedra* dorée : « *Quibus preciosæ imaginis aurea cathedra portari consueverat* » (p. 101). On restait des jours entiers devant la statue : « *Ibique diem integrum ante sacram imaginem ducens* (p. 103). Cf., p. 153 : « *Ante sanctam imaginem procumbit, toto corpore humi prostratus* ». — Dans les vigiles on chantait des cantilènes populaires : « *Horum vero ignari, tam cantilenis rusticis quam aliis nugis longe noctis solantur fastidium.* » (p. 120).

Hosted by Google

était, au contraire, de l'indiquer, grâce souvent à une petite cavité pratiquée à l'endroit même où la relique était placée. Ici nous n'avons aucune trace de cette relique, de l'endroit où elle pouvait se trouver ; au contraire, on a placé plus tard un petit reliquaire lorsqu'on a voulu rehausser la vénération de cette statue, et on a eu recours à une sorte de fermoir en forme de quatre lobes. M. Darcel reconnaît aussi qu'on a dû loger là une relique. Je ne crois donc pas, je ne puis que le répéter, que nous sommes en présence de la sainte Foy décrite par Bernard de Chartres. Je pense, au contraire, que cette vierge est d'une date plus récente : au plus tôt de l'extrême fin du XII[e] siècle. Pour moi, ce n'est pas sainte Foy, c'est une sainte Vierge assise, la mère du Sauveur (2). L'enfant placé dans le giron de sa mère aura disparu et ce n'est qu'à la fin du XIII[e] siècle qu'on aura converti cette statue en une sainte Foy. On a mis alors, à la place de Jésus, ces clochetons, ces ajours qu'on ne saurait expliquer.

Après cette analyse trop longue et dont je m'excuse ici, je ne dirai que deux mots du diptyque qu'on a placé à côté du reliquaire et qui contenait un grand nombre de reliques. On sait que les monastères étaient très fiers de posséder un très grand nombre de reliques, et M. Prou nous a donné l'inventaire d'un trésor de cette nature appartenant au monastère de Saint-Pierre le Vif, à Sens. Qui ne connaît le traité de Guibert de Nogent, qu'on a cru, bien à tort, basé sur une critique très pénétrante? Notre abbé, en l'écrivant, voulait détruire la renommée des reliques possédées par un cloître voisin. La vie qu'il écrit le prouve suffisamment et montre qu'on acceptait à cette époque les légendes et les reliques les plus invraisemblables. C'est encore vrai pour l'Espagne. Le trésor de Saint-Jacques de Compostelle, la *camera sancta* d'Ovideo, que j'ai visités, en sont la preuve. Il y a encore deux reliquaires formés, eux aussi, de pièces et de morceaux. On y voit conservées

(1) Il y a toujours eu à Conques, parmi les grands reliquaires, la statue en or de la Vierge. (Cf. *Liber miraculorum*, p. 72 : « *Et sancta Dei Genitricis Mariæ aurea imago.*) Elle vient dans les processions à côté de la *Majestas aurea sanctæ Fidis.* »

Hosted by Google

aussi des petites plaques de verroterie cloisonnée du VII^e siècle. Ils sont assez intéressants pour se rendre compte de la technique des différentes époques de l'orfèvrerie.

Mais à côté d'eux on admire, au Petit Palais, trois œuvres vraiment importantes. Je veux parler du *reliquaire dit du pape Pascal I^er*, de celui appelé « *la lanterne de saint Vincent* », enfin de l'*autel portatif de l'abbé Begon*. Parlons rapidement de ces trois œuvres.

Le reliquaire de Pascal se compose d'une petite stèle en bois, recouverte de plaques d'argent naturel et d'une plaque dorée au centre. Cette stèle repose sur une base un peu plus large, où se trouve une inscription dont nous allons bientôt parler. Ce reliquaire est-il parvenu dans son état primitif? On ne saurait, après examen, le soutenir, et M. Darcel a reconnu lui-même qu'il avait été remanié à une époque qu'il n'a pu préciser. Cet érudit avait attiré l'attention sur la place toute modeste de la relique de la vraie croix, principal objet du reliquaire, et s'était demandé s'il en était ainsi à l'origine. Il fit voir qu'on avait remanié toute cette partie de l'objet. Les bandes d'argent placées sur les côtés lui paraissent donc appartenir à une époque postérieure au XIII^e siècle. Mais ce qu'il considère comme étant du commencement du XII^e, c'est l'inscription, qui indique le don de Pascal et la scène de la crucifixion. Je serais de l'avis du savant archéologue en ce qui se rapporte à l'ancienne inscription de Pascal I^er; je croirais comme lui qu'on a modifié l'inscription qui est placée au-dessus de cette dernière; mais, malgré l'inscription que relate Begon, qui indique même que Begon l'a fait faire, je ne peux admettre la crucifixion comme une œuvre du commencement du XII^e siècle. Je persiste à voir là une production de la deuxième moitié de ce siècle, même du dernier tiers. C'est à cette époque seulement qu'on commence à placer des têtes de mort au pied de la croix, qu'on peut voir apparaître Adam sortant du tombeau. C'est à cette époque qu'on trouve aussi les souliers en pointe de la Vierge. Voyez les plis de la robe, ils rappellent ceux de la fin du XII^e siècle, que nous retrouvons sur les statues méridionales. Ils sont déjà stylisés. Et que dire

Hosted by Google

de la figure du Christ, longue et déjà vieille! Ses bras ne sont plus placés horizontalement sur la croix, il est maigre; la barbe fine, soyeuse, partagée par le milieu, forme deux petites pointes; ses cheveux sont longs et retombent sur les épaules; il a les pieds qui reposent sur un *suppedaneum;* mais déjà le corps fait un certain mouvement. Ce corps est maigre, sec, et l'artiste veut indiquer sa science anatomique. Remarquez aussi saint Jean, voyez ces cheveux un peu longs, mais déjà ondulés et formant à la fin une petite boucle ronde. Le cou est libre et très finement dessiné. La main est placée sur la joue en signe de douleur; mais ce qui est à remarquer, c'est que le bras est nu jusqu'au coude. La tunique est fine et a reçu un large galon qui retombe sur la poitrine. Telles sont les remarques qui me permettent de croire à une œuvre du dernier tiers du XII^e^ siècle.

L'autel portatif de Begon se compose d'une plaque de marbre entourée par quatre plaques decorées d'émaux représentant au haut le Christ avec le nimbe crucifère, ayant à ses côtés les symboles des Évangélistes, l'ange et l'aigle, puis des saints; enfin, sur la plaque inférieure est représenté l'agneau avec le bœuf et le lion. M. Darcel avait fait remarquer qu'à la fin du XV^e^ siècle, on avait fait subir à cet autel une restauration. Dignes de remarque sont les magnifiques émaux qu'il possède; lui-même peut remonter au commencement du XII^e^ siècle.

Le reliquaire de Begon mérite quelques instants d'attention. Je ne saurais dire pourquoi on a appelé cette œuvre d'orfèvrerie « la lanterne de saint Vincent ». Elle a contenu, il est vrai, des reliques de ce saint. Sa forme est originale, même unique. Représentez-vous une petite coupole soutenue par des demi-colonnes, longues et minces, ornées de chapiteaux à feuillages et formant au bas un grand cercle décoré de bustes de saints. L'artiste a décoré le sommet de la coupole de briques très fines. La base se composait de quatre faces ornées de grandes plaques d'argent repoussé, dont une seule subsiste encore. Elle est d'une très grande beauté. On y voit Samson terrassant le lion. Pour la décoration de la lanterne, je ne saurais être affirmatif et dire qu'elle n'appartient pas aux premières années du

Hosted by Google

XII^e siècle; mais je ne puis accepter, après un mûr examen, la même date pour la plaque inférieure. Avec quelle joie je reconnaîtrais ce dessin comme une œuvre du commencement du XII^e siècle ! Il m'expliquerait alors la naissance de la grande statuaire de l'ouest de la France, mais je ne puis m'y résoudre. C'est tout au plus une œuvre du dernier tiers du XII^e siècle. La forme de l'animal, avec ses griffes si finement dessinées, la tunique courte de Samson, brodée aux bords, laissant ses jambes nues, la manche large qui laisse voir une partie du bras nu, le manteau rejeté sur l'épaule en coup de vent, les yeux en boules de loto pareils à ceux de l'école d'Aquitaine, enfin la main si fine qui retient ouverte la gueule de l'animal nous ramènent aux chapiteaux de cette région exécutés au dernier tiers du XII^e siècle. J'attire aussi l'attention sur le dessin magnifique de l'animal, au cou gras et fort. Un reste d'influence orientale s'y relève : la queue se termine en as de pique.

Voilà tout ce que j'avais à observer sur un groupe d'œuvres d'art du plus haut intérêt pour notre archéologie française et qui sont destinées peut-être à échapper à l'attention du visiteur distrait. J'espère que l'amateur d'art, l'homme de goût s'arrêtera devant les vitrines qui les contiennent, et que l'effort de ma critique, en l'incitant à voir et à discuter par lui-même, n'aura pas été perdu.

(*A suivre.*) A. MARIGNAN.

Hosted by Google

ÉTUDE DES FORCES SOCIALES

DE L'ANALYSE

ET

DE LA SYNTHÈSE DE LA FORCE ÉLECTORALE

Deuxième composante : Le poids.

Mais les suffrages ne se *nombrent* pas seulement ; ils se *pèsent* aussi, quelques-uns n'ont *aucun poids*, par exemple, ceux des indignes, ils doivent être rejetés ; d'autres ont un *poids très léger*, par exemple, le vote de ceux qui ont peu d'indépendance ou dont l'intelligence n'est guère développée ; d'autres, au contraire, ont un poids *qui dépasse le poids normal*, en raison de l'intelligence et de l'expérience que donnent l'instruction, l'âge et certaines conditions sociales. Ce second élément de la force électorale, après avoir été trop dominant, s'est trouvé complètement éliminé au cours de l'évolution, il y a dans ces deux procédés une erreur. On doit *combiner le nombre avec le poids* pour obtenir un résultat à la fois équitable et scientifique.

Le poids a des *effets différents* : tantôt il élimine totalement le droit électoral des personnes qui ne le possèdent pas dans leurs votes ; tantôt il donne droit à un double, à un triple vote (système du vote *plural*) ; tantôt il relève d'une incapacité qui serait prononcée par ailleurs, c'est-à-dire que les différents effets du poids sont souvent cumulés entre eux.

Pour ne pas trop diviser notre sujet, nous ne ferons pas ici de chacun de ces effets l'objet d'une subdivision nouvelle, nous les noterons seulement en passant.

Hosted by Google

Voici maintenant les diverses causes qui, soit séparées, soit dans leur ensemble, peuvent donner au vote une valeur au-dessus ou au-dessous de la normale ou même lui tirer toute valeur.

Il faut remarquer que nous retrouverons plus loin quelques-unes de ces causes à un *autre titre*. Elles peuvent devenir, en effet, tellement importantes qu'elles ne créent plus seulement un *poids plus grand* au suffrage, mais qu'elles donnent lieu à la formation d'une *classe* ou d'un *groupement* susceptible d'avoir une *représentation séparée*.

1. *L'instruction ou le défaut d'instruction.*

Souvent un minimum d'instruction est nécessaire pour ne pas être privé totalement des droits électoraux, c'est là son premier effet; le degré exigé est alors celui de l'instruction primaire en entier, ou seulement la connaissance de la lecture et de l'écriture. La plupart des législations (il faut en excepter la nôtre) exigent cette condition. Le motif en est évident. Le vote d'une personne totalement illettrée l'expose à des surprises et entraîne la fausseté de l'élection. Ce vote rend, d'ailleurs, impossible le secret absolu de la votation, qui ne peut être assuré que si l'électeur prépare lui-même son bulletin dans la salle du scrutin.

L'instruction a quelquefois un autre effet ; dans les pays où le droit de voter est soumis à d'autres conditions, par exemple, celle du cens, l'instruction, secondaire cette fois, peut avoir pour effet d'en dispenser; cette dispense est très fréquente, elle constitue ce qu'on appelle l'*adjonction des capacités*.

Enfin, l'instruction, lorsqu'elle dépasse le degré de l'instruction primaire peut avoir encore un autre effet plus étendu, celui de donner droit à plusieurs suffrages. Nous savons que, d'après la nouvelle loi belge, les électeurs qui ont un certain degré d'instruction ont, outre leur voix ordinaire, deux autres suffrages.

Tels sont les trois *degrés de l'instruction* chez l'électeur. Quelquefois, mais très rarement, elle produit des effets spé-

Hosted by Google

ciaux chez l'éligible : on exige, dans certains pays, que parmi les députés un certain nombre soient pourvus d'un certain degré supérieur d'instruction.

Quelquefois l'instruction, qui est une des causes de poids pour le vote, peut prendre une importance plus grande encore. Lorsque les électeurs se groupent en *classes*, une de ces classes peut se composer seulement de lettrés d'un certain grade. Souvent aussi la force de l'instruction ne va pas jusqu'à la *création d'une classe*, mais elle leur permet, comme nous le verrons, de s'annexer, à titre d'*adjonction*, à une classe déjà formée.

C'est que l'instruction est créatrice d'une sorte d'aristocratie qui vient se joindre à celle de naissance et à celle d'argent, ou qui lui reste parallèle ; nous la retrouverons.

2. *L'exercice de fonctions ou de professions.*

Cette condition est connexe à la précédente et souvent se cumule avec elle. Dans un grand nombre de pays, l'exercice de certaines fonctions donne entrée de plein droit dans la Chambre haute, ou confère la faculté d'y être nommé, ou procure l'électorat ou l'éligibilité.

On assimile souvent aux fonctions certaines professions, surtout exercées pendant un certain temps. Enfin, dans certains pays, cette situation donne lieu, comme l'instruction, à un double ou triple vote.

Ce furent d'abord les dignités *ecclésiastiques* qui étaient ainsi favorisées, puis les fonctions *laïques*, *militaires* et *féodales*. Quelquefois la profession et la fortune confèrent plus qu'une place électorale meilleure : elles donnent droit à une représentation séparée.

Le motif de cette condition, c'est que la fonction et même la profession procurent une plus grande expérience des affaires et rendent capables de faire un meilleur choix et même de remplir le mandat confié. Elles influent non seulement du côté actif, celui de l'electeur, mais aussi du côté passif, celui de l'éligible. L'instruction et la profession constituent une aristo-

Hosted by Google

cratie spéciale, celle de la *science* qui se joint à celle du *sang* et à celle de l'*argent*.

3. *La naissance et l'aristocratie du sang.*

C'est la première en date ; aussi, dans les constitutions très anciennes, c'est la noblesse seule qui a le droit de représentation ; même aujourd'hui en Russie, sauf en matière commerciale, c'est l'aristocratie qui forme seule un corps et possède des délégués. Autrefois, dans les autres pays, elle excluait aussi quelquefois tous autres électeurs, en ce qui concernait la Chambre des députés. Enfin, dans toutes les constitutions aristocratiques, elle exclut tous les autres de la Chambre haute.

Lorsque l'aristocratie du sang devient moins exclusive, on voit s'élever près d'elle l'aristocratie de l'argent et les deux partagent, c'est-à-dire qu'elles forment alors deux corps séparés votant à part, et il ne s'agit plus de capacité, mais de la distribution de force électorale que nous étudierons à la section suivante.

Elle s'adjoint plus tôt, à titre d'annexe, l'aristocratie d'intelligence, représentée par certains fonctionnaires ecclésiastiques.

4. *L'aristocratie de l'argent ou du cens.*

L'argent forme avec le sang et la science les *trois aristocraties* et l'une vient rarement tout à fait dénuée de l'autre.

C'est ainsi que l'aristocratie du sang ne se comprend bien ni sans une certaine capacité ni sans une certaine fortune, seulement la capacité s'entend alors de la capacité militaire, et la fortune de la propriété immobilière et féodale. D'autre part, l'aristocratie de la science fut représentée dans les temps anciens par l'influence ecclésiastique, avant que la science fût laïcisée.

De même, à l'aristocratie d'argent on adjoint souvent les capacités, et d'ailleurs l'argent produit lui-même par l'éducation un certain minimum de science.

Tout se tient ainsi. La bourgeoisie est une aristocratie

Hosted by Google

sui generis, la distinction seule profonde est celle entre l'aristocratie et la démocratie.

Le cens est la marque de la troisième aristocratie ou bourgeoisie; il consiste essentiellement dans la fortune, indiquée par le revenu, d'abord la fortune exclusivement immobilière, puis la fortune quelconque.

Il faut payer tant d'impôts et jouir de tels revenus pour être électeur et, au passif, d'un revenu plus fort pour être éligible.

La condition du cens domine encore la plupart des législations. Elle est tellement puissante qu'elle a pour effet d'éliminer tous ceux qui ne justifient pas d'un certain revenu; la moindre exige un impôt ou revenu *quelconque;* au-dessous on n'est plus électeur.

Quelquefois le cens à moins d'effet: si l'on est non censitaire, on est cependant électeur, mais le censitaire à un nombre de voix supérieur; c'est le système de la nouvelle loi belge.

D'autres fois, il y a des *degrés entre les censitaires*, comme il y en a entre les nobles, comtes, barons, etc.; on distingue ceux qui paient de telle somme à telle somme d'impôts, puis ceux qui paient de telle autre somme à telle autre supérieure; on peut même avoir plus de deux catégories en fait; la condition de cens peut être tellement marquée que les censitaires forment une classe spéciale, une autre classe existant, mais moins avantagée en général, et se composant de non-censitaires.

5. *La qualité de chef de famille.*

L'homme isolé peut être très intelligent, mais il connaîtra moins les difficultés de la vie et il aura moins d'expérience que celui qui est marié et père de famille; ce dernier a donc une plus grande *valeur sociale*, d'autant plus que sa moralité est souvent aussi plus grande.

Deux autres motifs se joignent à celui-là pour lui donner une plus légitime influence. Il importe de favoriser le mariage, ainsi qu'un accroissement raisonnable de la population. D'autre part, la famille contient des membres autres que le chef, que la loi n'admet pas à voter, sa femme, ses enfants près

Hosted by Google

d'atteindre la majorité (il ne saurait être question de ceux en bas âge), cependant ces personnes ne sont pas sans influence sur lui et déterminent souvent son vote. Il est en quelque sorte le représentant de la famille; ce n'est plus un vote individuel, mais un *vote familial* qu'on recueille : il importe donc de lui donner une plus grande valeur. C'est ce qu'a fait, comme nous le verrons, la législation belge. Seulement elle ajoute une condition d'âge, ce qui n'est pas sans sagesse. Elle accorde deux voix au lieu d'une.

Cette qualité de chef de famille a encore dans plusieurs pays un autre effet, elle crée une majorité d'âge; de même qu'il y a émancipation par le mariage, de même, si l'on n'a pas encore atteint l'âge légal du vote, on peut voter lorsqu'on est marié.

6. *La condition d'âge.*

Cette condition est universellement exigée; en effet, pour voter, il faut avoir le discernement et même l'expérience nécessaire. On doit être au moins majeur et pouvoir gérer ses propres affaires, de telle sorte qu'il y a une *majorité électorale* comme une *majorité civile*, et on ne peut atteindre la première avant d'avoir atteint la seconde. Mais cela ne suffit pas toujours.

On exige souvent un âge plus avancé pour la capacité électorale.

Cet âge n'est pas le même pour l'*électorat actif* et pour l'*électorat passif;* il faut être plus âgé pour être éligible que pour être électeur, du moins, dans certaines législations, car cette différence n'est pas universelle.

D'autre part, l'âge varie pour l'éligible lui-même, suivant le corps auquel on peut être élu, par exemple, s'il s'agit de la Chambre haute ou de la Chambre basse.

On peut, comme nous venons de le voir, obtenir une sorte de dispense d'âge lorsqu'on est marié et père de famille, par analogie de l'émancipation civile.

L'âge crée à lui seul une *sorte d'aristocratie*, en ce sens qu'il emporte toujours, non plus de science, ni même d'honnêteté,

Hosted by Google

mais une expérience plus grande de la vie; de là l'étymologie du mot « sénat » : *seniores*.

Chez les peuples qui ne reconnaissent pas les aristocraties véritables, celles du sang, de l'argent, de la science, l'âge forme une aristocratie provisoire.

Dans une assemblée, avant l'élection du président et du bureau, c'est le plus âgé qui préside. Dans une élection où deux candidats ont obtenu le même nombre de voix, c'est le plus âgé qui est nommé, à moins que l'on ne tire au sort; c'est le tirage qui est alors le procédé démocratique, tandis que le choix du plus âgé est le procédé relativement aristocratique.

De l'*âge* il faut rapprocher l'*ancienneté*, qui consiste dans le temps plus long pendant lequel on a rempli les mêmes fonctions; c'est un élément différent qui repose sur le même principe; l'ancienneté est *l'âge spécialisé*.

7. *La sanité d'esprit.*

Si l'on pèse le vote, au lieu de le compter seulement, il y a des cas où le poids est tellement nul qu'on doit le rejeter complètement. C'est ce qui arrive lorsque l'électeur n'a pas la sanité d'esprit suffisante; si l'esprit est seulement malade, il y a doute. C'est sur le même principe d'ailleurs que repose l'incapacité résultant de l'âge.

Ici encore on suit la loi civile. C'est ainsi que partout l'interdit est exclu du droit de vote; pour les prodigues, tantôt ils sont admis, tantôt ils sont exclus.

Il en est de même des alcooliques, sauf que leur exclusion, quand elle a lieu, repose partie sur l'incapacité, partie sur l'indignité. Il faut en rapprocher les faillis non réhabilités, car ils ont prouvé qu'ils ne savent pas gérer leurs propres affaires; comment pourraient-ils gérer celles des autres au point de vue de l'éligibilité, et même bien choisir à celui de l'électorat !

8. *Condition de dignité.*

Cette condition, sans laquelle le vote n'a plus aucun poids et doit être rejeté, est, en principe, universellement admise, mais

Hosted by Google

son application diffère beaucoup. Celui qui est criminel vendra facilement son vote, du moins on le présume; il fera volontairement le plus mauvais choix. Il faut donc l'exclure. Cette conséquence n'est peut-être pas aussi évidente qu'on le croit : le condamné prisonnier pourrait avoir un certain intérêt licite à se faire représenter au point de vue pénitentiaire, et une fois libéré, il est présumé, sa peine payée, devoir reprendre une place normale.

Quoi qu'il en soit, l'exclusion à la suite de peines graves est universelle. Il s'agit seulement de savoir quelles peines ont la force d'exclure. Suivant les uns, toute condamnation, même celle à l'emprisonnement, suffit; suivant d'autres, il y a un triage à faire. Enfin, à côté de l'exclusion générale, se place l'*exclusion spécifique;* c'est pour des délits électoraux que l'exclusion est ainsi prononcée.

En dehors de la classe des condamnés, il y a d'autres citoyens exclus pour indignité; ils forment une seconde catégorie; ce sont ceux que certaines professions ou une conduite générale désignent comme indignes; par exemple, les gens qui tiennent une maison de débauche (loi belge), ceux qui ont été condamnés pour adultère, les ivrognes et, si les femmes étaient admises à l'électorat, on exclurait certainement les prostituées. Ce n'est pas tout; beaucoup de législations repoussent d'une manière un peu arbitraire tous ceux qui ont une mauvaise réputation.

Une troisième classe d'exclus pour ce motif se compose des *domestiques* et *gens de service*, d'une part, des *indigents secourus*, de l'autre, mais ces exclusions ne sont pas universelles, et elles ont une raison historique. Le domestique est l'antique esclave; comme lui, il est attaché à la personne, et dans la démocratie même il forme une sorte de *résidu*. Les esclaves n'avaient pas de droits civils ni politiques; les domestiques, leurs successeurs, n'en auront pas de politiques. On distingue d'ailleurs ceux attachés à la personne et les autres, par exemple, les domestiques d'agriculture, et les premiers seuls sont frappés. Sans doute, l'exclusion est injuste à ce titre, mais elle s'explique très bien historiquement; en outre, depuis que ce motif s'est

Hosted by Google

affaibli, il en est survenu un autre, celui de la dépendance, lequel d'ailleurs disparaît à son tour.

C'est à ce même titre que dans beaucoup de pays les indigents qui vivent de secours publics sont exclus. Ils sont aussi considérés comme un résidu de la démocratie se rapprochant des vagabonds et des mendiants. Sans doute, leur mendicité est licite, mais elle côtoie l'autre. Sans doute aussi, leur pauvreté ne leur est pas imputable, mais, outre qu'elle l'est quelquefois, elle prouve moins d'aptitude à s'accommoder au milieu et une moindre valeur sociale. Ce motif, historique aussi, s'est affaibli; mais il s'est corroboré par un autre, celui de la dépendance; l'indigent est sous l'influence de la municipalité ou des personnes qui le secourent, et son vote n'a guère de liberté.

9. *Condition d'indépendance.*

L'indépendance, non seulement de droit, mais aussi de fait, est nécessaire pour donner un suffrage libre, et si elle n'existe pas, le poids fera défaut au nombre et il vaut mieux supprimer le vote. D'ailleurs, les législations apprécient diversement le cas de dépendance, mais cependant se rencontrent souvent.

Nous venons de signaler deux de ces cas : celui du serviteur attaché à la personne et celui de l'indigent secouru, où ce motif se mêle à un autre, le motif historique d'indignité. Mais quelquefois celui de dépendance apparaît dégagé de tout autre.

Il s'agit d'abord des militaires; lorsqu'ils ne sont plus sous les drapeaux, ils sont capables de prendre part au vote, mais dans le cas contraire ils sont généralement exclus.

En effet, ils sont habitués à l'obéissance passive; et quoique cette obéissance ne s'étende pas aux matières électorales, elle peut y prolonger son influence. D'ailleurs il est à craindre que si tout un régiment vote ensemble, il n'obéisse plus ou moins à un mot d'ordre : aussi la plupart des législations n'admettent-elles pas le vote sous les drapeaux.

Dans le même ordre d'idées, au point de vue de l'électorat,

Hosted by Google

il faut comprendre l'exclusion du clergé régulier prononcée par beaucoup de législations. Il s'agit aussi de dépendance.

Les ordres monastiques font vœu d'obéissance ; sans doute, ce devoir d'obéissance ne s'étend pas aux matières électorales, mais une habitude prise se généralise facilement ; d'ailleurs, on peut faire un devoir de conscience de voter pour tel ou tel candidat. Il n'est pas certain qu'il ne se mêle pas à cette cause certains motifs politiques, mais la cause existe certainement intrinsèque. Dans certains pays, l'exclusion s'étend même au clergé séculier. A plus forte raison en est-il de même de l'éligibilité.

Pour le même motif, les fonctionnaires sont électeurs et éligibles, mais pendant le cours de leur mandat ne peuvent exercer en même temps leurs fonctions.

Certaines législations entrent dans plus de détails ; c'est ainsi que nous verrons exclus les agents salariés d'un candidat.

10. *L'excès d'autorité.*

Pour un motif inverse, beaucoup de législations excluent, non de l'électorat, mais de l'éligibilité, les personnes qui pourraient abuser de leur autorité pour se faire élire.

A ce titre, certains fonctionnaires ne sont pas éligibles au lieu où ils exercent leurs fonctions.

C'est au même titre que, dans certains pays, le clergé, même séculier, est exclu de l'électorat et de l'éligibilité.

11. *La condition du sexe.*

La distinction sociale de l'homme et de la femme est évidente ; elle était très grande dans le passé et elle subsiste encore malgré les tendances féministes. Pendant longtemps la femme a été considérée comme un être inférieur, tant physiologiquement que mentalement. L'infériorité physiologique est évidente, et l'on a souvent dit avec raison que la femme est un homme arrêté dans son développement, et qu'à ce point de vue elle tient le milieu entre lui et l'enfant ; mentalement, au contraire, il n'y a pas d'infériorité. Mais la femme

Hosted by Google

ne subit pas directement, lorsqu'elle est mariée, la lutte pour la vie, elle n'est pas mêlée aux affaires civiles, son instruction est moindre. Aussi, à tort ou à raison, elle a été longtemps exclue partout de l'électorat, et, aujourd'hui encore, de l'électorat politique. Cependant, cette exclusion totale est très exagérée ; sans doute, dans l'état actuel, le vote de la femme aurait, en raison de toutes ces circonstances, la plupart externes, une valeur sociale inférieure à celle du suffrage masculin ; il aurait moins de poids, mais il est faux de dire qu'il n'en conserverait aucun. Si le vote de l'homme vaut un, celui de la femme en vaudrait certainement la moitié au moins; mais jusqu'à présent on ne l'a pas pensé.

Le motif d'infériorité a certainement beaucoup diminué ; mais on le corrobore en ce qui concerne la femme mariée par celui de la dépendance. Son vote et celui de son mari se confondraient.

Plusieurs législations qui rejettent le vote direct de la femme, l'admettent indirectement dans le *vote familial* accordé au mari et que nous avons déjà décrit. L'homme marié possède deux voix dans la nouvelle loi belge.

D'autre part, de tout temps la femme a été admise à voter, non par elle-même, mais dans le collège spécial dont elle fait partie, dans le groupe qui est representé, par exemple, celui de l'aristocratie foncière. Les extrêmes se touchent : c'est ainsi qu'elle vient d'être admise en France pour représenter un établissement commercial dans les élections consulaires.

12. *La condition de domicile.*

Cette condition est presque universellement exigée, non seulement pour les élections communales, ce qui se comprend mieux, mais même pour les élections provinciales ou parlementaires. On exige que l'électeur demeure depuis un certain nombre de mois ou d'années dans la commune. Une des lois les plus rigoureuses et les plus célèbres dans ce sens est la loi française du 31 mai, qui exigeait trois ans de domicile, ce qui équivalait à la radiation d'un seul coup de trois millions d'électeurs ;

Hosted by Google

il est vrai que le domicile devait être établi par une inscription aux rôles des contributions, ce qui était un cens déguisé. Mais, dans tous les pays, il faut avoir un certain temps de domicile.

Cette mesure en soi ne se conçoit guère ; qu'est-ce que le temps de domicile peut ajouter à la valeur du vote ou de la personne? Ai-je moins de discernement pour choisir un député parce que je viens de déménager? A la rigueur, la condition s'explique un peu lorsqu'il s'agit d'élections communales, car pour connaître les besoins d'une localité, il faut l'avoir habitée depuis quelque temps, mais il en est autrement pour les autres. D'où vient donc l'universalité de cette condition de résidence qui semble si peu justifiée ?

C'est que le but est indirect. On a voulu écarter par là la population ouvrière nomade, les vagabonds, tout ce qui forme le déchet moral de la population. Même dans la démocratie pure, il y a certains de ses éléments qu'on admet pas. Nous l'avons vu sous la rubrique de l'indignité; la condition du domicile n'est en réalité qu'une des applications.

Historiquement, au contraire, cette exclusion a eu sa justification directe. Le vote était surtout communal. Il était alors naturel d'exiger une certaine résidence dans la commune. D'ailleurs les déplacements étaient rares et envisagés défavorablement; les barrières entre les provinces étaient très élevées; on rejetait l'habitant d'une autre province, comme on rejette maintenant celui d'un autre pays.

Au contraire, certaines législations prennent des mesures pour que le changement de domicile n'interrompe pas l'exercice du droit électoral.

13. *La nationalité.*

Autant la condition de domicile paraît en elle-même peu raisonnable et ne peut se justifier que d'une manière indirecte, autant celle de nationalité semble imposée par l'évidence, surtout quand il s'agit d'élections parlementaires.

De quel droit un groupe d'étrangers viendrait-il se mêler de

Hosted by Google

de nos affaires nationales ? Ne sont-ils pas exempts du service militaire ? Ou du moins ils l'étaient complètement jusqu'à ces derniers temps. Aussi leur exclusion est-elle universellement prononcée. Non seulement ils n'ont pas d'intérêts communs, mais leurs intérêts sont souvent contraires aux nôtres.

Ce n'est qu'exceptionnellement que leur admission est prononcée. C'est tantôt pour favoriser l'immigration, tantôt par l'influence d'idées de cosmopolitisme humanitaire. C'est dans ce dernier sens que notre droit intermédiaire par sa loi de 1892 leur conférait des droits électoraux.

Cette exclusion semble moins juste en matière communale ; l'étranger domicilié depuis un certain temps est intéressé à la bonne administration locale, et si on l'exclut, c'est une sorte d'expropriation pour cause d'utilité nationale.

14. *Le serment.*

Se plaçant à un point de vue différent, certaines législations exigent le serment, tantôt de l'élu ou du candidat, tantôt même de l'électeur. Ce serment a pour but d'éliminer les candidats inconstitutionnels et enfin les électeurs ennemis irréconciliables de l'ordre établi.

Cette condition est toute politique, car ces circonstances ne diminuent pas objectivement la valeur des suffrages, mais elles la diminuent subjectivement et dans l'opinion des gouvernements. Quoique cette condition soit devenue rare, nous devons la mentionner rétrospectivement.

15. *L'absence.*

Les absents ont tort ; c'est aussi une vérité du monde juridique ; le droit civil les classe à certains égards comme incapables et s'occupe cependant de les faire représenter. Il s'agit ici, non de l'absent proprement dit, mais du non-présent.

Presque toutes les législations exigent que l'électeur soit présent au lieu et au jour du vote et dépose son bulletin lui-même. Les motifs sont assez plausibles : si l'on vote par mandataire, le vote n'est plus tout à fait secret et la confiance

Hosted by Google

peut être trompée. Si on le fait par correspondance, le secret est compromis et la fraude est possible. Enfin, recueillir le vote à domicile serait une grande complication. Aussi la législation française, par exemple, proclame ce principe sans aucune exception. Nous verrons cependant que d'autres législations se sont préoccupées de ce cas spécialement et ont admis le non-présent à voter avec certaines précautions.

16. *La religion.*

A maintes époques, les personnes d'une confession religieuse différente ont été exclues comme indignes et dangereuses.

Tels sont les éléments très divers qui composent le *poids* du suffrage. Comme on le voit, ils vont jusqu'à l'annuler, et ils peuvent, au contraire, lui donner une valeur au-dessus de la normale. Quelquefois ils sont fongibles entre eux et le manque de l'un peut être compensé par l'abondance de l'autre.

Le cas le plus remarquable est celui où soit un de ces élément, soit la réunion de plusieurs donne un droit électoral plus considérable. C'est ce qu'on appel le *vote plural.* Il a sa réalisation très savante dans la nouvelle législation belge. Nous y reviendrons; qu'il nous suffise d'indiquer maintenant qu'un certain grade d'instruction secondaire ou l'exercice de certaines professions pendant un temps déterminé donne droit à deux votes supplémentaires; la situation de père de famille jointe à l'âge de 35 ans à un second vote; et le cens électoral d'un certain chiffre à un autre vote, de manière cependant que la même personne ne puisse en combiner plus de trois. C'est la reconnaissance formelle de l'élément du poids venant contre-balancer l'élément du nombre pur et simple.

Il faut noter aussi les compensations entre les éléments; une des principales est l'équivalence de l'instruction à un certain cens; de même la minorité d'âge est relevée à la majorité lorsqu'il s'y joint une certaine situation de famille résultant du mariage.

(A suivre.) RAOUL DE LA GRASSERIE.

Hosted by Google

JONAS[1]

Histoire ancienne.

Jonas entra dans un café et dit aux Néo-Ninivites : Je veux vous conter une histoire du temps passé.

Aux premiers jours de la république romaine, il y avait dans la ville de Rome une noblesse qui pratiquait l'usure et dans les champs de petits fermiers qui, en temps de paix, cultivaient la terre et qui, en temps de guerre, étaient soldats.

Les uns et les autres servaient la patrie. Mais en réalité leur patrie n'était pas la même.

Pour les fermiers, la patrie était une divinité qui protégeait leur foyer. Ils l'adoraient et lui sacrifiaient volontiers leur vie. Pour les patriciens, la patrie était aussi la force qui protégeait leur richesse. Ils lui sacrifiaient même la vie et les bien d'autrui.

Vertus martiales ! Vertus familiales ! Vertus religieuses aussi ! Le cerveau de ces simples fermiers était asservi à de puissantes images. Esclaves des grandes fictions sociales, nés pour conserver et pour servir, les soldats laboureurs sont capables seulement d'être, encore et toujours, de pieux guerriers et des paysans patriotes. Ils sont la force et la stabilité de la patrie, et aussi son immobilité.

Instrument puissant mais inerte, attendant des mains intelligentes ! Tuf solide sur lequel peut s'élever une construction

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* des 15 juillet et 15 août 1900.

Hosted by Google

splendide. Mais ils ne sont pas architectes, ils ne savent point bâtir.

Tout progrès vient de l'oligarchie citadine. En elle réside la force ascenstionnelle et organisatrice. Elle fonde et civilise. A elle le savoir, les hautes ambitions, les vastes entreprises et les inventions subtiles!

Son intelligence positive agit à coup sûr. Comme le serpent qui pour grandir change de peau, elle abandonne une à une les fictions qui l'embarrassent. Savamment dirigée, sa cupidité acquiert, centralise et consolide.

En accumulant les richesses, elle accumule l'énergie. Plus l'énergie se condense dans un petit nombre de mains, plus les mouvements qu'on lui imprime peuvent être rapides, étendus et puissants.

Que peut le soldat laboureur? Cultiver son champ et se battre. A cela se borne sa puissance. Le riche citadin achète l'énergie d'autrui. Il fait agir cent bras. Il équipe des navires, établit des comptoirs, creuse des mines, construit des manufactures et fonde des banques. Il lui faut des routes et des ports, de vastes monuments, des flottes et des armées; il lui faut de savantes écoles; il lui faut enfin le pouvoir, qui centralise et dirige par la force des lois toutes les énergies que son or ne saurait acheter.

Tels furent à Rome, jadis, les deux pôles de l'énergie humaine : le soldat laboureur, le riche patricien, forces qui se disputèrent nécessairement la domination.

La civilisation s'élève avec la puissance des riches jusqu'au jour néfaste où leur indispensable instrument, — le soldat laboureur ou l'ouvrier, — s'use et se brise dans leurs mains.

Alors malheur à l'Empire! La roue du Destin a tourné. Le point culminant est franchi. C'est l'inévitable descente vers l'inévitable écrasement.

Ainsi le même mouvement qui fait le progrès, fait aussi la décadence, comme la même vie qui fait de l'enfant un homme fait de cet homme un vieillard.

Hosted by Google

A Rome, donc, la noblesse faisait les lois pour protéger ses affaires. Les fermiers payaient l'impôt et marchaient contre les ennemis de la république.

Quand la guerre éclatait, ils s'équipaient à leurs frais, ils quittaient leurs champs et manquaient la récolte. Si l'ennemi envahissait le territoire, leurs terres étaient ravagées; en cas de victoire, le butin allait aux patriciens.

Alors, pour payer l'impôt, il fallait emprunter. Le prêteur exigeait 10 ou 12 p. c. par mois, c'est-à-dire 120 ou 144 p. c. l'an.

C'étaient les patriciens qui prêtaient. Et la loi était si dure que le débiteur insolvable était chargé de chaînes, emprisonné chez le créancier, — tous les riches avaient des cachots dans leur maison, — et finalement vendu comme esclave.

Ainsi opprimée, la plèbe se révolta et finit avec Licinius par obtenir des lois plus équitables. La prospérité du soldat laboureur fit alors la grandeur de la république.

Grâce à la valeur de ces hommes énergiques, Rome conquit l'Italie, s'empara de la Sicile et vainquit Carthage. Elle tira des vaincus d'énormes quantités d'or et d'argent et de nombreux troupeaux d'esclaves.

Mais le soldat laboureur fut la victime de ses conquêtes. Ses victoires, qui firent la fortune des patriciens, préparèrent sa propre ruine et la destruction de sa race.

Sous la protection de la force publique, dont ils étaient les maîtres, les financiers disposaient de trois puissances : l'usure, la politique financière, l'organisation monétaire.

La vie du soldat laboureur avait pour racine l'agriculture. C'est là qu'il subit la nouvelle attaque des financiers.

Les financiers se partagèrent les terres de la Sicile et les exploitèrent selon le système des grandes ventes et des petits profits.

S'étant approprié de vastes domaines, ils les firent cultiver par des esclaves dont le travail fut exploité jusqu'aux dernières limites de la résistance vitale.

Hosted by Google

Ces esclaves étaient des captifs de guerre pris dans les races les plus endurantes. Leur entretien coûtait peu : un grabat dans une cave, un pagne, une poignée de farine et des déchets dont les pourceaux n'auraient pas voulu.

Et celui qui ne travaillait point jusqu'à l'extinction de ses forces, périssait misérablement sous le bâton ou sur la croix.

Ainsi traitée, la féconde Sicile produisit d'énormes quantités de blé, que ses maîtres purent vendre à un prix dérisoire.

Importé en Italie, ce blé y fit tomber le prix des céréales. Pour le soldat-laboureur la vie coûtait plus qu'il ne pouvait désormais gagner.

Le blé de son champ ne peut-il le nourrir lui et sa famille ? Hélas ! la farine ne suffit pas, l'argent aussi est nécessaire.

Si le fer de la charrue casse, il faut le remplacer. Si le bœuf ou la vache viennent à crever, il faut en acheter d'autres.

Il faut enfin payer le fermage, il faut surtout payer l'impôt, sinon c'est la faillite et la saisie. Le fisc ne connaît pas la pitié, le propriétaire lointain pas davantage.

Mais qui donc achètera les cinq ou six boisseaux du pauvre Caïus alors que les entrepôts de Rome regorgent du blé étranger qu'y déchargent sans cesse d'énormes navires et qui coûte dix ou vingt fois moins ?

Cependant les financiers, enrichis par les trésors des nations vaincues, pratiquaient plus que jamais l'usure. Quand le soldat-laboureur faisait faillite, ils saisissaient son champ, le faisaient vendre et l'achetaient à vil prix.

Ainsi s'élargissaient leurs domaines, tandis que le soldat-laboureur, évincé et réduit à la misère, allait grossir le prolétariat de la capitale.

L'annexion de l'Égypte, au commencement de l'empire, accéléra le mouvement. L'Égypte produisait beaucoup plus de blé que la Sicile et le fellah était le travailleur le plus endurant que l'on pût trouver.

Le blé était transporté à Rome sur des navires presque aussi grands que nos *cargo-boats* transatlantiques.

Hosted by Google

Tel fut en Italie, au IIe siècle, selon Polybe, le bon marché des denrées alimentaires, que les voyageurs dans les hôtelleries pour leur pension journalière payaient le quart d'une obole, — à peu près 16 centimes.

Ce fut la fin des cultivateurs libres. Les terres passèrent dans les mains des riches, qui les firent cultiver par des esclaves. Ils remplacèrent généralement la culture des céréales par celle de la vigne, transformèrent les champs en pâturages et élevèrent du bétail.

Là où il y avait eu des fermes et des villages populeux, on ne vit plus que des déserts et d'immenses troupeaux paissant sous la garde d'un berger et de ses chiens.

Hommes de la Nouvelle-Ninive, ce sera votre histoire. Mis en libre concurrence économique avec des travailleurs plus endurants, le soldat-laboureur de Rome succomba. Son sort vous attend.

Comme l'Égypte a ruiné l'empire romain, l'Inde et la Chine ruineront l'Europe moderne. Les conquêtes et les transports rapides à bon marché ont mis les travailleurs orientaux en concurrence directe avec les travailleurs européens.

Encore s'il ne s'agissait que de produits agricoles! De savants barrages douaniers pourraient relever le niveau des prix d'importation au moins pendant quelque temps.

Et nos agriculteurs auraient le temps de s'adapter à un autre travail, tandis que l'argent gagné par notre industrie nous permettrait d'acheter sans péril le blé étranger.

Mais c'est la source même de notre richesse qui est menacée. C'est sur le travail industriel que l'effroyable concurrence va s'exercer.

Nouvelle-Ninive, courbe la tête devant le Destin! La mort est sur toi et sur tout l'Occident.

Tamerlan.

Cette nuit, l'Esprit m'a transporté en Orient. L'âme de Tamerlan flottait sur le steppe.

Hosted by Google

L'âme de Tamerlan dansait dans le désert, ivre de vent sauvage. Et ses cris de guerre déchiraient des millions de sommeils.

L'âme de Tamerlan hurlait sur le sommeil de l'Asie : Éveille-toi ! Voici ton jour qui vient !

L'Occident t'a réduite en esclavage. Réjouis-toi ! Ton soleil se lève ruisselant de vengeance.

Jadis mon glaive t'a montré la route de l'ouest : avec mes cavaliers j'ai ébranlé la terre ; sous les pieds de leurs chevaux jaillissaient le sang et les flammes, et aux portes des villes conquises j'ai élevé des pyramides faites de milliers de têtes coupées.

Victoires sans lendemain ! L'adversaire a ri de ses blessures. A présent, il nous écrase sous les pieds de ses marchands et de ses soldats.

Ses marchands nous vengeront de ses soldats. Les machines nous vengeront des canons. Peuples de l'Asie, l'Occident vous est ouvert : ma voix vous appelle à la victoire !

Dieu merci, je ne me servirai plus de l'épée ! Jadis j'étais romantique. Je suis devenu réaliste. Ce n'est plus de hordes guerrières, c'est de marchandises à bon marché que nous inonderons l'Europe.

Nous n'avons ni ses armes ni ses armées ; mais ne craignez rien.

L'Occident peut nous faire la guerre, nous infliger cent défaites, dévorer nos provinces et nos empires..., ne craignez rien ! Quoi qu'il fasse, nous le détruirons et il ne nous détruira point.

Il n'essayera même point. Si ses princes le voulaient faire, ils ne le pourraient pas.

Leur Dieu est venu pour le salut de tous les hommes. Il leur défend de nous détruire.

Leurs sages ont proclamé l'égalité de tous les hommes. Le stupide Occident porte cette égalité dans son cœur. Comment pourrait-il entreprendre contre nous une guerre d'extermination ?

Hosted by Google

Quiconque proposerait cette guerre, verrait se dresser contre lui les foules indignées. L'âme de l'Occident nous défend contre les bras de l'Occident.

Leurs riches aussi sont avec nous. Leur or s'installe en Asie. Il s'y transforme en manufactures et en machines, en steamers et en chemins de fer. Les riches ne permettront pas à leurs princes de faire la guerre à leur or.

L'âme de l'Occident est notre forteresse. L'or de l'Occident est notre glaive et notre bouclier. Les riches de l'Occident sont nos légions. Nous n'avons rien à craindre des princes ni des peuples de l'Occident.

Au contraire, ils nous aident de tout leur pouvoir. Les Russes surtout. Si les Russes deviennent nos maîtres, ils seront aussi nos protecteurs et nos guides.

Ils nous préparent les voies, de bonnes voies ferrées, qui permettront à nos produits de se passer de chameaux et d'escortes, de se passer même des navires, toujours exposés aux hasards de la mer, à la merci des tempêtes, des Japonais et des Anglais.

Les Russes nous ouvrent les véritables portes de l'Occident. Ce sont d'incomparables portiers.

Peuples de l'Asie, travaillez, travaillez pour l'Occident! Votre sol se couvre de fabriques européennes : entrez-y, peinez, suez, faites votre travail d'esclaves : la vengeance est au bout!

Ils rient, les blancs stupides, ils ne croient pas au danger, ils répètent avec jactance : le travail d'un ouvrier anglais vaut le travail de vingt ouvriers jaunes.

Patience! patience! sous la pression de l'or européen, l'entraînement fera son œuvre, la dure sélection fera aussi la sienne. Rien n'arrête la roue du Destin.

Peuples de l'Asie, envoyez vos marchandises à l'irrésistible conquête! Remplissez là-bas les entrepôts et les boutiques! Vous verrez les usines de l'Occident crouler, les ateliers se fermer, les peuples affamés restreindre leur postérité, les États appauvris réduire leurs armées, la Nouvelle-Ninive tomber en

Hosted by Google

ruines et le steppe désolé envahir avec votre vengeance les champs de l'Europe désormais déserts.

Et l'heure des armes aura sonné!

Peuples de l'Asie, les princes d'Europe lèveront des régiments dans leurs colonies. Laissez-vous enrôler! Portez la livrée de vos maîtres!

Quand la plèbe européenne, ruinée par votre travail, lèvera sa gueule affamée, quand les soldats européens hésiteront à fusiller leurs frères et leurs parents, les gouvernements, sur l'ordre des riches, vous appelleront dans leurs villes; ils vous confieront leurs fusils et leurs canons, il vous logeront dans leurs casernes et leurs forteresses, il vous lanceront sur l'émeute et la rébellion. Vous baignerez vos pieds dans le sang des peuples blancs! Vous vous enivrerez de massacre!

Et quand la Russie se ruera sur l'Europe affaiblie, pour consommer la conquête du vieux monde, c'est vous qui lui fournirez des régiments innombrables.

Vous galopperez jusqu'aux rivages de la Méditerranée et de l'Atlantique. Vous entrerez en vainqueurs à Berlin comme à Vienne, à Rome comme à Paris.

Vos bataillons défileront sous l'Arc de l'Étoile, et devant la colonne Vendôme ils éclateront de rire. La voilà, diront-ils, la campagne de Russie! Et voilà aussi l'alliance franco-russe, qui fut, pour les tzars, le marchepied de la toute-puissance!

Cependant, les riches quitteront les capitales découronnées et avec leurs richesses ils émigreront vers l'Est.

Où vont-ils? A Moscou, au centre nouveau de la force et de la richesse du monde, — en attendant, peut-être, qu'ils partent pour Péking, Shanghaï ou Canton.

Ainsi, jadis, quand l'Occident fut épuisé, les riches de Rome partirent pour l'Est et établirent le siège de l'empire sur les rives du Bosphore.

Nouvel empire grec, salut! tu nous devras la victoire. Nous te servirons durant quelques générations, puis, à ton tour, tu tomberas sous nos coups.

Hosted by Google

Car le travail de l'Extrême-Orient te poussera doucement dans la tombe.

Ainsi parla dans le steppe l'âme de Tamerlan.

L'exode des capitaux.

Et toi, stupide actionnaire, écoute! Chaque machine qu'exportent en Orient tes sociétés métallurgiques, creuse en partant la tombe de l'Europe.

Et chaque fois que tu achètes un produit manufacturé de l'Orient, tu donnes un coup de bêche à la fosse où la faim couchera tes enfants.

Tu ricanes et tu dis : « Si j'achète un parapluie japonais ou une étoffe indienne à meilleur marché que les produits indigènes, j'épargne l'héritage de mes enfants. »

Insensé! grâce à toi et à tes pareils le fabricant japonais prospère, mais le fabricant européen marche à la faillite.

Tu es actionnaire de plusieurs industries européennes. Prends garde! bientôt dans ton coffre-fort les dividendes baisseront comme l'eau dans un vase fêlé.

Tu possèdes aussi des actions de certaines banques qui placent leurs capitaux en Orient. Et tu ris. Car ces dividendes-là, si je dis vrai, tu les verras un jour croître et multiplier à vue d'œil.

Tu as raison. Les banques placent leurs capitaux aux meilleurs endroits. Le meilleur endroit c'est précisément l'Orient.

Et les banquiers les plus hardis rivalisent à qui trouvera là-bas les plus beaux placements.

Qui pourrait les blâmer? A coup sûr, ce ne sont pas les actionnaires. Plus l'industrie se développera là-bas, plus gros seront les dividendes.

Et la faveur des actionnaires viendra stimuler l'initiative des banquiers.

Voilà l'automatisme redoutable. Voilà le mouvement que rien n'enrayera. Les capitaux de l'Occident vont d'eux-mêmes,

Hosted by Google

par un mouvement irrésistible, travailler en Orient à la ruine du travail occidental.

Nouvelle-Ninive, comprends-tu la force du Destin? Poussé par son intérêt, chacun de tes bourgeois travaille à ta ruine.

Devant l'église.

Jonas s'arrêta sous le porche d'une église et se mit à parler. O mes frères, dit-il, les lois de l'âme ne détruisent pas les lois de la nature.

Où il y a nombre, il y a guerre. Où il y a pluralité, il y a compétition.

La vie se nourrit de vie. La vie tue pour se défendre, pour croître et pour multiplier sa semence. Où il y a vie, il y a lutte pour la vie.

Chaque espèce dévore d'autres espèces. Le renard mange les poules, le loup mange les brebis. Mais l'aigle affamé dispute la gazelle égorgée au jaguar qui se repaît. Et dans le troupeau fuyard des antilopes, l'une bouscule l'autre pour éviter le bond du tigre.

Entre les chasseurs, il y a guerre pour la proie. Entre les gibiers, il y a lutte pour le salut. C'est la véritable loi de la jungle.

L'homme est un animal soumis à la loi de la jungle. Il tue pour manger. Il tue pour se défendre. Il lutte aussi pour la puissance. L'homme attaque l'homme pour le dépouiller, l'asservir et l'exploiter.

Ainsi ont fait les animaux depuis les origines. Et c'est à cause de leurs luttes et de leurs victoires que le mollusque est devenu un ver, le ver un animal supérieur et l'animal un homme.

Mais l'homme vit avec d'autres hommes. Ses prophètes lui ont enseigné la loi de société.

Les prophètes lui ont dit : « Tu ne tueras point. » Et dans la cité supérieure, l'homme n'eut plus le droit de tuer l'homme.

Et le Roi des phophètes est venu et il a dit : « Tu aimeras ton

Hosted by Google

prochain comme toi-même; tu ne feras point de mal à tes ennemis; tu ne résisteras pas au méchant. »

Et dans la cité supérieure, les saints s'efforcent de lui obéir.

Voilà ce que j'appelle les lois de l'âme. Dans les veines ardentes de la race élue on les a injectées comme de l'eau bénite.

Mais autour de la cité supérieure il est d'autres hommes et d'autres cités.

En face de la race élue à la peau blanche pullulent les hommes noirs et les hommes jaunes.

L'heure est venue où, pour l'homme blanc, l'homme jaune est un danger, en attendant peut-être que l'homme noir devienne à son tour un péril.

Homme de la cité supérieure, que ferez-vous à l'égard des races qui vous menacent de mort?

Quand les premiers hommes étaient des sauvages errants dans les forêts, que serait-il advenu si les meilleurs et les plus intelligents n'eussent point anéanti leurs ennemis?

La descendance des grands cœurs et des grands cerveaux eût péri au profit de la postérité des plus bêtes et des plus féroces.

Nous serions encore pareils aux plus grossiers de nos ancêtres. Nous vivrions dans les branchages des arbres et dans les roseaux des marais. Nos esprits tâtonneraient encore dans les antiques ténèbres.

Ce sont les meurtres et les guerres de nos ancêtres qui ont engendré notre élévation, notre douceur et notre paix.

Ils ne s'y sont point trompés, les vieux prophètes! ceux qui disaient aux habitants de la cité sainte : « Tu ne tueras point! » criaient aussi : « Tu passeras les Philistins et les Amalécites au fil de l'épée, sans épargner les femmes ni les enfants. »

Et les disciples de Celui qui disait : « Ne résiste pas au méchant », ont soulevé toute l'Europe contre les Sarrazins.

Quand donc je prêche la guerre sainte, ne dites point : « Le Seigneur se voile la face devant ce buveur de sang! » Mais demandez-vous : « L'heure des chefs est-elle venue? Est-ce qu'on sonne le ralliement de l'Europe? »

Hosted by Google

Les saints.

Jonas alla trouver les saints. Il traversa en souriant la foule des amateurs, pleins de belles pensées mais vides de bonnes œuvres, et arriva dans le hameau misérable habité par les renonçants.

Il s'avança jusqu'au carrefour où étaient réunis des laïques et des moines et, s'approchant d'eux, il leur dit :

Je vous salue avec respect. Vous êtes de véritables saints. Vous travaillez à votre bonheur en vous sacrifiant au bonheur des autres. Votre cœur est pur. Vous croyez sincèrement que vous sauverez le monde.

Hélas! votre illusion égale votre bonne foi. Que vous soyez heureux dans la pauvreté, l'humilité et l'amour, cela ne sauvera ni votre vie ni la vie des peuples.

Vous renoncez à l'orgueil et à la cupidité, vous ne voulez ni pouvoir ni richesse, mais que chacun vive du travail de ses mains et aide le prochain dans le besoin.

Vous habitez des chaumières; vous vous nourrissez de pain et de laitage; vous êtes compatissants et doux, vous obéissez au Christ, qui a dit : « Ne résiste pas au méchant. »

Vous ne maudissez pas. Vous ne frappez pas. Vous ne plaidez pas. Vous refusez d'être juges et d'être soldats. Vous refusez même de punir le malfaiteur. Vous êtes vraiment des frères pour vos frères.

Mais vous êtes comme des morceaux de sucre dans l'océan. Combien de temps vous faudra-t-il pour convertir par votre exemple tous les habitants de l'Europe ?

Que peut votre sainteté dans le mouvement général du monde? Elle n'enraie ni l'industrie, ni le commerce, ni la banque. Elle n'arrête ni les locomotives, ni les steamers. Elle n'empêchera pas l'ouvrier asiatique de ruiner l'ouvrier européen.

Prêchez le renoncement! Prêchez la soumission! Vous êtes, sans le savoir, les auxiliaires des financiers qui exploitent et ruinent les peuples.

Hosted by Google

Vous rendez les faibles encore plus faibles. Vous faites les pauvres encore plus pauvres. Vous hâtez la décadence du vieux monde ; vous le préparez par l'inertie à la mort.

Votre sainteté est un poison qui stupéfie ; vous chloroformez le monde que vous croyez guérir.

Vous attirez à vous ceux qui craignent la lutte. Au lieu de combats, vous leur offrez votre opium.

Mais pendant qu'ils dorment et qu'ils rêvent, l'ennemi agit et confisque la vie à son profit.

Les nations que vous endormez seront conquises par d'autres nations. Votre renoncement prépare la place à de nouveaux maîtres.

Cependant que nul ne vous maudisse ! Car si nous devons périr, vous nous apportez la mort bienheureuse.

Vous êtes les ensevelisseurs aux mains caressantes. Vous jetez sur nos visages un drap parfumé d'ambroisie et d'encens. Vous psalmodiez l'office des morts avec des voix célestes.

Que dans les fosses par vous creusées les derniers imaginatifs se couchent en joignant les mains, en fermant les yeux, en souriant aux anges ! Les chevaux de Tamerlan piaffent sur la route lointaine ; ils vont pulvériser le sol de l'Europe et broyer sous leurs sabots sauvages les vivants et les morts.

Zarathoustra.

La nuit, au coin d'une rue déserte, Jonas heurta Zarathoustra qui marchait impétueusement dans son rêve.

Zarathoustra regarda Jonas avec sévérité et cria : « Je prêche le surhomme. L'homme est quelque chose qui doit être surmonté.

« De même que le singe est un pont entre la bête et l'homme, de même l'homme doit être un pont entre le singe et le surhomme.

« Que l'homme engendre au-dessus de lui-même ! La volonté

Hosted by Google

de tout homme supérieur doit : être que le surhomme soit engendré ! »

Et comme Jonas souriait tristement et secouait la tête, Zarathoustra reprit avec violence : « Je marche vers les hauteurs ; tu descends vers les bas-fonds ! Je prêche la vie et le *sursum* de la vie ; tu annonces la chute et la décadence.

« Lors même que tu dirais la vérité, mon mensonge vaut mieux que ta vérité !

« Mais Zarathoustra ne se trompe pas et ne trompe pas les autres. Il est l'échelle de vie. Quiconque monte mes degrés fait monter la vie vers les sommets. Le surhomme est en haut. »

Jonas répondit : O Zarathoustra, si la vie pouvait toujours monter, tu serais le meilleur des guides.

Mais la vie tantôt monte et tantôt descend, comme l'eau de la mer quand passent les lames.

La grande vague est passée. L'eau descend, le gouffre se creuse. O Zarathoustra, tu n'es qu'un escalier d'écume, et ton surhomme, la vision d'un songe creux.

Oui, la sélection agit sans cesse ! Oui, le type dominateur se spécialise ! Mais l'homme supérieur de ce temps n'est ni un guerrier, ni un artiste, ni un prêtre.

Le surhomme qui se forme n'est point le surhomme de tes rêves. Il n'est point le splendide vainqueur que tu appelles le lion riant. Il ne porte point un front apollonien sous une divine chevelure. Il n'a point le vaste cerveau de Jupiter où s'agrandit et s'embellit sans cesse l'image du monde, que domine une impériale volonté.

Le surhomme que je vois croître, est un petit juif, commis d'agent de change. Il fait des économies. Il spécule avec bonheur. Le voilà caissier, administrateur, enfin président d'une banque et fondateur de plusieurs autres.

Son intelligence s'applique tous les jours davantage à l'escompte et à l'agio. L'univers pour lui s'appelle tant pour cent.

Veux-tu que je te dise ? Ton surhomme est un banquier juif.

Hosted by Google

Voilà toute nue la réalité que ta rêverie habille de phrases multicolores.

Tu aimes à parler du grand midi; les financiers se tournent vers le soleil levant.

Ils y tournent aussi leurs capitaux; ils envoient en orient les merveilleux outils mécaniques inventés par les races occidentales. Grâce à leurs manœuvres, l'ouvrier de l'orient tuera l'ouvrier de l'Occident. Mais les financiers doubleront leurs bénéfices.

Va te coucher, Zarathoustra. Le grand déclin est commencé. Ce qui approche, ce n'est pas le grand midi, c'est l'abyssal minuit.

Journalisme.

Jonas se plaignit à la baleine du peu d'attention que les Néo-Ninivites prêtaient à ses discours. La baleine lui conseilla d'écrire dans les journaux. Jonas composa deux petits contes, les offrit à vingt journaux qui ne voulurent point les accepter, et se décida à en faire un « tract » qui fut tiré à trois cent mille exemplaires et distribué gratuitement chez les principaux habitants de la Nouvelle-Ninive.

Voici ces deux contes :

I

San Francisco's Herald.

Le 3 avril 2300, à 11 heures du matin, M. John Digby-Houston, surnommé le roi des écrous, chef de la firme Digby-Houston, brothers and sons, de San Franscisco, qui a accaparé la fabrication des écrous d'acier dans les deux Amériques, téléphona ses ordres de bourse à huit ou dix agents de change, puis s'installant dans un *rocking-chair*, à côté d'un guéridon de perles fines agglomérées qui supportait une assiette de biscuits, un authentique verre de Venise du XVI^e^ siècle et un carafon de vin doux, il déploya le *San Francisco's Herald* et le parcourut

Hosted by Google

rapidement. Les dépêches excitèrent d'abord son intérêt. Il y lut ce qui suit :

Moscou, 2 avril. — De graves événements viennent d'ensanglanter les provinces françaises de l'empire. La population de l'ancienne France du Nord, devenue une seconde Irlande, depuis longtemps décimée par la misère et travaillée par les sectes révolutionnaires, s'est soulevée, a massacré plusieurs fonctionnaires impériaux et a mis toute la région à feu et à sang. Le général Podchewski, gouverneur de Paris, a dû envoyer contre les rebelles deux régiments d'infanterie mandchoue, le 230e chasseurs mongol et deux batteries d'artillerie afghane.

Le matin, les forces impériales ont rencontré les révoltés au nombre de huit mille environ, aux environs du village de Reims. L'artillerie n'a pas dû intervenir. Le feu de l'infanterie a été très efficace. Cent trente quatre rebelles seulement ont survécu. Ils seront internés dans l'hospice d'aliénés d'Héligoland et soumis au traitement de rigueur.

Moscou, 2 avril. — On a inauguré hier, dans le nouveau quartier de l'Est, le somptueux palais de la sculpture antique. Pour répondre aux vœux de la haute société de la capitale, le gouvernement a concentré, dans les quarante salles du rez-de-chaussée, tous les anciens chefs-d'œuvre recueillis autrefois dans les musées provinciaux de Londres, de Paris et des villes allemandes ; on sait qu'on a laissé intact ce qu'il restait des collections italiennes, la province d'Italie ayant été décrétée Musée de l'Empire par le regretté tzar Alexandre IX.

S. M. I. le tzar de toutes les Russies a présidé à l'inauguration du nouveau palais. La tzarine Maria Fédorowna, malheureusement indisposée, n'a pu assister à la cérémonie. — On a beaucoup remarqué l'affabilité avec laquelle S. M. le tzar a adressé la parole au général Fo-tsang-Oou, le gouverneur de Berlin, qui ira rejoindre son poste la semaine prochaine.

Zanzibar. — Sur un ordre venu de Washington, le gouverneur de Zanzibar a fait saisir par la canonnière *Halifax* trois *cargo-boats* russes chargés de farine hindoue, qui cherchaient à

Hosted by Google

débarquer frauduleusement leur cargaison sur un point de la côte continentale. La population de Zanzibar-Island est fort émue.

Un meeting de 10,000 citoyens notables s'est réuni dans les jardins du *Stock-Exchange Palace* et a voté des résolutions énergiques.

Deux croiseurs russes sont signalés.

Population. — Dans les dix dernières années, la population de notre côte orientale a encore diminué. La diminution est surtout sensible à New-York, à Baltimore et à Charleston.

On est unanime à l'attribuer à la décroissance constante du commerce dans l'Atlantique nord. Les provinces occidentales de l'empire russe sont tombées dans une telle décadence que la plupart des ports y sont abandonnés. Tous les ans, le mouvement de Hambourg devient plus insignifiant. Voilà vingt-trois ans que Rotterdam n'est plus qu'un marais : les derniers habitants l'ont quitté en 2281. Le gouvernement russe ne fait plus rien pour sauver Flessingue de l'ensablement qui a ruiné Anvers il y a deux cents ans : ce n'est, en effet, plus la peine. Les provinces occidentales de l'empire sont devenues si stériles et si désertes qu'elles n'ont plus rien à nous vendre et ne peuvent plus rien nous acheter. Seule, notre province d'Angleterre, avec les ruines de Londres et de Glascow, peut donner une idée de cette décrépitude. Toute l'activité des échanges s'est transportée dans le Pacifique et l'Atlantique sud. Le mouvement maritime entre San Francisco et Shanghaï atteint des proportions que le monde n'a jamais connues. Nos provinces d'Afrique se développent à vue d'œil. Malheureusement, une partie de l'Australie donne des signes de faiblesse analogues aux phénomènes fâcheux que l'on constate sur nos côtes orientales.

D'après les documents officiels de l'empire russe, la population de Paris est tombée à neuf cent mille habitants, celle de Berlin à six cent soixante mille, celle de Vienne à deux cent vingt mille, celle de Rome à quarante-deux mille. La dépopulation de l'ancienne Europe prend des proportions effrayantes et va

Hosted by Google

s'accélérant sans cesse. Le gouvernement russe ne parvient pas à l'enrayer. Une commission composée de hauts fonctionnaires et des plus éminents professeurs de Moscou, de Samarcande, de Pékin et de Shanghaï, se réunira la semaine prochaine chez le ministre de l'intérieur pour étudier des mesures nouvelles. En attendant, la famine produit des révoltes, et dans toute l'ancienne Europe le gouvernement renforce les garnisons mongoles.

Calcutta, 1er avril. — (N. D. L. R. : Nous n'avons pas publié cette dépêche les jours précédents parce qu'elle paraissait sans importance.) Le bruit court que le général Stormsen, gouverneur de Bombay, s'est révolté contre l'autorité impériale. Toutes les troupes de l'Inde et de la Perse devront s'apprêter à marcher.

Moscou, 2 avril. — Une sédition militaire a éclaté avant-hier à Bombay. Quatre régiments seulement prennent part au mouvement. Toutes les autres garnisons de l'Inde protestent de leur fidélité.

Moscou, 2 avril. — Le général révolté est d'origine norvégienne. Il s'appelle Stormsen. Son père était le fameux marchand de harengs fumés dont l'originalité a égayé tout Moscou il y a quelque vingt ans. Le ministre de la guerre assure que dans trois jours la sédition sera étouffée. Un châtiment exemplaire s'impose.

Hyderabad, 2 avril. — Les révoltés de Bombay disposent d'armes du dernier modèle et de munitions abondantes. Il se sont solidement retranchés. Étant donnée la supériorité de la défense sur l'attaque, on estime ici dans les cercles militaires qu'il faudra plusieurs mois pour vaincre les rebelles. Si la révolte se propage dans d'autres provinces, la situation deviendra grave.

Calcutta, 3 avril. — Le général Pétrine est arrivé hier soir devant Bombay avec 14,000 hommes. Il a attaqué pendant la nuit les positions des insurgés. Il a été repoussé et a perdu la moitié de son effectif. Les rebelles prétendent n'avoir que 12 tués et 87 blessés. On attend des renforts.

Hosted by Google

Moscou 3 avril. — Trente-cinq régiments, parmi lesquels le 2e volontaires allemand, ont été dirigés sur Bombay. Le gouvernement veut en finir cette semaine à tout prix.

Nouvelles littéraires. — On nous télégraphie de Vancouver-University que les conférences du savant professeur de Téhéran, M. Vassili El-Geber, obtiennent un succès étourdissant. Hier, trois mille dames l'ont acclamé et lui ont jeté des gerbes de fleurs. M. Vassili El-Geber donne douze conférences sur la littérature des langues mortes de l'Europe. Il a terminé son cours de littérature grecque. Voici le programme de son cours de littérature latine : I. Littérature latine proprement dite, du siècle d'Auguste à Charlemagne. II. Dissolution de la langue latine-mère et formation de trois dialectes : français, italien et espagnol. Le savant professeur étudie ces dialectes dans leurs grands siècles et les conduit jusqu'à leur décadence définitive au commencement du XXIIe siècle. Aujourd'hui la bonne société de Rome et de Paris parle le russe, un peu altéré par les anciens langages provinciaux. En Espagne, il n'y a plus de haute société; les riches ralliés ont émigré à Constantinople ou à Moscou; les derniers intransigeants vivent en terre américaine, à Tanger, à Madère ou à Boma du Congo.

Lima, 3 avril. — La populace espagnole a attaqué hier soir le quartier anglo-saxon. Elle a mis le feu au magnifique hôtel de sir Edwin Chamberlain-Vanderbilt. Les dégâts sont considérables, mais couverts par les sociétés d'assurances *Patria* et *West Eagle*. La police a fait usage de ses armes. Il y a plus de mille morts. Dans la nuit, on a opéré une centaine d'arrestations. Les meneurs seront jugés aujourd'hui et, le cas échéant, exécutés avant le coucher du soleil.

Dernières nouvelles. — *Moscou, 3 avril.* — Immense scandale! On a arrêté, l'avant-dernière nuit, le général prince Bazaroff et la princesse Schneiderine, directrice de l'importante banque Schneiderine et Cie pour le développement de l'agriculture. La police a la preuve que cette intrigante a détourné plusieurs millions de roubles dans le but de favoriser un complot contre

Hosted by Google

la vie de S. M. le tzar. L'attentat devait être commis pendant la visite de l'empereur au nouveau musée de sculpture. Le prince Bazaroff comptait s'emparer du pouvoir et massacrer la famille impériale. On l'a trouvé mort hier matin dans la prison. La nouvelle de ces événements n'a commencé à se répandre qu'hier soir. L'émotion est grande. A la Bourse du soir, la rente a baissé de 2 p. c. La garnison est consignée. Diverses personnes ont été arrêtées cette nuit.

II

Le restaurant de Moscou (2263).

Dans un petit salon du *Cercle noble* de Moscou, trois amis achevaient de déjeuner. C'étaient le célèbre peintre Fédor Andréïtch Vander Mael, originaire de Bruxelles, chef-lieu du gouvernement des Pays-Bas; le prince Hassan Mélékiévitch Noureddine, officier de la garde impériale, et Moshi-Harong, le richissime banquier de Shanghaï. Les petits yeux bruns de Moshi-Harong pétillaient et clignotaient dans sa face jaune tandis qu'il sirotait un grand verre de kummel à l'orange.

« C'est donc convenu, dit-il à Vander Mael; vous viendrez le mois prochain à Shanghaï diriger la décoration de la véran-dah de ma salle à manger. Je vous donnerai 80,000 roubles. Apportez aussi votre petite *Danaé endormie*. Si vous me l'abandonnez pour 30,000 roubles, marché conclu. »

Vander Mael répondit : « Pour la *Danaé*, je ne puis prendre aucune décision en ce moment. La princesse Baldassari a grande envie de l'acheter. Toutefois, elle hésite entre ce tableau et mon *Saint Sébastien pleuré par Vénus*. Elle me fera connaître son choix demain. Mais je vous promets d'aller le mois prochain à Shanghaï. »

« Vous partez ce soir? demanda le prince Noureddine à Moshi-Harong.

— Oui, fit le banquier. Rien ne me retient plus à Moscou. Mes affaires me rappellent là-bas. Puis, entre nous, Shanghaï

Hosted by Google

est une ville bien plus intéressante. La civilisation y est plus avancée, la vie plus active et plus agréable. A parler franc, Moscou est très arriéré. La véritable métropole est aujourd'hui Shanghaï, centre des affaires et de la richesse. Le luxe y est inouï. Moi qui vous parle, je possède là-bas un petit hôtel entièrement construit en onyx vert du Mexique. Il s'y trouve un salon dont la voûte, le pavement et les colonnes sont en lapis-lazuli. Cette seule chambre m'a coûté plusieurs millions. Et que dire du développement de Shanghaï? Vos quatre millions d'habitants, vos palais et vos gares ne sont qu'enfantillages au prix de notre splendeur. Avec ses vastes faubourgs, Shanghaï compte à peu près sept millions d'habitants et nos merveilleux édifices n'ont pas d'égaux au monde. L'empereur se plaît beaucoup chez nous, mais il n'ose y séjourner longtemps pour des raisons politiques. N'était-ce que Moscou est la ville sainte et que les vieilles traditions européennes — pour ne pas dire les anciens préjugés — en font le centre conventionnel de l'empire, il y a longtemps qu'elle aurait cessé d'être la capitale. C'était bon autrefois, quand le trafic avec l'Extrême-Orient florissait encore. Alors Moscou, tête du Transsibérien, était le centre de distribution, à l'ouest, des produits orientaux. Mais il y a belle lurette que l'ouest est ruiné et n'achète plus rien à l'Orient. Le mouvement recule de plus en plus vers l'est. Tenez, permettez-moi une prédiction : il ne se passera pas cent ans avant que le siège de l'empire ne soit transféré soit au centre de l'Asie, soit plutôt sur la côte chinoise. Shanghaï attend l'empereur. »

Le prince Noureddine répondit : « Cela ferait, je crois, une mauvaise impression sur l'armée. Il convient que le Tzar réside dans la ville sainte, au centre de l'ancien empire. Les révoltes sont bien assez fréquentes à l'ouest. Que serait-ce si l'empereur allait se fixer à l'autre extrémité du pays?

— Prince, fit le peintre, permettez-moi de vous dire que l'armée a des exigences excessives.

— Elle s'imagine être tout dans l'État, fit avec animation Moshi-Harong. Elle pousse l'audace jusqu'à vouloir disposer de

Hosted by Google

la personne sacrée de l'empereur. C'est à elle qu'il faut imputer l'instabilité des dynasties. Voilà, depuis la conquête de l'Europe, la troisième famille qu'elle a portée sur le trône. Après le massacre des Holstein-Gottorp, ce fut le général Woronzoff qui ceignit la couronne. Son petit-fils fut détrôné par le général Galitzine après la malheureuse campagne d'Afrique et le tzar Alexis Galitzine ayant été empoisonné par sa femme, celle-ci donna sa main et la couronne au général Gontcharow, père de notre empereur bien-aimé. Je vous dis que l'armée intervient beaucoup trop dans nos affaires. Elle finira par ruiner le pays. Croyez-vous que l'industrie et le commerce ne souffrent pas profondément de tous les troubles qu'elle cause? Il est grand temps que l'élément civil affirme sa prépondérance.

— Tout doux, mon cher Monsieur Moshi-Harong, fit le prince Noureddine. Si je n'espérais épouser votre charmante fille Hai-Sha, vous me rendriez raison de ce langage. Il est d'ailleurs foncièrement injuste. Ce sont les civils qui par leur rapacité et leurs exactions jettent le trouble dans les affaires publiques. Le ministre des finances n'a-t-il pas réduit d'un dixième la solde des régiments d'Europe et ne propose-t-il pas à présent d'étendre la même mesure aux troupes de l'Inde et de l'Indo-Chine? S'il faut faire des économies, que l'on diminue de quelques centaines de millions les traitements insensés et les pensions exorbitantes des hauts fonctionnaires du palais! Mais on ne les réduira pas d'un kopeck. Pas plus qu'on ne frappera du moindre impôt vos énormes opérations de bourse. Vous vous entendez trop bien à créer des paniques financières qui affolent le peuple et provoquent des séditions. Et d'où vient, je vous prie, l'or qui foisonne dans les complots? Ce n'est pas de l'armée, je suppose. Nous ne sommes pas des Crésus. »

La face jaune de Moshi-Harong blémit. Il se leva furieux, et s'écria : « Par les saints Khéroubin de l'Arche, est-ce sérieusement, prince Noureddine, que vous accusez les riches de comploter contre Sa Majesté bénie notre empereur? S'il en est ainsi, pourquoi voulez-vous épouser la fille d'un banquier?

Hosted by Google

— Calmez-vous, fit en riant le prince Noureddine. Je ne vous accuse point. C'est vous qui avez poussé la conversation sur un terrain dangereux. »

Moshi-Harong resta boudeur. On cessa de causer. Enfin, le banquier paya le déjeuner, serra froidement la main à ses compagnons et partit.

Aussitôt un monsieur élégamment vêtu sortit de la salle contiguë et alla rapporter la conversation qu'il venait d'entendre au chef de police du quartier.

Le thé chez la baleine.

La baleine s'ennuyait dans son grenier. Elle pria Jonas de lui amener quelques amis. Jonas invita un colonel, un dominicain et un banquier israélite. A l'heure convenue, ils entrèrent dans le grenier et Jonas les présenta à la baleine, qui les combla de compliments.

Le thé était servi très élégamment sur une petite table de marbre rose. Jonas versa la boisson parfumée dans de jolies tasses de la Chine. Il y avait des sandwiches de langues d'ours, du rhum et d'excellents cigares. La baleine s'excusa de ne rien prendre, étant empaillée, et s'enquit des romans nouveaux. On parla aussi de l'opéra à la mode. La conversation s'éleva ensuite à des considérations générales sur le sort de l'humanité.

« Je pense, dit Jonas, que la nature forme principalement deux espèces d'hommes. Les uns, bouillants et passionnés, ont la tête remplie d'images. Leur imagination domine leur entendement. Aux phénomènes du monde ils attribuent des causes sentimentales et volontaires, analogues à celles qui gouvernent les actes humains.

Pour eux, l'atmosphère est peuplée d'êtres invisibles, qui forment un monde au-dessus du monde et qui sont les moteurs des grands événements.

Émouvoir ces êtres par des prières et des sacrifices, conjurer leur courroux, obtenir leur faveur et leur appui contre les

Hosted by Google

puissances nuisibles, voilà pour ces hommes la grande affaire de la vie, — et le grand moyen de faire leurs affaires.

Les autres hommes, froids et patients, examinent minutieusement les choses et n'ont point de repos qu'ils n'en aient découvert les rapports véritables. Par leur connaissance exacte des causes, ils agissent à coup sûr. Leur savoir fait leur puissance.

Les premiers ont créé les religions, l'art et la poésie. Ils créent aussi les grandes civilisations. Leur ignorance de la réalité et leur croyance aux nobles chimères les lancent avec une bravoure que rien ne vient refroidir dans les plus vastes actions.

Les autres, connaissant les choses et les hommes, les exploitent à leur profit. Dans leur lutte contre les hommes de la première espèce, ils ont le dessous aussi longtemps que la victoire dépend de la force physique et du courage individuel enflammé par de puissantes imaginations. Mais peu à peu la réalité use les fictions et le règne de l'homme positif commence.

Il sait que la ruse l'emporte sur la force. Il sait que la richesse met à son service l'énergie d'autrui. Il s'exerce à la ruse et accumule la richesse.

Toutes ses pensées tendent vers l'or comme les feuilles des plantes tendent vers la lumière. Il veut l'or. Il cherche l'or. Il concentre l'or.

Tout ce qui procure richesse et puissance attire les hommes positifs comme une charogne attire les mouches. Ils grouillent dans l'État. Ils pénètrent aussi dans l'Église. Leur caractère est contagieux.

Quiconque a touché l'or, veut de l'or. Quiconque a travaillé pour de l'or, s'asservit à l'or. Quiconque a éprouvé le pouvoir de l'or, veut être un seigneur de l'or.

Peu à peu les cerveaux économiques se substituent aux cerveaux imaginatifs. Sélection redoutable qui transforme la vie des nations.

Hosted by Google

Car la richesse accumulée devient une puissance autonome qui gouverne les actions des hommes positifs comme les croyances religieuses dirigent les actions des autres hommes. En face de Dieu se dresse le Veau d'or.

Malheur aux peuples qui abandonnent leur Dieu pour le Veau d'or! Le piédestal de l'idole monte et s'amincit. La richesse se concentre dans une élite financière qui va s'élevant et se rétrécissant sans cesse, tandis que le reste de la nation s'épuise, voué à la misère, à l'esclavage, aux révoltes et à la destruction.

Aussi longtemps que la puissance de l'or peut soutenir une telle société, cette société peut vivre. Mais l'or émigre chez d'autres peuples. Mais devant la nation énervée par l'or, d'autres peuples peuvent dresser tout à coup des forces fraîches et invincibles. Alors tout s'écroule. C'est, après la décrépitude, la mort.

— Je ne sais, fit le colonel, si la dernière partie de votre discours répond à la réalité, mais rien n'est plus vrai que votre commencement. C'est par la guerre et la religion que les civilisations commencent. Les Grecs de l'*Iliade* étaient braves et pieux; pieux et braves étaient les premiers Romains de la république, encore que la ruse et la richesse se montrassent chez eux sous les traits d'Ulysse ou d'un Appius Claudius. Enfin, au XI^e^ siècle, se déploie dans toute sa splendeur une société fondée sur la guerre et la religion.

Riez de l'alliance du sabre et du goupillon! Elle est bien naturelle pourtant, car les grandes croyances inspirent les grands sacrifices et le mépris de la mort.

Le prêtre et le soldat, ou, si vous le voulez, le pape et le roi, sont les colonnes de la chrétienté. Le diable est qu'ils finissent toujours par se quereller et voilà l'édifice par terre.

— C'est votre faute, interrompit le dominicain. Nous sommes la tête qui pense, vous êtes le bras qui exécute. Mais vos rois veulent s'émanciper, ils nous cherchent noise, ils

Hosted by Google

rompent l'alliance sacrée et s'aperçoivent — trop tard! — qu'ils ont travaillé à leur propre ruine.

— Hé, fit le banquier, vous êtes également coupables et également innocents, car vous ne savez ce que vous faites.

Vous êtes les jouets des forces économiques. La richesse veut circuler librement pour s'accumuler dans des réservoirs de plus en plus profonds.

La forme qu'elle tend à imposer à la société comprend une oligarchie financière et une masse immense, qui, pour être aisément exploitée, doit devenir de plus en plus amorphe et de plus en plus friable.

L'histoire a vu les forces économiques à l'œuvre. Après un long sommeil dans les ténèbres de la barbarie, l'Occident reconstitua la société sur la double base de la spiritualité religieuse et de l'hérédité naturelle.

Orientée vers une vie future, la religion niait les biens de ce monde. La hiérarchie religieuse exceptée, le pouvoir comme les richesses se transmettaient par la naissance. Ainsi se trouvaient endigués les flots redoutables des forces économiques; ainsi les institutions sociales étaient mises à l'abri des entreprises individuelles — et aussi du progrès!

Mais l'or nie la vie future. L'or hait la naissance. L'or pousse au développement égoïste de l'individu et à la destruction des écluses économiques. L'or appelle l'or et n'admet point d'obstacles.

Les rois alliés à la noblesse furent l'instrument de l'or contre l'Église, organe du principe spirituel, incapable d'ailleurs de défendre ses richesses; les rois alliés au peuple furent l'instrument de l'or contre la noblesse de naissance, obstacle à la concentration purement capitaliste; les bourgeois alliés au peuple furent l'instrument de l'or contre la monarchie de droit divin, obstacle au règne absolu de la finance.

Le dernier obstacle, c'est la classe moyenne, éprise d'institutions libres. Le peuple est aujourd'hui l'instrument de l'or travaillant à la détruire.

Hosted by Google

La noblesse d'argent est positive et non fictive. Elle tient pour rien la naissance. Y entre quiconque s'est grandement enrichi, et quiconque se ruine, en sort.

La caste qui domine le monde se recrute dans tous les rangs. Ainsi se recruta la classe des chevaliers et des sénateurs de Rome, l'empire ploutocratique ayant succédé à la république militaire.

— Monsieur, fit la baleine, qui suait à grosses gouttes, où voulez-vous en venir?

— Ne le voyez-vous pas, interrompit Jonas? Le sort de Rome nous apprend quel sera le nôtre. La substitution de plus en plus rapide des cerveaux économiques aux cerveaux imaginatifs s'opère aujourd'hui chez nous comme jadis elle s'opéra là-bas.

Par eux, les forces économiques exercent une tyrannie croissante sur la civilisation. Il n'est déjà plus au pouvoir de personne de prévenir les catastrophes que j'annonce.

— Mon ami, dit la baleine, je connais vos prophéties. Épargnez-m'en la redite et mangez un peu de langue d'ours.

— Madame, répondit Jonas, qui ne serait heureux d'obéir à une bête si gracieuse? »

Cependant le banquier, flatté d'être écouté, se mit en devoir d'expliquer le mécanisme de l'exploitation financière.

« La richesse, dit-il, tend à se concentrer dans les mains d'un petit nombre de manieurs d'argent. Ils deviennent les maîtres de la monnaie et du crédit.

Leur intérêt les pousse à resserrer la circulation monétaire. Là où la monnaie était de cuivre, ils établissent l'étalon d'argent. Là où l'on admettait l'argent, ils le démonétisent et imposent l'étalon d'or. Par l'emploi exclusif du métal le plus rare, ils diminuent la masse de la monnaie légale vis-à-vis de la masse des transactions.

Quand la monnaie est rare, sa puissance d'achat augmente, les prix baissent. Le producteur est gêné. Il a plus souvent besoin d'emprunter pour faire face à ses engagements.

Hosted by Google

Quand la monnaie est rare, le financier agit plus aisément sur elle. Au moment choisi il renferme l'or dans ses coffres, resserre la circulation, fait baisser les prix et restreint le crédit. Alors débiteurs et producteurs tombent dans la détresse.

Impossible de payer les dettes! Impossible de prolonger le crédit! C'est l'heure de la vente à tout prix, de la faillite et de la saisie.

Le créancier saisit le gage. Quand ses mains sont pleines de produits, quand il s'est emparé de terres, de manufactures et de stocks de denrées, il rouvre ses coffres et ses guichets; l'or circule plus abondant, le crédit se déploie, les prix se relèvent, les affaires reprennent, et les financiers revendent à la hausse ce qu'ils ont saisi au moment de la moindre valeur.

Ainsi se ruinent les producteurs. Les usines se ferment et les ouvriers sans travail périssent dans le besoin.

— Ces canailles de banquiers, hurla le colonel, rouge d'indignation.

— Les banquiers sont des juifs. A bas les juifs! s'écria le dominicain.

— Oui, à bas les juifs! répéta le colonel.

— Tout doux, fit le banquier! D'abord, tous les banquiers ne sont point juifs. Criez plutôt avec les socialistes : A bas les financiers!

— A bas les financiers! proférèrent à l'unisson le soldat et le moine.

— Modérez ces fureurs, dit Jonas. Les financiers sont un produit nécessaire de la société où nous vivons; ils ne disparaîtront qu'avec elle. Et ne les croyez pas plus mauvais qu'ils ne sont. En agissant comme ils agissent, ils obéissent à la loi de fer de la concurrence. Celui qui suivrait les conseils de l'humanité plutôt que les exigences de l'or, périrait dévoré par ses frères. C'est une question de vie ou de mort. Et celui qui disparaît est aussitôt remplacé par un autre.

Considérez-les comme un élément de la nature. Ils ressemblent à la mer, qui porte vos navires et qui les engloutit. A

Hosted by Google

présent, la mer ronge votre domaine. Vous ne sauriez l'empêcher. Gardez-vous du ridicule où tomba Xerxès lorsqu'il fit fouetter par ses soldats quelques vagues dont il était mécontent. »

Le colonel et le dominicain s'excusèrent fort civilement. La baleine remercia le banquier de ses explications; puis, clignant de l'œil du côté de Jonas, elle lui dit :

« Croyez-vous, mon ami, que vos discours aient autant de succès que ceux de votre illustre ancêtre?

— J'en doute fort, dit Jonas. Les Néo-Ninivites s'en occupent comme vous feriez d'une paire de boucles d'oreilles.

— C'est fâcheux, dit la baleine. Mais s'ils en prenaient souci, pourraient-ils éviter la catastrophe ?

— En aucune manière, dit Jonas.

— C'est peut-être ce qu'ils se disent, fit la Baleine.

— Pas le moins du monde, répliqua Jonas. Ils sont persuadés que leur civilisation est plus belle et plus forte que jamais, et qu'une ère de prospérité croissante s'ouvre devant elle. C'étaient exactement les mêmes illusions que nourrissaient les Romains les plus intelligentes à la veille de l'effondrement de Rome. L'un des hommes les plus considérables de l'empire, le préfet Symmaque, écrivait à ses familiers : « Nous vivons « vraiment dans un siècle ami de la vertu, où les gens de « talent ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils n'obtien- « nent pas les situations dont ils sont dignes. » Il croyait que l'empire allait seulement atteindre au faîte de ses grandes destinées, que la civilisation a toujours raison de la barbarie et que les peuples tirent leur force de l'honnêteté et de l'instruction. Il mourut en 410, l'année même qui vit Alaric entrer dans Rome et l'empire s'écrouler pour toujours.

— Messieurs, dit la baleine, asseyons-nous sous le kikajon. »

IWAN GILKIN.

Hosted by Google

LA MAIN PSYCHOLOGIQUE (1)

III. — Le chirogrammatisme et ses révélations (1).

I

C'est à dessein que dans la première partie de cette étude je me suis abstenu de mentionner certains linéaments de la main qui n'ont rien de commun avec les plis articulaires ni les rides accidentelles des chiromanciens.

Les sillons dont je veux parler, ou plutôt les *arêtes* délicates qui les séparent, ont eu le don, dans ces dernières années, d'attirer l'attention et de provoquer les recherches de deux éminents psychologues : Galton en Angleterre et Féré en France.

Ces crêtes sont trop visibles pour qu'il soit permis d'en méconnaître l'existence ; mais personne assurément, en dehors du monde médical, ne s'est avisé d'en soumettre les détails à une discrimination méthodique. Un bref aperçu de leur structure et de leur disposition ne paraîtra donc pas inutile.

Constituées chacune par une rangée ininterrompue de minuscules élevures qui se distinguent malaisément à l'œil nu et que l'on désigne sous le nom de papilles, les crêtes dont il s'agit parcourent de leurs fines arabesques la paume tout entière de la main, y compris les faces antérieures et latérales des doigts. Toute proportion gardée, on ne saurait mieux les comparer qu'aux traces régulières laissées sur le sable d'une allée par les interstices des dents d'un râteau.

(1) Voir les numéros du 15 juin et du 15 juillet.

Hosted by Google

Par une omission qu'on a peine à s'expliquer, elles ne se trouvent mentionnées dans aucune publication médicale avant le milieu du XVII[e] siècle, et l'on doit remonter jusqu'aux écrits du célèbre Malpighi pour rencontrer la première indication de leur origine papillaire. Encore n'est-ce pas en étudiant la main elle-même, mais la membrane muqueuse de la langue, qu'il apprit à discerner les papilles dont elles se composent des inégalités banales répandues à la surface de notre corps. Presque à la même époque, les observations de Ruysch — ce personnage dont la grave et imposante figure occupe la place d'honneur dans la fameuse *Leçon d'anatomie* de Rembrandt — venaient confirmer d'une manière définitive l'interprétation du savant italien. Il fallut attendre ensuite tout un siècle pour qu'un troisième anatomiste, Albinus, constatât la présence de ces mêmes formations jusque sous la plaque cornée de l'ongle. Puis, longtemps après, quand le microscope vint éclairer le monde des infiniment petits, cet instrument permit de reconnaître l'existence, dans l'intérieur même des papilles, des renflements nettement délimités auxquels aboutissait l'extrémité terminale des nerfs.

On ne pouvait plus douter dès lors de l'importance du rôle assumé par les éléments papillaires dans la perception des excitations tactiles. Néanmoins, de longues années s'écoulèrent avant que l'on conçût l'idée de soumettre les crêtes de la main à des investigations minutieuses, en vue de s'assurer si leur forme et leur agencement n'exerçaient pas une influence plus ou moins marquée sur l'acuité des sensations.

A Francis Galton appartient le mérite d'avoir entrepris ces difficiles recherches, et c'est à son initiative que nous devons les premières découvertes relatives au *grammatisme* de la main.

Mais pour bien saisir la portée de ses résultats, il est nécessaire que l'on puisse se représenter, au moins d'une façon approximative, la disposition normale des rangées papillaires. Rien n'est plus facile d'ailleurs que de suivre sur sa propre main, en la plaçant un peu à contre-jour, la description sommaire que je vais en donner.

Hosted by Google

Depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, les crêtes en question, au nombre de plusieurs milliers, couvrent la paume dans toute son étendue. L'extrémité seule de l'index en porte près de cent, et chacune d'elles ne compte pas moins de dix mille papilles. Pour peu qu'on les examine de près, on verra qu'elles n'affectent pas une distribution régulière, mais se répartissent en un certain nombre de groupes ou plutôt de *systèmes* assez nettement différenciés et dont la délimitation, j'ai hâte de le dire, n'a rien à faire avec les lignes chiromanciennes : celles-ci traversent les champs et ne les circonscrivent point.

Dans un premier district, lequel embrasse à lui seul plus de la moitié de la *paume*, les arêtes longues et courtes qui le composent s'ordonnent en séries concentriques très régulières autour de la racine du pouce, dont elles forment en quelque sorte le territoire. Sur l'autre bord de la main, celui qui correspond au petit doigt, un autre champ, situé au même niveau que le précédent mais à l'opposite de ce dernier, ne présente guère que des traits rectilignes à direction transversale. Un troisième système occupe en grande partie la région de la paume avoisinant les doigts; le trajet flexueux de ses crêtes s'étend horizontalement d'un côté à l'autre de la main. Enfin, entourant immédiatement et individuellement de ses demi-cercles concentriques la racine des quatre derniers doigts, se dessine une zone étroite, moins apparente que les autres.

En certains endroits, les contours de ces champs se montrent nettement accusés, leurs arêtes liminales se heurtant sous un angle assez ouvert ; mais la plupart du temps on voit s'établir entre eux des transitions presque insensibles. Fréquemment aussi il arrive que des parcelles secondaires, aux linéaments capricieux, apparaissent au sein des grandes circonscriptions. D'autres fois encore, on constate que par un empiètement inattendu un territoire recule ses bornes aux dépens de son voisin. Ce sont là autant de variétés individuelles qui jusqu'ici ont passé à peu près inaperçues et dont il y aura lieu cependant de tenir compte, bien que leur importance soit loin d'égaler celle des particularités offertes par les crêtes *digitales* qu'il me reste maintenant à décrire.

Hosted by Google

La surface des *doigts*, ou plus exactement celle de leur phalange terminale, se distingue en effet par une striation singulièrement compliquée, rappelant ces ondulations au moyen desquelles les géographes ont coutume de figurer sur leurs cartes les grands courants sous-marins. Ses détails vous apparaîtront avec une netteté très suffisante si vous avez pris soin, au préalable, d'enduire la peau d'une légère couche de craie ou de noir de fumée.

Vous verrez alors toute une série de crêtes, naissant d'une des faces latérales de la phalange, contourner le bord de celle-ci en se dirigeant obliquement vers son extrémité libre, former ensuite en ce point des arcades concentriques parallèles au bout arrondi du doigt, puis reprendre une direction oblique pour gagner enfin l'autre bord et s'y épuiser graduellement. Il en résulte une figure à symétrie parfaite imitant — en petit — la disposition des archivoltes d'un portail cintré. L'espace correspondant à l'entrée de ce portail en miniature n'est lui-même jamais vide. Toujours des lignes papillaires en recouvrent la surface. Mais ici apparaissent des *variations* individuelles, aussi nombreuses que diverses, dont Galton a fait l'objet de ses études comparatives.

Tantôt, et c'est le cas le plus rare, la lacune dont il s'agit se trouve comblée de la façon la plus simple : par un surbaissement progressif des arcades papillaires. Le champ tout entier de la pulpe revêt alors un caractère géométrique parfait. Mais le plus souvent, dans le vide en question, vient s'inscrire une figure irrégulière, un véritable *dessin* affectant d'ordinaire l'aspect suivant : partant de la base de la phalange, un certain nombre de crêtes réunies en faisceau commencent par suivre le trajet ordinaire, de manière à former comme de coutume des arcades concentriques vers le milieu de la pulpe; puis, par un brusque revirement, au lieu d'atteindre l'autre bord, elles regagnent leur point d'origine. Ce qui donne lieu à de véritables *anses* déjetées à droite ou à gauche, et rompant la symétrie élégante du système papillaire de la pulpe.

En d'autres circonstances on observe une disposition mixte constituant une sorte de transition entre les deux précédentes.

Hosted by Google

Après avoir formé la même anse que tantôt, la crête ne revient pas à son point de départ : elle s'infléchit une seconde fois pour se porter vers l'autre bord. Le centre de la pulpe est alors occupé par une série de *boucles* emboîtées les unes dans les autres, et le trajet général des crêtes simule celui d'un S très sinueux.

Il est enfin des cas où l'on voit des *cercles* concentriques complètement fermés couvrir la partie centrale de la phalange d'un dessin analogue à celui que tracent autour d'une île les lignes géographiques.

A côté de ces principaux spécimens il s'en rencontre beaucoup d'autres. Sur les 2,500 individus examinés par lui, Galton n'a pas relevé moins de quarante combinaisons différentes. Toutefois, la plupart d'entre elles ne représentent que de simples variétés, et, d'après les calculs de ce savant, le nombre total des *types* pourrait et devrait se réduire à une dizaine seulement.

Ces curieuses dispositions se reproduisent-elles avec les mêmes caractères à tous les doigts de la main ? Cette similitude se manifeste-t-elle aux deux mains, chez un sujet donné, pour les doigts du même nom ? A cette double question — qu'on devait naturellement se poser — les recherches de Galton semblent donner une réponse négative. J'ai pu cependant constater que la règle posée par lui comportait de très nombreuses exceptions. Pour ce qui me concerne personnellement, le dessin que portent mes dix doigts — dessin conforme au second type — se montre partout identique à lui-même. Qui plus est, le sens dans lequel se déjettent les anses régulières formées par mes crêtes centrales ne varie nulle part : toujours la déviation s'effectue vers le côté interne du doigt.

II

Mais à quoi peut bien servir, dira-t-on, une exploration aussi minutieuse, portant sur des détails quasi microscopiques? Y a-t-il vraiment quelque intérêt pour la science à relever de si méticuleuse façon les particularités d'une surface

Hosted by Google

qui ne mesure pas même un centimètre carré? Ces « dessins » à peine perceptibles ont-ils réellement une autre valeur que celle d'une simple curiosité anatomique?

Tout d'abord — car c'est là un point qu'il importe au préalable de fixer — est-il possible d'établir un rapport effectif entre l'aménagement des crêtes digitales et la finesse du tact? Si l'on s'en tenait uniquement aux résultats de Galton, les premiers en date, il n'existerait aucune correspondance de ce genre. Malheureusement, on ne le sait que trop, les données scientifiques ne peuvent être considérées comme irrévocablement acquises aussi longtemps qu'elles n'ont pas subi le contrôle d'observations ultérieures ; car bien souvent des recherches nouvelles viennent infirmer une conclusion que l'on croyait définitive. Aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre qu'un autre savant, Féré, se soit cru autorisé, quelques années plus tard, à tirer de ses expériences des déductions tout opposées. Pour lui, la relation dont il s'agit ne saurait être contestée, et voici dans quel sens elle se manifeste. La régularité géométrique des figures, et notamment la prédominance des arcades uniformes et symétriques seraient, contrairement à toutes les présomptions, en raison *inverse* de la sensibilité digitale. Autrement dit, le tact atteint une perfection d'autant plus grande que les dessins affectent une disposition plus compliquée.

Pour donner une juste idée des procédés à l'aide desquels ont été réalisées ces délicates constatations, force me sera d'entrer ici dans quelques développements techniques. Qu'on se rassure cependant : ces notions sont d'un ordre tout à fait élémentaire, et l'ingéniosité des moyens appliqués à la mensuration du tact mériterait à elle seule les quelques lignes que je crois devoir leur consacrer.

En neurophysiologie, il est admis par tous que la finesse du tact, considérée tout au moins dans un de ses facteurs essentiels, s'exprime par la précision avec laquelle se *localise* une excitation portant sur l'enveloppe cutanée, ou — ce qui revient à peu près au même — par le degré d'exactitude qu'apporte le sujet dans la différentiation de deux contacts

Hosted by Google

simultanés s'exerçant sur deux points très voisins l'un de l'autre. Cette dernière évaluation s'obtient généralement par l'emploi d'un instrument très portatif et très simple imaginé par Weber, lequel n'est autre chose qu'un petit compas aux branches légèrement émoussées, qui s'éloignent ou se rapprochent à volonté et dont la distance se trouve indiquée par une réglette millimétrique. Pour procéder à l'expérience, les deux pointes sont posées à la fois et d'une main légère sur deux endroits différents de la peau séparés par un intervalle déterminé; on demande alors au sujet s'il perçoit une ou deux touches, et c'est d'après sa réponse que l'on apprécie le degré de ses aptitudes tactiles.

S'il était vrai, comme chacun se le figure, que deux contacts éveillent toujours deux sensations distinctes, l'exploration dont il s'agit ne donnerait évidemment aucun résultat. Mais c'est là une pure illusion. Rien de plus facile, en effet, que de mettre en défaut notre perspicacité tactile. Chaque fois qu'on en aura le désir, on pourra faire croire au sujet — en réglant la distance des pointes d'après la région explorée — qu'une seule pointe a touché la peau alors qu'en réalité celle-ci a été soumise à une double excitation. Que, par exemple, on applique simultanément vers le milieu du dos les deux branches de l'instrument sous un écartement de trois à quatre centimètres, et l'impression sera la même que si l'une d'entre elles seulement irritait la surface. Semblable erreur se produit si l'on soumet à une épreuve du même genre la peau de l'avant-bras, à la condition, cette fois, de rapprocher les deux pointes de manière à ne laisser entre elles qu'un intervalle d'environ deux centimètres. Qu'on interroge ensuite la face dorsale de la main et, ici encore, le sujet n'accusera qu'une perception tant que la distance des pointes ne dépassera pas un centimètre. Mais, pour créer la même illusion en opérant sur la pulpe du doigt, il faudra que l'ouverture du compas reste inférieure à 2 millimètres.

Les différentes régions du corps réagissent donc, à ce point de vue, d'une façon fort inégale, et le degré de leur impressionnabilité peut très exactement se mesurer par l'écartement,

Hosted by Google

chiffré lui-même en centimètres et en millimètres, qu'il faut donner aux pointes pour que les deux contacts provoquent une double sensation. — Si maintenant, au lieu de promener comme tantôt l'instrument de Weber d'un territoire à l'autre, vous limitez votre exploration à une zone particulière, la pulpe de l'index par exemple, le jeu du compas permettra d'évaluer avec une extrême précision la sensibilité, en quelque sorte personnelle, dont jouit cette circonscription chez le sujet soumis à votre examen.

Or, il ressort des expériences de Féré que la sensibilité d'un *même* doigt, pour une ouverture de compas donnée, varie avec la situation relative des pointes. Suivant que ces dernières porteront l'une et l'autre sur le trajet d'une seule et même rangée papillaire ou bien sur deux crêtes différentes, la perception sera simple ou double; c'est-à-dire qu'en disposant les pointes *en travers* de la direction générale des crêtes, l'impression sera plus nettement dualisée que si l'on excite celles-ci dans le sens de leur longueur. D'où cette conclusion que les surfaces à lacis compliqué sont celles qui fournissent les localisations les plus fidèles.

Par là s'explique la supériorité des doigts à dessins irréguliers : car toutes les fois que la main embrasse un objet pour le palper, elle ne saurait en reconnaître l'étendue ni bien en discerner la forme que par la perception différentielle ou, pour employer le terme propre, par la discrimination des contacts.

On comprend aussi maintenant pourquoi, dans l'acte de la palpation — et non pas seulement dans celui de la préhension — nous choisissons instinctivement, parmi toutes les attitudes de la main, l'opposition du pouce aux autres doigts et plus spécialement celle du pouce à l'index. Par elle en effet se trouve réalisé le mode de collision le plus favorable aux perceptions tactiles : à savoir, le croisement des crêtes occupant les deux surfaces.

D'autre part, cette curieuse observation de Féré nous permet d'entrevoir la raison, non encore signalée, du constant parallélisme existant entre les arêtes papillaires de la paume et ses grands plis articulaires, chaque contraction de la main

Hosted by Google

amenant le contact réciproque de crêtes appartenant à des systèmes différents.

Quand donc, imbu de cette idée qu'aucun rapport ne pouvait s'établir entre la sensibilité digitale et les particularités de la pulpe, Galton a prétendu que la sélection naturelle n'intervenait en rien dans l'arrangement des crêtes, le très éminent psychologue a commis sans aucun doute une erreur scientifique. Loin d'y voir, ainsi que lui, un phénomène accidentel, une dérogation aux principes évolutionnistes, on doit considérer l'organisation actuelle des lignes papillaires de la main comme le résultat d'une longue et patiente diduction.

Ce n'est pas tout. La prévalence qui s'attache à l'enchevêtrement des crêtes ne s'arrête pas à la sensibilité tactile. Elle s'étend plus loin et plus haut, car elle semble réellement impliquer une supériorité *psychique*. En fait, on a pu constater que chez les sujets à cérébralité médiocre ou rudimentaire, les figures digitales revêtent d'*habitude*, contrairement à ce qui s'observe pour les intellectuels, une grande simplicité, un géométrisme presque irréprochable, et c'est en vain que l'on chercherait dans la paume du singe les ondulations capricieuses dont se pare la surface de notre main.

III.

Mais à cela ne se bornent pas les découvertes de Féré.

En raison des liens très étroits qui rattachent l'exercice du tact aux mouvements de la main, on devait s'attendre à rencontrer dans les « dessins » de Galton aux moins quelques indices révélateurs de certaines aptitudes *mécaniques* des doigts. Et si l'on s'en rapporte aux expériences de Féré, il semble que la nature ait voulu réaliser cette prévision.

Nul n'ignore qu'aux deux premiers doigts de la main — le pouce et l'index — sont dévolues les actions les plus rapides, les plus précises, les plus étendues et les plus complètement indépendantes. Sous ce quadruple rapport, le pouce et l'index l'emportent manifestement sur leurs congénères. Or, il se trouve que les rayures dont ils sont couverts se distinguent générale-

Hosted by Google

ment de toutes les autres par la distribution capricieuse de leurs sinuosités. Il y a plus : c'est à la pulpe du pouce — lequel forme la branche maîtresse de la pince manuelle — qu'apparaissent les crêtes les plus saillantes et les plus épaisses.

Non encore satisfait de ces premiers résultats, le même physiologiste a conçu l'originale idée de faire servir les images de ces crêtes à l'étude de la position des doigts dans l'acte le plus important et le plus habituel de la main : celui de *la préhension.*

Le procédé qu'il a mis en œuvre pour arriver à cette détermination est à la fois très pratique et très sûr : il enduit simplement d'encre grasse la pulpe de tous les doigts et commande au sujet de saisir une balle ordinaire recouverte de peau blanche. On voit alors, sur l'enveloppe immaculée, s'imprimer des linéaments très distincts correspondant aux rangées papillaires et indiquant, par leur forme et leur direction, l'attitude exacte de la main au moment de la préhension.

Voici maintenant ce qui s'observe en pareil cas : toujours les individus intelligents et adroits appliquent sur l'objet leurs cinq doigts écartés, de façon à embrasser le plus étroitement possible ses contours, tandis qu'au contraire les sujets mal doués ou insuffisamment exercés tiennent constamment leurs doigts juxtaposés, le pouce lui-même s'éloignant très peu de l'index. Imitant en ceci celle des enfants et des singes, la main inintelligente ou inexperte se pose sur la boule plutôt qu'elle ne l'appréhende; souvent même l'un ou l'autre doigt ne prend contact avec la surface que par une partie seulement de la pulpe ou manque tout à fait la touche.

Ajoutons enfin qu'aujourd'hui déjà la valeur psycho-physiologique des précédentes observations se double d'un intérêt pratique. Par une appréciation méthodique de ces données — application suggérée d'ailleurs par Féré lui-même — on en est arrivé, dans certains cas spéciaux, à rendre plus parfaite l'éducation de la main, ainsi qu'en témoignent les remarquables progrès réalisés entre autres par Mme Jaëll dans l'enseignement du piano.

Non seulement donc il est possible de discerner sur la pulpe

Hosted by Google

des doigts, comme si elles y étaient inscrites en caractères magiques, les variations individuelles de la sensibilité tactile, non seulement aussi on y trouve un moyen de mesurer et de développer l'habileté motrice de la main, mais encore on parvient à fixer, par cette seule inspection, le niveau approximatif de nos facultés mentales.

Assurément, quand les anatomistes des siècles passés signalaient l'existence et déterminaient la structure des crêtes palmaires et digitales, ils ne se doutaient guère que leur découverte conduirait plus tard à d'aussi merveilleuses déductions. Et veuillez remarquer que rien dans ces acquisitions récentes ne rappelle les ineptes divagations de l'antique chiromancie. C'est une science absolument positive qu'elles ont inaugurée, science encore bien jeune, mais déjà riche de promesses, puisque s'ouvre devant elle le champ presque illimité de l'expérimentation.

VANLAIR.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Livres. — On nous permettra de signaler ici l'apparition d'un livre qui, à bien des titres, intéresse les lecteurs de la *Revue* d'abord, le libéralisme belge, ensuite, dans sa généralité. Nous voulons parler de la *Représentation proportionnelle en Belgique*, histoire d'une réforme, par le comte Goblet d'Alviella. (Bruxelles, Weissenbruch, in-8°.)

Les principaux chapitres de ce livre ont été publiés ici-même ou dans la *Revue des Deux-Mondes;* le grand périodique français a donné, en effet, accueil à l'exposé de la théorie de la *R. P.* et des systèmes d'application qu'elle comporte. L'histoire de la *R. P.* en Belgique a été déroulée dans notre Revue. M. Goblet d'Alviella a, dans une courte préface, justifié la réunion du tout sous une même couverture; il a, non sans quelque émotion, évoqué les temps héroïques que traversa cette réforme avant de s'imposer au pays de façon à peu près complète et rigoureuse. Nul plus que lui n'a contribué à la populariser chez nous, et, comme il l'indique discrètement, c'était bien là une tâche de savant plus encore que de politique. Quand on réfléchit que c'est Stuart Mill, en Angleterre, M. Naville en Suisse et, en Grèce, M. Saripolos qui se sont fait ses champions, on ne peut être surpris qu'elle ait surtout attiré, séduit et mobilisé des hommes de cabinet, comme notre collaborateur, en Belgique. Affaire d'intelligence et d'équité plutôt que de parti, elle devait de prime abord inspirer, aux gens qui sont d'un clan, avant tout des répugnances très marquées, et son triomphe a été et sera surtout l'œuvre des esprits purs, amants de l'idéale justice et de l'absolue vérité.

M. W.

*

Les théâtres à Bruxelles. — La saison d'hiver s'annonce à Bruxelles comme devant être des plus attrayantes. Après les spectacles plus ou moins forains, plus ou moins folâtres dont se contentent les touristes et, en général, les spectateurs de l'été, on va nous servir des œuvres inédites dans un cadre décent. Les principales nouveautés parisiennes vont être transférées ici avec tous les honneurs qui leur sont dus, engagements spéciaux, mise en scène exceptionnelle, etc. Les auteurs belges eux-mêmes, s'il faut en croire les bruits de coulisse, auront quelques miettes du gâteau; déjà la direction du Parc nous annonce des *premières* d'Émile Verhaeren et de Gustave Van Zype, notre distingué collaborateur.

Le théâtre de la Monnaie a fait une rentrée qu'on peut qualifier

Hosted by Google

de triomphale. Elle n'a été une surprise pour personne. Car MM. Kufferath et Guidé, l'un dans sa critique musicale, dont il a donné à la *Revue* de trop rares échantillons, l'autre dans la direction artistique de ses concerts, avaient acquis à Bruxelles, depuis longtemps, ce qu'il est convenu d'appeler l'autorité. Le nouveau chef d'orchestre, liégeois comme M. Guidé, est comme lui une célébrité *sui generis*. Il a, en sa qualité de directeur de la célèbre chorale, la *Légia*, cultivé particulièrement l'art de conduire les masses vocales; il a créé et fait vivre à Liége une entreprise plus malaisée, des concerts populaires, qui, sous son impulsion artistique, sont devenus bientôt de véritables solennités, auxquelles les amateurs des villes voisines ne dédaignaient pas de se rendre; il avait donc, à deux égards, les titres qu'il faut pour devenir le capellmeister de notre opéra. Et il a prouvé, à chaque reprise depuis dix jours, qu'il savait, en bon général, mener toute une armée à la victoire. La presse a été unanime à dire cette chose, d'ailleurs vraie, que des vieilleries comme *Les Huguenots*, des œuvres de demi-teinte comme *Hamlet* ou *Mireille* revêtaient, grâce au bâton révélateur de M. Dupuis, un intérêt de fraîcheur ou d'éclat dont on ne se serait jamais douté; des vieux abonnés en ont perdu le sommeil et des sceptiques y ont trouvé la foi dans le répertoire classique. Qu'ils la gardent et que les nouveaux directeurs nous donnent, au plus tôt du neuf et encore du neuf. Certes, on leur permettra des restitutions comme celle qui a fait d'*Iphigénie en Tauride* le dernier grand succès de la saison 1899-1900; certes, des reprises comme celles de *Sigfried* ou du *Fliegende Holländer* seront toujours les bienvenues; mais c'est dans *Louise*, dans *La Vie de bohème*, dans *Le Juif polonais* qu'ils donneront leur vraie mesure, et s'ils parviennent à ajouter à ces exécutions l'appoint utile d'une œuvre inédite, ils auront le mérite d'avoir continué une tradition de notre scène d'opéra, tout en étant eux-mêmes.

Dans les reprises un peu bien multipliées du début (l'abonné est comme le Français de Boileau, il entend être respecté), il y a eu au moins une part de révélations. La troupe ayant été en très grande partie renouvelée, on s'est consolé du « déjà vu » en prêtant l'oreille aux mélodieux accents de M. Henderson, qui a le charme, sinon la puissance, et Mmes d'Hasty, Thiery, Friché ont fait des débuts très honorables. La rentrée de Mlle Litvinne, fort en progrès, a été presque un triomphe, et, quant au reste des interprètes de Meyerbeer, Gounod ou Thomas, il faut les mettre encore en observation, ce qui ne veut pas dire, cette fois, en quarantaine.

Pour les autres scènes, nous en sommes encore réduits à des promesses. M. Munié rouvrira le 6 octobre le théâtre Molière, et il donnera *la Douloureuse*, de M. Donnay, puis une version nouvelle des *Fossiles*, de M Curel. Il s'est ainsi arrogé et assuré l'emprise sur les deux auteurs les plus en vue de la scène parisienne. M. Donnay a, dans *la Clairière*, révélé un aspect de son talent qui était resté comme un petit pôle Nord pour ses fervents. On était si accoutumé

Hosted by Google

à n'applaudir en lui qu'un homme d'esprit, à la langue nerveuse, au trait étincelant, à la dextérité rarement désarmée. Qui donc a pu oublier, dans *Amants*, de merveilleux dialogues, pleins d'une joaillerie, dont les scintillements faisaient comme mal aux yeux? Dans *Georgette Lemeunier* et dans *le Torrent*, avec un succès inégal, M. Donnay a paru vouloir chausser les pantoufles délaissées par feu Dumas fils. La thèse et aussi l'antithèse ont fait une timide apparition. Dans *la Clairière* il y a plus et il y a mieux. C'est toute la question sociale qui nous est soumise, et sans les partis pris qui, trop souvent, nous voilent certains côtés défavorables, les revers d'une médaille joliment frappée. Quant à M. de Curel, nos lecteurs se souviennent des très belles pages que M. Van Zype a consacrées ici même à sa *Nouvelle Idole*. Les *Fossiles*, joués maintenant à la Comédie-Française, vont prendre place dans le répertoire classique de ce temps avec l'œuvre précitée et *La Figurante*. Encore une fois, c'est un honneur pour M. Munié de nous ramener vers le de Curel, première manière comme c'en fut un — et doublé de combien de courage — que de nous servir, dans toute sa verdeur d'imprévu, *la Nouvelle Idole* l'an passé.

La direction du Parc a d'autres surprises dans son sac. C'est d'abord *Francine*, de M. Janvier, qui sera le spectacle de rentrée avec *la Visite de noces*, de Dumas fils, en lever de rideau. (Pourquoi pas, et plus naturellement, en fin de spectacle?) Puis viendra l'ineffable *Poil de carotte*, flanqué de *Mlle de Bullier*. Puis *la Robe rouge*, de M. Brieux, nous offrira l'agréable spectacle d'un véritable *steeple-chase* entre les deux scènes de comédie de notre capitale, toutes les deux vouées alors à l'art intégral. Le *Béguin*, ce marivaudage exquis de M. Pierre Wolff, et *l'Éducation de Prince*, de M. Donnay, compléteront une série qui ne peut être qu'heureuse pour le théâtre du Parc.

Il serait injuste d'omettre l'Alcazar, où M. Mouru de la Cotte s'efforcera d'impatroniser de plus en plus un genre moins sévère, mais où il entre bien des éléments de vraie comédie. Nous voulons parler de ce vaudeville qui perpétue toute une tradition de l'ancien Palais-Royal et qui, à travers Scribe et ses plagiaires, nous reporte aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent où il naquit. Chanson dialoguée, puis saynette, puis piécette, il a, ce genre éminemment français, pris peu à peu l'ampleur de la comédie; la grenouille s'est faite bœuf, mais sans en crever. M. Mouru de la Cotte annonce comme pièce de début *la Flamboyante*, de MM. Ferrier et Valabrègue, des reprises émoustillantes et des premières d'auteurs drôles, Tristan Bernard, Courteline, Veber et *tutti quanti*. C'est de la cocasserie sur la planche, et par le temps de théâtre médical et social que nous traversons, il n'y a pas de mal qu'on puisse aller à l'Alcazar se gargariser de fou rire une fois ou deux par mois.

R.

Hosted by Google

SOUVENIR JUBILAIRE

Dans trois ans, le Roi et la Reine célèbreront leurs noces d'or, et sans doute, à cette occasion, reverra-t-on — les inoubliables effusions de ces derniers jours le garantissent — les manifestations populaires qui marquèrent en 1878 les noces d'argent du couple royal. Mais au lieu de ne songer qu'à la dernière heure à la célébration de cet événement heureux, de jeter alors en fumée les expressions de la joie politique, ne ferait-on pas mieux de s'y préparer à loisir, afin de marquer ce cinquantième anniversaire par une œuvre durable qui en transmettra longtemps le souvenir ?

En 1890, pour fêter son quart de siècle de règne, le Roi lui-même a donné à cet égard un exemple dont il serait bon de s'inspirer : il a voulu que la création de la Caisse des accidents du travail fût la principale partie du programme des fêtes et que là allât l'argent que l'on se proposait d'y consacrer. Depuis lors, la généreuse pensée du Roi a trouvé des imitateurs, et en Autriche, en Angleterre, voire en Turquie, c'est par de semblables fondations que les souverains ont demandé que l'on consacrât la mémoire de leurs jubilés.

Il y a donc là une sorte de précédent aujourd'hui consacré. Pourquoi ne le suivrait-on pas en 1903 ? Pourquoi ne s'attacherait-on pas à réaliser alors, mais complètement, une autre pensée royale, celle d'ériger dans la capitale, à l'instar de ce qui existe dans tant de grandes villes d'Angleterre et des États-Unis, un lieu de réunions et de distractions populaires, un « Palais du Peuple », puisque l'expression a été adoptée et qu'en somme elle est heureuse ?

Hosted by Google

On sait ce qui a été tenté sous ce rapport. Sur le conseil du Roi, rentrant de Londres après y avoir vu et admiré le *People's Palace* de Mile End Road, une commission fut constituée en 1890 pour examiner les meilleurs moyens de fonder à Bruxelles une institution du même genre. Dieu nous garde de dire du mal de cette commission et même d'en penser : nous en faisions partie. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que composée d'hommes de science et de parlementaires, tous remplis d'ailleurs d'excellentes intentions, elle ne vit pas clairement ce qu'il fallait au populaire de Bruxelles et traça un programme dont la réalisation eût sans doute fait naître une sorte de musée social fort intéressant pour les spécialistes, mais fort peu attirant en somme pour la grosse masse qu'il s'agissait de distraire et de retenir.

Ce programme, au surplus, ne fut même pas exécuté. Le gouvernement, si prodigue parfois, se montra en l'occurrence d'une impitoyable lésinerie et il finit, lors de la dernière exposition de Bruxelles, à la suite des réclamations et gorges chaudes de la presse, par ériger dans un angle retiré du parc du Cinquantenaire une sorte de petit temple en simili granit dont son inscription seule révélait la destination.

Les rares personnes qui y sont en effet entrées y ont vu rassemblés les graphiques remarquables naguère exposés à Paris en 1889, et répondant aux questions posées à cette époque aux différents pays. A ces graphiques, non tenus à jour du reste, quelques attractions du même genre ont été réunies. L'ensemble est froid, sévère, presque rébarbatif. Il est douteux que l'on y soit retourné après y être entré un jour, et c'est là une chose à refaire, mieux et ailleurs.

Mais comment et où? La réponse est aisée. Il faut avant tout que le Palais du Peuple soit placé non dans le parc éloigné de l'ancien champ de manœuvres, mais au plein cœur de la ville, dans un quartier populaire, là où sa construction servira tout à la fois d'embellissement et d'assainissement physique et moral. Cet emplacement va exister. Dans très peu de temps la nouvelle caserne des grenadiers va être achevée et le vieux couvent de Sainte-Élisabeth deviendra disponible.

Hosted by Google

Son état de délabrement et les travaux du chemin de fer central exigeront sa démolition immédiate; voilà la place toute trouvée pour le vrai Palais du Peuple. Au milieu de la population si dense de cette partie de la ville et des maisons sordides où elle habite, son érection permettrait d'apporter l'air et la lumière, avec un centre de récréations et de réunions moralisatrices, et l'on complèterait là ce qui a été fait si heureusement — mais au seul point de vue hygiénique — quand on a construit le palais de justice, puis quand on s'en est pris à la Montagne de la Cour. Et quel parti un architecte de talent ne tirerait-il pas de la configuration de ce terrain, pour donner à l'édifice des dispositions heureuses, appropriées à sa destination? Quels aperçus de cet édifice, et sur cet édifice, grâce à la terrasse de la colonne du Congrès et au merveilleux panorama de Bruxelles?

Déjà deux institutions populaires se sont installées dans cette partie de la ville, comprenant que nulle part elles ne rendraient plus de services : l'œuvre des fourneaux économiques et celle de l'asile de nuit. Pourquoi ne les incorporerait-on pas dans le palais à créer? Supposez, dans les sous-sols, ces fourneaux d'une part, doublés d'une école ménagère qui y trouverait matière à la pratique constante des leçons données à ses élèves, et servant en même temps pour la préparation de la soupe scolaire; mettez de l'autre l'asile de nuit avec un chauffoir et un établissement de bains pour l'été et pour l'hiver, des magasins pour les sociétés coopératives d'achat de provisions et dites si l'on ne donnerait pas à toutes ces installations, si nécessaires, dans un bâtiment spécial et nouveau, des installations vastes, aisées, bien comprises, qui doubleraient l'efficacité des entreprises et les mettraient vraiment à la portée de tous. Aux étages supérieurs, il faut des salles de réunions, de lecture, de conférences et de concerts. Le mouvement mutualiste a pris chez nous une extension inespérée; mais trop de sociétés encore sont obligées de se loger dans des estaminets et il en résulte des inconvénients sur lesquels il est superflu d'insister. La ville de Bruxelles s'est efforcée d'y remédier en mettant à la disposition de plusieurs cercles des

Hosted by Google

locaux malheureusement beaucoup trop exigus. On s'y entasse à certains jours, on n'y trouve point les aménagements indispensables. Dans le palais nouveau, au contraire, ce n'est point une seule ou même deux salles que l'on pourrait offrir aux mutualistes, mais huit ou dix, avec des guichets pour l'encaissement des cotisations, des casiers pour leurs archives, voire des coffres-forts pour y déposer provisoirement leurs valeurs en toute sécurité. Il en serait de même pour les sociétés privées d'épargne, en nombre considérable aussi, trop souvent victimes de la confiance qu'elles sont obligées de placer dans le cabaretier chez lequel elles s'assemblent. Les sociétés de construction d'habitations ouvrières devraient aussi avoir dans le Palais leur siège et le lieu de leurs séances. Où renseigneraient-elles mieux ceux pour lesquels elles ont été fondées, où leur montreraient-elles mieux leurs plans, leurs combinaisons de paiement, leurs avantages de toute espèce, trop ignorés de nos ouvriers? Et les caisses de secours des grands ateliers industriels et des divers métiers, n'auraient-elles pas là également un point de concentration tout indiqué? Il y aurait place encore pour les sociétés patriotiques d'anciens militaires, véhicules d'idées progressives et généreuses. Et de vivre côte à côte, de se réunir dans le même local, on arriverait d'autant plus vite et mieux à des groupements heureux et nécessaires, en même temps que l'agrément même du local attirerait les jeunes éléments, sans l'affiliation desquels les mutualités les plus robustes en apparence sont fatalement vouées à la déchéance. Quel amour-propre peut-on satisfaire dans une banale salle de cabaret où s'assemblent, à tour de rôle, les cercles les plus disparates? Tandis que dans des locaux vastes, riants, aménagés en vue des sociétés qui doivent les habiter, tout contribuera à l'éducation par les yeux comme par le cœur, grâce aux diplômes, aux tableaux, aux cartels qui diront bien haut les mérites de chaque cercle, son passé, son présent, son avenir. Oui, vraiment, il y aurait là une salle d'exposition permanente et stimulante dont les bienfaisants effets ne tarderaient pas à se produire.

D'autres locaux s'ajouteraient à ceux-là pour les cours du

Hosted by Google

soir de certaines écoles professionnelles; pour les cliniques, les visites médicales et la fourniture des médicaments; pour les offices destinés à procurer de la besogne et à régulariser l'offre et la demande : maison des servantes, maison et bourse du travail, etc. Pourquoi pas aussi des renseignements utiles et sérieux sur les marchés lointains, les facilités d'émigration, les moyens et le prix du transport vers les pays étrangers?

Et, grâce à l'aide de l'administration des postes, n'ouvrirait-on pas aisément là un guichet du soir à toutes les opérations de la Caisse d'épargne : versements, retraits, achats et ventes de rente belge, assurance sur la vie, retraite pour la vieillesse? Nulle part, certes, on ne lirait avec plus de certitude et de fruit des cartels bien compris montrant par de frappants exemples la puissance de l'économie bien entendue.

Enfin, cet office central de la charité, tenté mais encore inefficacement organisé, ne pourrait-il trouver également sa place dans le Palais et y fonctionner désormais avec la collaboration de conseillers ouvriers, sans qui l'on n'arrivera jamais à l'extirpation de la lèpre désolante des mendiants professionnels?

Mais cela ne suffirait pas. Nous avons parlé de bibliothèques, de salles de conférences et de concerts. Sous ce rapport encore, il y a tout à prendre dans ce qu'ont fait les Américains et les Anglais. Sont-ce seulement des volumes empilés en grande quantité sur des rayons qu'il faut mettre à la disposition d'un public ouvrier? Non pas. A ces volumes, heureusement choisis, il faut joindre les journaux, les revues, et en grand nombre. C'est une idée du Roi aussi que celle qui fit instituer la section des périodiques à la Bibliothèque royale et une idée mal exécutée, il faut bien le dire. Le Roi aurait voulu que dans un local accessible on réunît les principaux journaux et revues de tous pays et qu'un bureau de traducteurs fût à la disposition du public pour lui permettre de trouver et de comprendre les articles qui l'intéressaient. L'essai fut tenté au ministère de l'intérieur dans de mauvaises conditions, il échoua, et les périodiques formèrent une division nouvelle de la Bibliothèque royale, où, vraiment, ils ne sont guère à leur place. Il

Hosted by Google

faudrait les en retirer pour les loger au nouveau Palais du Peuple avec nombre d'ouvrages d'imagination, de façon à avoir, avec le dépôt réservé aux curieux des classes littéraires et scientifiques, celui qui intéresse les classes travailleuses dans toute leur échelle. On y gagnerait de posséder de chaque côté les lecteurs que l'on se proposait de servir, et même on éviterait de devoir effectuer, place du Musée, des travaux d'agrandissement coûteux et difficiles, mais bientôt indispensables.

Nous en dirons autant du nombre de tableaux que l'on ne sait où caser. Il n'y a pas, outre-Manche ou outre-Atlantique, une simple bibliothèque populaire bien comprise où l'on n'ait adjoint des œuvres d'art aux œuvres d'esprit. Et le mélange est utile autant qu'il est heureux. Où donc, par exemple, certaines collections de souvenirs historiques, statues, peintures, gravures, dessins, seront-elles mieux appréciées et d'un plus éloquent enseignement que là où le peuple abonde, et le peuple désireux de s'instruire? Et quel autre enseignement tout aussi fécond, celui donné par les images, avec biographies explicatives, des « grands hommes du petit peuple », artisans qui sont devenus des chefs puissants d'industrie, inventeurs qui ont transformé le monde, politiques, écrivains, artistes, qui l'ont guidé, instruit, honoré?

De plus, des cartes, des vues des principaux sites et monuments du pays et de l'étranger ajouteraient à l'attraction comme à l'effet utile de la bibliothèque. Elles ne contribueraient pas moins à affiner le goût et l'intelligence du public, à développer ses sentiments patriotiques et à faire l'éducation de son œil et de sa mémoire.

La salle des conférences s'explique d'elle-même et la salle des concerts aussi. Cette dernière aurait en outre l'avantage, comme les petites salles de réunions, d'être utile à toutes nos phalanges musicales, orphéons, harmonies et fanfares, en même temps qu'à nos sociétés dramatiques pour les mêmes raisons et de la même manière. Occupées surtout pendant la soirée, ces vastes salles pourraient être, de jour, affectées au rassemblement de cortèges, de manifestations. De là se mettraient en marche ou se disloqueraient les enfants envoyés

Hosted by Google

dans les colonies scolaires, devenues toujours plus importantes et plus fréquentées; là se réuniraient les sociétés ayant pour objet le patronage des anciens écoliers, la fourniture des vêtements, des chaussures à l'enfance de nos écoles. Une dernière et vaste salle serait offerte aux cercles de gymnastique et de sport. Elle contiendrait tous les accessoires nécessaires, avec, sur les murs, des cartes et modèles d'itinéraires pour les excursions les plus attrayantes.

Est-ce une illusion de voyageur trop prompt à se figurer qu'il est possible d'acclimater dans son pays ce qu'il a vu et admiré au dehors que de croire possible et pratique la création de ce Palais, plus complexe en apparence qu'en réalité? Nous ne le pensons pas. Et ce qui le prouve, c'est que d'autres ont tenté déjà chez nous des essais du même genre. Mais toujours un but plutôt politique que philanthropique inspirait ces fondateurs, et l'institution nouvelle, plus que tout autre, doit avoir pour base la plus stricte neutralité. Si quelque coterie y règne en maîtresse, cette institution aura vécu et pour toujours.

Mais, objectera-t-on, le moyen de lui faire garder ce caractère indépendant, et surtout le moyen, pour une œuvre mixte et neutre, de réunir à suffisance les fonds qui doivent servir à son édification? L'objection nous paraît faible. D'un côté, parce que, grâce à Dieu, il est dans tous les partis des hommes et des femmes de cœur qui s'attelleraient avec leur dévoûment accoutumé à la tentative nouvelle et en assureraient l'existence et le succès. De l'autre, parce que les modes abondent pour recueillir aisément des sommes considérables à très bref délai. Nous n'en citerons qu'un : une loterie nationale du genre de celle qui a fonctionné lors de nos expositions et qui ont produit un capital de beaucoup supérieur aux 1,500,000 ou 2,000,000 de francs que pourrait coûter, au maximum, l'édifice à construire, le terrain étant donné par l'État. En ce moment, une loterie de ce genre a été organisée en France pour l'œuvre des tuberculeux, et elle aura pour résultat de réunir la somme bien autrement élevée de 7,000,000 de francs.

Qu'on le demande d'ailleurs à nos jeunes architectes, qu'on les questionne par voie de concours, et l'on verra vite, si pour

Hosted by Google

un prix relativement minime et facile à couvrir, on ne créerait pas une œuvre originale, moderne dans sa conception et son exécution, digne de son but et de l'événement qu'il s'agit de remémorer.

Mais, encore une fois, que l'on ne perde pas de temps, que l'on ne s'embourbe point dans les lenteurs d'un encommissionnement officiel. Que l'on procède à cet égard par une sorte de referendum ; que l'on demande à chaque journal quotidien de Bruxelles de désigner un délégué, et l'on formera ainsi un comité excellent, composé d'hommes et de femmes pratiques et résolus, ayant fait leurs preuves. Alors, bien certainement, secondé par la presse, par l'opinion, par les pouvoirs publics, chacun dans sa mesure, ce comité se mettra énergiquement à l'œuvre, et Léopold II et Marie-Henriette pourront inaugurer le 23 août 1903 un Palais du Peuple justifiant son nom, au milieu de la joie et des acclamations populaires.

JULES CARLIER.

Hosted by Google

LE PETIT PALAIS DE 1900 [1]

L'INDUSTRIE FRANCAISE DU MOYEN AGE A L'EXPOSITION

Après avoir décrit quelques œuvres importantes et qui méritaient sans nul doute un examen minutieux, il me reste à signaler rapidement les ouvrages d'orfèvrerie qui remontent encore à la première moitié du moyen âge. C'est tout d'abord le beau calice avec sa patène qui aurait appartenu à l'évêque de Toul, saint Gauzelin. Il est à deux anses, d'un dessin élégant, décoré de cabochons et d'émaux transparents. Le travail est d'une grande finesse. On a placé auprès une reliure d'évangéliaire qui aurait appartenu au même évêque; elle n'est pas homogène, mais faite de pièces et de morceaux. Au centre d'une de ces plaques est figurée une croix où brille un émail cloisonné sur or représentant la sainte Vierge. Le dessin est plutôt byzantin et pourrait remonter au Xe siècle, tandis que les quatre évangélistes, tracés au trait sur des plaques d'argent, sont peut-être du milieu du XIe. On a mis, formant bordures, des plaques ornées de filigranes et de cabochons.

L'autre partie est encore plus récente. La deuxième plaque représente les quatre symboles des évangélistes. Le centre est occupé par l'agneau mystique qui tient, à l'une de ses pattes,

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1900.

Hosted by Google

le petit drapeau. La manière de prendre cette petite bannière indique, pour moi, une époque relativement récente. Les quatre symboles ont beaucoup souffert, mais on peut remarquer encore le dessin vigoureux des animaux, le ricanement déjà sec du lion ailé, la manière toute particulière de représenter l'aigle. Ce n'est pas au Xe siècle qu'on aurait pu faire une telle œuvre. Je la crois du milieu du XIIe.

Je ne dirai que deux mots au sujet des intéressants manuscrits qui se trouvent exposés dans les vitrines du Petit Palais. J'ai eu toujours de la peine à comprendre l'exposition des livres enluminés, car les miniatures qui ornent un manuscrit ne sauraient être étudiées aussi rapidement. Elles nécessitent toujours une étude spéciale. Signalons en passant le beau sacramentaire d'Autun du IXe siècle, si important au point de vue du costume religieux, l'Apocalypse de Cambrai du IXe qui nous montrent des saints assis et, plus bas, un ange à côté d'un groupe assez compacte de personnages. Viennent ensuite l'évangéliaire d'Ebbon, appartenant à la bibliothèque d'Épernay (IX) avec ses magnifiques entrelacs et la représentation si curieuse d'un évangéliste, l'évangéliaire de Cambrai (IX), enfin, un traité de comput non moins intéressant de la même époque. J'ai quelques réserves à faire sur l'illustration à la plume d'une psychomachie de Prudence, indiquée comme une œuvre du Xe siècle. Elle mériterait une étude toute particulière. Je dois en dire autant d'un psautier de la bibliothèque d'Angers attribué au IXe siècle.

Les ivoires de la période carolingienne et du Xe siècle ne sont pas très nombreux. Ils appellent un sérieux examen. Rien n'est plus difficile que la datation d'un travail de ce genre. L'étude en est toujours malaisée et permet même les plus grands écarts. C'est ainsi que les mêmes ivoires ont été considérés par les uns comme des œuvres des IXe-Xe siècles, tandis que d'autres, non moins compétents, y ont vu des produits des siècles relativement plus modernes, du XIe ou du XIIe. On ne saurait, le plus souvent, prendre comme point de départ la facture, le costume. C'est très trompeur. Je crois, au contraire, qu'il faut former des groupes représentant les

Hosted by Google

mêmes scènes et voir alors si l'iconographie, si la mimique, si le costume enfin, ne fourniraient pas une date approximative. On ne saurait parler pour l'instant de grouper ces ivoires par régions, de reconnaître où ils ont dû être exécutés. Sont-ils dus à un artiste des bords du Rhin, ou au ciseau d'un Italien, voire même d'un Français? C'est une étude toute nouvelle; le plus sûr moyen serait de dresser le catalogue des ivoires que nous possédons et de les classer. On pourrait sans nul doute distinguer des familles. Mais je crois que des travaux minutieux sur tous ces ivoires nous ménagent des surprises. On se convaincra de plus en plus que ces sculptures sont relativement modernes. Certes, je ne saurai nier — moi qui ai dépouillé tous les textes relatifs aux arts de la première partie du moyen âge — que des monastères aient travaillé l'ivoire. Quelques textes, plus rares qu'on ne suppose d'ailleurs, en font foi. Mais dans ces *pyxides* qu'on nous signale se trouvent quelquefois des coffrets d'ivoire gallo-romain, qu'on a fait servir aux besoins du culte. Il en est de même des anciens diptyques consulaires qui ont orné des reliures des sacramentaires ou d'évangéliaires. Ce qui aurait pu développer la technique de cette branche artistique, c'est l'usage persistant des diptyques ornés. Mais on sait qu'à ces diptyques proprement dits, le pouvoir spirituel substitua de très bonne heure des cahiers ou de simples feuillets de parchemin. On les plaçait sur l'autel pendant la célébration de la messe et quelques-uns de ces trop sommaires diptyques sont parvenus jusqu'à nous.

L'indication que nous possédons sur tous ces travaux sont peu de chose. Ils sont là, devant nous, mais on ne sait à quelle époque ils ont été créés. Ce n'est pas parce qu'ils recouvrent un évangéliaire ou un sacramentaire du IX^e^ siècle qu'ils doivent appartenir à ce siècle. Ils sont faits le plus souvent de pièces et de morceaux. C'est donc partout le doute, et par cela même la porte ouverte aux jugements les plus subjectifs qu'on puisse formuler. Je crains même que pour tous ces ivoires qui appartiennent soi-disant à la première partie du moyen âge, relativement si nombreux dans les musées de l'Europe, on ne puisse arriver à une datation reconnue par tous les archéolo-

Hosted by Google

gues; car, je l'ai dit, l'étude de ces différents monuments a permis les plus grands écarts. Je croirai très volontiers que les ivoires, faits en Occident pendant cette première période, ont été en très petit nombre. Ce qui m'a frappé, au cours de mes longues études sur les œuvres écrites des contemporains jusqu'au XI[e] siècle, c'est la rare mention de ces travaux. Lorsqu'on lit avec soin les vies de papes, on ne trouve qu'une fois ou deux, à mon su, un travail de ce genre. On peut en dire autant pour le royaume franc. Quelques rares textes, sept ou huit, voire même une dizaine, et c'est tout. Ajoutez à cela qu'il s'agit quelquefois d'œuvres déjà anciennes, transformées en *pyxides* ou en *tabulæ eburnæ*. Soyons donc très prudents dans la datation de ces ivoires, cherchons par d'autres moyens que par le *faire* à fixer l'origine de semblables travaux. L'iconographie, le costume, etc., peuvent quelquefois nous fournir des indications précieuses. Il faut surtout grouper toutes ces représentations et les analyser comparativement avec le plus grand soin. Une des raisons de la disette d'œuvres de l'espèce, c'est que l'Orient envoyait, pendant la première période du moyen âge, tous ces produits de l'industrie artistique : étoffes, ivoires, manuscrits à miniatures, etc. Les ivoires surtout arrivaient de ces pays lointains. La matière première était là sous la main; les artistes orientaux, le plus souvent des moines, travaillaient les ivoires dans les cloîtres et les expédiaient ensuite en Occident. Ce n'est que plus tard, vers la fin du XI[e] siècle, qu'on peut voir facilement un réveil artistique occidental. Les conceptions esthétiques changent complètement; la ronde-bosse est de nouveau en honneur, le faire plat disparaît et est remplacé par une flore de plus en plus richement sculptée en relief. A quoi est due cette renaissance? Je crois surtout à l'influence de la littérature latine qui refleurit dès le XI[e] siècle, dans les monastères. Rome et son long passé vont imprimer leur ascendant sur les esprits les plus cultivés, et déjà même se crée une ambiance différente. Les artistes commencent à regarder autour d'eux; ils cherchent quelquefois à imiter l'art décoratif gréco-romain. C'est à ce moment que l'ornementation gréco-orientale disparaît, chassée, honnie

Hosted by Google

par les artistes, le plus souvent des moines. Désormais, le désir instinctif des sculpteurs, des architectes est de créer des formes nouvelles. La conscience artistique occidentale reprend ses droits, l'art byzantin ne fera plus sentir son influence, et la France conquiert désormais dans ce combat, au point de vue de la poésie et de l'art, l'hégémonie sur l'Europe occidentale. Nous montrerons bientôt ailleurs cette puissance créatrice.

Les ivoires soi-disant de la période carolingienne ne sont pas très nombreux au Petit Palais. On a placé dans la salle des ivoires un petit bas-relief qui appartient au musée de Besançon. Il représenterait le baptême de Clovis. Je ne saurais l'affirmer. C'est une plaque divisée en trois parties. Dans la première section, l'artiste a figuré un miracle : une femme malade, couchée dans un lit, repose, la tête appuyée sur un grand coussin. Un évêque, suivi d'un certain nombre de clercs, lui tend la main pour la relever, en présence des assistants étonnés. Il faut remarquer les arcatures très fines qui ornent le fond de cette scène, ainsi que les chapiteaux à feuillages qui surmontent les colonnes. On voit ensuite, dans la partie centrale, un personnage pourvu d'un nimbe, qui se tient en prière devant un autel sur lequel sont placés deux ampoules. Il est agenouillé, chose étrange, sur une sorte de prie-Dieu dont les marches sont décorées de petites arcatures comme celles qui sont figurées sur les trônes des madones du XII^e^ siècle. Derrière ce personnage, se trouve une sorte de cuve baptismale, dont les rebords sont recouverts d'un linge finement plissé; trois clercs vêtus de la chasuble et de l'étole sont à côté de celui qui prie. La main divine, sortant d'un nuage, envoie des rayons divins qui pénètrent les deux ampoules. On peut voir dans un coin, assis sur un lit pliant, un personnage malade. C'est sur la troisième division qu'on a représenté la cérémonie du baptême. On a figuré un personnage d'âge mûr, plongé dans une cuve. Une colombe se pose un instant sur la tête du baptisé. A ses côtés, un clerc lui tend un linge, et dans un coin du tableau se trouve une reine, qui assiste à cette cérémonie. On la reconnaît grâce à la haute couronne à fleu-

Hosted by Google

rons qu'elle porte sur la tête. La scène se passe à côté d'un édifice très finement sculpté. Le toit, orné de briques, très délicatement reproduit, repose sur des colonnes sveltes, longues et minces, surmontées de chapiteaux à feuillages. On ne saurait assigner à cet ivoire la date du IXe siècle, mais c'est bien au XIIe qu'il faut l'attribuer.

Le trésor de la cathédrale de Nancy possède un ivoire représentant la crucifixion, qui figure au Petit Palais. Il est divisé en deux parties. La première division représente le Christ posé sans clou sur la croix, ayant à ses côtés sa mère et son disciple bien aimé. La Vierge est vêtue d'une tunique et d'un manteau; saint Jean tient un livre. Je ferai remarquer en passant les plis du manteau de l'apôtre. Au haut, des anges tenant des encensoirs remplacent le soleil et la lune. Ce détail iconographique indique déjà une époque relativement récente. La Vierge lève le bras en signe de désespoir. La mimique est très mouvementée. Enfin, on a représenté plus bas deux soldats, dont l'un porte à la main un petit vase. Son vêtement est fort simple : tunique courte et manteau maintenu par une fibule sur l'épaule; mais, chose digne de remarque, il porte, attachée à une courroie passée sous le bras, une dague. Dans la deuxième division on trouve figurée la Résurrection. L'artiste a représenté près des bords du feuillet un petit édicule ouvert. Remarquez avec soin la fenêtre, dont — chose encore étrange — les volets sont très grandement ouverts. L'ange est assis à l'écart sur une sorte de sarcophage dont l'axe du sommet est presque ogival. Il fait le geste traditionnel et lève la main. Les trois saintes femmes s'avancent, couvertes d'une tunique et d'un manteau qui cache la poitrine, mais laisse le col un peu découvert. On remarque au bas trois soldats, revêtus du costume romain, armés d'une lance assez fine et pourvus d'un bouclier rond. L'un d'eux a les cheveux courts, ondulés vers les oreilles. On sait qu'on a donné souvent aux soldats le costume romain. Je ne puis accepter cet ivoire comme une œuvre du XIe siècle. Les détails que j'ai signalés ne sauraient convenir à cette époque. C'est encore un travail du XIIe siècle que nous avons sous les yeux.

Hosted by Google

L'ivoire qui ornait un des côtés de la reliure d'un évangéliaire, appartenant à l'église de Gannat, n'est pas moins intéressant. Il représente aussi la crucifixion, composition très fréquente au moyen âge, facilitée du reste par les conceptions religieuses. Je pourrais en compter une quinzaine d'exemplaires épars dans les musées d'Europe. On y voit le Christ en croix ; il porte la barbe et a l'air vieux ; ses longs cheveux retombent sur les épaules. Le *perizonium* est noué à gauche. Au haut de la croix, nous avons deux anges qui volent dans les airs et le soleil avec la lune. Je ferai remarquer, en passant, la forme de la couronne, décorée de grands rayons du soleil. Placée plus bas, se trouve la mère du Sauveur, ayant à côté d'elle une femme qui recueille le sang du Christ, qui sort de sa blessure. Une autre femme, qui tient un drapeau, sorte de fanon à trois branches, tel que le décrivent les chansons de geste, est à côté de l'apôtre préféré. Enfin, au bas de la croix, un serpent à la tête très grosse s'enroule, preuve muette du triomphe du Sauveur sur la nuit et le mal.

Deux personnages, vêtus d'une tunique courte et d'un manteau, assistent à la scène. On a encore figuré plus bas deux tombeaux d'où sortent des petits personnages. C'est la résurrection des morts au moment de l'agonie du Christ. Les gestes levés vers le Seigneur indiquent aussi une époque assez tardive; la mimique des autres personnages, la représentation elle-même nous amènent vers le milieu du XII^e^ siècle, car on peut voir que la représentation du Calvaire a reçu un complet développement. Ce ne sont pas les débuts iconographiques, toujours hésitants et timides, que nous avons sous les yeux, mais le point d'arrivée, l'aboutissant, au contraire, de toutes les légendes du moyen âge sur le Calvaire. On n'a rien omis ; l'église et la synagogue y sont même représentées et si, comme je le pense, ce n'est que sous l'influence des passions que nous avons, soit sur les porches des églises, soit sur les scènes picturales, il faut voir là encore une œuvre du milieu du XII^e^ siècle. Mais je reviendrai dans un autre travail sur tous ces ivoires représentant la crucifixion.

Au bas de cet ivoire, on trouve figuré le sépulcre du Sei-

Hosted by Google

gneur. Un ange indique aux trois Maries, qui portent des fioles à parfum, que le Seigneur est absent. Le costume des saintes femmes est digne de remarque : elles portent une tunique assez longue, mais aussi un voile formant guimpe qui ne saurait remonter au IXe siècle. C'est encore vers le milieu du XIIe siècle qu'il faudrait placer cet ivoire. Remarquez aussi le dessin de la tête du serpent, il est déjà lourd, d'un très fort relief. La bordure elle-même indiquerait à elle seule que ce n'est pas au IXe siècle qu'on a sculpté cet ivoire. Ce n'est plus la vision de cette époque, au faire plat, aux feuilles dessinées sans relief, comme une sorte de broderie. Elles se recourbent et sont sculptées d'une manière sèche et déjà froide.

Il faut aussi faire remarquer la reliure d'un évangéliaire provenant de l'abbaye de Morienval. Le cadre est décoré d'entrelacs se coupant à angles aigus. On a placé, au centre, avec les symboles des évangélistes, une petite plaque représentant le Sauveur entre saint Pierre et saint Paul. La facture de cet ivoire me paraît byzantine. On le considère comme une œuvre du Xe siècle.

Je signalerai encore une plaque d'ivoire du musée d'Orléans attribuée au IXe siècle. On y voit Jésus placé au centre, vêtu d'une tunique et d'un manteau. L'artiste a dessiné un creux très profond au bas ventre, qui est tout à fait disgracieux. Le Christ écrase un monstre tout petit, placé plus bas. L'artiste a sculpté au haut des clochetons, puis des petits anges planant dans l'air ; enfin, plus bas, dans des arcatures, un personnage tenant un livre sur un pupitre. J'ai des craintes à la fois pour l'âge et l'authenticité de cet ivoire.

Je ferai remarquer, enfin, le très beau coffret qui appartient à la cathédrale de Troyes. Il représente une chasse. C'est tout à fait oriental. J'attire particulièrement l'attention sur le dessin très élégant de la jeune femme qui sort de la cité.

Je ne saurai reconnaître, d'autre part, comme une œuvre du VIIIe siècle l'ivoire qui décore la ceinture de Saint-Cesaire. On a sculpté sur la plaque deux soldats armés d'une lance, dormant près d'un petit temple qui représente le tombeau du Sauveur. Ils ont la tunique courte. L'édifice est d'une archi-

Hosted by Google

tecture plutôt romane que carolingienne; voyez les arcatures si fines et le relief de la sculpture déjà si accentuée.

Dans cet ordre d'idées, et avec le regret de ne pas tout signaler, je ne puis omettre deux peignes liturgiques, l'un dit de saint Loup, l'autre dit de saint Gauzelin, appartenant le premier à la cathédrale de Sens, le second à celle de Nancy. Ils reproduisent un motif décoratif de l'ornementation gréco-orientale : lions affrontés et oiseaux becquetant des grappes de raisin placés dans des arcatures. Je croirais très volontiers que le peigne liturgique, dit de saint Gauzelin, est postérieur au IXe siècle, les feuilles ne sont plus plates, l'artiste cherche à nous donner un dessin naturaliste. Le dessin même des oiseaux est roman, semblable à tous ceux que nous retrouvons sur les chapiteaux. Ce serait donc vers le XIIe siècle qu'on l'aurait sculpté.

On peut voir dans les vitrines des ivoires et de la salle de l'orfèvrerie un certain nombre d'oliphants qui se trouvent dans le trésor de nos églises. Quelques-uns appartiennent aussi à quelques collectionneurs. On pourrait se demander à quel titre ils sont dans les églises, car ils servaient soit à la guerre, soit à la chasse, si l'on ne savait qu'ils ont été donnés comme ex-voto. Les inventaires des églises en font souvent mention. Les seigneurs et les riches particuliers les offraient au saint à qui la basilique était dédiée, on les suspendait à la tringle de l'autel et bien souvent on les a utilisés comme burettes ou comme reliquaires. Ceux qui sont au musée du Petit Palais sont, pour la plupart, d'origine orientale. Leur trompe est garnie de petites bandes décorées d'animaux affrontés, de sujets de chasse, et montrent l'influence très pressante qu'ont exercé les étoffes, les manuscrits orientaux, les ivoires mêmes pendant la première partie du moyen âge. On avait, il y a une vingtaine d'années, cherché à réduire cette influence; certains archéologues avaient voulu voir un réveil occidental dès le Xe siècle; on ne saurait désormais soutenir une thèse semblable. L'art occidental a subi, au contraire, l'impulsion de son aîné, l'art byzantin. C'était lui qui était le maître écouté, c'était lui qu'on copiait sans cesse. Il stimule le goût des

Hosted by Google

artistes, les encourage à des nouveautés, leur permet de conserver encore la technique indispensable à une renaissance artistique.

L'étude des différents monuments exposés au Petit Palais nous a prouvé que les artistes de la première partie du moyen âge ne sauraient innover : ils gardent avec soin, dans tous les domaines, les procédés transmis. On fait toujours appel à la verroterie cloisonnée, on a recours à la décoration gréco-orientale qui sert de plus en plus à l'ornementation religieuse. Les orfèvres développent, sous l'influence byzantine, le travail filigrané, les pierres en cabochons décorent les bordures des objets de prix. L'art occidental subit, en un mot, l'action bienfaisante de Byzance : les ivoires, comme l'orfèvrerie, les manuscrits comme l'ornementation, nous prouvent cette autorité.

Nous avons vu aussi que les conceptions religieuses avaient préoccupé, pendant trois siècles, les écrivains des royaumes occidentaux ; nous avons prouvé qu'elles avaient exercé une pression au sujet de la statuaire. La ronde-bosse avait été proscrite, *tanquam idolum est*, comme entachée d'idolâtrie, et la peinture, avec la mosaïque, avait décoré les sanctuaires chrétiens.

Nous allons voir maintenant l'effort que firent les artistes de l'Occident, dès la fin du XI^e^ siècle, pour secouer le joug de l'art byzantin, pour trouver des formes nouvelles appropriées à leurs conceptions religieuses. C'est le moment de la naissance de l'art gothique, c'est la période de la sculpture française, qui va, comme les chansons de geste, rayonner à travers l'Europe occidentale. Si la poésie française avait conquis les âmes, la sculpture française exerça un prestige non moindre, qui dura même à travers les siècles. Grâce à sa littérature, grâce à sa statuaire, la France put pénétrer, je le prouverai bientôt, d'un bout de l'Europe à l'autre. Partout on la copia, partout on l'imita. Et si des études souvent hâtives et mal comprises ont fait regarder du côté des Alpes et dédaigner pour un temps relativement assez long l'art français, il est temps aujourd'hui qu'on en vienne à des vues plus saines.

Hosted by Google

Grâce aux musées, aux photographies d'œuvres éparpillées dans toute l'Europe, on peut entreprendre l'histoire de cet art français, le montrer tel qu'il était aux temps des Suger, au moment où s'élevaient en foule les portails de nos cathédrales. Ce n'est pas une réhabilitation de notre art qu'il faut tenter, c'est sa grande influence, l'attrait qu'il exerce, contesté depuis longtemps, qu'il nous faut prouver. Ce sera l'objet des études suivantes.

A. MARIGNAN.

Hosted by Google

LA MAIN PSYCHOLOGIQUE [1]

IV. — La chirographie, son passé et son avenir.

I

Voilà donc, si l'on s'en rapporte aux expériences de Féré, la striation minuscule des doigts élevée au rang d'un document psychologique. Par un curieux retour, c'est elle sans doute qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, viendra prendre en biologie mentale la place qu'avaient audacieusement usurpée les lignes articulaires de la paume, et sur les ruines de l'ancienne chiromancie — dont elle se gardera bien d'ailleurs d'afficher les ridicules prétentions — nous verrons alors s'édifier une doctrine nouvelle que l'on pourrait dès à présent désigner sous le nom de *chirogrammatique*.

Mais ce n'est pas uniquement au point de vue psychologique que les linéaments de la main réclament une attention particulière. Ils sont vraisemblablement appelés à remplir un rôle important dans une tout autre sphère.

Si multiples, en effet, sont les combinaisons auxquelles se prête l'appareil papillaire des doigts, si personnel est le caractère de ces combinaisons que deux dessins identiques ne se rencontrent jamais chez deux personnes différentes. Toujours on y découvre quelque signe permettant sûrement leur individualisation. Tantôt ce sera la configuration générale des systèmes, tantôt la forme et la répartition des traits, tantôt les bifurcations ou au contraire les collusions qui s'opèrent sur un ou plusieurs points de leur trajet, tantôt encore le nombre des figures dont se compose chaque territoire de la pulpe, tantôt

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1900.

Hosted by Google

enfin la dissemblance du dessin qui se manifeste d'une main à l'autre ou d'un doigt à l'autre de la même main.

Mais ces indices, si divers et tellement caractéristiques que le moindre d'entre eu xpeut à lui seul établir la plus complète identification, ces indices seraient sans valeur pratique s'ils ne se prêtaient à des confrontations faciles. Et celles-ci ne sont possibles qu'à la condition de recueillir des empreintes d'une exactitude parfaite.

Le procédé du moulage, auquel on a pensé de prime abord, comporte de trop grandes difficultés matérielles, surtout lorsqu'il s'agit, comme c'est ici le cas, d'opérer sur des centaines et des centaines de sujets. Les mêmes raisons s'opposent à l'emploi de la photographie. Heureusement, il existe un moyen plus simple et plus commode d'exécuter toute une série de reproductions fidèles et absolument comparables.

Ce moyen consiste dans l'impression blanc sur noir ou noir sur blanc des arêtes digitales. Les premières empreintes, assimilables à des clichés négatifs, s'obtiennent très aisément, ainsi que chacun peut s'en assurer, en noircissant à la flamme d'une bougie une feuille de bristol et posant ensuite à plat la pulpe du doigt sur le carton ainsi préparé. Si l'on veut, au contraire, une image positive, il suffira d'étaler à la surface de la peau une mince couche d'encre grasse et d'appliquer la pulpe sur un papier blanc et lisse.

Dans l'un comme dans l'autre cas, on aura soin de ne point appuyer trop lourdement le doigt, ce qui occasionnerait une confusion fâcheuse entre deux ou plusieurs rangées papillaires adjacentes; comme il importe aussi de lui imprimer un léger mouvement de roulis et de tangage pour que la totalité de la pulpe prenne contact avec la surface réceptrice.

Il va sans dire que, dans tous ces tracés, l'image se trouve renversée; mais pour peu qu'on le désire, on rétablira instantanément son véritable sens en la réfléchissant dans un miroir ou bien en la redressant au besoin par la photographie. Ajoutons enfin que, de tous les doigts, le pouce sera toujours celui qui fournira les plus belles impressions, en raison du volume relativement considérable de ses crêtes.

Hosted by Google

Ne croyez pas cependant que ces spécimens graphiques soient d'emblée utilisables. Tout ne sera pas dit quand une exceptionnelle persévérance aura mis entre vos mains une abondante collection d'épreuves, car les linéaments capricieux de toutes ces figures vous apparaîtront encore comme des labyrinthes inextricables dont vous aurez toutes les peines du monde à distinguer les traits caractéristiques.

Pour aplanir cette difficulté, Galton a imaginé un artifice très ingénieux qui consiste, suivant l'expression figurative de H. de Varigny, à « *squelettiser* » le dessin, c'est-à-dire à renforcer d'un gros trait de plume les lignes formant les confins des multiples systèmes qui le composent. Par cette intelligente retouche, l'image se montre divisée en compartiments nettement isolés, et non seulement alors on aura la possibilité de saisir d'un seul coup d'œil, pour chaque empreinte en particulier, la configuration et l'étendue de ses différents territoires, mais encore la confrontation, d'une empreinte à l'autre, des districts correspondants deviendra chose facile. Qui plus est, ce mode de limitation fournira le moyen d'effectuer sans trop d'effort la numération des lignes papillaires comprises dans chacune des circonscriptions.

Ce travail une fois achevé, rien ne sera plus simple que de différencier les empreintes et d'en déterminer l'origine.

II

Dans ces conditions, on conçoit déjà que les impressions digitales aient pu s'employer en guise de *sceau*, pour authentiquer un document quelconque. En fait, elles ont rempli cet office en plus d'une circonstance. C'est ainsi qu'un membre de l'*American Geological Survey* du nom de Thompson avait pris l'habitude, durant son séjour dans l'Arizona, de remplacer la gravure compliquée du chèque par la simple application de son pouce teinté d'encre de Chine sur le chiffre inscrit dans ses ordonnances de paiement. Cette pratique ingénieuse offrait une garantie certaine contre toute imitation; elle rendait, en outre, matériellement impossibles tout grattage ou toute surcharge frauduleuse.

Hosted by Google

Il est également avéré qu'un autre fonctionnaire colonial anglais appartenant au *Bengal Civil Service,* W. Herschell, — dont la personnalité ne doit point être confondue avec celle de l'illustre astronome — avait imaginé un mode de contrôle non moins original. Toutes les fois qu'une transaction devait se conclure devant lui, il faisait apposer sur la minute officielle l'empreinte du pouce du contractant. Et jamais, prétend-il, il n'aurait eu, au cours d'une pratique de vingt-huit années, à enregistrer de ce chef la moindre erreur.

Non seulement l'impression digitale — le *chirogramme* — constitue par le fait une signature inimitable, mais encore sa très facile exécution met ce genre de seing à la portée de tous. En considération de ce dernier avantage, elle pourrait remplacer en mainte occasion la croix banale des illettrés.

Tout ceci cependant, hâtons-nous de le dire, perdrait beaucoup de son importance pratique si les empreintes en question ne remplissaient une condition préalable : celle de l'*immutabilité*. Pour conserver en toute circonstance leur vertu probatoire, il faut que celles-ci demeurent identiques à elles-mêmes aux différentes périodes de la vie. En est-il réellement ainsi? L'âge n'apporte-t-il pas à la forme, au nombre et à la disposition des crêtes certains changements qui, peu à peu, viendraient altérer plus ou moins profondément leur image?

Les doutes que l'on pourrait concevoir à ce sujet ne sauraient tenir devant l'affirmation unanime des chirogrammates modernes. Jamais, jusqu'à présent, on n'a vu se développer au cours d'une existence humaine — si longue fût-elle — une crête absente au moment de la naissance; jamais non plus aucune d'elles n'a disparu. Le dessin du doigt reste absolument immuable.

La seule modification que l'on ait constatée porte sur la longueur et l'épaisseur des lignes, et encore ne s'observe-t-elle que durant la croissance. Ce stade une fois dépassé, les reliefs digitaux ne changent plus : la sénilité même n'a sur eux aucune prise. Les observations de Herschell nous fournissent la preuve de cette indestructibilité. Ayant recueilli des empreintes sur une quantité de sujets d'âge très dissemblable,

Hosted by Google

les uns encore dans l'enfance, les autres déjà parvenus à l'âge mûr, il a soumis les mêmes personnes, bien des années plus tard, à une nouvelle épreuve, et les figures anciennes et récentes se sont montrées exactement superposables. Et pourtant l'intervalle moyen séparant les deux expériences n'était pas inférieur à une trentaine d'années. Les enfants étaient devenus des hommes, le temps avait fait de ceux-ci des vieillards, et néanmoins aucune altération n'apparaissait dans la forme de leurs empreintes.

A dire vrai, il arrivera plus d'une fois que l'impression ne sera pas d'une irréprochable fidélité. L'humidité de la main au moment de l'expérience, une pression trop intense ou trop faible, l'emploi d'une encre trop adhérente ou trop fluide appliquée en couche trop mince ou trop épaisse, tout cela nuira éventuellement à la perfection du cliché. Mais ce sont là de simples défauts de technique qu'il sera toujours facile de corriger.

D'un autre côté, il va de soi que certains travaux manuels amèneront des déviations légères ou bien détermineront l'écrasement de telle ou telle crête, l'élargissement de tel ou tel sillon. En aucun cas cependant, quelque prononcées qu'elles soient, les déformations accidentelles n'iront jusqu'à fausser les caractères distinctifs de l'empreinte. Suivant la juste comparaison de H. de Varigny, les lignes correspondant aux rangées papillaires représentent ici les fils d'une dentelle qui, tiraillés et même rompus en plusieurs endroits par un fréquent usage, n'en gardent pas moins leur dessin fondamental.

III

Cette indéfinie survivance, cette sorte de pérennité des figures digitales, utilisables déjà dans les conditions ordinaires de la vie, leur réservent sans nul doute d'autres applications.

Au nombre de ces dernières comptera sans doute l'adjonction, proposée par Galton dès 1888, des documents chirographiques aux signes que fournit l'anthropométrie dans les recherches relatives à l'identité des délinquants. On ne saurait imaginer, en effet, un moyen à la fois plus expéditif et plus sûr

Hosted by Google

de reconstituer, n'importe à quel moment, l'individualité d'un récidiviste. Ni la nuance des cheveux, ni la coloration de l'iris, ni les traits du visage, ni la taille du sujet, ni même la longueur de ses membres n'égalent en précision et en fixité les indices offerts par la pulpe des doigts. Seules les cicatrices seraient en état de rivaliser avec eux. Mais outre que les traces d'une blessure petite et superficielle peuvent aisément échapper à l'examen le plus attentif, est-il besoin de faire observer qu'il s'agit là d'une éventualité exceptionnelle, alors que les lignes de la main forment un attribut inséparable de notre personnalité?

Ajoutons que dans le cas où les deux signes viendront à se combiner, lorsque la marque cicatricielle intéressera, ainsi que cela se produit très souvent, l'extrémité des doigts du côté de la pulpe, cette coexistence permettra de reconstituer à l'instant et de la façon la plus indubitable l'état civil du sujet. Je porte moi-même, pour ne citer qu'un exemple qui m'est propre, deux cicatrices légères occupant le pouce de la main droite et le medius de la gauche, datant l'une et l'autre de ma seconde enfance. Il en est résulté en ces points une solution de continuité à peine perceptible des éminences papillaires, accompagnée d'une déviation très modérée des lignes adjacentes que reproduisent nettement mes empreintes. Eh bien, si par une malchance heureusement fort improbable, il arrivait que ma personnalité risquât d'être confondue avec celle d'un criminel relaps, une inspection rapide du registre chirographique suffirait sans plus pour établir ma véritable identité et prévenir toute erreur. Car s'il était possible de comparer aux empreintes de mes doigts celles de tous les habitants de l'univers, passés, présents et futurs, on n'en trouverait, parmi ces dernières, aucune qui se superposât trait pour trait à la mienne.

Le tatouage lui-même, en apparence si caractéristique, ne possède — quoi qu'on en ait dit — qu'une valeur relative, non pas seulement parce qu'il fait défaut chez bon nombre de malfaiteurs, mais aussi parce qu'il n'est nullement indélébile, comme cela ressort des expériences de Variot.

Hosted by Google

Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que l'on vît plus tard l'empreinte des arêtes papillaires de la paume et des doigts détrôner la fameuse fiche anthropométrique. Cette dernière ne peut être dressée sans de nombreuses mensurations impliquant des opérations assez longues et assez délicates, dont la transcription demande beaucoup de temps et de soin. De plus, chacun des repères, pris isolément, n'autorise aucune espèce de conclusion : leur comparaison seule conduit à l'identification du sujet. Pourquoi, dès lors, ne pas substituer à cette méthode laborieuse le procédé galtonien qui, lui, ne nécessite aucun appareil, ni même aucun apprentissage préalable, et dont les notations presque automatiques seraient d'un classement si facile et d'une si parfaite individualisation qu'un seul regard jeté sur elles percerait à jour la plus habile dissimulation?

IV

Il n'est pas jusqu'aux impressions *latentes* des doigts qui, par la suite, ne soient appelées peut-être à nous rendre des services analogues en nous renseignant, par exemple, sur l'origine d'un écrit dont les caractères auraient été travestis à dessein. Et voici par quel artifice on parviendra vraisemblablement à réaliser cet important progrès.

Presque toujours, pendant que la plume tenue de la main droite s'occupe à tracer les lignes d'une missive ou d'un document quelconque, les phalanges des quatre derniers doigts de l'autre main se posent machinalement sur le bord gauche de la feuille pour en empêcher le glissement. Pour peu que la pulpe de ces doigts soit humide et que le papier présente une certaine glaçure, leur contact laissera sur la surface blanche une empreinte invisible. Or, qui pourrait dire si plus tard l'art du chimiste ne réussira point à la faire apparaître avec une clarté aussi évidente que les traits incolores d'une encre sympathique?

Déjà plusieurs essais ont été tentés dans cette voie, et, par une circonstance assez singulière, c'est à un illustre natura-

Hosted by Google

liste, P.-J. Van Beneden, que l'on doit la première révélation d'une pareille possibilité.

Un jour qu'en sa présence le professeur Bruylandts procédait à ses expériences de décalque au moyen de l'iode, l'inspiration lui vint d'appliquer la même substance au développement de l'empreinte muette produite par la pression du doigt, et sa tentative fut couronnée d'un plein succès.

Chacun sait, en effet, qu'en vue d'éviter le pochage, c'est-à-dire la diffusion gênante de l'encre ordinaire sur le papier à écrire, la pâte servant à sa fabrication est régulièrement additionnée d'une faible quantité de colle qui, par le cylindrage, rend aussi lisse qu'on le désire la surface de la feuille, en même temps qu'elle lui communique un degré suffisant d'imperméabilité. Que par mégarde la moindre goutte d'eau vienne à tomber sur une page blanche et vous constaterez qu'après l'évaporation du liquide, toujours la surface mouillée aura perdu son aspect vernissé. A cet endroit précis se dessinera une tache mate que vous apercevrez aisément, en vous servant de la lumière oblique, et si vous passez ensuite sur ce point votre plume chargée d'encre, celle-ci n'y formera que des linéaments confus.

Que l'on veuille bien se rappeler, d'autre part, qu'entre chacune des papilles composant les crêtes de la pulpe viennent déboucher les conduits microscopiques destinés à répandre la sueur à la surface de la peau, et l'on comprendra qu'une apposition même assez légère des doigts laisse sur le papier une trace de son passage. Celle-ci se traduira par une ponctuation humide dont la disposition sériaire reproduira, avec la dernière exactitude, les dessins papillaires de l'extrémité du doigt.

Prenez maintenant une feuille de papier à lettre assez lisse, posez sur elle la pulpe moite de l'un quelconque de vos doigts, soumettez-la ensuite à l'action d'une substance révélatrice appropriée, et l'empreinte, jusque-là indistincte, va vous apparaître sous la forme de traits colorés. Cet agent révélateur, le savant éminent que j'ai nommé tantôt l'a trouvé, je l'ai dit déjà, dans la teinture d'iode, telle qu'on l'emploie en médecine. Si, à son exemple, vous placez la feuille impressionnée

Hosted by Google

par le doigt au-dessus d'un vase rempli de ce liquide, en prolongeant l'exposition jusqu'au moment où la blancheur du papier se teinte d'une nuance jaunâtre, et que, pour finir, vous plongiez la feuille dans l'eau durant quelques secondes, vous verrez alors surgir instantanément, en fines lignes azurées, les élégants contours des rangées papillaires. Et notez que l'expérience réussirait tout aussi bien si, au lieu de suivre immédiatement l'apposition du doigt, la réaction iodique n'intervenait qu'après un long délai.

Dans je ne sais quel roman de Gaboriau, la trace d'une main sanglante, étudiée par un policier sagace, devient le point de départ d'une série d'inductions plus judicieuses les unes que les autres et conduisant finalement à la découverte du meurtrier. Combien est supérieure à cette marque grossière le dessin inimitable et si exclusivement personnel d'une impression digitale!

Pourquoi aussi n'étendrait-on pas les applications de la méthode? Pourquoi ne point l'utiliser en d'autres occurrences, lorsqu'il s'agit, par exemple, de démasquer un faussaire ou de mettre en évidence la nullité d'un testament apocryphe?

Je ne me dissimule pas qu'à moins de nombreux perfectionnements le procédé ne saurait devenir d'un usage courant. Pour en faire un moyen pratique d'expertise, il y aura lieu notamment de chercher et de trouver des réactifs plus sensibles; il faudra surtout que l'on apprenne à *fixer* la coloration de l'image. Mais rien de tout cela ne semble irréalisable. Et si l'on songe qu'abstraction faite des témoignages apportés à la barre les magistrats ne disposent guère, pour former leur conviction en matière d'écriture, que les assertions trop souvent contradictoires des graphologues, si l'on se rappelle enfin les suites déplorables d'une retentissante erreur tout récemment commise dans un pays voisin du nôtre, on devra convenir que l'importance du but justifierait pleinement les efforts que l'on aurait à faire pour l'atteindre.

C. VANLAIR.

Hosted by Google

RAYMOND SWAAN

« M. Raymond Swaan, un de nos jeunes écrivains, déjà célèbre par ses études sur le féminisme, et dont le talent présageait un avenir peut-être illustre, s'est suicidé cette nuit dans un accès de fièvre chaude. »

(*Les journaux.*)

Pourquoi, en commençant ces lignes, une hésitation me prend-elle, une peur aussi, peur mêlée à ce remords anticipé qui entre en nous dès que l'esprit se trouve face à face avec un acte néfaste médité?

Et pourtant quelle folie ce serait de croire en une Puissance me défendant la divulgation de faits ignorés, m'empêchant même de toucher à cette taie opaque qui, toujours, devant l'Incompris s'étend sur notre vue intérieure et l'aveugle. Folie également serait le soupçon d'un conseil posthume de l'âme neuve en l'Au-delà — ce pays du Néant ou du tout savoir.

Mais il est bon, il est nécessaire de parler afin d'étouffer certaines suppositions fausses qui déjà furent chuchotées autour de la mort de Raymond Swaan.

J'ai reçu sa dernière confidence, son dernier serrement de main, et j'ai encore sur les yeux la pesée triste et pénétrante de son regard, sur les mains le tact de ses doigts flegmatiques, cette pression qui n'avait rien de mâle, Swaan étant d'ailleurs efféminé et timide.

Une crainte, une sorte de pudeur l'avait toujours écarté de

Hosted by Google

ceux qui auraient pu devenir ses amis. Il semblait sous le poids d'un Deuil constant et, enfant, quand nous étions à nos jeux espiègles, Swaan à l'écart avait le sourire sérieux des aînés qui regardent. Au collège tous l'aimaient et nul ne fut en son amitié, était-ce qu'il nous fuyait ou bien le fuyions-nous inconsciemment? Il devint homme ainsi, seul, marchant avec du mystère dans les yeux, du mystère en tout son être; on ressentait à son approche comme un avertissement mental, un pressentiment indéfinissable.

Pour moi, je puis le dire, j'eus toujours un respect pour ce calme étrange; j'avais l'espoir vague d'un génie possible en lui. J'aurais voulu être son confident, ausculter ce caractère méconnu de tous, mais une main fatale m'éloignait de lui, l'éloignait de moi.

Je vainquis cependant cette destinée, je fus son ami, je connus ses pensées, je lus en son âme malgré sa volonté, il se peut, je lui devins indispensable, et c'est d'avoir résisté à la loi supranaturelle qui le voulait seul, que j'ai, inconscient, tué sa jeunesse et — qui sait? — éteint peut-être une aurore.

Swaan avait un tort, un grand tort, celui de trop penser; c'était, sous son masque serein, un exalté. Il exagérait toutes ses sensations; un désir le prenait-il, tout ne se portait en lui que vers le soulagement de ce désir, et c'était une douleur rongeante si un obstacle se levait. Il eut pour des peccadilles des nuits sans sommeil. C'était ridicule, il le savait, mais il ne voulait refreiner ses « instincts mentaux », comme il disait. Toute sa vie n'était ainsi qu'un travail, qu'un bouleversement continu en son esprit, tous ses gestes, ses idées, ses sens tendus vers un point jusqu'à l'achèvement du projet médité, puis se détendant subitement pour se tendre à nouveau vers un autre but.

Il devait finir d'étrange façon une existence aussi étrange.

Hier cela s'est fait. La nuit, ses voisins de paliers entendirent trois détonations; on se précipita dans sa chambre. Swaan était assis dans un fauteuil, une coulée de sang descendait de

Hosted by Google

l'oreille gauche sur sa joue pâle, et comme un mince serpent rouge glissait se tortillant sur le col et la chemise empesée. Ses yeux étaient grands ouverts, exorbités, une frayeur et une colère douloureuse y vivaient encore. Une large goutte purpurine tachait le dossier du meuble. Un revolver était sur les genoux de mon ami, retenu encore en ses doigts crispés. Une seule balle l'avait frappé, les deux autres avaient été tirées dans un portrait de Swaan à peine ébauché et dans la psyché, debout en face du cadavre, toute fracassée.

On a dit folie, jalousie, désespoir amoureux, mais nul ne savait rien hors moi, car je fus seul dans le secret de ses derniers jours, seul à connaître le mal dont il est mort.

Sa maladie germa une nuit de carnaval, à un bal masqué où je parvins — et durs furent mes efforts — à l'amener, heureux que j'étais de maîtriser la fatalité et de voir Swaan rechercher la foule. Un plaisir pervers m'avait pris, j'aurais voulu conduire au mal cette âme de bien, causer la première chute de ce jeune homme pur encore; j'en étais joyeux d'avance, la joie maligne de celui qui, par un acte sien, sait qu'il causera un dépit, une rage à un rival détesté. Ce rival était pour moi le destin, l'étoile de Swaan, et l'orgueil m'excitait : anéantir les décrets d'une force, être plus fort qu'un dieu.

Il m'en souvient, c'était l'an dernier, en janvier, je reçus très tôt ce billet.

« Ce qui m'advient est épouvantable; je suis dans du cauchemar; je suis un cauchemar fait corps. Je vis un conte d'Edgard Poë, une aventure de Chamisso. Viens, viens au plus vite que je te dise... Pourquoi, mon ami, m'avoir abandonné parmi la foule grotesque de ce bal!... Serait-ce que je deviendrais fou? »

Non, je ne l'avais pas abandonné, mais un hasard — l'étoile? — nous écarta l'un de l'autre dans la multitude des masques, et si même par ma faute il s'était égaré, le destin était encore là pour le saisir dès qu'il fut loin de moi, de sorte qu'il serait injuste de m'incriminer.

Hosted by Google

Pauvre Swaan, nous n'aurions pas dû nous quitter ce soir-là.

Sitôt son billet reçu, je courus chez lui, je le trouvai pâle, les yeux cerclés de bistre.

« Ah ! me dit-il, c'est bien à toi d'être venu. Tu me reconnais ?

— Oui... pourquoi ?

— C'est bien vrai, je suis comme toujours ?

— Mais oui... un peu fatigué peut-être.

— Eh bien, regarde-moi dans cette psyché. »

Je regardai, j'y vis sa tête piteuse et comme effarée.

« Tu ne vois rien, dis-moi, rien ?

— Rien d'extraordinaire...

— Tu ne me mens pas, c'est donc que seuls mes yeux voient ce qu'ils voient ? »

Et il s'assit lourdement dans le fauteuil, le visage dans les paumes :

« Oh, je vais te dire, te dire tout, criait-il.

— Voyons, mon ami, calme-toi et ne me dis rien surtout ; tu as la fièvre, couche-toi, demain je reviendrai t'écouter.

— Non, non, dit-il se relevant avec un geste brusque, je dois te dire, te dire tout, tout, tout. Tu entends. Après, si la fièvre m'accable tant pis, j'aurai confié mon mal et depuis l'aube je ne songe qu'à cela. »

Et Swaan me conta sa folle aventure. On la trouvera certainement écrite de sa main dans les liasses de ses manuscrits.

A peine parmi la foule bête, je l'avais donc perdu. Pendant que je le cherchais, lui aussi me chercha. Il était inquiet, avait sur les épaules le poids d'un malheur proche. Tout ce bruit d'orchestre, de pas cadencés, de cris en fausset lui bourdonnait aux oreilles ; il était comme un homme ivre au milieu des masques. Bousculé par les couples valsants, arrêté par des bandes de filles, il s'enfuit se heurtant à tout, les yeux fixés sur les tentures rouges de l'entrée. Il y eut des mots mécontents de ceux qu'il écartait, les bras portés en avant, et parmi eux une voix étonnée disait : « Mais... le voilà, c'est lui, bien lui. » Il se

Hosted by Google

retourna, curieux de voir qui pouvait le connaître : c'était une Manola en loup noir; elle était au bras d'un homme à la face répugnante, une de ces physionomies rencontrées une fois et qui restent comme incrustées dans la mémoire de l'œil. Il avait un visage ravagé, que tous les vices avaient signé de leurs griffes; une chose surtout attirait le regard : l'homme avait les paupières sans cils, sanguinolentes et épaisses, les orbites étroits, en sorte que les yeux semblaient rouges dans la peau blafarde, rouges comme ceux des chats blancs.

Raymond et l'inconnue tressautèrent, elle d'étonnement, semblait-il, lui de dégoût; puis il courut au vestiaire, se vêtit et sortit.

Sous le porche, parmi les flots des arrivants, il héla un fiacre et se disposait à y pénétrer; une petite main se posa sur son bras :

« Où allez-vous? »

C'était la Manola. Swaan ne s'étonna pas, il lui semblait que cette rencontre devait avoir lieu, et cependant il ne savait comment expliquer son calme, mais l'admettait sans songer.

« Où allez-vous? reprit-elle.

— Mais... à l'hôtel souper... puis... je rentrerai.

— Seul?

— Seul...

— Alors, vous m'emmenez? »

Et ils partirent dans l'étroit fiacre, Swaan peureux et rougissant, croyant qu'un refus serait une impolitesse, mais maudissant cette timidité qui le rendait faible devant une femme.

De ces instants, il ne me parla jamais et si, en riant, j'y faisais allusion, il me défendait de rire comme s'il craignait que, par un sacrilège, je n'éveille une vengeance mystérieuse prête, et aussitôt, avec sa manie d'exagérer même ses pensées, c'était comme si un froid s'en emparait, il grelottait.

Ce que je sus de Swaan, c'est qu'aux premières heures du lendemain, se trouvant en un restaurant de nuit, attablé près de la Manola — le visage toujours couvert du masque qu'elle

Hosted by Google

n'avait voulu quitter — l'homme aux yeux rouges entra et vint, muet, s'asseoir à sa gauche.

Une glace couvrait le mur, la salle entière s'y mirait en recul et Swaan se voyait refleté entre les deux personnages étranges.

La fièvre, les quelques heures de volupté vécues, les vapeurs du vin, tout cela mettait devant son regard comme une mousseline laiteuse, indécisant son entour, et tout tremblotait dans le grand miroir.

Soudain Swaan vit que son image avait un rire dans les muscles de la face, un rire immobile comme figé, un rire bizarre et plein d'énigmes.

Or, il se sentait abattu, plutôt triste, et voilà que son reflet riait pourtant !

Il se passa la main sur le front et la glace ne rendit pas le geste, mais Swaan vit son reflet se lever, se lever lentement, très lentement, et, gardant son rire, s'en aller à reculons, d'un pas rythmé vers la sortie.

Il ne restait dans le miroir que l'homme aux yeux rouges et la Manola.

Swaan, stupide, regarda autour de lui, pâlit, puis étendit la main croyant rêver; la femme au masque seule était à ses côtés, l'homme avait disparu et toujours, pourtant, il se reflétait mimant tous les gestes de mon ami.

Swaan se crut métamorphosé, ses tempes battaient brûlantes, il sentit comme une lame froide au long de son dos.

Il se leva, dans la glace l'homme aux yeux rouges se leva. Lors, une rage prit Swaan; il chercha du regard entre les tables des consommateurs le ravisseur de son reflet.

« C'est Raymond Swaan que vous cherchez? demanda la Manola.

— Comment, Raymond Swaan?... C'est moi Swaan!

— Ah! ah! vous, mais regardez-vous dans la glace. »

C'était donc bien vrai, il n'était pas seul à se voir transformé, il n'était plus lui, il était un autre, et Swaan vacilla, crut apercevoir la foule se balancer parmi les fumées plus épaisses, puis

Hosted by Google

s'y renverser, et les murs se pencher vers lui ; il tomba au milieu des chaises culbutées...

Raymond se réveilla chez lui après quelques heures de cauchemar, soigné par un voisin qui l'avait reconnu au restaurant et l'avait ramené évanoui.

Trop mécréant pour songer au merveilleux, il se crut victime d'un pouvoir hypnotique, consulta des médecins célèbres, des aliénistes même.

On n'y put rien. Swaan devint casanier plus que jamais ; il ne quittait la chambre, passait sa vie devant sa table de travail, face à face avec sa psyché, guettant au fil du miroir l'instant où il se trouverait guéri, car il savait à cette époque que seule sa vue le trompait.

C'est alors qu'il écrivit les *Réponses à Jules Bois*, ces pages flagellantes, dont chaque mot — souvent injuste, son exagération de tout — est un coup de cravache, non seulement aux bas-bleus, aux féministes, mais aussi à toutes les femmes. Je n'insisterai pas, une appréciation sur l'œuvre de Swaan serait prématurée et présomptueuse.

« Vois-tu, me disait-il, je suis né misogyne comme d'autres naissent avec un défaut organique incurable. Je devais, étant moi, rester moi, mais j'ai tenté un remède, j'ai menti à mon âme, un seul soir j'ai péché contre moi-même, un seul soir j'ai désiré ce que je devais mépriser, et j'en suis puni. »

Il me disait une autre fois :

« Je ne suis plus un, je suis deux. Le Raymond Swaan que tu vois n'est que le masque, l'apparence hypocrite de l'autre, celui que je vois dans cette psyché et dans la psyché de mes pensées. Je devrais être pour tous celui que je suis pour moi-même, afin qu'*elles* aient horreur de moi comme j'ai horreur d'*elles*. »

Il ne dormait plus. Parfois, la nuit, il rêvait de son reflet mort ; aussitôt il se dressait sur son séant, se frottait les yeux : peut-être n'était-ce qu'un songe, cette vie qu'il menait depuis le bal, et ce bal, n'était-ce point un tableau de son imagination

Hosted by Google

enfièvrée ? Certes, en se mirant, allait-il se voir tel qu'il était réellement. Alors Swaan se levait, se dirigeait dans les ténèbres vers la psyché, car il voulait se voir subitement ; mais au moment de frotter l'allumette, il hésitait : si ce n'était pas un songe, s'il allait voir l'*homme*. Et il se recouchait, en tremblant à la vue en son esprit de son reflet aux yeux rouges. Après quelques instants, honteux de cette crainte de lui-même, il éclairait la chambre, courait se mettre en face de la glace et, épouvanté, retrouvait la réalité de son mal.

Un fait étrange dont il me fit part, c'est que tout en rendant ses mouvements en échos à son regard, jamais le visage reflété ne changeait ; il restait maintenant triste avec, à la lèvre, un pli de dégoût.

Dans la suite, Swaan s'aigrit davantage ; il devint méchant, écrivit des lettres violentes à tous ceux qu'il n'aimait pas — et Dieu sait s'ils étaient nombreux.

Un jour, je le trouvai arpentant furieusement sa chambre. Ses voisins s'étaient plaints à la propriétaire des promenades nocturnes de Swaan, qui marchait toute la nuit, faisant craquer le plancher sous ses pas ; lui, furieux d'être réprimandé par une bourgeoise imbécile, lui avait envoyé une missive par trop cruelle : il devait quitter la maison au plus vite. Et Swaan me disait sa colère contre les habitants de l'immeuble, tous les petits scandales qu'il pourrait susciter par ce qu'il savait, mais... des bourgeois ! des « Huard » ! comme il disait, faisant allusion au célèbre caricaturiste de cette caste.

Dans son nouveau logis, il lui advint une aventure fantasque. Jamais, il n'avait songé à rechercher la Manola ni son ami. Négligence qui me persuada d'abord que Swaan lui-même croyait en un être créé par son hallucination et me fit douter de la véracité de son premier récit. Car, comment admettre cette véracité quand la seule réflexion agitait en moi des remembrances de contes, *L'homme qui a perdu son ombre*, de Chamisso, *L'exigence de l'ombre*, de Catulle Mendès, enfin les œuvres de Hofmann. Oui, je m'en souviens, je crus même à

Hosted by Google

une longue mystification, je crus un instant que Swaan se moquait de moi, et, par des questions insidieuses, par une enquête de procureur à laquelle il se prêtait bénévolement, j'essayai de faire naître des contradictions dans son récit, de fortifier mon doute et de lui arracher l'aveu d'une farce stupide; hélas! tout me prouva que ce qu'il m'avait dit était vrai.

Comme, par extraordinaire — l'étoile encore — il se disposait un soir à sortir; ouvrant sa porte, il crut qu'un grand miroir se dressait sur le palier, il vit son reflet aux yeux rouges, recula avec un « Ha! » de surprise. Le reflet eut le même recul, mais eut aussi le même cri et bondit dans l'escalier. Assommé d'épouvante, Swaan roula sur le parquet.

Il fut trois jours sans recouvrer la parole; dès qu'il sut parler, il me narra ce qui était arrivé et me pria d'enquêter au sujet de cette rencontre; ce que je fis, bien sûr de lui prouver de quelle fantasmagorie visuelle il était la victime. Or, j'appris par le propriéraire — un honnête teinturier — que le « monsieur du troisième », habitant une chambre garnie de cet étage depuis quelques mois, avait disparu trois jours auparavant, sans avoir donné ni congé ni adresse. Chose étonnante, il s'appelait Swaan et le signalement que me procura le bonhomme correspondait à celui que Raymond me révelait de son propre reflet.

A dater de ce moment, je compris qu'un acte — certes point d'essence humaine — s'accomplissait, je cherchai tous les moyens de défaire ce nœud et je ne trouvai rien; mais cette découverte resserra notre amitié, je souffris les douleurs de mon malheureux ami, je vécus de sa vie, suivant toutes ses pensées.

Le propriétaire, à qui restait dû un mois de loyer, prit dans la chambre de son locataire en-allé quelques bibelots oubliés et entre autres un petit miroir de Venise avec cadre et poignée de cristal. Swaan voulut posséder un de ces objets, il acheta une petite tabatière en corne, sans valeur, mais qu'il paya au poids de l'or. Et quand le teinturier présenta le miroir de Venise, le visage de Swaan se contracta affreusement, saisi d'effroi et de joie tout ensemble, car, fait déconcertant, il venait de

Hosted by Google

retrouver son image d'autrefois. Il se mira longtemps, buvant lentement avec les yeux ce bonheur de se retrouver soi-même. Puis, vite, il alla se regarder en d'autres glaces, mais seul le petit miroir le reflétait ainsi. Qu'importe, cela lui suffisait! Il eut des gaietés d'enfant, gambada par la boutique; c'était comme s'il eût rencontré soudain un ami, depuis de longues années absent. Il se parlait à lui-même, grimaçait, souriait, montrait le poing à la porte vitrée, et finalement demanda au propriétaire épouvanté, qui ne comprenait rien, à quel prix lui serait cédé le miroir. Déconcerté, le bon bourgeois crut posséder une rareté et ne voulait point la vendre sans avoir consulté un antiquaire voisin.

Mais l'œuvre occulte commencée devait s'accomplir, le chemin à peine jalonné devait se terminer malgré les rocs et les pentes. Comme s'il eût existé une corrélation magnétique entre les états d'âme de Swaan et de ses mystérieux persécuteurs, à peine Raymond et moi étions-nous sortis — Raymond renaissant à lui-même et tout joyeux —, qu'un fiacre s'arrêta devant la maison du teinturier. Une petite dame en sortit, très élégante, la voilette blanche relevée, ne semblant en aucune façon coopérer à une action étrange. Elle était, disait-elle, l'épouse du locataire du troisième, une affaire inattendue avait forcé son mari à partir pour Londres au plus vite et, dans sa précipitation, il n'avait pu solder son terme, ni enlever quelques objets dont une glace à main. Elle paya le loyer dû et celui du mois commencé, porta dans la voiture le miroir de Venise et partit vers la gare proche.

Swaan supporta de manière forte l'annonce de ce nouveau et inexplicable événement, mais le lendemain il pleura tout le jour; sa douleur était pénible.

« Je me pleure, disait-il, comme si l'on venait de tuer mon père soudain ressuscité. »

Et ce fut pour lui une secousse formidable de tous ses nerfs il soupçonna la Manola, questionna le propriétaire et eut la confirmation de son soupçon.

Hosted by Google

Ainsi ces deux êtres maudits le tiendraient toujours courbaturé sous cette souffrance continue ? Et dans quel but ? Que leur avait-il fait ? N'était-ce point pour le détourner de la route qu'il s'était tracée, ne voulait-on pas le jeter en des sentiers tortueux, inextricables, l'empêchant d'être l'ennemi du féminisme pour n'en faire qu'un dégoûté, un désespéré ? Ou bien, s'il était resté le lui de jadis, peut-être aurait-il créé une arme terrible contre ses ennemis, et on l'empêchait même d'entrevoir cette chose ? Oui, c'était bien cela, et une clarté soudaine se faisait en ses pensées.

Et Swaan écrivit, écrivit le jour et la nuit ; il ne me parlait plus de son malheur, mais son mutisme le minait, son mal croissait à la façon d'un feu couvert prêt à flamber sitôt qu'il se découvre. Parfois, quand je le quittais, à la dérobée il me glissait dans la main un billet, en détournant les yeux comme s'il commettait une action qu'il voulait se cacher à lui-même, et c'étaient des phrases démentes et douloureuses :

« ... Je suis comme Orphée, j'avais perdu une Eurydice et voici que, retrouvée en un miroir, je l'ai regardée et les dieux cruels qui me poursuivent me la reprennent... Je ne veux plus sortir quand le soleil ou la lune luiront, j'ai peur, je suis comme un petit enfant que tout effraie ; dans la rue, j'ai beau ne pas vouloir, toujours les glaces des vitrines me reflètent au passage et la vision de l'homme hideux m'accompagne, elle est là à mes côtés, marchant de mon pas. Et l'ombre que la lune projette a des yeux, des yeux rouges, et je cours vite comme si je pouvais égarer cette ombre au tournant d'une rue... Hier, je gravissais l'escalier, je pensais à une chose, une chose qui me mettait en joie et qui, à cette heure, s'en est allée de mon esprit, quand j'ai senti une pression sur mon bras, près de la main tenant la lampe : c'était le souvenir de la petite main de la Manola à la sortie du bal, c'était, pour m'empêcher de songer sainement, ce souvenir qui se matérialisait. Je me suis retourné machinalement : sur le mur marbré s'allongeait ma silhouette aux yeux de feu ; j'ai jeté loin la lampe, ai bondi vers ma cham-

Hosted by Google

bre, je m'y suis précipité et, la porte fermée d'un coup brutal, je m'y arcboutai longtemps dans la nuit comme si le Crime voulait entrer de force... Une chose nouvelle m'attriste, depuis quelques jours il tombe devant les yeux de ma mémoire comme un voile d'oubli, je ne me souviens que vaguement de moi-même, c'est comme la souvenance d'une personne morte dans mon enfance, je vois en mon esprit une figure diffuse, mais aucun trait n'est précis... »

Le propriétaire m'appela un jour comme je quittais Swaan et me demanda si mon ami n'était pas un peu fou : la nuit, des éclats de voix se faisaient entendre chez lui, Raymond furieux insultait quelqu'un qui n'était pas là, car il ne recevait jamais. C'était à sa psyché qu'il adressait des injures....

Il y a trois jours, de très bon matin, Swaan entra dans ma chambre, le visage content; j'étais encore au lit, je dus me lever, m'habiller en hâte et le suivre car, prétendait-il, il ne faut pas perdre de temps quand on travaille au bonheur d'un ami.

Je dessine et peinds quelque peu, Swaan naturellement le savait, et une idée avait germé subitement dans son sommeil, une idée dont la simplicité le mettait en colère contre lui : comment n'avait-il pas trouvé cela plus tôt? Puisque je le voyais comme avant le bal, je pourrais faire de lui un portrait où il se reverrait comme autrefois, et n'était-ce pas son unique désir?

Et j'installai chez lui mon chevalet, tendis une feuille de papier, taillai mes fusains et commençai ; Swaan posait calme et comme rasséréné; je revois encore son profil immobile sous la lumière vivace qui mettait des points brillants à ses pommettes et aux saillies de son front.

Il ne voulut pas regarder l'ébauche ce jour-là, dormit sans rêve, l'esprit tourné seulement vers la joie que lui procurerait le dessin terminé, ne songeant pas que son mal n'en serait point guéri.

Le lendemain, quand furent marquées les ombres fortes et

Hosted by Google

que les traits se décisèrent, il vint voir, se mit derrière moi et se tut. Il se rassit, et comme je me remettais à l'ouvrage ne m'apercevant pas de son silence, il étendit la main et me dit d'une voix sans intention : « Non, ne continue pas, ta main ne sait pas mentir, elle, ce n'est pas comme ta bouche, mais je te comprends, tu as pitié de ton ami et je t'en remercie. »

Je restai abasourdi, que lui prenait-il? Que voulait-il dire?

« Mais, tu le vois bien, me cria-t-il, tu dessines l'homme aux yeux rouges, tes pastels ne me trompent pas si tes paroles le font.

— Mais, mon cher Raymond, ce ne sont point des pastels, c'est du fusain.

— Du fusain! hurla-t-il, du fusain! et il courut passer le doigt sur un trait qui le noircit. Tu mens, puisque voici du sang sur ma main. O! du fusain, tu dessines avec du sang. »

Et il recula comme s'il avait peur de moi. Je l'obligeai à se mettre au lit, je courus chez le pharmacien proche, lui préparai moi-même une tisane calmante qu'il but avec l'obéissance silencieuse d'un être abêti.

Quand je vis ses paupières s'abaisser et le sommeil le prendre, je lui serrai la main, il me sourit des yeux; je lui recommandai de ne penser à rien et surtout de bien dormir.

« Oh! oui, me dit-il, et longtemps! »

Je ne compris pas alors.

Il s'est tué...

ISI COLLIN.

Hosted by Google

M. HÉGER ET LA LIBERTÉ

Il s'est passé des mois depuis le dernier discours rectoral de M. Héger (1). Il est un peu tard pour revenir sur cette œuvre intéressante et importante à la fois; mais tous ceux qui ont à cœur la défense de la liberté, ne sauraient laisser passer inaperçue cette apologie du déterminisme. Des causes multiples, mes devoirs professionnels tout d'abord, m'ont retenu jusqu'à présent. Je profite de mes premiers loisirs pour émettre, sans parti pris, les observations que cette lecture m'a suggérées.

La thèse n'est pas bien neuve, les arguments n'offrent rien d'inattendu. Il serait malaisé, du reste, de rajeunir cette question vieille comme le monde, tournée et retournée sur toutes ses faces. Liberté, pour M. Héger, c'est illusion et préjugé. Illusion, peut-être, répondrai-je, mais illusion dans ce cas invincible et universelle, que ne dissipent ni la lucide raison ni le vouloir énergique ; préjugé, que non pas, du moment que nous anime le désir de savoir et l'intention bien arrêtée d'accueillir telle quelle la découverte.

Il m'est arrivé pourtant d'entendre un raisonneur tenace et passionné — pourquoi ne nommerais-je pas feu le professeur Delbœuf? — s'écrier que plutôt que de renoncer à la liberté, il était prêt au désaveu de toute science et de toute certitude. C'était à l'époque où il nous narrait les péripéties de sa polémique avec M. Alfred Fouillée. Par parenthèse, sans s'immiscer sur le tard dans un débat auquel ont amplement suffi les

(1) Voir *Revue de l'université de Bruxelles*, novembre 1899.

Hosted by Google

brillantes intelligences qui le soulevèrent, j'avoue en toute humilité n'être point parvenu à percer le nébuleux système du philosophe français. Une porte est ouverte ou fermée; l'homme est libre ou ne l'est pas, et M. Fouillée, si j'ai su distinguer quelque lueur à travers les nuages dont il lui plaît de s'entourer, me semble vouloir faire de l'homme un libre automate. Quant à Delbœuf, c'était là une de ces boutades, lancées dans l'ardeur de la lutte, ou mieux l'expression vigoureuse d'une foi raisonnée, demeurée intacte à l'épreuve renouvelée, et qu'il jugeait désormais à l'abri de l'atteinte. Bien qu'on lui eût reproché de porter sans cesse devant les yeux le fantôme de la liberté, comme Malebranche s'imaginait voir un gigot sur le bout de son nez, il était trop viril logicien pour ne point chasser la trompeuse vision, si la raison lui eût prouvé qu'il ne se fût agi que d'une futile apparence. Je ne me rappelle pas ses arguments. Il avait en eux une confiance sans bornes. Ils étaient, comme les Évangiles, au nombre de quatre, et il les tenait aussi pour véridiques et infaillibles. Sans vouloir porter atteinte au prestige de sa parole, j'estime que se proposer comme but la nécessité de fournir la preuve de la liberté et recourir à cette fin aux raisonnements les plus subtils et, en apparence, les plus concluants, ce n'est user du procédé ni le plus direct, ni le plus efficace, mais c'est aboutir à l'échec trop souvent constaté.

Dressez le bilan des raisons invoquées : le « pour » dans une colonne, le « contre » en regard; vous voilà dans la plaisante situation du bambin dont parle Jean-Paul, le pédagogue, et qu'il montre dans les tourments de l'embarras devant les ordres de son père et les contre-ordres de sa mère.

J'ai là, devant moi, un travail plein d'enseignements à cet égard. Il émane de deux éminents professeurs de Bruxelles. C'est la « Controverse philosophique sur le libre arbitre et le déterminisme » entre MM. Alph. Degive et J. Marique. Défenses, attaques, ripostes s'y succèdent sans trêve, sans merci. Les adversaires font assaut de science et de logique et, de guerre lasse, se voient contraints de s'en remettre au lecteur du soin de prononcer l'arrêt définitif. Vain subterfuge!

Hosted by Google

Le moyen pour les profanes, de débrouiller ce que les initiés n'ont su éclaircir ?

Foin donc du raisonnement, si le raisonnement ne mène à rien. En serons-nous réduits à la négation, ou pis encore, au doute? Je ne le pense pas, et cette assertion, je m'efforcerai de l'établir tout à l'heure.

Une remarque préalable à seule fin de déblayer et de délimiter le terrain du débat. Il est de mode dans certaines écoles de crier à l'immoralité du déterminisme et de se livrer sur ce thème à des amplifications aussi commodes que peu probantes. C'est d'ordinaire l' « ultima ratio » de personnes à l'esprit prévenu ; c'est souvent l'argument de ceux qui n'en ont pas. M. Degive lui-même, dont l'habileté de jouteur eût pu se passer d'une arme usée, n'a pas craint d'y avoir recours. La liberté est pour lui une vérité de nécessité pratique. Le fatalisme constitue à ses yeux la négation de tout devoir, de toute sanction, de toute morale, et le jour où il tiendrait les rênes de l'ordre social, le cours des choses subirait une perturbation dont les conséquences seraient terribles pour la pauvre humanité.

A supposer qu'il en fût ainsi, un fait n'en serait pas moins un fait. En quoi se trouverait-il infirmé ou démenti par ses conséquences ? Ici, du reste, l'argument tombe à faux. Signalez l'influence démoralisatrice du déterminisme, vous serez compris à condition de vous adresser au partisan du libre arbitre et de prêcher un converti. L'adversaire vous échappe. C'est que le déterminisme n'est pas, en soi, immoral. Il n'est pas non plus moral ; il est, dans toute la rigueur du terme, amoral. Trouvez donc la moralité d'un théorème de géométrie ou de la loi de l'attraction universelle. Immoral peut s'appeler le matérialisme, immoral surtout ce matérialisme athéistique, que seul un déplorable malentendu peut ériger en système. Et là-même ne nous hâtons pas de conclure de la théorie aux faits. Sans remonter à Lucrèce, il serait téméraire de qualifier d'immoral un Littré ou un Proudhon. Mais si tout matérialiste est déterministe, la réciproque n'est pas exacte. Spiritualisme et déterminisme paraissent si peu incompa-

Hosted by Google

tibles qu'à peine rencontrera-t-on dans l'histoire des religions et des grands systèmes de philosophie, une école ou une secte qui n'ait enseigné ou prescrit, sous une forme quelconque, la négation de la liberté.

Au surplus, peu d'expressions du langage philosophique traduisent des notions plus contestées, moins définies que le terme : Morale. Ici surtout c'est le cas de répéter : vérité en deçà, erreur au delà des Pyrénées. La nature des choses est assurément étrangère à une interprétation choquante de l'indivisible vérité; mais les lumières de la raison parviennent rarement à dissiper les ténèbres que l'égoïsme des intérêts, la tyrannie des conventions, la passion des préjugés, l'abrutissement de l'ignorance ont, en envahissant les cœurs, accumulé dans les esprits. En rationnelle doctrine, si seule la conscience sincère et éclairée est juge de l'intention, l'appréciation de l'acte est du ressort de celui qui en est l'objet. En dehors des exigences prohibitives que crée le respect de la liberté de tous, il ne peut appartenir à personne de s'ériger en arbitre de la moralité d'autrui, moins encore d'imposer comme règle ou comme sanction les formules de convictions ou de croyances personnelles. Si bien fondée que soit, à mon avis, la persuasion qu'un lien indissoluble unit ensemble la liberté et la loi morale, comme la loi morale et la spiritualité de l'âme, comme la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu; si légitime que soit pour d'aucuns la foi à la possibilité et à la réalité et à la nécessité d'une intervention surnaturelle, la majesté impérieuse — je dirais avec Kant, impérative — du for intérieur comporte une si indéniable et exclusive souveraineté, que la violence exercée sur son domaine constitue dans tous les cas un délit immoral. Au delà donc des bornes tracées par les conditions de la vie sociale, le mal fait à autrui sera toujours un mal et, à ce sujet, je n'hésite pas à affirmer que je ne connais d'immoralité plus grande, de sacrilège pire que le mal fait au nom de Dieu. Faut-il ajouter que ce ne sont pas précisément les ennemis de la liberté morale qui se rendent coupables de cette hypocrisie ou de cette inconscience ou de cette aberration dans le crime ?

Hosted by Google

Laissons donc la banale accusation d'immoralité. La cause de la liberté ne gagne rien à l'appoint d'arguments tendancieux dont, au contraire, le résultat est d'éveiller le doute sur la solidité de positions qui, sans cela, n'en demeurent que plus inébranlables.

Je n'en dirai pas autant d'une autre imputation adressée aux déterministes, mais il importe d'en préciser la valeur logique. Il s'agit de l'inconséquence entre leurs doctrines et leurs actes. J'ai eu l'heur, il y a quelque sept à huit ans, d'entendre à Liége, sur la question de la liberté, la voix chaudement persuasive de l'homme de cœur et de talent que se montra le professeur Raoul Pictet, de Genève. Frappé des ravages qu'exerçait, selon lui, parmi la jeunesse studieuse, un déprimant fatalisme, il allait, tel un apôtre, parcourant les universités, semer la bonne parole, ranimer les courages, désabuser les esprits. Il voulait, proclamait-il, fournir la preuve physique de la liberté. Je doute que cette preuve fût décisive. Du moins, elle parut telle, et à ce point que, le lendemain, — qu'on me pardonne ce rappel d'un homme dont les conceptions puissamment originales, et moins justement appréciées peut-être qu'on ne croit, m'inspirèrent toujours, malgré l'inégalité de son caractère, autant de curiosité que d'attrait — que, le lendemain, dis-je, feu le professeur Delbœuf, dont je suivais en même temps les cours de philosophie et de philologie, m'appela impatiemment auprès de lui, et, m'interpellant d'un ton satisfait : « Eh bien ! fit-il, vous l'avez remarqué? Pictet n'est-il pas de mon avis? » Je n'en convins point. J'éprouvai parfois une joie maligne à le contredire, moins, dans cette occasion, par tactique et pour jouir et tirer parti du jeu savant d'un dialecticien hors de pair et plein d'artifice, moins même pour faire preuve d'indépendance et garder un franc-parler qui ne le surprenait plus, mais l'importunait encore, qu'à cause de la certitude de sa méprise. Contrarié de ma résistance, il rompit l'entretien. Je n'eus pas le temps de lui faire comprendre que, s'il y avait dans leurs démonstrations un élément commun, cet élément était purement verbal et de surface, et que le fond de la difficulté, abordé par lui, ne me paraissait pas effleuré, peut-être

Hosted by Google

pas soupçonné par son collègue. M. Pictet, s'il m'est permis de définir d'un mot une doctrine, développée, sans doute, dans son *Étude critique du matérialisme et du spiritualisme par la physique expérimentale*, M. Pictet bâtit son système sur le potentiel physique. Delbœuf, au contraire, bâtit le sien sur le potentiel mental. Le passage du physique au mental, à moins d'user d'une fausse analogie, demeurait interdit à M. Pictet; mais j'ajoute que, si Delbœuf évitait cet écueil, il n'échappait pas davantage à l'impossibilité d'établir comment peut s'opérer la transformation de la force virtuelle en force actuelle, sans faire intervenir une autre force arbitraire, c'est-à-dire sans admettre au préalable ce qu'il cherchait à démontrer. Je me plais à y insister pour rappeler une fois de plus l'impuissance du raisonnement lorsqu'il s'agit de résoudre le problème de la liberté et cette constatation nouvelle me servira d'excuse à cette courte digression. Mais du moins, cette tentative — et c'est là que je voulais en arriver — toute condamnée qu'elle est d'avance, je me l'explique et j'y applaudis. M. Pictet considère le déterminisme comme un mal funeste à l'esprit, funeste au caractère. Il se convainc qu'il en détient le remède, et le voilà qui part en croisade, armé de tout l'appareil de sa science et de son art, dénonçant le virus mortel qu'il combat et prônant l'assainissement moral qu'il vise et espère, qu'il espère, dis-je, et est en droit d'espérer, en vertu même de la libre volonté qu'll défend et invoque. M. Pictet peut se méprendre sur l'excellence de sa méthode, mais il agit en conformité avec la doctrine qu'il enseigne et dont il cherche à répandre les bienfaisants résultats.

Comparons à cette attitude naturelle, logique, l'attitude de M. Héger. Comme M. Pictet, M. Héger discourt devant la jeunesse universitaire. Comme lui, il se fait le propagateur d'une doctrine; comme lui, indifférent à l'opinion, inaccessible au préjugé, sous l'impulsion tout uniment du désir de faire rayonner plus loin et plus haut la vérité et la lumière, il professe et préconise comme une donnée désormais acquise de l'infaillible science, ce que le génie de Spinoza crut avoir découvert dans les déductions d'une indéfectible dialectique, à

Hosted by Google

savoir que « l'homme n'est pas dans la nature comme un empire dans un empire, mais comme une partie dans un tout, et que les mouvements de l'automate spirituel qui est notre être sont aussi nettement réglés que ceux du monde matériel où il est compris ». Et, tout à la joie de son rôle d'automate, M. Héger se prend de pitié pour les « pauvres présomptueux, qui prétendent assigner des bornes aux forces physiques et leur soustraire une partie de notre être ».

Quelque esprit revêche objectât-il que cette pitié est aussi inadmissible que la fierté de se croire un automate, puisque, de part et d'autre, l'état d'âme, subissant l'inévitable loi de la nécessité, ne peut être autre que ce qu'il est, M. Héger répliquerait qu'il ne saisit pas comment sa thèse s'en trouverait infirmée.

Mais M. Héger ne s'en tient pas là. Échangeant la tâche de savant contre la mission d'éducateur, il vante non seulement les nobles aspirations vers un idéal généreux de son jeune auditoire ; il rend hommage à une initiative ennemie de toute passivité et souhaite l'accomplissement du désir, exprimé par un disciple, de voir ses compagnons marcher à l'avant-garde dans toutes les grandes causes qui intéressent l'humanité.

Le critique de tantôt pourra s'en étonner : Pourquoi, dirait-il des vœux ou des conseils aussi superflus que l'eussent été des ordres si M. Héger « avait eu l'occasion de se souvenir de l'autorité que lui conférait sa charge rectorale ». Les faits et les actes ne seront-ils pas fatalement, sans alternative possible, ce qu'ils doivent être? Mais si M. Héger répliquait que le processus des événements, si préétabli qu'il soit, loin d'exclure la légitimité des tendances à l'amélioration, semble, au contraire, d'un mouvement spontané s'en rapprocher sans cesse, et que l'expression d'un souhait ou d'un conseil correspond dans la conscience, à un état amélioré dans l'inconscience, il faudrait derechef s'en tenir à l'explication, et il ne resterait comme dernière instance que de s'en prendre à l'emploi du mot « initiative », lequel, dénudé de toute idée arbitrale, constituerait *ipso verbo* un non-sens, une contradiction. Mais rien n'empêcherait M. Héger de soutenir que ce serait d'une procédure

Hosted by Google

assez chicanière et d'une polémique de mauvais aloi, que d'attribuer aux vocables de l'adversaire une signification fixée en dehors de son assentiment ; que, pour lui, le terme initiative équivaut tout simplement au début dans un ordre de faits déterminé, et qu'il était en droit de croire que l'exposé même de son système devait le garantir contre toute interprétation erronée.

Telle serait, ou je me trompe de beaucoup, la défense de tout déterministe convaincu et conséquent, et si sa position n'en devient guère meilleure, elle aurait l'honneur de s'appuyer sur ses propres forces.

Le déterminisme et la liberté présentent, en effet, l'un et l'autre un caractère absolu. La limite d'influence respective de ces facteurs opposés peut, pour tel acte précis, faire objet de débat, mais, en eux-mêmes, à moins de recourir, par un défi dans l'absurde, à la tentative hégélienne d'identifier les contradictoires, ils sont irréconciliables en soi, et même l'amoureux d'Elmire perdrait ses efforts à chercher des accommodements avec la liberté. La constatation n'est pas inutile. Je m'y arrête à dessein. Je désire rencontrer ici une objection ou élucider plutôt une explication d'un penseur dont le jugement critique est d'ordinaire très sûr, et je suis tenté de lui répéter ce qu'il reproche ailleurs à quelques hautes autorités de la philosophie française, à savoir, d'user d'un sophisme évident, et qu'on ne comprend pas que ce sophisme ait pu séduire un aussi bon esprit.

« Les déterministes, écrit M. Élie Rabier, ne prétendent pas que les effets soient déterminés absolument, ou en eux-mêmes, et indépendamment de leurs causes. Ce serait nier la loi même de la cause et de l'effet, sur laquelle justement se fonde le déterminisme. Ils disent seulement que, telles causes étant données, tels effets seront aussi donnés. Or, qui sait si les conseils ne seront pas précisément la cause qui déterminera l'effet désiré? Un fleuve n'est pas libre, ni une balance ; faudra-t-il donc s'abstenir d'user de digues pour diriger l'un et de poids pour incliner l'autre ? Les conseils sont les poids et les digues à l'aide desquels on s'efforce d'incliner ou de diriger les volontés.

Hosted by Google

« De même, bien que l'homme ne soit pas libre, les ordres ont leur raison d'être, comme les conseils. Les ordres, comme les conseils et plus que les conseils peuvent être justement la cause dont l'action amènera l'effet désiré. Par conséquent, conclut M. Rabier, cet argument célèbre tiré du devoir et qui s'appuie sur la grande autorité de Kant, est sans valeur (1). »

J'estime, à mon tour, que cette réfutation, appuyée sur la grande autorité de M. Élie Rabier, non seulement ne vaut guère mieux que la doctrine combattue, mais prête légèrement à l'équivoque. Que faut-il entendre par des effets déterminés absolument ou en eux-mêmes? Des effets sans cause? Mais ce ne seraient plus des effets. Des effets qui, en même temps qu'effets, seraient causes? Mais ce serait là ou bien une contradiction dans les termes, ou bien la définition de l'être libre. Veut-on parler de l'effet au point de vue de ses propriétés essentielles consécutives, comme du triangle, par exemple, dont la somme des angles est nécessairement égale à deux angles droits? Mais, ce serait une définition uniquement expliquée, une pure tautologie.

D'ailleurs, déterminés en eux-mêmes, ou déterminés par des causes externes, les effets, en tant que déterminés tout simplement, sont nécessaires, ni plus ni moins. Il n'y a pas de degré dans le déterminisme. Tout fait, tantôt cause, tantôt effet, est nécessairement tel qu'il est. Où trouver la place pour la contingence, pour la probabilité, pour l'imprévu? Le déterminisme est une chaîne dont tous les anneaux, forgés d'avance, se tiennent dans une liaison indissoluble, entraînant d'une façon irrésistible les manifestations de la vie sur la voie d'une destinée irrévocable. Quel rôle attribuer dans ce mécanisme aux ordres et aux conseils? Dira-t-on qu'ils font partie intégrante du ressort? Je répondrai que c'est précisément là ce qui est en question. M. Rabier, en effet, ne me paraît pas avoir analysé le contenu total de la notion de conseil ou d'ordre. Ces notions comprennent deux éléments distincts : l'un objectif, cause de l'effet déterminé; l'autre purement subjectif et qui

(1) Élie Rabier, *Psychologie*, 5e édition, p. 553 et 560.

Hosted by Google

présuppose dans l'esprit de celui qui conseille la croyance à la possibilité que le conseil d'abord aurait pu n'être pas donné et pourrait ensuite n'être pas suivi. Or, là gît la contradiction : possibilité et déterminisme s'excluant l'un l'autre, et devant par définition s'exclure (1). Ainsi, dirai-je en reprenant l'exemple de M. Rabier, pourquoi ne s'abstiendra-t-on pas d'élever des digues, afin de diriger le cours du fleuve qui n'est pas libre? C'est que précisément le constructeur de la digue se juge, lui, libre. S'il pouvait croire que fatalement la digue se construirait, il pourrait s'abstenir et s'abstiendrait de la construire. M. Rabier répondra-t-il que le constructeur est déterminé à construire et ne peut s'abstenir? La question restera toujours debout. Pour quelle raison construire la digue qui se construira dans tous les cas? Il y a une différence entre l'acte et la raison de l'acte de construire. Si la raison, en effet, est l'intelligence du pourquoi, la compréhension de la possibilité du contraire, là où cette possibilité fait, par hypothèse, défaut, la raison disparaît. Elle ne peut exister dans l'instrument, dans la chose passive; elle se conçoit uniquement dans l'être actif, dans l'auteur, et, si le déterministe, telle la girouette pensante, se contemplant dans l'orientation fatale du vent, prétend que la raison est la nécessité même, la discussion se bornera à une simple dispute de mots, mais à laquelle la déraison conviendra aussi bien que la raison, puisque, nécessairement, elle ne peut être que ce qu'elle est.

Le déterministe, conséquent avec lui-même, ne peut expliquer ni « initiative », ni « souhaits », ni « conseils » que comme choses nécessitées autant que les résultats qu'ils produiront. Mais en ce qui concerne le « pourquoi », il ne saurait trouver qu'une réponse : Je n'en sais rien, cela est. Dans cette position, sa thèse devient, au point de vue démonstratif, inexpugnable,

(1) Je désire, dès maintenant, relever l'erreur de M. Rabier au sujet de sa réfutation de la proposition de Secrétan, Renouvier, etc. : « Sans la liberté, pas de certitude. » J'ajoute : partant, pas de science. M. Rabier prétend que le discernement du vrai ou du faux est toujours possible, par la confrontation qu'on peut établir entre la proposition affirmée et les faits ou la raison (*Ibid.*, p. 554-555). M. Rabier oublie que, dans le déterminisme, il n'y a ni « possible » ni « probable », et que, pour cette raison, Auguste Comte rejetait le calcul des probabilités.

Hosted by Google

et si tout devait dans ce débat se borner au seul raisonnement, il faudrait renoncer à résoudre cet épineux problème.

Non point que le déterminisme obtiendrait gain de cause. Si le raisonnement ne prouve pas la liberté, il ne prouve pas davantage la réalité du déterminisme et je pense l'avoir montré en partie. Le raisonneur à outrance qui refuserait de s'incliner devant toute vérité soustraite au contrôle de la déduction ou de l'analyse, entendues dans un sens restreint, n'aurait logiquement d'autre ressource que de se réfugier dans le plus pénible des doutes et de se poser la question que se pose dans sa mélancolique *Prière de l'ignorant*, où l'amertume perce dans chaque vers, le poète au cœur désabusé et à l'esprit fougueusement naïf que fut Multatuli. La hantise du pourquoi forçant malgré tout l'intelligence humaine à chercher une réponse à la cruelle énigme de l'être, il se demanderait si nous ne servons pas de jouet à l'amusement de quelque mystérieux pouvoir surhumain. Il s'imaginerait, ce me semble, trônant au fond du zénith, entouré de quelques favoris créés tout exprès pour partager un bonheur impossible à l'isolé, quelque Jupin, ami du plaisir, abaissant vers les cirons humains et leur microscopique séjour de gigantesques lunettes d'approche et s'égayant divinement au spectacle de cette mondiale plaisanterie où viendraient, dans l'ordre prévu, se dérouler les gambades de la joie et les contorsions de la souffrance de ces pantins qui se croyaient hommes. Et qui sait si, pris enfin de pitié et de lassitude, il ne suggérerait pas aux victimes de la céleste mystification, le désir de s'affranchir de leur rôle de marionnettes et s'il ne se réserverait comme tableau final l'explosion de ce feu d'artifice sans pareil que prédit le plus jovial des Schopenhauériens et où, grâce à la puissance unie de l'électricité et de la mécanique, poussées à l'extrême limite, tout ce qui respire se disperserait en poussière avec le reste dans les espaces infinis?

Heureusement, nous n'en serons pas réduits à cette extrémité. L'argumentation des adversaires du libre arbitre, loin d'être convaincante, apparaît d'une insigne faiblesse; c'est ce que nous allons mettre en lumière.

(*La fin au prochain numéro.*) DENIS MERCKEN.

Hosted by Google

LA BEAUTÉ

ÉTUDE D'ESTHÉTIQUE [1]

IV. — L'ART.

La beauté est essentiellement contemplative ; mais ceci n'implique pas nécessairement l'existence objective de l'œuvre d'art. Ainsi nous avons vu que dans les phénomènes de l'imagination un certain degré de beauté sensible peut être perçu. C'est là une chose très peu remarquée, et cependant certaines organisations riches en images se plaisent infiniment à ce jeu. « Qui n'a pas mille fois créé en soi-même et pour soi-même des assemblages de figures, des apparitions augustes, des tableaux radieux, des cieux empourprés, des firmaments profonds, où éclatait la beauté autant et plus que dans les représentations de l'art ? Qui n'a pas créé des combinaisons d'une vague mais magnifique harmonie, où choses et êtres, librement éclos du jeu seul de l'âme, se combinaient, s'échelonnaient par milliers, se déroulaient par myriades présentes devant elle et toujours visibles à la fois pour son regard ? Qui n'a pas eu plus d'un rêve au-dessus de tout poème, au-dessus de toute réalisation, au-dessus de toute beauté artistique expressible au moyen de la forme tangible et visible [2] ? »

L'artiste ne fait que réaliser les tableaux créés par son imagination. Tous les éléments qu'il met en œuvre dans cette

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique*, du 15 août 1900.
(2) TÖPFFER, *Menus propos d'un peintre genévois.*

Hosted by Google

création sont des souvenirs acquis pendant *son existence propre ;* contrairement au préjugé vulgaire, on ne naît ni peintre, ni musicien, ni poète ; la part de l'hérédité est très réduite au point de vue des qualités productrices du talent ; tout ou plus peut-on lui attribuer le développement extraordinaire des facultés d'observation, c'est-à-dire non pas des images elles-mêmes, mais la facilité d'en acquérir. L'artiste qui n'a point peuplé son esprit de formes, de teintes, de rapports, de sons, de combinaisons originales, ou qui n'a pas longuement médité, ne fera toute sa vie que se parer de la dépouille des maîtres.

Dans certains arts du mouvement, l'œuvre fait également défaut. Dans la danse, par exemple. Le plaisir, en effet, n'est pas exclusivement réservé au spectateur ; contrairement à la théorie de Grant-Allen, une beauté particulière est perçue par la personne qui se meut, et cette beauté est entièrement différente, comme tonalité, de celle dont jouit le contemplateur : ce ne sont point des images visuelles qui la composent, mais les revivescences des souvenirs musculaires, et les gestes et figurations n'ont point pour but d'offrir des lignes, des couleurs, des tableaux aux regards, mais d'amplifier et de renforcer ces souvenirs par de nouvelles sensations musculaires en rapport avec eux. Ils jouent exactement le rôle d'une œuvre d'art indépendante du spectateur. Bien entendu, ceci n'est vrai que lorsque la danse est un « jeu », non quand elle est — comme dans les ballets nécessaires aux succès de certains opéras — un travail prescrit s'accomplissant d'après des règles impersonnelles.

Ordinairement l'œuvre est matérielle et indépendante. Comme telle, son rôle est de servir à annuler l'effet du *réducteur* des images, mais elle possède aussi une autre valeur : elle provoque spontanément et automatiquement la revivescence des souvenirs. Ce n'est pas, répétons-le, les sensations actuelles qu'elle fournit qui en font le prix, mais le phénomène de la réapparition d'éléments anciens qu'elle détermine. Blaise Pascal s'étonnait de l'émotion produite par la peinture de choses auxquelles l'homme reste indifférent dans la réalité : c'est que, et nous en savons la cause, une sensation renouvelée

Hosted by Google

possède des qualités esthétiques bien plus développées que celles de la sensation nouvelle. Il ne s'ensuit point — ainsi que le prétend l'école anglaise — que l'art soit nécessairement fiction. Il entre, il est vrai, une grande part de convention dans l'art : ainsi la peinture ne nous présente forcément qu'un seul plan, et les teintes des objets figurés ne correspondent point mathématiquement aux teintes réelles. En outre, la disproportion est évidente : tout est ramené à une échelle très petite, ordinairement. Mais l'habitude, c'est-à-dire l'éducation artistique, toujours suffisante sous ce rapport chez l'homme de culture moyenne, fait qu'on n'aperçoit point ces fictions, non pas que l'esprit soit le jouet d'une confusion, mais parce qu'il s'en désintéresse entièrement, de ces caractères conventionnels de l'œuvre, et que ceux-ci ne troublent en rien par leur aspect contradictoire les revivescences de souvenirs. Il n'en est pas de même chez certains hommes sans habitude des formes artistiques. Le sauvage africain ou australien est tout à fait incapable de comprendre un dessin, de reconnaître les traits d'un portrait; aux yeux du paysan, l'art le plus parfait est toujours celui où la fiction est la moins apparente : il préfère, à la sculpture monochrome, les cires peintes et les figures articulées, et la photographie au dessin.

* * *

Parmi les souvenirs mnémoniques l'œuvre doit opérer une sélection, ne point les faire réapparaître dans la conscience sans ordre aucun et en trop grand nombre. Elle choisira les images les plus intenses, les plus nettes, les plus agréables, et seulement, parmi celles-ci, celles de même nature et de mêmes caractères généraux. Il faut donc considérer ces images sous les rapports de l'*intensité* et de la *tonalité*.

Les souvenirs ne sont pas isolés; dans leur formation, ils se sont juxtaposés, coordonnés, enchevêtrés de mille façons; le rappel de l'un entraîne le rappel de tout un groupe dont le premier est le centre : une image visuelle ou auditive peut ainsi provoquer le retour d'images d'idées, de jugements,

Hosted by Google

d'émotions auxquelles elle s'est liée. L'art ne disposant que de formes matérielles ne peut parler à l'intelligence et à la sensibilité que par ce moyen indirect. Les souvenirs les plus profonds, liés aux émotions bienfaisantes et aux pensées agréables, sont ceux, nous le savons, qui résultent de sensations et d'actes répétés fréquemment au cours de l'existence de chaque individu. Qui a dicté ces actes ? Notre esprit, obéissant toujours à la conscience, à la conception morale, au caractère, aux passions ; nos pensées et nos actions sont ainsi l'indice caractéristique de notre personnalité intime, puisque c'est elle qui nous porte à vivre de telle façon et non pas de telle autre. Il s'ensuit que l'œuvre la plus belle, aux yeux du contemplateur, est celle qui réalise l'accord le plus parfait entre l'individualité particulière de celui-ci et les sensations dont cette œuvre est le substitut. C'est là la base du jugement esthétique ; il ne faut donc point s'étonner des appréciations si diverses formulées à propos d'un même tableau, d'un même monument ou d'un même roman : ces appréciations ne font que trahir des natures diverses et sont toutes également d'une justesse absolue. Ce qui nous émeut dans une œuvre d'art, c'est la part de nous-même dont nous y trouvons l'expression ; nous y contemplons notre âme et notre intelligence comme dans un miroir. Tout élément étranger reste sans valeur ; il est indifférent ou répulsif, et, selon la proportion où il se rencontre, l'œuvre totale nous agréera comme produit d'un art supérieur ou nous semblera du mauvais art.

Faisons, en passant, remarquer un phénomène très curieux : le créateur d'une œuvre ne peut en rien préjuger, d'une façon précise, de la nature et de l'intensité des émotions qu'elle est destinée à provoquer ; puisque les associations de formes, de sentiments et d'idées sont différentes pour chacun des spectateurs, l'impression de ceux-ci peut ne s'accorder aucunement avec les intentions de l'artiste. Ceci arrive fréquemment quand il s'agit d'un art d'extrêmes nuances ou de haute intellectualité, et plus souvent encore, en face des œuvres d'un art ancien ou d'un art exotique, car l'esprit ne peut rétrograder et s'assimiler les habitudes intellectuelles de peuples, de races, de civilisa-

Hosted by Google

tions auxquelles nous sommes étrangers. C'est ainsi qu'à certains maîtres, à Léonard de Vinci, à Rembrandt, à Buonarotti, notamment, certains commentateurs modernes ont prêté des pensées en contradiction avec leur caractère, leur tournure d'esprit, leur vie même. Il est utile d'insister sur ce relativisme de la beauté : l'oublier, c'est tomber dans le dogmatisme, l'intolérance, fléaux dont les ravages sont grands parmi les artistes et les critiques.

D'une façon générale, il est possible cependant de fixer les différents degrés d'intensité des souvenirs, car la plupart de ceux-ci ne sont point particuliers à chaque individu, mais sont communs aux hommes de mêmes peuples, de mêmes races, de mêmes époques; d'autres sont généraux à toute l'humanité. Il est un moyen très simple de se rendre compte des diverses importances des groupes d'images : c'est d'observer, non pas les états normaux de l'esprit, mais la marche des maladies dont il peut souffrir. Par exemple, dans le cas d'une perte graduelle des souvenirs, ceux-là seuls qui sont les plus profonds persisteront le plus longtemps. Voici le tableau donné à ce propos par Th. Ribot dans son livre *Les maladies de la mémoire :*

1° Il est d'observation si vulgaire que l'affaiblissement de la mémoire porte d'abord sur les faits récents qu'on ne remarque pas combien cela est choquant pour le sens commun. Il serait naturel de croire que les faits les plus récents, les plus voisins du présent, sont les plus stables, les plus nets... Mais les modifications fixées dans les éléments nerveux depuis de longues années et devenues organiques, les associations dynamiques et les groupes d'associations cent fois et mille fois répétées ont une plus grande force de résistance contre la destruction.

2° Bientôt ce fonds ancien sur lequel le malade peut encore vivre s'entame à son tour. Les acquisitions intellectuelles (connaissances scientifiques, artistiques, etc.) se perdent peu à peu. Les souvenirs personnels s'effacent en descendant vers le passé : ceux de l'enfance disparaissent les derniers...

3° Les meilleurs observateurs ont remarqué que les facultés affectives s'éteignent bien plus lentement que les facultés intellectuelles. Il peut sembler surprenant d'abord que des états

Hosted by Google

aussi vagues que les sentiments soient plus stables que les états intellectuels en général. La réflexion montre que les sentiments sont ce qu'il y a en nous de plus profond, de plus intime, de plus tenace. Tandis que notre intelligence est acquise et comme extérieure à nous, nos sentiments sont innés...

Ces sentiments innés, c'est-à-dire laissés en nous par l'hérédité, sont communs à l'humanité tout entière. Ils constituent ainsi le centre de l'art. Tout œuvre peut se ramener à l'un ou l'autre de ces états profonds et primitifs : tantôt c'est le sentiment de la conservation, le besoin de la lutte et de la conquête; tantôt c'est l'amour, la séduction d'un sexe par un autre, la possession; ce peut être aussi le sentiment religieux : il est, à tous les âges de l'humanité, un égal besoin de croyance; l'objet seul en varie.

Tous les arts ont vécu et vivent encore sur ce fonds commun; ils diffèrent seulement entre eux par les caractères plus particuliers qu'ils empruntent à des périodes historiques, des nations, des climats, des natures différentes. A l'élément profond et universel se joint un second élément extrêmement mutable.

La somme de ces éléments compose le « milieu », et l'artiste se rattache nécessairement à ce milieu. Sa mission n'est pas de trouver des formes, des façons de sentir et des façons de penser auparavant inconnues, mais d'offrir la résomption la plus complète de son ambiance. Quoi qu'il fasse, il est esclave de son siècle; il ne peut ni le devancer ni s'attarder dans le passé. Une sélection s'opère parmi les œuvres, avec la précision et la fatalité d'un mécanisme; celles-là qui sont conformes subsistent, les autres meurent. Quand les caractères du milieu viennent à changer — et cette évolution se poursuit sans cesse — il se trouve toujours, à point nommé, des artistes qui, rompant avec les formules anciennes, créent, les premiers, un art rétablissant la relation un instant brisée. Ce sont ceux-là que nous qualifions de novateurs; leurs expressions, en effet, sont nouvelles, mais leur art n'en est pas moins en parfaite concordance avec l'esprit du public auquel il s'adresse. Des facultés d'observation extraordinairement développées, des souvenirs

Hosted by Google

nombreux et nets (Balzac, Zola, Flaubert, Goncourt) — ou bien une extrême sensibilité (Rousseau, Lamartine, Verlaine, Baudelaire) : tels sont les facteurs du génie artistique. Ils n'ont pas de valeur en eux-mêmes, mais ils permettent de noter avec précision, chacun d'une façon différente, les caractères et les variations des ambiances, et ainsi de réaliser l'accord nécessaire. Ce n'est donc point dans la névrose et la dégénérescence, comme le veut le célèbre criminaliste Lombroso, ni dans la supériorité morale et intellectuelle, dans le « surhomme » de Nietzsche, qu'il faut chercher l'explication du génie.

* * *

Il est une seconde condition qui s'impose dans le choix des images mises en œuvre : il est nécessaire que ces images soient de même nature.

La notion que nous avons des choses est la somme d'autres notions plus simples ; autant il est d'organes et de sens, autant il est de *mémoires fondamentales*. Les fibres nerveuses sensibles, isolées, transmettent toujours les impressions d'un seul et même sens déterminé, et les centres de représentation supérieurs des cinq sens occupent chacun un espace déterminé dans l'écorce cérébrale. Tout organe tend à vivre d'une vie propre, à agir et à imaginer par et pour lui seul. C'est l'expérience seule qui réunit les images de différentes origines se rapportant aux mêmes objets. Il y a autant d'espèces d'images que d'espèces de sensations. Ainsi l'odeur de la rose est un souvenir sans parenté aucune avec le souvenir de sa forme et celui de sa couleur. L'expérience a associé ces deux souvenirs, mais, sans elle, ils existeraient séparés dans la mémoire (1).

Théoriquement, il peut exister un art correspondant à chaque groupe particulier d'images. Mais certaines sensations

(1) Il est donc vrai de prétendre que, sans le secours de la mémoire, il nous serait impossible de parvenir à la connaissance entière des choses, même à l'instant de la sensation. Ce que nous appelons des sensations actuelles, ce sont des faits en réalité complexes, dans lesquels interviennent toujours des images anciennes.

Hosted by Google

ayant un caractère esthétique peu prononcé ont été logiquement dédaignées.

Le plaisir et la douleur, états affectifs, sont toujours unis à des sensations représentatives. Nous les éprouvons en considérant certains objets, et il se forme en l'esprit une association dont l'un des termes est un fait affectif, l'autre un fait intellectuel. Ces deux éléments sont liés l'un à l'autre, mais en général ils sont en raison inverse l'un de l'autre ; une image est d'autant plus figurative que le plaisir ou la douleur qui en accompagne la réapparition sont de faible intensité. Ainsi, lorsque nous regardons le soleil de midi, ou que nous approchons la main d'un corps chaud, l'affection détruit par sa vivacité l'exactitude des représentations de la vue ou du toucher.

Puisque l'œuvre a pour but d'organiser la revivescence des souvenirs les plus nets, les plus figuratifs, et non des états vagues et physiques, ce sont les images où prédomine l'élément intellectuel qui seront rationnellement choisies.

Examinons, à ce point de vue, les groupes divers des sensations :

1° Les sensations des *organes internes* (sensations de faim, de soif, d'étouffement) sont presque toujours accompagnées de douleur très prononcée. L'état affectif est tout en comparaison de l'état représentatif presque nul, qui ne nous donne qu'une très vague idée des organes dont il émane ;

2°-3° Dans les sensations de *goût* et d'*odorat*, l'élément représentatif acquiert déjà une certaine valeur ; pour certains (Baudelaire-Le Des Esseintes de Huysmans) il peut exister un art rudimentaire de l'odeur ou du goût (Savarin), lorsque les organes sont développés extraordinairement et éduqués spécialement ;

4° Le *tact* n'engendre directement aucune forme d'art ; nous verrons cependant qu'il joue un rôle important dans l'acquisition des mémoires visuelles ;

5° Les sensations *musculaires* sont suffisamment figuratives pour atteindre, dans la danse, par exemple, une valeur esthétique ;

Hosted by Google

6°-7° L'élément affectif est très réduit dans les sensations de l'ouïe et de la vue; de toutes les sensations, ce sont celles qui nous donnent les connaissances les plus exactes. Aussi la musique et les arts plastiques sont-ils d'une grande puissance d'action, et leur domaine est très vaste.

Les mémoires lumineuses, par leur étendue et la tonalité des images qu'elles contiennent, sont susceptibles de se dédoubler et d'engendrer plusieurs formes d'art bien distinctes : peinture, sculpture et architecture. Ces arts ont chacun leurs champs de souvenirs particuliers. Il est, en effet, deux groupes d'images visuelles différents : les unes de teinte, les autres de relief et de distance. L'œil ne perçoit naturellement que la couleur; c'est sa fonction propre. L'idée de relief est acquise par l'expérience. C'est en nous déplaçant pour atteindre les objets, en remuant les membres pour les saisir, en les palpant, que, par la main et le mouvement, se font l'éducation de la vue (1). Cette éducation complète, l'œil ne tarde pas à supplanter le toucher dans les appréciations de distance. La sculpture et l'architecture doivent leur existence propre à ce *tact* de l'œil;

8° Le *sens interne*, par lequel nous avons conscience de nos pensées, de nos sentiments, de nos états d'esprit, organise une mémoire dont l'importance esthétique est des plus grandes. L'élément affectif est ici tout à fait nul; les images sont entièrement figuratives, et elles sont, en outre, celles qui possèdent la plus grande intensité.

Les arts plastiques et la musique ne peuvent parler à l'esprit ou aux passions que d'une façon indirecte. Ils empruntent leurs formes expressives à la nature, et c'est par la revivance des idées et des sentiments associés à ces formes qu'ils prennent une valeur intellectuelle. Mais on comprend que ces idées et ces sentiments restent constamment à l'arrière-plan; les images matérielles trouvent seules dans l'œuvre une vivacité nouvelle, surpassent en netteté et en force les images

(1) Les aveugles-nés, qui ont pu recouvrer la vue, voient tous les objets extérieurs sur un même plan, et contre l'œil, pendant les premiers jours après l'opération. Mais bientôt l'expérience fournit l'idée du relief visuel.

Hosted by Google

spirituelles associées et occupent les premiers plans de la conscience.

L'organisation des souvenirs intellectuels n'est réellement complète que dans la littérature. Ainsi que la musique est l'art propre à l'ouïe, la littérature est l'art propre au sens interne. Elle peut, il est vrai, évoquer des images visuelles, auditives, gustatives, mais elle le fait moins éloquemment que les arts particuliers dont c'est là surtout le but. Quand elle reste dans son domaine, les faits de conscience, elle prend une importance que n'ont ni les arts plastiques, ni la musique même. La vie émotive, intellectuelle, imaginative, est en effet bien plus profonde que la vie des sens. Nous sommes parfois indifférents à l'égard des choses ; à l'égard de nos états moraux, jamais. La nature nous apparaît comme le cadre de nos actions et de nos pensées ; nous ramenons l'univers à notre « moi », nous sommes le centre du monde. Avant tout, nous exigeons dans l'art le reflet de notre spiritualité. Les œuvres d'où l'humanité est absente, l'opinion les classe dans les genres inférieurs. Il est des civilisations, des races, des nations, qui n'eurent aucune disposition pour certains arts : l'antiquité fut surtout sculpturale ; le moyen âge, monumental ; la Renaissance, picturale, et l'âge d'or de la musique, ce fut le XVIII^e^ siècle. Mais toujours les peuples eurent une poésie et une littérature, répondant à un besoin égal et constant.

* * *

Dans les souvenirs, l'élément affectif, avons-nous vu, est toujours en raison inverse de l'élément représentatif. Dans les sensations des organes de la vue et de l'ouïe, cet élément inesthétique est parfois assez grand que pour contrarier par sa présence l'organisation harmonieuse de la beauté. Ainsi l'art ne choisit pas seulement les images de certains groupes plutôt que les images d'autres groupes, mais il opère encore une sélection parmi les souvenirs de même nature. Dans cette sélection, il applique des règles très rationnelles ; ces règles constituent la grammaire de chaque art particulier. Ce sont

Hosted by Google

ces moyens matériels qu'enseignent les écoles, académies et conservatoires.

Nous connaissons la loi du moindre effort : les organes possèdent une tendance générale à mettre en œuvre une somme minimum de force pour atteindre un certain but. Cette loi donne l'explication des préceptes scolastiques, les seuls qui, dans l'art, soient immuables.

Pourquoi préférons-nous aux lignes dures et anguleuses les lignes onduleuses, flottantes, arabesques? C'est que celles-ci, pour être perçues, exigent une moindre dépense musculaire de l'œil : celui-ci, en les suivant, n'est pas obligé de changer, à tous moments, de direction. Dans un tableau, nous n'aimons point les tons fulgurants, les couleurs crues, les teintes éblouissantes : elles tendent à exercer sur l'organe une action destructive, provoquent la douleur et la fatigue. La symétrie, le balancement des masses, le groupement autour d'un centre ou d'un axe, l'analogie des directions, la proportion, la répartition des lumières et des ombres réalisent également une économie sensible d'énergie et, par cela, sont esthétiques.

En musique, les consonances et le rythme ont une valeur analogue.

Selon Grant-Allen, les nerfs de l'oreille sont en perpétuelle vibration; quand les vibrations nouvelles contrarient celles qui leur sont antérieures, il y a déplaisir, par ce que travail anormal de l'organe. L'impression est agréable quand, au contraire, les premières vibrations favorisent les secondes et s'y ajoutent. Le rythme est essentiellement conservateur d'énergie : l'oreille, en s'accordant aux mouvements extérieurs, est préparée aux successions prochaines ; elle acquiert la possibilité de prévoir l'intensité et l'ordre des sons nouveaux (1). Sous ce rapport, on peut joindre au rythme le « phrasé », c'est-à-dire la structure particulière, la cadence, la symétrie de la mélodie.

(1) Chaque genre de mesure musicale possède un rythme spécial bien caractérisé et se subdivise en temps forts et temps faibles ramenés dans un ordre invariable.

Hosted by Google

Helmholtz a déterminé la cause des impressions de plaisir ou de déplaisir dues aux accords. Les dissonances sont produites par le croisement et la rencontre des ondes sonores, qui se neutralisent mutuellement. Les sons ajoutés au hasard, sans connaissance des règles de l'harmonie et du contre-point, forment un son total irrégulier, aux vibrations intermittentes, heurtant le tympan sans aucun ordre, et dont l'effet est celui du bruit le plus grossier.

Beaucoup d'esthéticiens ont prétendu tirer la définition du beau en considérant seulement les règles grammaticales de l'art, oubliant la valeur exacte de ces règles. Ils en sont arrivés à cette formule de « la variété dans l'unité ». Cette définition est non seulement superficielle, mais aussi tout à fait fausse. Harmonie, symétrie, justes proportions, sont en effet des qualités communes aux œuvres les plus hautes, mais ces caractères généraux sont des conditions matérielles et accessoires, qui ne révèlent rien quant à l'essence même du beau. Lorsque ces conditions sont remplies, la beauté peut apparaître avec une intensité plus grande, mais elles ne la constituent pas, elles accompagent seulement ce phénomène.

Cette définition — qui est celle de Cousin — et les formules objectives de même nature, admises généralement par les critiques, sont donc des plus malheureuses.

V. — Le sublime.

Les philosophes et les critiques qui ont tenté d'expliquer le sublime le distinguent nettement de la beauté. Le beau, disent-ils, plaît à l'esprit comme étant produit d'une activité humaine; le sublime est le caractère des œuvres et des choses en désaccord, par leur grandeur et leur majesté, avec notre faiblesse et notre fini. « Ainsi les héros de Corneille sont sublimes parce qu'ils dépassent la mesure de la commune humanité; ainsi la mer en furie est sublime parce qu'elle dépasse la mesure des phénomènes usuels de la nature. Aussi le sublime ne nous paraît-il pas beau à proprement parler; il

Hosted by Google

nous frappe d'étonnement, de respect, d'admiration, mais ce serait le rabaisser que de dire qu'il plaît à l'esprit. Le sentiment du beau, en un mot, dérive d'un accord de notre activité avec l'œuvre jugée; le sentiment du sublime résulte d'un désaccord de cette œuvre et de notre activité, et de l'impossibilité où nous nous sentons nous-mêmes d'être les auteurs d'un acte aussi grandiose (1). »

Cette définition n'explique pas grand'chose; il paraît difficile de croire, en effet, que le sublime soit un phénomène inesthétique, entièrement différent de la beauté. Nous pensons, au contraire, qu'il n'en est qu'un aspect particulier.

Le sublime est constitué par des reviviscences d'images, mais des reviviscences par *opposition*. Les images sont généralement associées aux images inverses, négatives. Des formes, des idées, des sentiments diamétralement opposés aux souvenirs de la mémoire peuvent, de cette façon indirecte, les faire réapparaître dans la conscience. L'œuvre, humaine ou naturelle, est l'organisation nécessaire de ces reviviscences; chacune des sensations qu'elle provoque étant en désaccord avec une image particulière, l'œuvre totale contredit donc notre activité et notre individualité.

Ainsi que la beauté, le sublime est relatif à la personnalité du contemplateur. Les monts élevés, les torrents, l'océan, toutes les beautés naturelles qui impressionnent fortement l'homme des villes, ne sont pas appréciés de la même façon par celui qui vit en perpétuel contact avec elles. Par la fréquence des sensations de ce genre, la mémoire du montagnard ou du marin contiennent les souvenirs qui y correspondent exactement. Il n'y a plus de contradiction possible, et l'émotion de sublime est tarie dans sa source même. Il en serait de même pour le sublime moral. Si l'héroïsme de Brutus ou du vieil Horace n'était pas un fait d'exception, mais l'application d'une morale familière à quelque nation, le sacrifice du premier et le fanatisme civique du second, présentés par l'art, perdraient cette signification qu'ils ont pour nous.

(1) WORMS, *Traité de philosophie.*

Hosted by Google

Le sublime et la beauté sont deux aspects d'un même phénomène de la mémoire.

VI. — L'ART ET LA MORALE.

L'art, ainsi que le « jeu », dont il est un aspect particulier, tend toujours à mettre en œuvre les éléments les plus profonds et les plus primitifs composant la conscience et la spiritualité des individus. C'est pourquoi il s'adresse au sentiment, non à la raison. En effet, l'intellectualité est acquise, elle est pour ainsi dire artificielle; les images qui la constituent sont de faible intensité; la sentimentalité, au contraire, héritage transmis sans grandes variations de générations en générations, est un polypier d'images se développant constamment et naturellement en précision et en puissance, et en arrivant ordinairement à posséder l'automatisme d'une fonction organique dans leurs revivances.

En outre, un art de raison, d'intelligence, de science et de philosophie ne peut forcément s'adresser qu'à certains groupes très restreints. Or, c'est une condition d'existence pour les œuvres de s'imposer au plus grand nombre possible d'individus. L'artiste cède à cette tendance d'universalité par la mise en œuvre d'éléments sentimentaux; il augmente ainsi le pouvoir de son art, car ces éléments, par leur nature même, sont communs à tous les hommes, avec des valeurs à peu près égales, et le plus souvent ils sont les seuls principes directeurs de leur vie.

Apprécier l'art au point de vue moral, c'est donc, de façon indirecte, discuter de la moralité du sentiment.

Par sa nature même, le sentiment est essentiellement immoral. Les concepts du bien, du juste, du vrai, sont des conquêtes de l'esprit; il a fallu les spéculations des penseurs pour les dégager des limbes de la conscience. L'humanité n'obéit point à ces principes, et toujours il fut nécessaire de sanctionner la loi morale de quelque façon : le prêtre crée des superstitions et des préjugés, et l'impose, cette loi, par la crainte; le législateur l'impose par la force.

Hosted by Google

Chacun des sentiments profonds que l'art exploite de préférence est la négation d'une règle normale. Ainsi la morale prêche l'altruisme, le désintéressement, le sacrifice, le pardon, et le sentiment de la conservation pousse à l'égoïsme, à la lutte âpre et sans merci. En vue de la reproduction de la race, la nature a placé dans le cœur humain des passions de telle violence que, non refrénées énergiquement, elles ramèneraient rapidement la société à l'état barbare des premiers âges. L'amour, cependant, est un des pivots de l'art. Comment celui-ci, vivant sur ce fonds d'instincts et de passions, pourrait-il revêtir un caractère de bienfaisance? Il n'est point malaisé de découvrir, dans le sujet même des chefs-d'œuvre que consacre une unanime admiration, une immoralité que seuls les préjugés et une longue accoutumance nous empêchent d'y apercevoir. Les marbres de Phidias, de Myron et de Praxitèle — dont il est convenu de vanter l'idéale pureté — sont païens, et le paganisme qu'est-ce donc, sinon l'adoration des énergies naturelles! Les œuvres de Vinci, Titien, Corrège, Véronèse, Rubens — pour citer les plus grands peintres modernes — ne sont-elles point souvent voluptueuses et d'une beauté toute sensuelle? Et voici, à propos de Racine et de Corneille, l'opinion d'un critique — M. Ferdinand Brunetière — que l'on n'accusera certes point d'hostilité à leur égard : « Si nous dépouillons du prestige de la poésie qui les transfigurent, dit-il, le sujet de *Rodogune* de Corneille ou de *Bajazet* de Racine, par exemple; si nous les réduisons l'un et l'autre à l'essentiel de la fable qui les soutient, qu'en restera-t-il que deux aventures de harem, qui seraient assez bien à leur place dans les annales du crime et de l'impudicité? » Et pour ce qui est de l'art moderne, qui pourrait prétendre que *Rolla*, *Les fleurs du mal*, *Les fêtes galantes*, *Thaïs*, les poèmes de Mallarmé, les romans de Zola, de Flaubert, de Daudet, de Louïs ou de Remy de Gourmont, sont lectures éminemment bienfaisantes?

Une catégorie nombreuse de critiques, tout en reconnaissant que le contenu de l'art est mauvais en lui-même, lui prête un pouvoir purificateur qui en annihilerait totalement l'immoralité. Ils ne disent point exactement par quel miracle l'artiste

Hosted by Google

peut enlever ce qu'il y a de bas, d'instinctif et d'animal en nous, nous libérer des excitations grossières des sens en faisant perdre leur signification aux formes et aux sentiments mis en œuvre; on peut croire que leur théorie est basée uniquement sur les caractères de fiction et de transposition que les figurations artistiques acquièrent. La beauté que l'artiste ajoute aux réalités en les interprétant, dit-on, suffit à détruire jusqu'au dernier germe d'immoralité que ces réalités contenaient. On admet que si la *Vénus* de Gnide ou la *Madeleine* du Corrège s'animaient, elles deviendraient désirables; mais en face de la statue grecque et du tableau italien, tout autre sentiment que l'admiration serait condamnable. Il serait intéressant d'analyser cette admiration sous tous ses aspects et d'en rechercher les origines : on découvrirait aisément qu'elle n'a rien de désintéressé et de bien pur; que, tout au contraire, elle est un simple résidu du désir primitif, de même tonalité que lui; en perdant de sa violence, il ne détermine plus d'état *affectif* il n'arrive point à son but naturel, il devient esthétique. Sous cette forme nouvelle du sentiment, le conflit entre celui-ci et le concept moral n'en perdure pas moins; il est seulement atténué. D'ailleurs, attribuer à l'art un pouvoir purificateur réel et complet, c'est méconnaître la nature psychologique du beau.

*
* *

Il est utile de ne pas se tromper sur le sens exact de ceci : cette tendance générale vers l'immoralité que possède l'art n'est, en aucune façon, un pouvoir démoralisateur. L'artiste ne met en œuvre que des éléments qui existent déjà dans la conscience du contemplateur; à proprement parler, il ne crée rien, il adapte; la beauté, rappelons-le encore, est une relation, une concordance. Si son contenu est mauvais, l'art ne peut pas en être rendu responsable : le mal existait auparavant dans les cœurs et les consciences de la foule, plus intense et plus profond; les œuvres n'ont fait qu'en offrir le reflet.

Il en résulte que, jamais, *le criterium moral ne peut être appliqué aux productions artistiques.*

Hosted by Google

Croire légitime cette application, ce fut l'erreur initiale de toute une école critique, représentée aujourd'hui par M. F. Brunetière (1) et surtout par Tolstoï (2) et cette erreur fut double. C'était, en effet, reconnaître aux arts un pouvoir d'action sur les consciences et les esprits. Cette force qui, abandonnée à elle-même, était un facteur d'immoralité, on prétendit naturellement, en lui impliquant une direction diamétralement opposée, en faire un moyen d'initiation morale. Répandre des idées de justice, d'humanité, de bonté, par des spectacles, des livres et des tableaux, convertir l'art en instrument du progrès humain, c'est un but dont la grandeur est incontestable, et l'on comprend que la beauté de cette tâche ait ému des artistes et des philosophes. Mais toutes les tentatives en ce sens avortent fatalement, car ce n'est point en s'adressant au sentiment, faculté conservatrice par excellence, rebelle par nature à tout élément nouveau, que l'on peut modifier les consciences et les éclairer. Ce qui est seul susceptible de contribuer au progrès des sociétés, c'est la leçon, le prêche, le livre de vulgarisation; c'est la recherche scientifique, la propagation des vérités découvertes par l'éducation et leur confirmation par la loi; c'est la marche de la raison.

C'est en vain que les philosophes, les critiques et les artistes eux-mêmes prétendent diriger l'art au gré de leurs théories. Quelque chose s'accomplit avec la fatalité et la précision d'un mécanisme; parmi les productions de chaque époque, une sélection s'opère : celles-là seules restent comme les plus hautes qui établissent de la façon la plus complète le rapport de l'œuvre au milieu; l'œuvre est condamnée, par sa nature même et la fin qu'elle se propose, à subir profondément l'influence de ses ambiances; les volontés particulières, si fortes soient-elles, ne peuvent rien contre cette loi, et toute tentative de réaction est vaine. L'art est immoral qui correspond à un peuple ou à une race au sein de laquelle est méconnue la règle morale; il est vigoureux et sain, né chez une société de con-

(1) *L'Art et la morale.*
(2) *Qu'est-ce que l'art ?*

Hosted by Google

science droite et d'esprit non faussé ; il serait idéalement pur dans une société idéale...

L'art est un miroir, et selon que l'humanité qui s'y contemple est sereine ou angoissée, elle y voit le reflet du sourire de ses lèvres ou de la grimace tragique de son masque.

LÉON WÉRY.

Hosted by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

L'EXPOSITION TRIENNALE.

Si trop de toiles désespérément médiocres garnissent des parois entières au parc du Cinquantenaire, si les envois des artistes classés dans la faveur du public dénotent peu de progrès et n'apportent aucune révélation, gardons-nous cependant de médire de l'Exposition. Elle sera sauvée de l'oubli par une œuvre de premier ordre : le bas-relief de Jef Lambeaux. *Unus, sed leo.* Et peut-être un jour ce Salon marquera-t-il une date ; il suffit pour cela qu'arrive à l'épanouissement un seul des talents nouveaux annoncés par l'abondance et la richesse des participations au concours Godecharle.

Le *Calvaire de l'humanité* est le bas-relief le plus vaste qu'ait jamais modelé la statuaire. Mérite accessoire sans doute, mais digne d'être constaté, parce qu'il dénote l'audace et l'indéfectible volonté qu'il a fallu pour, après avoir conçu une pareille œuvre, la mûrir et la matérialiser dans le marbre. Elle montre, corporifiées en figures superbes, les douleurs, les passions, les joies humaines, s'entre-choquant, se démenant, s'exaltant, pour venir, finalement, se résorber dans la mort. On a parlé de faux grandiose, on a fait des rapprochements de noms : Wiertz, Chenavard, Cornélius. Ceux qui répandaient ces rumeurs dans le public étaient excusables : ils critiquaient une œuvre qu'ils n'avaient pas vue. Aujourd'hui que la voilà exposée, ces reproches se sont tus. Ils ne tiennent pas. Wiertz, Chenavard, Cornélius sont des « philosopheurs » ;

Hosted by Google

entre leurs mains la brosse et le crayon deviennent des instruments de dialectique, des outils de spéculation ou de doctrine, c'est-à-dire le contraire de ce qu'ils doivent être. Lambeaux qui n'a pas, que nous sachions, la cervelle philosophique et ne prétend pas l'avoir, mais qui est le plus puissant, le plus inspiré, le plus ardent pétrisseur de glaise de notre école, n'a songé ni à refaire la cosmogonie, ni à tracer sur des pages de pierre un traité du monde, de l'âme et de Dieu, ni à établir à coups d'ébauchoir un aspect synoptique des civilisations successives. Des écrivains commenteront en phrases gonflées d'aperçus profonds la composition sortie de ses mains : libre à eux. Quant à lui, étranger à toute dissertation, il a mis dans cet immense bas-relief moins de philosophie spéculative qu'on n'en pourrait écrire sur la tranche d'une carte de visite. Admirateur fervent des formes du corps humain, qui sont certainement pour lui ce qu'il y a de plus magnifique sur la terre, il a été un jour plus particulièrement frappé par l'idée que ces merveilles se dissolvent dans la mort. C'est là, bien moins qu'une pensée philosophique, un des lieux communs éternels sur lesquels, précisément à cause de leur simplicité, de leur universalité, de leur évidence, se sont bâties et se bâtiront encore les plus belles œuvres d'art. Et comme son génie est avant tout plastique, c'est-à-dire avide de traduire dans la matière la vie, la force, la beauté, qui sont partout, il a imaginé d'étager au pied de la figure de la mort tous les actes primordiaux, tous les gestes essentiels que la vie humaine offre à la statuaire. Et, à l'exemple de la poussée ascensionnelle qui, dans le tableau de Rubens, entraîne vers le calvaire le Christ et son cortège, il a fait converger vers le squelette symbolique, aux ailes déployées dans le ciel, son cortège de passions et de douleurs, et il y a mis le Christ lui-même. Tout cela est traité, non par un idéologue, mais par un statuaire, pour qui la forme est le seul moyen d'expression, et qui « pense dans le marbre », comme les intellectuels pensent dans l'abstrait. L'idée générale une fois admise, c'est exclusivement la plastique qui l'a préoccupé. Aucune particularité de temps ni de costume ne marque d'une date l'aspect éternel de

Hosted by Google

ces corps splendides. Considéré séparément, presque chacun des morceaux de ce formidable ensemble est un prodige d'exécution, de robustesse, de fougue et de sensibilité. Le groupe de l'Amour — l'amant penché vers l'amante éblouissante de jeunesse et de nudité — ce fragment qui, à l'Exposition universelle de Bruxelles, l'emportait sur les sculptures de tous les pays, n'est ici qu'un détail, un chef-d'œuvre dans un chef-d'œuvre. Il y a encore la Maternité — la placide matrone rubénienne élevant contre sa poitrine un *bambino* à qui elle tend un fruit —; la Guerre — le combattant arcbouté sur la lance qu'il fait, de tout son poids, pénétrer dans les musculatures furieuses d'un ennemi —; les Passions mauvaises et leurs serpents —; le Viol —; le couple maudit chassé du paradis, près de la croix où agonise le Christ —; le faune ravisseur —; l'Amour sensuel, allégorisé par ce cortège de bacchantes ruées, la gorge folle, la chevelure dénouée, la bouche chantante, dans la danse et l'ivresse : triomphe de la chair en joie, miracle d'une exécution qui communique au marbre gonflé de volupté la tiédeur palpitante des corps amoureux.

Il n'y aurait là qu'un espalier d'admirables groupes, si Lambeaux, un des rares sculpteurs, le seul, avec Rodin et Carpeaux, qui ait l'entente des « valeurs », n'avait ramené à l'unité cet ensemble si complexe, en y répartissant l'ombre et la lumière comme ferait un maître de la palette. L'œuvre est ainsi devenue un véritable « tableau » de marbre, où le clair-obscur ajoute un intérêt dramatique à la séduction des lignes. Graduée par l'épaisseur des blocs juxtaposés, avançant à la base leur haut-relief taillé presque en ronde-bosse, aplanis au sommet en bas-relief méplat, l'opposition des clairs et des ombres, discrète et tranquille en enveloppant la Maternité, s'adoucit encore pour poser, comme une pudeur, une pénombre auguste sur le profil de l'adolescente à qui l'éphèbe murmure les premiers mots d'amour; une lumière grandissante, laissant à l'écart le vicieux qu'enserrent des serpents symboliques, lutte violemment avec l'ombre sur les dos montueux des guerriers nus, fait jaillir un rayon de l'agonie du Christ et, éclatant en fanfare sur les corps étincelants des bacchantes,

Hosted by Google

s'épanouit au sommet, où la Mort, immobile, les ailes déployées, semble appeler à elle et résorber dans la clarté éternelle l'humanité qui se démène à ses pieds.

Jef Lambeaux a signé une œuvre que notre siècle léguera à l'avenir.

***

Jamais le concours Godecharle pour la peinture n'a été aussi brillant. Une vingtaine d'œuvres, dont plusieurs remarquables. Les tendances les plus diverses sont représentées. Tandis que M. Vandievort, dans son *Épisode d'invasion*, et, avec plus d'habileté, M. Aimé Stevens, dans la grande toile qu'il intitule *Introduction du christianisme dans les Gaules*, se livrent industrieusement aux reconstitutions historiques en groupant des modèles d'atelier revêtus de costumes exécutés d'après les documents les plus sûrs, tandis que M. Wagemans emprunte à Böcklin l'inspiration et la facture de la *Pêche disputée* par trois sirènes à un centaure élevant de ses bras tendus une manne de poissons, tandis que M. Glansdorff s'applique à refaire les vierges de Raphaël, un certain nombre de concurrents, accentuant le mouvement qui s'était déjà dessiné au cercle le Sillon, retournent aux romantiques. Il y a bien du talent dans ces pages à la 1830, qui sont trop peu exemptes de parti pris, mais méritent par leur fougue, leur vigueur et leur richesse de coloration, de ne pas être considérées comme de simples pastiches. Il y a un reflet de Delacroix dans le *Cid et le lépreux* de M. Maurice Blieck, où l'on voit le campéador traversant la Sierra, descendre de son destrier aux formes ultra-romantiques et, arrachant son gant, tendre sans peur sa main nue au misérable couvert des papules de la lèpre. M. Blieck, qui jusqu'à présent s'était surtout fait connaître comme paysagiste, s'attaque aussi au portrait : l'effigie qu'il a donnée de M. Georges Eekhoud, l'âpre écrivain de la *Nouvelle-Carthage*, est peinte avec dureté et dans un éclairage rougeoyant trop conventionnel ; mais le peintre a pénétré le caractère de cette physionomie très personnelle, et a dépassé la ressemblance vulgaire. Eugène Deveria aurait signé le *Faust* chevauchant

Hosted by Google

aux côtés de Méphisto, de M. Albert Pinot. Cependant, pour prévoir le jour où ce débutant aura son art absolument à lui, on n'a qu'à regarder le curieux tableau où il a peint, avec autant de science déjà que de finesse et de sentiment de la vie, son confrère M. Bastien, tandis que celui-ci le portraiturait lui-même. M. Swyncop nous montre les *Jeunes filles de Sparte s'exerçant à la lutte;* il faut convenir que ces nudités un peu grasses n'ont rien de grec, et, de même que les arbres qui les ombragent et le ciel qui s'assombrit sur leurs têtes, rappellent plutôt la Flandre. Qu'importe! changez le titre, et vous ne trouverez rien à redire à cet excellent morceau de peinture, facilement brossé du bout d'un pinceau à la fois souple et ferme.

C'est un adepte du bitume aussi que M. Victor Abeloos. Son *Milon de Crotone* dévoré par un fauve a de la couleur et de l'énergie.

M. Jules Crau et surtout M. Artot appartiennent à un groupe bien différent. Le *Caïn* du premier déplaît par une coloration vineuse imaginée en dehors de toute vérité; mais il ne faut pas être le premier venu pour établir avec cette aisance une vaste « machine », peuplée d'académies aussi savamment dessinées. C'est le dessin, non la couleur, qui fait également la valeur de l'envoi de M. Paul Artot. La sécheresse de son *Pygmalion* est la sécheresse pénétrante de certains Italiens de la Renaissance. La brosse semble n'être pour rien dans cette facture volontaire, sûre d'elle-même, qu'on dirait obtenue au moyen d'un stylet rayant la toile de sa pointe acérée. Il est impossible de passer indifférent devant ce tableau, et moins encore devant le cadre, très différent, intitulé : *Portrait de Millen :* ce visage glabre, creusé, de chaque côté duquel retombe la chevelure, ce regard méditatif, ce violon tout à l'heure sonore, s'enveloppent d'une tonalité austère qui, tout de même, prouve que M. Artot est coloriste à sa manière.

M. Servais-Joseph Detilleux voit noir. Nous avons déjà eu l'occasion de le lui reprocher. Dans le sujet funèbre qu'il a traité pour le concours Godecharle, ce défaut devient presque une

Hosted by Google

qualité. Une atmosphère de deuil rend émouvante et tragique cette *Translation de sainte Agnès*, inspirée de *Fabiola;* le ciel morne paraît s'être assombri pour protéger contre les recherches des persécuteurs ce cortège de chrétiens qui, inquiets et hâtifs, emportent sur leurs épaules le corps de la martyre. Cela est bien ordonné, et peint d'une brosse pathétique.

Nous avons été plus intéressé encore par l'envoi d'un jeune peintre flamand, M. Isidore Opsomer. Titre : *le Christ prêchant*. Le Rédempteur, revêtu de la classique tunique de lin blanc, est assis à l'arrière d'un canot ; en face de lui, le nautonnier, un vieux bonhomme en redingote, le cou serré dans une écharpe de laine ; l'embarcation vogue sur l'eau torpide d'un vieux canal flamand, au bord duquel se presse une foule de miséreux, hommes, femmes, enfants, en costumes ou plutôt en défroques d'aujourd'hui, écoutant avidement la parole divine. Dans le fond, des pignons à l'espagnole se silhouettent sur les contreforts d'une église gothique. Nous ne savons si c'est de propos délibéré que l'artiste prête la ressemblance de Léopold II à un personnage tout ensemble sarcastique et préoccupé, placé en avant de la foule massée contre le garde-fou ; il serait fort regrettable que le jury se laissât influencer défavorablement par cette fantaisie, car un talent peu commun se décèle dans l'œuvre de M. Opsomer : le dessin en est significatif, la couleur chaude, grasse, d'une extrême vérité, et il y a autant de caractère que de vivante variété dans les types de prolétaires groupés au second plan. Aucun des envois présentés au concours Godecharle ne nous paraît attester autant d'aptitudes, et spécialement une observation aussi personnelle. De tous les tableaux réunis à l'Exposition, celui-ci est un de ceux qui donnent le moins l'impression du « déjà vu ».

***

Si des débutants nous passons aux peintres dont on est habitué à rencontrer les œuvres dans les expositions, nous en trouvons un seul qui ait fait un effort l'élevant au-dessus de lui-même : c'est M. Auguste Lévêque. Tout n'est pas d'une valeur égale dans son envoi. Le *Balzac* pourrait, sans le secours du catalo-

Hosted by Google

gue, être indifféremment pris pour Napoléon Ier, ou même pour le Dante; la *Circé* se guinde vainement, pour atteindre la grandeur, à des proportions démesurées. La couleur grisaillée des *Ouvriers tragiques* apparaît aussi désagréable que conventionnelle. Mais il faut admirer avec quelle implacable sûreté de main l'artiste a décharné la décrépitude sinistre de cette *Parque* trônant au milieu d'une avalanche de corps nus, dont plusieurs dénotent la science et le style d'un maître. Le triptyque consacré au *Triomphe de la Mort* recueille plus de suffrages encore. Œuvre importante, qu'on devine longuement réfléchie. Le panneau central, intitulé la *Moisson*, se divise pour ainsi dire en deux zones : à gauche un jeune homme et une jeune femme fraternellement enlacés, et dont l'attitude rappelle les *Epoux* entrant dans la paix du tombeau, par le sculpteur Bartholomé, s'avancent, tournant le dos aux spectateurs, vers un arbre chargé de fleurs; assise au pied de l'arbre, une femme dans tout l'éclat de la maturité nourrit un enfant, tandis qu'un autre s'ébat à ses côtés au milieu de corbeilles de fruits; à droite, l'aspect est tout différent : tandis qu'au fond, des blés jaunissant continuent le paysage idyllique qui emplit l'autre moitié de la toile, une trombe soudain fauche, avec la moisson, les moissonneurs, qui tombent, la faucille encore à la main, déjà exsangues et crispés; au premier plan, le cadavre d'un adolescent, blanc et pur comme le marbre, couché en travers sur les épis à peine coupés, forme une sorte de trait d'union entre les deux parties du tableau. Elles offriraient, sans cette transition, un contraste excessif, d'autant plus que l'artiste, qui a amoureusement caressé les personnages représentant la vie dans sa joie et sa fécondité, s'est borné à modeler à l'aide de traits de fusain à peine recouverts d'un frottis de couleur livide le groupe de moissonneurs foudroyés, inspiration de métier qui produit grand effet, en donnant, par la facture même, l'impression de la désagrégation. Des deux volets de cette belle composition, le premier, *Moisson future*, en tons vermeils et blonds, montre, dans un frais paysage printanier, une troupe de fillettes nues lutinant un garçonnet qu'elles accablent sous les fleurs; rien n'est plus gracieux que cette églogue enfan-

Hosted by Google

tine. L'autre volet, intitulé *Chute au néant vers le renouveau éternel*, précipite vers le vide, au milieu d'une pluie de fruits, deux superbes corps féminins : rien à reprendre à la peinture de ce morceau, si ce n'est que sa tonalité d'incendie, fort acceptable en elle-même, ne se relie nullement à celle des deux autres parties du triptyque. Malgré ce défaut, l'œuvre de M. Lévêque s'impose par son inspiration et sa tenue. Pourtant, avouons-le, nous jugeons plus proche de la perfection la toile où il a représenté M. Edmond Picard un livre à la main, et, les yeux fermés, méditant sur la lecture qu'il vient d'interrompre. La plus intime ressemblance, l'exécution la plus sensible et la plus subtile se joignent à l'originalité de la mise en page d'ailleurs très simple, pour faire de ce portrait un vrai morceau d'artiste.

***

M. Alfred Bastien a mis en scène, avec un sentiment épique, *Siegfried mort*. Les compagnons du héros ont étendu sur son bouclier le corps et le transportent à travers les sentiers de la colline, au bord du Rhin. La clarté livide de la lune solennise cette marche farouche. M. Bastien a déployé ici tous ses dons de sombre coloriste et a su donner aux figures, notamment à celle du soldat en cotte de mailles, vu de profil, un caractère impressionnant. M. Bastien est un généreux et abondant manieur de brosse, qui se préoccupe moins du détail que de faire grand et d'imposer par la fougue romantique de l'ensemble. Le portrait de Mme Bastien et la *Sapho*, qui dans ses redoutables voiles de crêpe rappelle la pose d'une des Muses de Baudry, sont de belles improvisations.

M. Léon Frédéric, au contraire, ne laisse rien au hasard de l'exécution. Pas une touche qui ne trahisse la volonté réfléchie. C'est ce qui donne un style original et définitif au moindre de ses personnages. Mantegna n'aurait pas mis plus de noblesse sur le visage plein de sollicitude de cette *Mère*, qui est pourtant bien une paysanne de chez nous. M. Firmin Baes s'inspire de la même esthétique dans sa *Porteuse de trèfle* et aussi dans le très intéressant portrait de Mme V. R., dont nous avons naguère parlé ici.

Hosted by Google

Le caractère étrangement émouvant, même lorsqu'il est caricatural, des prolétaires de M. Eugène Laermans fait excuser, quoi qu'on en ait, son dédain du métier et sa manie des formes frustes et des tons plats. Le *Semeur* a l'air de lancer le grain sur un plancher ciré. M. Jacob Smits, qui recherche aussi la simplification, y apporte plus de respect de l'apparence exacte des choses, tout en transfigurant la réalité. Ses petits tableaux rustiques ont l'éclat, le mystère et la grandeur de ligne des vieux vitraux. La paix souveraine de la terre semble flotter dans ces humbles chaumières et ennoblir les rudes tâcherons qui les habitent. Le même art mélancolique et grave fait le prix de la composition de M. Charles Cottet : une harmonie funéraire enveloppe ces deux Bretonnes douloureusement enlacées, et le paysage maritime sur lequel se silhouettent leurs visages douloureux : c'est la mère et la fille, l'une veuve, l'autre orpheline ; il y a un accent poignant dans ce désespoir prostré, plus éloquent que de bruyantes lamentations. M. Dierckx, dont les paysans campinois sont délicatement peints, vise au pittoresque plus qu'au sentiment. Le pittoresque, nul ne le représente avec plus de saveur dans cette exposition que Henri Evenepoel. Toutes ces toiles, déjà analysées ici, sont des régals de couleur et d'amusante observation. Evenepoel allait briller au premier rang et sa perte est à jamais regrettable.

Une page vigoureuse de M. Looymans, les *Disciples d'Emmaüs*, d'une curieuse étude de lumière, rappelle von Uhde, sans le pasticher. Peintre religieux à sa manière, M. Alfred Delaunois transporte sur la toile, avec une étonnante fidélité, la fade atmosphère des couvents et des béguinages. Il évoque avec autant de pénétrante virtuosité la vie silencieuse des couloirs déserts et des cellules crépies au lait de chaux, que M. René Janssens la poésie familière des vieux pignons bruxellois qu'une vigne centenaire tapisse de ses rameaux tordus. Mais le monde ne finit pas pour M. Delaunois à l'enceinte de ces béguinages où il introduit volontiers son chevalet : des aspects plus vivants le sollicitent, à preuve ses deux séries de portraits ; les physionomies les plus diverses y sont étudiées avec une précision magistrale.

Hosted by Google

Les scènes d'hôpitaux et d'hospices, grande ressource pour les peintres, ne manquent jamais de fournir le sujet de deux ou trois tableaux de l'Exposition triennale. M. Theunissen, qui envoie un excellent portrait de vieille dame, a consacré une vaste toile au *Chant des vieux à l'hospice de Liége:* peinture honnête et franche. Les facies fatigués des chanteurs sont saisis avec autant d'exactitude que de variété dans l'expression ; il n'y aurait rien à critiquer, n'était le défaut de proportion de la sœur de charité qui dirige le concert. Un sujet analogue a été traité par M. Walther Firlé, mais les vieillards sont remplacés ici par d'avenantes cantatrices. Cette *Prière du matin dans un orphelinat,* plus habilement traitée, a moins de sincérité et demeure, malgré sa dimension, une gracieuse vignette d'illustrateur. Il y a plus de qualités artistes dans le tableautin, grand comme la main, où Mlle Marguerite Putsage montre un coin de la *Lingerie de l'orphelinat de Mons.* Auprès d'une fenêtre aux rideaux de mousseline rosés par la transparence du jour, une fillette choisit les linges rangés sur les rayons d'un meuble, une autre attend, debout, dans la lumière matinale qui éclaire la chambre; il n'en aurait pas fallu plus à un petit maître néerlandais pour faire un chef-d'œuvre, il n'en a pas fallu davantage à Mlle Putsage pour donner une note dont le charme sans prétention est exquis. On peut rapprocher de cette réussite la *Chambre rouge* de M. Prinet, la *Liseuse* de M. Jules Potvin et les *Intérieurs* de MM. Mathieu et Pirenne, qui se font remarquer aussi par leurs paysages.

***

Parmi les portraitistes, M. Émile Wauters triomphe avec une dizaine de toiles d'un incomparable brio. Van Dyck et Gainsborough n'ont pas plus magistralement fait miroiter les cassures d'une robe de satin, ni plus tendrement fait mourir une rose dans l'échancrure d'un corsage. Ces portraits de luxe sont peints sans « repentirs », en pleine clarté, avec une élégance merveilleusement facile, mais les mains fleuries de bagues n'ont pas plus de nervosité que les regards n'ont de mystère. On ne s'intéresse guère à ce que pensent ces person-

Hosted by Google

nages si noblement présentés. Ou plutôt, ils ne pensent à rien. M. John Lavery s'entend mieux à concilier, avec l'expression, l'aristocratie de l'ajustement. Quand ils n'auraient que cela, ses modèles ont au moins l'orgueil de leur race et de leur beauté. La *Dame en noir* ne retient pas seulement l'admiration par l'éblouissante exécution de son corsage pailleté, par la chaude pâleur d'ambre de son visage au profil de déesse : elle irrite la curiosité comme une créature vivante, et l'on emporte son souvenir.

La virtuosité de M. de la Hoese ne s'arrête pas non plus à la ressemblance extérieure : que de finesse et de distinction dans son portrait de *Vieille dame!* M. Isidore Verheyden, dont le *Verger* et le *Printemps* expriment si joyeusement, par leurs verts robustement harmonisés sous le ciel bleu et blanc, la poussée de la vie nouvelle, expose deux portraits d'hommes, graves et recueillis comme des Fantin-Latour. M. Gustave Biot a peint d'après lui-même une effigie un peu froide de couleur — on y sent le burin du graveur —, mais d'une étonnante vérité, attestant une science de dessinateur à laquelle on ne peut comparer que celle de M. Lucien Wollès; pour avoir dans le public la réputation d'un portraitiste de premier ordre, il suffirait à M. Wollès d'exposer plus souvent quelques-uns des dessins et des pastels qu'il cache dans son portefeuille.

C'est une des toiles les plus charmantes du Salon que celle où M. George Clausen, un Anglais, a représenté ses deux fillettes, l'une groupant des fleurs dans un vase, l'autre se tournant, songeuse et souriante, vers le spectateur. Avec l'esquisse du portrait du roi qui figure dans le pavillon belge à l'Exposition de Paris, M. Leempoels expose le portrait, déjà vu, de son père, et aussi, dans une note d'élégance qui ne lui est pas habituelle, l'effigie d'une fort jolie personne. Le portrait, solidement peint, d'un sculpteur dans son atelier, par M. Alfred Cahen, de bonnes pages de MM. Motte et Richir, une *Dame en velours noir* par M. Romberg, où le visage et la main sont des passages réussis, une *Tête d'étude* achevée avec une finesse gothique par Mlle Heyvaert, deux petites esquisses

Hosted by Google

spirituellement touchées par M. Jacoby, sont encore à citer. Et il faut mettre à part les *Combattants de* 1830 de M. Jakob Madiol. Les vétérans, dont le visage et une partie du buste émergent de la ligne du cadre, sont rangés en bataille ; leurs têtes chenues et blanches, labourées de rides, mais encore martiales, se modèlent avec vigueur sur le paysage du Parc; un revif d'héroïsme passe dans les yeux éteints et donne encore une tournure militaire à la moustache c'est bien ainsi que nous avons vu les survivants des « glorieuses journées » défiler dans les cortèges officiels ; c'est ainsi, grâce à M. Jakob Madiol, que les verront nos arrière-neveux.

***

M. Franz Courtens demeure notre paysagiste le plus puissant, celui qui restitue sur la toile avec le moins de transformation et le plus de réalité objective les forêts, les prairies et les eaux. Il y a, dans le paysage crépusculaire *Après le Salut* une nuance élégiaque rare chez lui : la tour rose et grise de la chapelle s'élève solidement dans l'air du soir, sous le ciel brouillé d'azur pâle et d'or, et les femmes en mante noire qui, au sortir de l'office, s'en retournent par la route du village, complètent à souhait l'impression de sérénité fixée par l'artiste. A côté d'une *Drève ensoleillée*, rendue avec sa maëstria habituelle, M. Courtens qui, depuis quelques années, a abordé l'étude des animaux, expose une superbe *Étable*. Pour produire tout son effet, il ne manque, à cette vaste toile, que d'être accrochée dans une salle plus spacieuse où le spectateur aurait le recul nécessaire. Les qualités spéciales de l'animalier apparaissent dans le dessin large et sûr des deux bestiaux couchés à l'avant-plan, de même que le grand coloriste se manifeste par le contraste entre la pénombre lourde, chaude, grasse de l'étable, et l'air pur et libre de la campagne sur laquelle se découpe la baie d'une porte ouverte.

Personne ne rend la fraîcheur dorée du soleil matinal comme M. Émile Claus. On dirait qu'il trempe son pinceau dans quelque immatériel mélange de vapeur et de lumière. Sa vision juste et poétique, sa connaissance des jeux de l'ombre

Hosted by Google

et de la clarté transforment en une délicieuse églogue e sujet vulgaire : une vache meuglant au pied d'un talus frappé par le soleil d'avant-midi. La toile de M. Eugène Verdyen a la suavité de l'*Aurore* dont elle porte le nom. Sur l'eau fluide, frissonnante, virginale, s'ébat la grâce blanche d'une théorie de cygnes modelés sans une tache d'ombre. Si le château et les frondaisons à l'arrière-plan, emmousselinés de brouillard, étaient plus étudiés, ce tableau, qui est sans doute le chef-d'œuvre de M. Verdyen, serait un chef-d'œuvre absolu.

C'est la grâce aussi qui fait le prix de la plupart des productions de Franz Binjé. Ce charmant artiste est mort au moment où son talent évoluait vers plus de vigueur et d'accent. En attendant l'exposition de son œuvre, on retrouve ici d'excellents échantillons de ses deux manières. La vue blonde et vermeille du *Village de Knocke*, le tumultueux panorama des toits bruxellois vus de Schaerbeek, l'abrupt *Rocher en Ardennes*, solidement maçonné, l'*Effet de neige* à l'aquarelle, avec son petit homme rouge dévalant, sous un ciel léger, pommelé de bleu, le coteau ouaté planté d'arbres défeuillés, le *Chemin montant* mélancolisé dans le crépuscule, sont des morceaux traités avec bonheur dans des notes très différentes.

Le bon paysagiste Théodore Verstraete détache en vigueur sur la transparence d'un ciel printanier les rameaux bourgeonnants des arbres qui entourent l'*Église à Schoore*. M. Alfred Madoux installe dans un canot, immobile sur l'eau sombre d'un vieil étang, un pêcheur en casaque blanche : les grands arbres ajoutent leur ombre au silence du paysage d'eau et de verdure où il s'immobilise; heureux homme, ce *Professionnel* qui trouve la joie dans l'exercice de son métier : le chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles, les yeux rivés sur le flotteur de liège, il tourne dédaigneusement le dos aux visiteurs de l'Exposition. M. Omer Coppens expose des vues prises à Nieuport et dont nous avons déjà parlé avec éloge; M. De Baugnies, un *Crépuscule* en Flandre d'un sentiment très artiste; M. Vanden Eeckhoudt concilie la souplesse et la vigueur dans la facture d'une vache rouge pâturant *Sous les cerisiers*. De même, M. Géo Bernier s'entend à harmoniser les

Hosted by Google

bestiaux blancs et roux avec l'ensemble d'un paysage étudié sur nature. Et il nous reste encore à citer M. Georges Hamesse pour sa *Sortie de l'église* et M. Hermanus pour la chaude coloration de ses vues hollandaises.

Parmi les marinistes, M. Marcette suspend poétiquement des ciels lunaires et nuageux sur des eaux nocturnes, tandis que M. Gouweloos, que nous avons oublié de citer parmi les portraitistes, fait, avec une *furia* bruyante, s'entre-choquer les vagues de la *Mer du Nord*. M. Willem Delsaux a rendu très heureusement le calme renaissant *Après la tempête*. M. Lucien Jottrand, dans une page dont la finesse colorée ne va pas sans mièvrerie, reproduit les moirures azurées d'une *Mer printanière*. Enfin, un maître, M. Gaston La Touche, enveloppe dans une molle et somptueuse vapeur d'or une admirable évocation de *Venise*, où la réalité se transpose dans le rêve.

Quelques bonnes nature-morte. M. Bellis, conserve son rang dans ce genre où il s'est créé depuis longtemps une spécialité. M^lle^ Alice Ronner fait un tableau délicieux de ses pavots roses dont les corolles fripées illuminent *Un coin d'atelier*. M. Ruytinckx brosse avec une généreuse abondance un amoncellement de fruits, de poissons et de légumes disposés autour d'une marchande de la halle. M^me^ Jenny Bernier, dont on apprécie les tableaux de fleurs, s'essaie avec succès à la peinture des intérieurs. M. Félix Bulens, dans un petit cadre intitulé *Mollusques et crustacés*, qui mérite de ne pas passer inaperçu, a déployé la richesse de palette d'un vrai coloriste.

Les salles consacrées aux aquarelles renferment, outre les envois de MM. Uyterschaut, Cassiers, Stacquet, de M^me^ Gilsoul, etc., des dessins d'un saisissant caractère de M. Eugène Van Mieghem, ainsi que des miniatures de M. Louis Moreels. M. Moreels restitue à la miniature la moelleuse précision et la grâce raffinée que cet art mineur, odieusement galvaudé aujourd'hui, avait au siècle passé.

*
* *

Le début de ces notes ayant été consacré au bas-relief de

Hosted by Google

Jef Lambeaux, nous pouvons traverser rapidement le hall de la sculpture. Plusieurs des œuvres qu'il contient ont été, à l'occasion d'expositions partielles, présentées à nos lecteurs. M. Jules Van Biesbroeck, pourtant, est nouveau pour nous. Son début, un groupe à la mémoire de Jean Volders, obtenait, il y a quelques semaines, un grand prix à l'Exposition universelle de Paris. Le fragment du monument *A nos morts* est conçu et exécuté dans le même caractère. Voilà de la sculpture vraiment populaire. Ces ouvriers, ces femmes, ces enfants, qui s'appuient contre la paroi du mausolée et forment une sorte de frise désolée autour du monument funéraire où reposeront les morts des « sombres millions », comme disait magnifiquement Carlyle, sont poignants sans sensiblerie; dédaignant la froide allégorie, le jeune sculpteur a modelé ces prolétaires dans leurs vêtements de travail et de misère. Ils n'ont pas quitté leurs instruments de travail, dont pas un détail n'est oublié; pas un pli non plus n'est négligé dans le costume qui les revêt comme une livrée de servitude; pourtant ces figures en haut-relief, modelées à la ressemblance des ouvriers que nous coudoyons tous les jours dans la rue, s'ennoblissent grâce au style, qui est la marque même de l'art; elles empruntent à la pensée du statuaire, sans sortir de la stricte réalité, un accent de généralisation qui fait défaut aux paysans méticuleusement sculptés par M. Charlier, et même aux cheminеaux dont MM. Springael et Grandmoulin nous donnent une représentation si étonnante de savant réalisme, mais en même temps si dénuée de grandeur, malgré l'énormité de leurs dimensions.

Le style, voilà ce qui fait le charme de la moindre figurine sortie des mains de M. Victor Rousseau. Nous nous sommes occupé déjà des œuvres qu'il réunit ici, mais avec quel plaisir on revoit ce buste du Dr Janssens — la pensée corporifiée dans une matière presque aussi subtile que la pensée elle-même — cette *Déméter* aux nobles formes sous lesquelles circule le sang auguste des déesses, cet adolescent en arrêt *Devant la vie*, et dont les lignes délicieusement pures doivent autant à l'inspiration qu'à une science experte. Auprès des bustes de M. Rous-

Hosted by Google

seau, ceux de Constantin Meunier lui-même paraissent de hâtives improvisations. Mais le grand sculpteur se retrouve dans ces farouches figures d'ouvriers qu'il a été le premier à douer de l'éternité du bronze, et aussi dans cette tête allégorisant *Anvers* fièrement coiffée de la chape du coltineur. L'influence exercée par Constantin Meunier sur notre école de sculpture s'accroît tous les jours; M. Vander Stappen lui-même, parvenu aux honneurs académiques, ne dédaigne pas de s'en inspirer : lui aussi s'applique à de décoratives représentations de prolétaires, auxquelles il mêle, en manière de contraste, des études féminines stylées avec grâce, telle la *Source*, de goût si intelligemment archaïque, ou la *Jeune fille de Scheveningue*, dont le menton s'incline d'un mouvement séduisant vers les mains relevées.

Il est regrettable que M. Jules Lagae n'ait pas pu faire apprécier par le public le projet qu'il a présenté au concours pour le monument commémoratif de la bataille des Éperons d'or. En attendant, il expose une charmante maquette de statue qu'il aura, espérons-le, l'occasion d'exécuter : le spirituel personnage en costume 1830, gilet à châle, pantalon bouffant, cravate lâche, manteau entr'ouvert dont la pèlerine se soulève par le mouvement de la marche, est conçu dans le goût pittoresque cher à M. Julien Dillens, représenté lui-même au Salon par un buste admirablement construit et par le *Génie au lys*.

Signalons encore un petit bas-relief mythologique de M. Egide Rombaux, ravissant bibelot d'art dans son encadrement de bronze doré, et la fluette figure de M. Deckers, *Nymphe trouvant la tête d'Orphée*. Et, après avoir admiré le savant déploiement de musculatures du *Possédé* modelé par M. De Haen, il nous restera à attirer l'attention sur une des meilleures sculptures présentées au concours Godecharle : l'*Esclavage*, de M. Nocquet.

MAURICE SULZBERGER.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

L'événement du mois, ç'a été, du consentement unanime de tous les Belges, le mariage du prince Albert de Belgique, suivi de festivités qui feront époque chez nous. Organisées par la ville de Bruxelles, elles ont eu un succès que jamais, au grand jamais, une initiative gouvernementale n'aurait pu escompter; si le gouvernement avait reçu les nouveaux époux, il l'eût fait de toute autre façon, avec moins de familiarité bourgeoise, dans des formes plus raides et un appareil plus frigide. La foule se fût désintéressée d'un événement qui, au contraire, est devenu un peu son affaire, une affaire confiée à ses soins, à son tact et à sa bonne grâce; les socialistes eussent trouvé des échos à leurs tentatives d'intimidation; bref, tout eût été raté, tandis que tout a marché à souhait.

Ces fêtes ont donc acquis une portée politique, et les libéraux peuvent se féliciter de la façon exemplaire dont Bruxellois et provinciaux se sont conduits. On se serait cru transporté dans le lointain passé, dans la brume quasi légendaire des joyeuses entrées des ducs de Bourgogne, quand le loyalisme n'était pas encore une simple tenue ou bien un acte réfléchi, mais une conviction instinctive, égale en ténacité à la conviction catholique. La dynastie a été, du coup, consolidée sur un trône que les excitations socialistes et, avouons-le, l'indifférence d'une partie de la bourgeoisie n'avaient pas été sans ébranler un peu. Mais c'est le parti libéral qui me paraît avoir bénéficié le plus largement de ces démonstrations de respectueuse sympathie, dont il a eu l'idée première et qui se sont multipliées sous le patronage officiel de ses élus. A Verviers, à Liége, à Louvain, des bourgmestres libéraux ont salué le prince et la princesse rentrant de Bavière; à la gare du Nord, un bourgmestre libéral, M. Frick, leur a, le premier, adressé l'hommage de la capitale, et c'est un collège libéral homogène, qui, à Bruxelles, pendant quatre jours, a sans cesse escorté les hôtes royaux dans la rue, au théâtre, à l'hôtel de ville même, où, dans une cérémonie traditionnelle, mais toujours émouvante, la jeune et jolie femme du prince Albert est venue signer son élection de domicile dans sa « bonne ville ».

Les catholiques sont restés à l'arrière-plan, et c'est ce qu'ils

Hosted by Google

ont fait de mieux au cours de ces festivités où ils sentaient que l'hommage des foules ne leur était pas destiné; les socialistes se sont tus, et leur mauvaise humeur a rendu plus éclatante encore la manifestation de loyalisme provoquée par nos amis politiques.

Ils se sont tus, mais on n'oubliera pas dans quelles piteuses conditions ils l'ont fait. On n'oubliera pas que le 19 septembre dernier (si je ne m'abuse sur la date exacte), *le Peuple*, dans un article matamoresque, avait annoncé que les futurs héritiers du trône de Belgique feraient « en catimini » leur rentrée en Belgique, craignant la juste expression des sentiments populaires. On n'oubliera pas qu'à la veille des solennités, qui devaient donner un démenti si complet à ce pronostic railleur, la fédération bruxelloise du *P. O.* décidait d'organiser une contre-manifestation, dont le but avoué était de réclamer l'amnistie et le *S. U.* (c'est-à-dire des décisions politiques sur lesquelles le prince et la princesse n'ont aucune espèce d'influence), mais dont le but réel était d'infliger à une femme jeune et étrangère, venue parmi nous, le spectacle injustement cruel de la désaffection populaire.

L'échec complet de cette tentative, les tergiversations des chefs, puis leur reculade, l'abandon des milices, l'effroyable accueil fait par la foule aux petits groupes que précédait un drapeau dans la soirée du 7 octobre, les désaveux infligés au socialisme par ses amis de la veille et, notamment, l'attitude très évoluante de la *Réforme*, la lettre de l'abbé Daens, refusant enfin le patronage de M. Demblon à Herstal : autant de faits, autant d'indices dont il serait sot de méconnaître la portée politique. Et je sais plus d'un homme, inoffensif et généreux à l'ordinaire, qui, le jour de cette joyeuse entrée, a regretté que la manifestation socialiste n'ait pas eu lieu. Elle aurait tellement avorté, ses dissonances auraient été couvertes d'une clameur si foudroyante, ses dirigeants eussent trouvé devant eux une barrière humaine si hérissée que le coup porté au parti de la désorganisation sociale en eût été cent fois plus rude. Mais ne soyons pas trop exigeants; ce qu'on a vu ces jours-là a de quoi encourager et consoler les amis de la monarchie.

Et parmi ces amis, le libéralisme compte quelques-uns des plus chauds et des plus réfléchis. Comme l'a très bien dit M. Paul Hymans à la Chambre belge, nous sommes des royalistes de raison, non de sentiment. Nous estimons que la meilleure république est celle où un homme, dont les ancêtres ont été appelés librement par nos pères et non imposés par les baïonnettes, réalise ce miracle politique de tenir la balance juste entre les partis, de ne s'acoquiner à aucun d'eux, de symboliser, fût-ce avec une très grande réserve, le recours suprême en certains cas. On l'a vu en 1857, on l'a vu en 1895 et peut-être encore en 1899, la royauté nous a évité plus d'une

Hosted by Google

effervescence populaire, qui nous eût coûté, en bonne renommée et en argent comptant, davantage qu'une liste civile. Mais, de son côté, la royauté n'oubliera pas, après les journées des 6-9 octobre 1900, que c'est le libéralisme, et le libéralisme seul, qui a saisi l'occasion offerte de la rendre plus stable et plus aimée. Le banc de sable de jadis est, me semble-t-il, devenu une digue puissante, derrière laquelle notre dynastie pourra désormais s'abriter.

M. WILMOTTE.

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — La Monnaie a traversé allègrement la période des débuts; on est maintenant à peu près fixé sur les mérites de la nouvelle troupe. Ils sont sérieux et variés. Ils émergent peut-être moins que l'an dernier où l'on se plaignait, avec raison, de l'inégalité fâcheuse de certaines interprétations. Toutefois, la rentrée de M. Seguin satisfera les plus grincheux, ceux à qui il faut un numéro extraordinaire. Si M. Seguin n'a plus toute la voix, ni toute la jeunesse, il a gardé de très sérieux restes de celle-là et de celle-ci; il a conquis une autorité incontestée, et, ce qui pèse plus, des sympathies universelles. Vraiment, à renouveler quasi toute leur troupe d'opéra, à la priver des services de Mme Ganne et de MM. Imbart et Seguin, les nouveaux directeurs jouaient une grosse partie; la voilà, semble-t-il, gagnée par cette rentrée chère au public bruxellois, d'autant que Mme Litvinne et M. Dalmorès nous promettent, à côté des soirées d'abonnés, des soirées de grande musique, dans lesquelles la religion du texte ne sera sacrifiée à aucune pompe profane.

Parmi les reprises, il faut mettre hors pair *Lackmé*, où Mlle Thiery a révélé un talent fait de mignardise, de souplesse vocale et de charme physique. Ce n'est pas, comme Mlle Lalla Miranda, une grande et belle Orientale, au regard langoureux, à la démarche amollie, mais c'est la plus délicieuse petite poupée à la Loti, animée et émotive qu'on puisse rêver; dans la chanson de la *Fille du Paria* et les scènes d'amour du dernier acte, elle a été intensément poétique, et M. David l'a secondée avec un très réel sentiment du rôle difficile qui lui échéait. Si *Guillaume Tell* et le *Chalet* ont été de moins heureuses soirées, sinon de moins inévitables en cette période d'initiation, *Samson et Dalila* aura contenté les plus difficiles. Depuis Mme Armand, on n'avait plus entendu un contralto aussi bien timbré que celui de Mme D'Hasty, dont la sévère beauté a impressionné

Hosted by Google

tous les spectateurs, et quant à M. Dalmorès, il a su donner à son emploi toute la valeur musicale que Saint-Saëns y avait attachée. Respectueux de la pensée du maître, sobre dans ses effets, d'une rare égalité vocale, il a conquis d'emblée toutes les estimes. *Joli-Gilles* a été, avec *Milenka*, un délicieux intermède, toujours bien venu à la Monnaie, où on y connut et applaudit jadis Soulacroix, Cadio et d'autres encore. M. Badiali s'y est très bien comporté, et le reste fut digne de ce merveilleux pastiche. Bientôt *Tristan* et *La vie de Bohème* nous procureront d'autres joies artistiques et renouvelleront le répertoire, un peu monotone, des débuts.

Au Parc, on a donné *Francine* et on annonce *Mlle de Bullier* et *Poil de Carotte;* c'est du nouveau, du vrai à tous égards, puisque, pas plus que M. Janvier, l'auteur du premier de ces ouvrages, M. Giraud, l'auteur du second, n'a encore conquis la notoriété des De Curel, des Donnay et des Brieux. *Francine* a plu, grâce à une interprétation distinguée, et nous dirons, le 15 novembre, l'accueil fait à *Mlle de Bullier* et à l'ineffable fantaisie de Renard. Mais, avant de quitter le Parc, il nous faut signaler les deux représentations données les 13 et 14 octobre par la Sorma et sa troupe. Dans *Nora* et dans un *Faust,* fort abrégé à son usage propre, Agnès Sorma s'est révélée grande artiste, plus par les soins du détail que par l'originalité d'une interprétation, où il était bien malaisé, du moins en ce qui concerne *Nora,* de nous ravir après qu'on y avait applaudi Réjane et la Duse. Pourtant, même dans l'œuvre d'Ibsen, Mme Sorma supporte la comparaison avec ces artistes supérieures; elle a fait une autre femme, que celle à laquelle nous étions accoutumés, de cette révoltée selon le cœur du grand Scandinave. Elle l'a surtout embourgeoisée, de même qu'elle nous a donné une Gretchen peuple, avec des grâces tout à fait puériles et des brusqueries de geste, des sautes de gaîté et de tristesse où se découvrait l'être d'instinct.

D'une bonne reprise de la *Douloureuse* où brilla Mlle S. Munte au Molière, et des autres théâtres de comédie, nous n'avons pas le loisir de parler.

R.

Hosted by Google

LA POLITIQUE DU PARTI LIBÉRAL

I

Dans un rapport présenté à l'assemblée générale de l'*Alliance*, le 28 novembre 1897, je constatais que l'unique cause à laquelle on pouvait attribuer la persistance des dissensions libérales, c'était, à cette époque, la question des coalitions électorales.

Cette cause a aujourd'hui disparu, du moins sur le terrain des élections législatives. Grâce à l'introduction de la représentation proportionnelle, tous les partis sérieux ont pu obtenir leurs sièges parlementaires, sans avoir à se coaliser, dans ce but, au premier ou au second tour. En réalité, sauf l'unique exception de Gand, où un radical a accepté une place sur la liste socialiste, les élus du libéralisme à la Chambre, tant progressistes que modérés, peuvent affirmer que cette fois ils doivent exclusivement leurs mandats au vote de leurs coreligionnaires. Ils ont, dès lors, les mains absolument libres pour combattre la politique des autres fractions parlementaires et, même au point de vue électoral, ils n'ont plus à se préoccuper que de multiplier les adhérents de leur parti, au détriment des socialistes comme des cléricaux.

Ce n'est pas que des coalitions ne soient toujours possibles et même inévitables au sein du Parlement: coalitions entre les oppositions, quelles qu'elles soient, contre le gouvernement, quel qu'il soit; coalitions des

Hosted by Google

oppositions réunies avec des membres de la majorité, quand celle-ci se divise au point de rendre possible une défaite du ministère ; coalitions d'une des oppositions avec la majorité elle-même, pour défendre un intérêt supérieur aux considérations de parti ; coalitions, enfin, entre tous ceux qui, sans distinction de parti, trouvent l'occasion de favoriser une réforme qu'ils poursuivent en commun.

Parmi ces coalitions les unes se produiront spontanément, au hasard des délibérations, sans mot d'ordre, par sentiment des nécessités politiques. D'autres, et ce sont les plus sérieuses, peuvent résulter d'un concert préparé et arrêté entre divers groupes. Mais, dans ces combinaisons, chaque parti ne prendra conseil que de ses intérêts et s'inquiétera autant de ne pas faire les affaires de ses alliés momentanés que d'affaiblir leurs communs adversaires.

Le parti clérical et le parti socialiste ne l'entendent pas autrement. La crise d'où est sortie la représentation proportionnelle a montré que le parti libéral, quoi qu'en disent ses rivaux, tient en main le sort des mouvements qui prétendent entraîner l'opinion. Quand, il y a deux ans, le cabinet Vandenpeereboom présenta son projet de réforme électorale, il suffit, pour amener le gouvernement à capituler, que les libéraux se montrassent résolus à marcher avec les socialistes, et, du jour où, en présence de cette capitulation, les libéraux eurent le droit de se rappeler qu'ils étaient le parti de l'ordre, les socialistes durent comprendre que le pays ne les suivrait pas plus loin dans une agitation révolutionnaire. Aussi peut-on être certain que cléricaux et socialistes se résoudraient à des concessions importantes, les premiers pour empêcher la conjonction des oppositions, les seconds pour obtenir, dans une circonstance donnée, l'appui du parti libéral.

Cependant ni les uns ni les autres ne se diviseraient sur une question de cette nature et ne consentiraient à sacrifier une fraction quelconque de leurs amis pour se rapprocher de leurs adversaires. M. Beernaert, sur ce

Hosted by Google

point, sera d'accord avec M. Woeste, M. Vandervelde avec M. Defuisseaux. En supposant même que certains membres de la droite penchent parfois du côté gauche, comme naguère les indépendants, les cléricaux finiront toujours par se ranger derrière le ministère, qui, d'ailleurs, n'agira jamais, dans les affaires importantes, sans s'être assuré du concours de sa majorité. S'il y a des pleurs et des grincements de dents, la comédie se passera à huis clos. De leur côté, les mandataires du parti ouvrier auront beau entretenir des opinions divergentes : ils finiront toujours par s'incliner devant les décisions de leur conseil général, et celui-ci, comme on l'a vu récemment encore, aura bien soin de formuler ses oracles, de façon à éviter des scissions dans le parti.

C'est que nous avons là deux groupes cohérents et disciplinés qui réalisent les conditions nécessaires de tout vrai parti politique. Ces conditions sont : 1° un idéal; 2° un programme d'application; 3° un organe, ou plutôt une organisation unitaire.

Le parti clérical a pour idéal la soumission à l'Église — l'unité catholique de la nation — Son programme comprend toutes les mesures qui tendent à nous rapprocher de ce régime ou à nous empêcher de nous en écarter davantage. Son organe, en dehors du ministère et de la droite, est la Fédération des associations catholiques, elle-même inspirée sous main par l'épiscopat.

Le parti socialiste a, pour idéal, la suppression de la propriété privée et de la liberté individuelle par la socialisation des capitaux, du sol et des instruments de production — « l'appropriation sociale des moyens de production et d'échange, » comme s'exprime M. Émile Vandervelde dans un travail récent. — Son programme comporte tout ce qui est de nature à favoriser l'extension illimitée des attributions de l'État et la domination exclusive des classes non possédantes. Enfin, il a son organe officiel, qui est le Conseil général du *Parti ouvrier*.

En dehors des mandataires de ces deux groupes, les

Hosted by Google

Chambres renferment un certain nombre de membres qui acceptent la dénomination de libéraux; qui ont été élus comme tels; qui, dans les cortèges politiques, marchent derrière un même drapeau, de couleur bleue, et qui s'assoient généralement à côté les uns des autres, dans l'enceinte parlementaire. Y constituent-ils, eux aussi, un parti politique? La question, de ma part, peut sembler étrange et même quelque peu irrévérencieuse. Cependant, elle mérite d'être examinée de près, ne fût-ce que pour répondre à ceux qui contestent l'existence ou prophétisent l'extinction du parti libéral.

En premier lieu, les libéraux s'inspirent-ils d'un idéal commun? Au point de vue négatif, ils sont d'accord pour répudier l'idéal respectif de leurs rivaux : le collectivisme intégral et la théocratie catholique. — C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez. — On a soutenu que l'idéal du libéralisme c'était l'anarchie. — Je l'admettrais assez volontiers, si le mot n'était accaparé par une secte qui ne se recrute pas précisément chez les libéraux et s'il ne représentait, lui aussi, que les côtés négatifs de notre parti. Au fond, le seul régime qui nous satisferait pleinement, ce serait une société, non pas d'où toute autorité aurait disparu, mais où chacun posséderait le degré d'intelligence, de moralité et de liberté nécessaire pour que des pouvoirs extérieurs n'eussent pas à intervenir dans ses actes par voie d'autorité. Un pareil état social est chimérique; mais le progrès consiste à s'en rapprocher le plus possible. De là, la mission du libéralisme, qui ne consiste pas seulement à empêcher ou à supprimer les interventions de l'État dans tous les domaines où l'initiative privée suffit à la satisfaction des besoins sociaux, mais qui vise encore à étendre, fût-ce par une action opportune des pouvoirs publics, la sphère de la véritable liberté.

Traduite en langage pratique, cette double préoccupation a amené la grande masse des libéraux belges à tomber d'accord pour revendiquer toutes les mesures de nature à

Hosted by Google

mieux garantir la liberté de la conscience et la liberté du travail, à faciliter et à étendre l'exercice du droit de propriété, à favoriser toutes les formes d'association libre, à développer l'esprit d'entreprise, à élever le niveau intellectuel et moral des couches populaires, enfin, à éteindre l'antagonisme des classes dans la conscience de leurs droits réciproques et de leurs devoirs communs. Bien plus, si, serrant davantage la question, nous analysons ce qu'on peut appeler les « cahiers » des récentes élections générales, nous constatons que tous les candidats élus comme libéraux, tant modérés que progressistes, ont compris dans leur plateforme les mesures suivantes, d'une applicabilité immédiate : retrait des lois et arrêtés contraires à la neutralité confessionnelle des pouvoirs publics; indépendance du pouvoir civil vis-à-vis des cultes; laïcité de l'instruction publique à tous les degrés; obligation de l'enseignement primaire; égalité des charges militaires; organisation sérieuse des assurances ouvrières; extension des institutions de conciliation et d'arbitrage; personnification civile des syndicats; répression de l'alcoolisme, introduction d'un impôt sur les revenus; établissement d'une proportionnalité vraie entre les ressources des citoyens et leur participation aux charges publiques. — Il y a là, on doit bien le reconnaître, un magnifique programme de gouvernement aussi bien que d'opposition.

Sans doute, lorsqu'on vient aux détails d'application, il peut surgir certaines divergences entre esprits qui relèvent du libre examen. Mais, une fois l'accord réalisé sur le principe d'une réforme, on trouvera des formules acceptables pour tous, si seulement nous parvenons, comme le demandait M. Feron aux fondateurs de l'*Alliance,* à amener entre libéraux des échanges de vues qui aboutissent à des concessions réciproques — et c'est ici précisément que se place le rôle de l'organisme central appelé à synthétiser les aspirations du parti.

On a soutenu que la représentation proportionnelle devait relâcher la discipline des partis et permettre à

Hosted by Google

toutes leurs nuances d'agir avec une pleine indépendance. Il semble que ce soit plutôt le contraire, car, comme sous ce régime, les coalitions sont transférées du corps électoral dans le Parlement, les partis sans unité et sans cohésion seront forcément réduits à l'impuissance, voire à l'annihilation. Plus que jamais, ils ont donc besoin d'un organe qui puisse les représenter et prendre des engagements en leur nom.

Or, actuellement, où les libéraux trouveront-ils cet organisme? Ce ne sera ni dans la *Fédération progressiste* ni dans la *Fédération libérale;* elles ne représentent chacune qu'une fraction du parti, et, en tant qu'elles prétendent agir isolément l'une de l'autre, elles ne peuvent être que des agents de division. Sera-ce dans la gauche parlementaire? Je voudrais l'espérer, et, en tout cas, la tentative vaut la peine d'être faite. Toutefois, il se pourrait que, une fois de plus, on s'y heurte à de vieilles rivalités, aggravées de nouveaux froissements. N'avons-nous pas vu, dans la courte session extraordinaire de juillet dernier, à propos de cadeau de noces, un discours malheureux, suivi d'une riposte acerbe, mettre la gauche libérale aux prises avec elle-même, comme dans les beaux temps de la querelle radico-doctrinaire? Que sera-ce quand on abordera des questions de programme et d'orientation politique?

Il y a aussi l'*Alliance,* qui avait été fondée pour chercher un terrain d'entente entre les diverses nuances du libéralisme; mais elle s'est endormie depuis les élections et, d'ailleurs, elle a toujours entendu se confiner dans le rôle d'un arbitre qui, pour intervenir, doit être saisi par une des parties et accepté par l'autre.

II

Que va-t-il se passer si les divers éléments de la gauche libérale persistent à se draper dans leur isolement réciproque? On peut le prédire à coup sûr, sans être grand

Hosted by Google

prophète. Il va se former deux groupes qui, délibérant chacun de leur côté, se heurteront dès la première occasion et, après quelques escarmouches, ne chercheront même plus à s'entendre. Une fraction ira se perdre dans le sillage du parti socialiste qui la traitera finalement comme les socialistes de Liége ont traité les progressistes de cet arrondissement. Une autre fraction sera probablement rejetée, par cette scission, vers les influences conservatrices; à moins que, hésitante et désemparée, elle ne se réfugie dans une abstention maussade et stérile. Est-ce pour ce résultat que nous avons reconstitué le parti libéral au Parlement?

Il est même aisé de prévoir la question sur laquelle se produira la rupture. Ce sera, comme naguère, la réforme électorale.

Le suffrage plural, tel qu'il fonctionne actuellement, ne rencontre plus guère de défenseurs parmi les libéraux, en présence des fraudes qu'il a engendrées. Ceux mêmes qui regardent la représentation des intérêts comme la formule de l'avenir se refusent à la reconnaître dans la caricature qu'on nous en a donnée. Cependant, un certain nombre de nos amis politiques se demandent, non sans inquiétude, si la suppression du cumul des suffrages ne va pas livrer aux socialistes la majorité des sièges parlementaires, outre l'administration des communes les plus importantes du pays. Quelques-uns ajoutent que le privilège du vote plural profite surtout aux classes moyennes et aux professions libérales, c'est-à-dire aux milieux où se recrutent principalement les électeurs libéraux. L'abolir purement et simplement, ce sera donc porter un nouveau coup au libéralisme, déjà si éprouvé par la généralisation du droit de suffrage.

D'autres libéraux, à la vérité, répondent que ces prévisions ne sont nullement certaines; que non seulement les triples votes se rencontrent dans tous les partis, mais encore que le double vote profite surtout aux cléricaux dans les campagnes et aux socialistes dans les districts

Hosted by Google

industriels. Il y a, assurément, une part d'inconnu dans toute modification du droit électoral. Toutefois, la représentation proportionnelle, font-ils observer, atténuera les dangers de l'expérience et conservera aux libéraux un nombre de mandats en proportion exacte du chiffre de leurs adhérents. Enfin, il y a cet argument que l'impopularité du vote plural a jeté dans les bras du parti ouvrier beaucoup d'électeurs n'ayant aucune sympathie pour le collectivisme. Ne reviendront-ils pas au programme libéral, s'ils y trouvent la revendication qui leur tient le plus à cœur?

Je ne reviendrai plus sur ce que j'ai écrit ici, il y a trois mois, concernant les anomalies et les bigarrures de notre système électoral considéré dans son ensemble. L'unification du droit de vote s'impose à tous les degrés. Or, ce serait une illusion de croire que, dans l'état actuel de l'opinion, on puisse réaliser cette simplification, sinon au profit de la formule : un vote par tête. Tout ce qu'on peut ajouter et exiger, c'est que ce vote soit *effectif* pour tous, c'est-à-dire que, par l'établissement ou plutôt le maintien de la représentation proportionnelle, le plus grand nombre possible d'électeurs soient assurés d'obtenir, dans chaque circonscription, leur part de représentation.

En réclamant simultanément cette double réforme, le libéralisme assumerait une position très forte sous le rapport de l'équité et de la logique, et cela au moment où le parti socialiste s'éloigne de plus en plus de ce double terrain.

Il arrive en ce moment au Parti ouvrier ce qui se présente tôt ou tard pour tous les partis de classe. Tant qu'ils prétendent redresser des torts réels, ils entraînent aisément l'adhésion non seulement de la classe qu'ils ont entrepris de défendre, mais encore de quiconque, dans d'autres conditions sociales, fait passer avant tout les considérations abstraites de l'égalité ou de la justice. Toutefois, quand ils ont obtenu gain de cause, ils sont

Hosted by Google

forcément condamnés, par leurs origines et leur composition, à tenter d'asservir les autres classes à leur tour. Le *Parti ouvrier* belge doit une partie de sa puissance à l'appui de nombreux démocrates guidés par leur répulsion pour la politique de classe qu'à tort ou à raison ils accusaient la bourgeoisie de pratiquer au pouvoir.

La démocratisation rapide de nos institutions est en voie de faire disparaître ce grief. Les réformes qu'il est légitime d'accorder à la classe ouvrière, si elles ne sont pas toutes réalisées, sont en voie de l'être et, de toute façon, elles ne sont plus le monopole des programmes socialistes; ceux-ci, au contraire, vont jusqu'à sacrifier les intérêts réels de leur prétendue clientèle, lorsque ces intérêts se trouvent en désaccord avec l'orientation collectiviste. D'autre part, le socialisme, désespérant d'atteindre son idéal par les voies de la liberté, reprend partout en Europe la thèse soutenue par M. Lafargue au récent congrès de Paris, que, pour opérer la révolution sociale, il faudra organiser, au moins temporairement, la dictature de la classe ouvrière. En Belgique, une fraction grandissante du parti ouvrier, avant même d'avoir obtenu le suffrage universel pur et simple, semble n'avoir d'autre préoccupation que de voler aux autres partis, par le rétablissement du régime majoritaire, la part de représentation qui leur revient légitimement.

Si les adversaires socialistes de la représentation proportionnelle se bornaient à la combattre, — suivant les termes de l'ordre du jour voté par leurs adhérents de Charleroi — « sous la forme dans laquelle elle a été adoptée », il serait possible de chercher à nous entendre avec eux pour corriger et perfectionner un système qui, ainsi que le reconnaissent tous les proportionnalistes, peut être rapproché davantage de la justice absolue. Mais c'est le principe même qu'ils attaquent, par une argumentation qui ne se gêne pas pour faire simplement appel à l'instinct brutal des masses. « L'injustice flagrante de la Proporz, écrit M. Alfred Defuisseaux dans *la Tribune* de Liége,

Hosted by Google

où est-elle? La voici : à Thuin, deux fervents socialistes ont perdu leur siège, devant les céder à un libéral et à un catholique; à Soignies, deux fervents socialistes ont perdu leur siège, devant les céder à deux acharnés réactionnaires, etc. » Un socialiste carolorégien, M. Des Essarts, nous déclare sans ambages qu'il repousse la représentation proportionnelle, « parce qu'elle est contraire au principe révolutionnaire, qui est l'essence du socialisme ». Enfin, nous enregistrerons cette déclaration d'une naïveté vraiment adorable qui, d'après un compte rendu de *l'Étoile belge,* serait échappée à M. Destrée : « Au lieu de soutenir la représentation proportionnelle, les libéraux feraient mieux d'être nos alliés loyaux et *de nous laisser un intérêt à leur existence parlementaire.* »

Ici, comme dans bien d'autres questions encore, les socialistes montrent que la poursuite de leur idéal particulier prime de plus en plus, dans leur esprit, toute considération générale d'équité. Si, dans ces circonstances, le parti libéral sait faire comprendre aux masses qu'il est l'adversaire naturel de toute politique de classe — aussi bien que de toute politique de secte —, il ne manquera pas de regagner la faveur des esprits, et il y en a partout qui prétendent s'inspirer de l'axiome si cher à Émile de Laveleye : « Cherchez la justice, et le reste vous sera donné par surcroît. »

Ce n'est pas qu'il faille attacher à cette question de la réforme électorale une importance exagérée. On peut même soutenir qu'il n'y a plus là de principe en jeu, depuis que le droit de vote a été accordé à tous les citoyens et que la représentation proportionnelle a remplacé le régime majoritaire. Le reste n'est plus qu'une affaire de modalité et d'opportunité. Mais enfin, la question est posée, et il faut bien qu'elle soit résolue. L'essentiel, pour le parti libéral, c'est, ici encore, qu'il prenne attitude; qu'il le fasse avec ensemble et qu'il n'en retire point un nouveau ferment de division.

M. Émile Vandervelde passe pour avoir dit un jour, à

Hosted by Google

propos de la représentation proportionnelle dont il reste un partisan sincère, qu'il ne voulait point compromettre l'unité de son parti pour une question de mécanique électorale. J'estime que les libéraux devraient en dire autant à propos de l'abolition du vote plural, et, pour ma part, je reste prêt à accepter la solution qu'adopterait, en cette matière, n'importe quelle assemblée plénière et véritablement autorisée du libéralisme. Néanmoins, à en juger par les opinions qui se sont fait jour dans la dernière période électorale, je reste convaincu que cette assemblée, si elle avait lieu, se prononcerait, à une énorme majorité, pour la double solution que je préconise ici.

III

Quoi qu'il en soit, l'adhésion au mouvement pour la suppression du vote plural comporte, de la part des libéraux, certaines réserves que commande, du reste, l'attitude du parti socialiste.

Il est manifeste que les libéraux ne peuvent accepter ce nouveau « saut dans les ténèbres », à moins d'avoir la certitude absolue de conserver la représentation proportionnelle. On l'a dit bien des fois, et on ne peut assez le répéter : c'est le parti libéral qui, dans notre pays, est le plus intéressé à l'existence de la représentation proportionnelle. Ce fait, contesté avant les dernières élections, ne l'est plus guère aujourd'hui. Or, c'est précisément le moment où nous voyons le Parti ouvrier supprimer la représentation proportionnelle de son programme et tolérer la campagne que certains de ses cercles poursuivent contre cette réforme avec une énergie croissante. Dans ces conditions, le bon sens le plus élémentaire exige que le parti libéral s'abstienne d'appuyer un mouvement en faveur du suffrage universel pur et simple, s'il n'obtient la garantie que la suppression du vote plural ne mettra pas la représentation proportionnelle en péril — et cette garantie ne peut consister que dans l'introduction d'une

Hosted by Google

disposition constitutionnelle imposant le principe de la proportionalité dans les élections de tous les degrés.

C'est ce que j'avais déjà proposé à la Constituante, du moins pour les élections législatives, lorsque, avec Armand Steurs, je déposai, le 29 juillet 1894, au Sénat, l'amendement suivant, qui, malheureusement, ne fut pas admis : « *Article 48*, § 2. La loi électorale consacre le principe de « la représentation proportionnelle (1). »

En second lieu, il doit être nettement établi que, dans la poursuite de cette réforme, le parti libéral n'entend pas se départir de la légalité. Que le parti socialiste emploie les armes de l'obstruction au Parlement et de l'émeute dans la rue, pour obtenir, aujourd'hui, la suppression du vote plural; demain, l'amnistie; après-demain, l'élévation du taux des pensions ouvrières ou toute autre réforme qu'il n'est pas en état d'obtenir légalement sur l'heure : il reste dans la logique de la tradition révolutionnaire. Autre est la situation du parti libéral qui forme, avant tout, un parti d'opposition constitutionnelle et parlementaire. — Sans doute, quand naguère il s'agissait de s'opposer à un coup de parti, à un abus de majorité qui ne tendait rien moins qu'à falsifier les bases de notre régime électoral, il a pu, lui aussi, recourir à l'arme suprême des minorités menacées d'être mises hors la loi. Toutefois, — quand il s'agit simplement de modifier l'état de choses existant, de réaliser un point de son programme, d'accomplir telle ou telle réforme qui ne figurait même pas, il y a deux ou trois ans, dans la polémique électorale, — autant vaudrait déclarer que le gouvernement n'appartient pas à la majorité, mais à la minorité; que la puissance législative ne se trouve pas dans les organes légaux de la nation, mais dans les grondements de la rue. Cette politique, le parti libéral ne peut l'admettre sans renier ses principes et son passé. Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque à cet égard : d'abord,

(1) *Documents parlementaires du Sénat*, session extraordinaire de 1892, n° 19, page 7.

Hosted by Google

le maintien de l'ordre, sans lequel les sociétés ne peuvent vivre; ensuite, la propagande pour le triomphe du suffrage universel, doublé de la représentation proportionnelle.

On soutient que cette réforme n'a aucune chance d'être acceptée par les Chambres actuelles. Il y a bien d'autres réformes nécessaires qui se trouvent dans le même cas. Mais le Parlement d'aujourd'hui n'est pas éternel. D'ici aux prochaines élections, il peut s'opérer, dans le corps électoral, des modifications d'opinion suffisantes pour amener un déplacement de cinq ou six sièges, qui suffirait pour renverser la majorité. Ces modifications seraient d'autant plus probables que, sans même se coaliser, ce qui est désormais inutile, libéraux, socialistes et démocrates-chrétiens marcheraient parallèlement vers le même but momentané.

Il ne faut pas non plus oublier que, d'ici là, les Chambres seront bien forcées, sous peine de violer la Constitution, de mettre le chiffre des représentants et des sénateurs en rapport avec l'accroissement de la population. Or, cet accroissement s'est surtout produit dans les circonscriptions où les partis d'opposition comptent le plus d'adhérents et, de toute façon, il doit amener un remaniement dans la distribution proportionnelle des sièges. Rien que dans l'arrondissement de Bruxelles, l'augmentation sera d'au moins trois sièges. Il résulte des chiffres, publiés par M. Louis Bertrand, dans le *Messager de Bruxelles* du 7 août 1899, que, déjà au 31 décembre précédent, les arrondissements suivants auraient eu droit : Bruxelles, à une augmentation de 3 sièges; Anvers, de 2; Bruges, Courtrai, Roulers, Alost, Gand, Charleroi, Soignies, Huy, Liége, Verviers, Namur, chacun de 1. Si cette augmentation avait été réalisée avant les dernières élections, il résulte de nos calculs, basés sur l'abaissement du quotient électoral que dix de ces sièges seraient échus aux partis d'opposition (en y comprenant, à Bruxelles, les démocrates-chrétiens). Depuis lors, la population de

Hosted by Google

Bruxelles et de Liége s'est encore accrue dans une forte proportion.

Peut-être cette perspective est-elle un des motifs qui ont amené le parti ouvrier à ne pas réclamer d'emblée la revision de l'article 47 de la Constitution. La revision entraînerait, en effet, de plein droit, la dissolution des Chambres, et il importe que cette dissolution ne se fasse point avant que la loi électorale n'ait réalisé les conséquences du dernier recensement. A ce point de vue, comme à d'autres, encore les socialistes ont donc fait preuve d'habileté, en ne réclamant d'abord la suppression du vote plural que dans les élections à la province et à la commune.

Ils esquivent ainsi les divergences relatives à l'introduction de la représentation proportionnelle dans la Constitution; néanmoins ils n'échapperont pas à la question de savoir si, en principe, ils acceptent la représentation proportionnelle comme correctif du suffrage universel. Ou bien, en présentant leur projet de réforme électorale dans la session qui va s'ouvrir, ils y insèreront des dispositions pour généraliser la représentation proportionnelle à la commune et pour l'introduire à la province; en ce cas, si la gauche libérale se rangeait à ma manière de voir, elle devrait s'associer à leur campagne sans arrière-pensée. Ou bien, ils se garderont de toucher au régime majoritaire, pour ne pas susciter de divisions parmi leurs adhérents. Dans cette hypothèse, les libéraux pourraient introduire la représentation proportionnnelle par voie d'amendement; quitte, si cet amendement est rejeté, à repousser le projet. Cette tactique aurait pour avantage de permettre au libéralisme de prendre, dès maintenant, une position conforme à ses intérêts de parti, dans une question qui sera certainement dominante aux élections prochaines et de montrer, en même temps, au parti socialiste que celui-ci doit compter avec les libéraux.

Malheureusement, nous n'en sommes pas là! Un certain nombre de libéraux dits modérés, tout en s'abstenant

Hosted by Google

de défendre le régime actuel, semblent laisser entendre, à en juger par certaines *interviews*, qu'ils ne veulent du suffrage universel ni en un acte, ni en deux. Ce qui rend cette attitude particulièrement faible, c'est que nous ignorons, et ils paraissent ignorer eux-mêmes, ce qu'ils veulent mettre à la place du vote plural. On sait où une pareille tactique les a menés sous la Constituante. Quant aux progressistes, une récente délibération du comité de leur Fédération laisse prévoir quelle pourrait bien être la décision de leur prochain Congrès. On s'y prononce avec netteté pour mettre à la fois la représentation proportionnelle et le suffrage universel dans la Constitution : — ce qui est parfait. — Mais — ce qui l'est moins — on ajoute que, à défaut d'obtenir satisfaction sur les deux points, on se contentera d'un seul, en attendant mieux.

Comme personne, en ce moment, ne songe à faire campagne pour inscrire *isolément* dans la Constitution le principe de la représentation proportionnelle, ce langage, si on va au fond, signifie simplement que les progressistes sont prêts à suivre le parti ouvrier vers la conquête du suffrage universel, même si la représentation proportionnelle doit être laissée de côté. Une pareille attitude, si elle devait prévaloir au congrès progressiste, non seulement aurait pour effet de rendre plus difficile l'union du parti libéral et peut-être de compromettre l'avenir du système proportionnel auquel les progressistes sont sincèrement attachés, mais encore elle aurait pour contre-coup — que les dirigeants du congrès y réfléchissent! — de faire, au sein même du parti ouvrier, le jeu de MM. Defuisseaux et Destrée contre MM. Vandervelde et Bertrand.

Combien les progressistes seraient mieux avisés et plus forts, s'ils disaient fièrement et franchement aux socialistes : « Nous sommes prêts à marcher avec vous pour établir légalement le suffrage universel pur et simple, mais à condition que vous acceptiez d'y associer le principe de la représentation proportionnelle. Sinon, non ! » Et com-

Hosted by Google

bien ce langage aurait plus de poids encore, s'il pouvait être tenu au nom du parti libéral tout entier! Le Parti ouvrier a trop besoin du concours des libéraux pour ne pas faire taire ses jacobins, si, à ce prix, il pouvait réunir dans une même campagne revisionniste toutes les forces de l'opposition.

Les progressistes, dont le programme n'a rien d'effrayant, semblent malheureusement prendre à tâche de justifier, par leurs complaisances pour le Parti ouvrier, les défiances de nombreux libéraux, même prêts à les seconder dans leurs revendications conformes aux principes du libéralisme. On serait parfois tenté de dire que libéraux modérés et progressistes se complètent les uns les autres. Les premiers représentent la prudence, l'opportunisme, la tradition, le respect des droits acquis, l'esprit gouvernemental; les seconds, l'ardeur à la lutte, la marche en avant, les aspirations démocratiques, la préoccupation de popularité, les côtés sentimentaux de la politique. Le revers de ces qualités, c'est, chez les uns, une tendance à arriver toujours trop tard; chez les autres, la manie de se mettre à la remorque des socialistes (1). J'avais espéré que la représentation proportionnelle les aurait également guéris de ces travers.

IV

Faut-il donc jeter le manche après la cognée? Peut-être les membres de la gauche libérale consentiront-ils à délibérer en commun et cette délibération aboutira-t-elle à une action commune. Peut-être, à la Fédération progressiste ou à la Fédération libérale, si cette dernière existe encore, quelqu'un prendra-t-il l'initiative de pourparlers pour la convocation d'un congrès plénier (2). Peut-être

(1) Il convient de faire une exception pour les cinq qui ont sauvé, dans la dernière législature, l'honneur de la fraction progressiste.

(2) Le bruit court que M. Neujean, dont personne ne contestera l'autorité, aurait résolu de convoquer officieusement les présidents de toutes les associa-

Hosted by Google

l'*Alliance* sortira-t-elle de sa léthargie et adressera-t-elle un appel désespéré à tous les libéraux qui placent l'intérêt du parti au-dessus de leurs divergences. Si ces tentatives n'aboutissent pas ou ne se produisent même point, il reste un dernier expédient : c'est que, sous la pression de l'opinion, représentée surtout par les journaux libéraux, nos associations électorales s'émeuvent et cherchent à s'entendre directement, en passant par-dessus les cadres trop étroits des fédérations partielles.

Il y a seize ans, lorsque, dans une crise analogue du parti libéral, nous préconisâmes, ici même, ce moyen, il fut répondu de divers côtés, que nombre d'associations libérales n'existaient plus, sauf sur le papier ; qu'en tout cas, ces organisations ne représentaient pas la force du parti et qu'elles manquaient de l'autorité nécessaire pour imposer leurs décisions.

Pareille appréciation ne serait plus de mise aujourd'hui. L'introduction de la représentation proportionnelle a rendu la vie aux organisations tombées en sommeil et en a fait surgir de nouvelles, là même où elles n'avaient jamais existé. D'autre part, l'autorité de ces associations a été considérablement renforcée par le mécanisme même de la loi. J'estime, comme je l'ai montré naguère, que le législateur est allé trop loin dans cette direction (1). Mais — en attendant une réforme qui fasse une part plus grande à l'indépendance des électeurs non embrigadés — il faut reconnaître qu'elles détiennent exclusivement la puissance électorale. Représentants et sénateurs sont les élus de leurs associations respectives, bien plus que du corps électoral. Que ces associations se concertent entre elles ; il faudra bien que leurs mandataires suivent l'impulsion. Je n'ai aucune envie de préconiser le mandat impératif ; cependant, tout le monde admettra que les mandataires

tions libérales pour délibérer sur la situation. On ne peut qu'applaudir à cette initiative, surtout si elle devait servir de préface à des négociations qui dépasseraient les limites de la *Fédération libérale*.

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1900.

Hosted by Google

ont pour devoir de se conformer, dans les lignes essentielles de leur politique, aux intentions de leurs mandants. Or, j'ai assez fréquenté les libéraux des divers points du pays pour être convaincu que leurs associations électorales ne pourraient entrer en contact, sans qu'il s'en dégage un grand courant d'union, comme celui qui prévalait partout, dans nos rangs, à la veille des dernières élections générales.

Mal venu eût été le candidat qui se serait avisé de jeter une note discordante, — même au sein des arrondissements, comme Bruxelles, où il y avait deux listes libérales en opposition ou plutôt en parallèle. C'est dans cet esprit que les élus ont été désignés alors, et ils ne pourraient s'en écarter, aujourd'hui, sans commettre un véritable abus de confiance électoral. Cependant il serait bon que leurs mandants le leur rappellent, ne fût-ce que pour prouver qu'il n'y a rien de changé dans les nécessités de notre situation.

Qu'on ne s'y méprenne point. Ce que je réclame, ce n'est pas que les associations libérales et progressistes se mettent, chacunes de leur côté, à manifester leurs opinions sur la réforme électorale ou les autres questions d'actualité, au risque de souligner encore nos divergences. Ce que je demande, c'est qu'elles s'entendent pour constituer sans retard un organisme — fédération, congrès, convent, peu importe le nom — qui ait l'autorité nécessaire pour représenter le parti libéral en son ensemble et formuler, dans les circonstances graves où nous allons nous engager, le mot d'ordre du parti (1). Je me demande en vain sur quels arguments on pourrait se baser pour

(1) Quand je parle ici d'associations électorales, j'entends toutes les associations, relevant du libéralisme, qui comptent des élus au Parlement. Je crois équitable toutefois d'y ajouter les asssociations libérales des quelques arrondissements flamands qui n'ont pas réussi à faire élire leurs candidats. Enfin, je voudrais aussi qu'on y comprît, dans un intérêt d'apaisement et d'union, l'Association progressiste de Liége, qui, comme celle de Bruxelles, a lutté sous le drapeau bleu, en dehors de toute compromission avec le Parti ouvrier.

Hosted by Google

leur en dénier le droit ou pour leur en contester l'opportunité. Il est grand temps de prendre exemple sur nos adversaires. L'anarchie peut être, au sens que j'ai précisé plus haut, l'idéal du libéralisme; elle laisse trop à désirer comme moyen pratique d'assurer le fonctionnement d'un parti !

A plusieurs reprises déjà, en l'absence d'un organisme officiel, les associations libérales de province se sont abouchées pour recommander certaines mesures à leurs mandataires. Le célèbre Congrès libéral de 1846, qui formula, pour un demi-siècle, la charte du libéralisme, fut dû à l'initiative d'une ou deux associations libérales. C'est d'un mouvement en quelque sorte spontané que sortit, en 1870, le Convent de Bruxelles, venu trop tard hélas ! pour empêcher l'effondrement de notre majorité parlementaire et le déchirement de notre parti. C'est ainsi encore qu'en 1893, vingt-quatre associations électorales du libéralisme flamand s'entendirent pour adresser à la gauche de la Constituante un appel en faveur de la représentation proportionnelle. Une partie notable des députés libéraux refusa de donner suite à ce vœu, et nous nous rappelons ce qu'il nous en a coûté ! Presque toujours, dans l'histoire de notre parti, les mandants se sont montrés plus unionistes, pour ne pas dire plus clairvoyants, que leurs mandataires.

Quand la Constituante de 1894 eut achevé son œuvre, la gravité de la situation, créée aux libéraux par le brusque décuplement du corps électoral, avait, cette fois encore, développé dans notre parti un grand désir d'union. Les dirigeants des deux fractions furent, en quelque sorte, sommés de convoquer un congrès qui aurait compris l'ensemble du parti. Le plan échoua par la mauvaise volonté de quelques personnalités — nous reviendrons peut-être un jour sur ce triste chapitre de nos annales — et au lieu d'un congrès nous en eûmes deux : ce qui ne fit naturellement qu'accentuer nos divisions. Au congrès libéral, cependant, vingt associations proposèrent, par

Hosted by Google

l'organe de M. Olivier, un vœu « tendant à voir se reconstituer l'unité du parti libéral par l'adoption d'un programme commun ». Ce vœu, qui, soit dit entre parenthèses, attend toujours sa réalisation, ayant été admis à l'unanimité moins trois voix, je crus pouvoir aller plus loin, et, dans la dernière séance, je proposai un ordre du jour ainsi conçu : « Vu la nécessité de reconstituer l'unité « du parti libéral en présence du parti catholique et du « parti ouvrier, le Congrès émet le vœu qu'il se réunisse, « à bref délai, une assemblée plénière où seront représen- « tées, par des délégués, toutes les associations libérales « d'arrondissement qui se réclament du parti libéral (1). » On m'accusa de vouloir détruire l'œuvre du congrès, de compromettre l'intérêt et la dignité de mes amis politiques; bref, l'on me força à retirer mon ordre du jour, pour ne pas l'exposer à un échec qui aurait pu être considéré comme un démenti du vœu émis la veille. On eut donc deux politiques, comme on avait eu deux congrès, et, aux élections suivantes, le parti libéral fut décimé.

V

La représentation proportionnelle vient de rendre aux libéraux, dans la Chambre, un nombre de sièges égal à celui qu'y possèdent les socialistes. Notre parti y gagne, en même temps qu'un retour de vitalité, une chance inattendue de se reconstituer solidement. Va-t-il la laisser échapper? Qu'il prenne garde que ce ne soit la dernière! Si nous trompons encore une fois la confiance du corps électoral, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'il nous rejette, cette fois, pour toujours, afin de se reporter vers les partis qui savent ce qu'ils veulent et qui travaillent à le réaliser?

La représentation proportionelle n'est pas un oreiller sur lequel les partis puissent s'endormir; c'est un baro-

(1) *Compte rendu du congrès libéral tenu les* 8 *et* 9 *août* 1894. Bruxelles, Weissenbruch, p. 194 et suiv.

Hosted by Google

mètre qui fait baisser ou monter leur influence avec le crédit dont ils jouissent dans l'opinion. Ils sont désormais assurés d'obtenir leur part de mandats; mais ils ne peuvent plus compter sur les coups de fortune que les hasards des ballottages réservaient parfois aux moins méritants. Quoi qu'on en dise, les citoyens enrégimentés dans les partis forment l'exception au sein du corps électoral; la majorité y est composée d'éléments flottants qui, sous le régime actuel, ne participent pas à la désignation des candidats, mais qui se réservent de choisir entre les listes, selon leurs préférences du moment. Quelle confiance peut leur inspirer un parti que ses propres divisions réduisent dans les Chambres à l'état de quantité négligeable? C'est presque un truisme de répéter que si de nombreux électeurs, naguère réputés libéraux, ont passé au cléricalisme, c'est parce que notre parti leur semblait incapable de résister au flot montant du socialisme et que si tant d'autres se sont laissés séduire par le Parti ouvrier, c'est parce que le libéralisme leur apparaissait impuissant à réaliser les réformes nécessaires.

Et pourtant, le parti libéral qui compte un glorieux passé pourrait encore avoir un brillant avenir. Il incarne essentiellement, dans notre pays, la lutte pour la liberté de conscience, et cette lutte, qu'on pouvait croire terminée, reprend des proportions de plus en plus inquiétantes pour les défenseurs du libre examen. Dans d'autres ordres d'idées, à l'heure où notre société est menacée d'un retour au despotisme sous forme de réglementation à outrance, il garde pour devise : le progrès par la liberté! Sincèrement attaché à nos institutions constitutionnelles, répudiant toute politique de classe, il est le seul parti capable de remplacer nos gouvernants d'aujourd'hui, le jour inévitable où la balance du pouvoir leur échappera des mains. Il ne manque ni de chefs ni de soldats dévoués; il possède tout un personnel expérimenté de mandataires qui ont fait leurs preuves dans les conseils communaux et provinciaux; il couvre le

Hosted by Google

territoire de ses associations électorales; par sa presse active et nombreuse, il fait pénétrer ses idées dans tous les recoins du pays; ses sociétés d'ouvriers libéraux lui donnent pied dans les classes laborieuses; ses principes trouvent encore moyen d'enthousiasmer et de grouper la jeunesse.

« Notre Fédération, écrivaient dans un récent manifeste les étudiants libéraux de Liége, a été fondée pour réaliser l'union libérale parmi les étudiants. Cette union, nous avons su la maintenir à une époque où nos chefs étaient divisés; nous la maintiendrons plus fermement encore, aujourd'hui qu'ils se rapprochent. »

Allons-nous gaspiller et décourager toutes ces forces vives, auxquelles nous devrions donner l'exemple de l'entente comme de l'activité. Malheureusement, si le libéralisme possède tout ce qui fait les partis vigoureux et actifs, il lui manque ce qui seul peut lui permettre d'utiliser tous ses avantages : l'unité d'action. Cette unité, il faut que nous la réalisions à tout prix! Progressistes et modérés, nous avons le droit de souhaiter que le programme du libéralisme se conforme à nos vues particulières, en tant qu'elles diffèrent les unes des autres. Mais le plus important, ce n'est pas que, dans les limites de nos aspirations communes, notre parti adopte telle ou telle politique; c'est qu'il en ait une et qu'il la poursuive avec cohésion et discipline; sans quoi, nous n'obtiendrons rien ni les uns ni les autres et nous n'aurons fait que contribuer au triomphe d'adversaires qui ne nous en gaderont aucune reconnaissance.

10 novembre 1900.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

LE TROPHÉE

LE CAPITAINE MARIVAUX

C'était un vieux petit capitaine tout blanc, tout sec. Il s'appelait Marivaux, et en tirait sinon gloire, du moins satisfaction. Il avait fait toutes les campagnes de la Révolution, s'apprêtait à faire toutes celles de l'Empire. Il ne faut point se le figurer petit, de cette taille que le ceinturon a cambrée; blanc, de cette blancheur des années accomplies sous le harnais; sec, de cette sécheresse du salpêtre, de la poudre. Il n'avait rien de tout cela; non plus que les petits yeux noirs perçants, qui sont le propre de cette race d'hommes. Non, le capitaine Marivaux n'avait pas de type, pas de type bien défini. C'était un vieux troupier que les camarades avaient vu partout, c'était une intelligence — il avait des lettres —, c'était un enthousiaste à froid, mais un enthousiaste tout de même. C'était tout, sauf un soldat. Et il s'était acharné à ne pas quitter les armes. S'il avait été tout le monde, depuis longtemps quelque régiment l'aurait eu à sa tête. Mais, encore une fois, le capitaine Marivaux n'était pas tout le monde; Marivaux n'était pas soldat. Avant tout — et cela il l'était bien —, le capitaine Marivaux était maniaque : doucement, humblement, petitement maniaque; ne gênant, n'incommodant personne — ce qui, d'ailleurs, sortait absolument de son caractère tranquille, — mais maniaque au fond de l'âme.

Hosted by Google

Ses manies étaient douces. En se levant, de grand matin toujours, il aspirait l'air trois fois, à grandes inhalations; puis, mettait la main gauche sur la hanche gauche, vers les reins; après quoi, du bout du petit doigt, il grattait sa fine moustache neigeuse; de là, toujours avec le petit doigt de la main droite, il fourrageait par-ci par-là dans ses cheveux, et terminait ce prélude par un profond soupir.

Il avait la conviction que déroger à cette ligne de conduite aurait des conséquences... Il ne dérogeait pas. Dans sa jeunesse — il devait y avoir longtemps, personne ne l'avait jamais connu jeune —, il possédait la plus mignonne boîte à prise qui se pût imaginer : un bibelot, un rien, un infiniment rien, quelque chose de... pfut! tellement c'était léger, mignon, imperceptible. Une balle en cassa le couvercle à Marengo. Ce fut une grande tristesse. Cette boîte à prise était intimement liée à son existence, à sa destinée. Avant peu il lui arriverait malheur. Il porta la boîte sans son couvercle, et ne prisa plus. Le malheur était conjuré.

Il avait encore une montre, un bijou de montre, tout cerclé de diamants et grand comme l'ongle du pouce. Cette montre avait toutes les beautés. Elle ne marchait pas. On se demanda pourquoi il la portait. Un sous-lieutenant hasarda : « Souvenir de femme... » On en rit : « Le capitaine Marivaux!... Farceur! »

Le sous-lieutenant se défendit : « Pourquoi le capitaine ne pouvait-il avoir pris femme dans sa problématique jeunesse? » Cette supposition fut reconnue extraordinairement... possible. On pouvait s'en assurer. D'ailleurs, depuis longtemps on le soupçonnait d'être marié. Chose bizarre : on ne lui accorda pas d'enfant.

N'étant vraiment lié avec personne — peu communicatif de sa nature — un éclaircissement du mystère ne laissait pas que de paraître assez difficile; il fallait être « un supérieur » pour se charger de la question. Le vieux commandant Lesal, qui avait traîné dans tous les camps, et avait presque ses entrées dans

Hosted by Google

le mutisme du capitaine, promit de lever le voile. Chose promise, chose due : la question fut posée un matin d'été qu'il pleuvait. Le capitaine, qui semblait pressé, leva les bras pour toute réponse, et passa outre. Le brave officier « supérieur » ne sut jamais si ce geste des bras avait voulu dire : Je ne me le rappelle pas, ou simplement : Voyez comme il pleut. Lever les bras, ça ne dit rien, somme toute. Voyons : Je ne me le rappelle pas?... Que diable, on se rappelle ces choses-là!... Lui, le vieil officier « supérieur », si vous lui eussiez demandé : « Êtes-vous marié? » vous eût répondu : « Plus souvent! »

Il se connaissait, savait très bien n'avoir jamais eu de sympathie pour les ondes claires, dans lesquelles — d'après notre vieux La Fontaine — les animaux « à bois » aiment à se mirer. Son shako lui suffisait.

Le capitaine Marivaux resta donc une énigme. Comme il parlait peu, les avis sur son intelligence étaient partagés. Aucuns pensaient : Il garde ses bêtises à part lui. D'autres : C'est un esprit très fort. Il y avait encore des esprits très faibles qui n'émettaient aucun avis.

Ce dont on était certain, par exemple, c'est que le capitaine était très ferré en stratégie; car, il lui arrivait, dans des jours d'expansion, de relever des fautes commises par l'état-major. Et il fallait bien reconnaître la justesse de ses observations, la force de ses démonstrations précisées. Il n'en tirait aucune vanité d'ailleurs et finissait invariablement par cette formule : « *Errare humanum est.* » L'indulgence avait de la grandeur dans un homme ayant des raisons d'en vouloir à la destinée en générale et à l'état-major en particulier. La médiocrité dans laquelle on le maintenait devait certainement aigrir son caractère; mais il était trop fier pour en rien laisser voir.

Non, il n'avait pas — il en convenait — cette *furia* de la plupart de ses collègues. Ce n'était pas l'homme du sabre, le soldat qui s'élançait à la tête des bataillons et décrochait, par le fait de sa valeur brutale, les grades à la force du poignet; il était le stratégiste qui gagne les batailles par son intellect, et

Hosted by Google

non le massacreur ignorant que les généraux poussent devant eux. Dans son mutisme habituel il y avait donc de la douleur, la douleur de sa vie manquée, de sa piètre carrière toujours brisée à ce mur de la malchance. Et, pendant que d'autres avançaient, lui, leur supérieur de beaucoup, restait dans les sous-ordres, ignoré, incompris, oublié. Il était arrivé ainsi, petit à petit, à limiter son horizon entrevu si large d'abord. De cette nécessité de renoncer à de beaux rêves caressés pendant longtemps, sentant le besoin impérieux de reporter ses facultés sur quelque chose, ne trouvant rien d'un peu attrayant même, il se consola par des niaiseries, des manies, qui lui donnèrent l'illusion de la vie, quand il n'était plus qu'un pantin désillusionné. C'est alors qu'il sentit le grand vide de son existence, le manque d'une affection, surtout d'une affection sûre : une femme. Car, malgré les soupçons qui semblaient peser avec raison sur lui, le capitaine n'était pas marié. Il avait beau avoir le physique de l'emploi, en avoir même le caractère, le capitaine Marivaux n'était et n'avait jamais été marié : célibataire à perpétuité et désolé de ne pouvoir faire autrement. Il avait en lui un trop plein d'affection qui débordait depuis longtemps; mais là, comme partout, il avait été méconnu. Ne croyez pas qu'il n'eût jamais tenté de briser sa chaîne de solitaire; ce serait là une erreur profonde. Bien au contraire, il s'était agité, autant qu'un diable de son espèce pouvait s'agiter dans le grand bénitier des passions. Jamais il n'avait manqué, dans ses fréquentes apparitions à Paris, d'aller rendre une visite de politesse à M^lle^ Darrier, rue de Tournon. Il lui avait rendu des visites infiniment nombreuses, avait parlé, parlé... beaucoup, et de tout, sauf de ce qui l'amenait. C'est ainsi que M^lle^ Claire Darrier avait eu le loisir de devenir la femme de M. de Riorez, commandant dans la garde, de devenir veuve et de rester toujours jolie malgré ses cheveux blancs. — Oh! ces cheveux blancs !... Une miniature poudrée à frimas ! — Et de... mourir, toujours jolie, par un soir d'hiver que le vent pleurait à sa porte.

Le souvenir de la chère morte lui emplissait encore l'âme

Hosted by Google

de mélancolie. Il lui était arrivé de se surprendre, avec de ces questions sur les lèvres : — « Se doutait-elle que tu l'aimais ? » — « N'avait-elle aucune espèce de sentiment pour toi ? » — « Aurais-tu été heureux avec elle ? » — Aujourd'hui il en était à se dire : « Comme tu serais content de trouver un intérieur, un toit où reposer ta tête. »

Car il était fatigué, le capitaine Marivaux, las, très las de ses années de campagne. C'est ainsi qu'il promena sa fatigue, sa tristesse et sa résignation à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, pour aboutir à Wagram, où il fut blessé assez dangereusement. Comment ce petit corps sec et vieux eut-il encore assez de force vitale pour résister au grand froid qui déjà le pénétrait ?

Bizarrerie de la nature humaine, de son endurance, de sa résistance désespérée.

Le capitaine Marivaux guérit lentement, et, au commencement de l'automne 1809, prit sa retraite. Il alla se fixer non loin de Romainville, dans un joli petit coin de verdure, où il cacha sa vie et ses déceptions. Ce furent ses meilleures années, un peu tardives peut-être, mais remplies de quiétude réconfortante. Il se sentait vivre enfin et prenait goût à la vie.

L'invasion des alliés, seule, put secouer la torpeur de bien-être dans laquelle il était profondément plongé.

Ce fut un matin, vers la fin de mars 1814, comme il ouvrait les contrevents, qu'une longue théorie de charrettes lui apparut au bout de la route blanche. Il fut étonné de les voir si chargées, toutes en pyramides, formées par des instruments aratoires, des bagages divers, avec, par-dessus, des femmes, des enfants, des vieillards. Tout cela semblait fuir, courir vers Paris. Ces gens devaient venir de loin, car les hommes qui allaient à côté des véhicules semblaient fatigués. Le capitaine surmontant son mutisme s'avança vers eux :

« Où allez-vous comme ça, braves gens ?

— A Paris, répondit un homme.

— Vous êtes bien nombreux et bien chargés là...

— Y en a d'autres que nous allez...

Hosted by Google

— Comment ?

— Bien sûr ! qu'on va pas se laisser tondre la laine su l'dos, par l'ennemi. »

Le capitaine devint pâle :

« L'ennemi?... Quel ennemi osait, pouvait venir en France? »

L'homme, qui ne savait pas au juste, dit :

« Tous. »

Puis s'éloigna après un « bonne chance ».

La longue ligne des charrettes s'éloignait, finit par disparaître à un tournant de route.

Il s'agissait de prendre une décision maintenant.

« Allons nous informer de ce qui arrive au juste. »

Il rentra chez lui, prit sa boîte à prise sans couvercle, glissa sa montre dans son gousset, s'arma d'un gourdin, se coiffa d'un grand feutre noir, endossa une vieille capote, et, après trois sérieuses inhalations, ferma la porte, en mit la clef en poche et courut vers Romainville. Il y rencontra des troupes et un officier qu'il se souvint vaguement avoir vu quelque part. C'est ainsi qu'il apprit l'invasion, la marche des confédérés sur Paris, la fièvre de défense qui animait tous les Parisiens, le départ de l'impératrice Marie-Louise et l'appréhension vague qui tenait l'armée.

Éclairé sur la situation, le capitaine quitta Romainville, pour remonter jusqu'à Noisy-le-Sec, puis de là jusqu'à Pantin.

Partout le même branle-bas, la même effervescence. De se sentir dans cette atmosphère de poudre, dans tout ce train de guerre, des souvenances lui venaient de jours pareils oubliés dans le silence de la maisonnette perdue, mais se dessinant mieux à présent qu'elles revivaient intenses, réveillant sa mémoire assoupie.

Il fut le lendemain à Paris, et, avant de se décider à quelque chose, aspira avec la profondeur usuelle, gratta sa moustache, releva son feutre, fourragea dans ses cheveux, enfin, prit une décision tant soit peu décisive : « Attendre ».

Hosted by Google

Il attendit patiemment jusqu'au 31. Comme ce jour-là, de grand matin, des balles sifflaient sur le faubourg Antoine, il y alla.

La journée se passa pour lui en marches et contremarches, en courses d'un coin à l'autre de Paris. Il fut partout, principalement sur les hauteurs, d'où les élèves de polytechnique labouraient l'ennemi.

« Ah! la belle jeunesse! l'immortelle jeunesse!... »

Et l'immortelle jeunesse tombait sous et sur les canons.

Un peu plus tard, grisé par tant de poudre, le capitaine était Clichy, faisant le coup de feu, en embuscade derrière les murs du village, en compagnie d'un ex-gendarme à la résidence de Neuilly, lequel ne tarissait pas en saillies mordantes, en moqueries acerbes sur « la crasse de ces salauds de cosaques ».

« Voyez donc, cap'taine, ce pouilleux, ...vous ne le voyez plus... En effet, au moment où le cosaque à barbe ébouriffée s'apprêtait à jeter son hourra, le gendarme, de son coup d'œil sûr, le faisait descendre de cheval.

Beaucoup descendirent ainsi : à distance respectueuse souvent, quelquefois à dix pas, les plus mal élevés venaient même s'aplatir contre les murs.

Les Parisiens qui faisaient là le coup de feu étaient extraordinaires : de vrais bouchers. Tous, remplis de sang, de poudre, de poussière, de plâtre, suant, râlant, hurlant, courant, aux mille coups; lançant leurs boutades avec leurs balles, sans souci de la mort, du nombre de l'ennemi, de leur faiblesse à eux.

Combien étaient-ils donc? — Hé, qu'importe! on meurt tout de même!

Le petit capitaine Marivaux avait son grand feutre noir sur une oreille, sa capote relevée, son gourdin pendu à un bouton, sa tabatière dans la poche gauche de son pantalon, sa montre dans son gousset, un fusil à pleines mains. Et il allait, le fusil!

Par une vieille habitude du service, il ne perdait aucun des mouvements de l'ennemi, avait l'œil partout :

Hosted by Google

« Garde à vous à droite!... Feu à gauche, là, mille tonnerres!... Tiens, toi, va porter ça ailleurs... Joue!... Croisez la baïonnette!... Feu!... »

Tout le monde écoutait cette voix, exécutait ces ordres :

« Un crâne homme, hein, ce p'tit cap'taine!

— Hé oui, si crâne qu'il ne se serait pas reconnu lui-même s'il avait pu se voir; mais allez donc vous reconnaître dans cette fournaise sanglante.

— L'homme de gauche, là-bas,... vous vous découvrez!... Tant pis. (L'homme de gauche venait de tomber.)... Ramassez-moi cette grande barbe fauve qui nous arrive en coup de vent!... Bien!... Vous visez mal, mon ami, vous ne servez pas à grand'chose. (L'ami s'arrêta avec une balle dans la tête.)... Nous allons bien!... Superbe ce coup, le gendarme, superbe... »

Le gendarme en rechargeant :

« Pas mal, n'est-ce pas, cap'taine?... Et je continuerai ça tant qu'on voudra, v'savez?... D'abord, ce que je crains dans le cosaque, c'est pas lui, c'est sa petite société intime,... ses poux quoi!... »

Le capitaine, à son tour, perdait la tête et, oubliant de s'abriter, offrait toute sa personne aux balles :

« En avant! en avant! en avant! »

Et de longues lances pointaient vers lui.

« Pas de bêtises, cap'taine, ne nous faisons pas larder pour le roi de Prusse. »

Le gendarme avait empoigné le vieil officier, et, comme une lance plus hardie arrivait droite, il le jeta dans le renfoncement d'une porte. Ce gendarme devait avoir une poigne, car le capitaine Marivaux tomba sur le côté gauche. Quelque chose se cassa dans sa poche. Il devint très pâle, du froid lui descendit le long du dos, de la sueur lui tomba des tempes.

C'était fini;... plus la peine de se relever, il fallait mourir, c'était la fin, c'était bien la fin. Il tâta sa poche, y glissa la main.

Oui, la tabatière n'était plus que des miettes. Il sentait

Hosted by Google

toute sa vie s'en aller. En une seconde, il revit sa maisonnette, sa chère maisonnette où il ne reviendrait plus, qu'il ne reverrait jamais, son jardinet si coquet, objet de ses amours, de ses fatigues quotidiennes et douces. Il revécut en cet instant toutes les bonnes années passées dans ce coin perdu. Chaque arbre, chaque buisson, chaque rien lui rappelait quelque chose, et c'étaient si belles remembrances, si bonnes, si tendres émotions... Il porta les mains à la tête :

« Ah ! »

...Et ce fut tout.

Il se réveilla un soir, comme on allumait les lampes, se frotta les yeux, se tourna et reconnut qu'il était dans un lit, un bon grand lit moelleux. Il ne comprenait pas, la tête vide, se sentant faible excessivement, horriblement. Il appela, très bas.

« Ah ! mon vieux Marivaux ! On en revient donc !... mon brave vieux !... Dire que je t'ai ramassé à Clichy, sur un tas d'autres, avec cette idée qu'il était impossible que tu ne fusses plus vivant... Tu vois que je ne me trompais pas !... Et puis, Mme Marivaux, ta pauvre femme d'épouse,... tu lui as tant manqué tout le long de tes campagnes !... Qu'aurait-elle dit ?... »

C'était le commandant Lesal, debout devant le lit, et s'en donnant à cœur joie.

Marivaux avait passé son bras maigre et décharné hors des couvertures, et, le posant avec une étreinte sur celui du commandant :

« Mes vêtements,... où... sont ?

— Là, mon vieux camarade, là. »

Toujours à son idée :

« Regarde dans... la poche... gauche... du... pantalon. »

Lesal y fouilla, en retira de petits débris sans nom. Marivaux poussa un soupir, si léger !

« Regarde... encore... dans le... gousset,... tu y trouveras... une montre... Je te la donne,... garde-là... en souvenir...

— Qu'est-ce que tu racontes ?... Me donner !... Ta, ta, ta ! »

Hosted by Google

Le mourant suivait des yeux, accroché à cette dernière espérance, la montre. Mais la montre ne se trouva pas, la montre était perdue, volée, écrasée, la montre n'y était plus.

Et le capitaine Marivaux, le vieux petit capitaine tout blanc, tout sec, exhala en un dernier soupir :

« La montre... aussi. Tu aurais pu me laisser... à... Clichy. »

Sa tête tomba dans l'oreiller.

Le commandant voulut le relever, lui parler ; il le sentit déjà froid.

« Dire que je ne sais à présent où trouver la veuve ? »

VICTOR CLAIRVAUX.

Hosted by Google

LE PETIT PALAIS DE 1900 [1]

L'INDUSTRIE FRANÇAISE PENDANT LA SECONDE PARTIE DU MOYEN AGE

V

On peut diviser en deux périodes la seconde partie du moyen âge. Les artistes sont, à de rares exceptions près, des moines ou des clercs du XI^e^ siècle jusqu'au milieu du XII^e^. Ce sont des hommes lettrés, même savants, cachant sous le froc une belle âme d'artiste; peu importe du reste qu'ils soient clercs ou moines, ils n'en produisent pas moins des travaux remarquables. Certes, s'ils sont sortis du peuple, ils n'en sont pas moins supérieurs par l'instruction reçue au monastère, si on les compare au monde encore instinctif qui les entoure. Ce qu'ils vont créer, ce n'est donc pas un produit populaire, mais une œuvre savante et souvent fort étudiée. Aussi est-ce une erreur de croire, comme on l'a fait, à un art populaire au moyen âge. A dire vrai, je ne sais même pas si un art, à part celui des peuplades primitives, est un moment populaire. Le caractère de l'œuvre d'art a été toujours éminemment aristocratique. Certes l'artiste peut être appelé à décorer aussi bien l'humble église d'un village que la cathédrale d'une grande cité; mais ceux à qui échoit cette tâche, grande ou humble, n'en sont pas moins des artistes qui ont appris les procédés

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre 1900.

Hosted by Google

transmis, qui ont reçu une forte éducation technique et qui ont élevé leur âme par l'étude et la contemplation.

La période que nous abordons est aussi la plus décisive pour l'histoire de l'art occidental. Nous assistons, en effet, à la création d'un art, qui restera comme un des plus beaux monuments de l'humanité. Tant que certaines églises des XII^e^ et XIII^e^ siècles n'auront pas disparu, aussi longtemps qu'on possèdera un fragment de sculpture gothique, l'observateur compétent se croira à une époque qu'on a souvent égalée, à bon droit, à celle de Périclès. Mais avec quel mystère se produisent souvent ces créations extraordinaires dont de longs siècles, sans originalité, ont vécu! Voyez ce petit coin de terre, si bien limité par la vallée de l'Oise et par celle de la Seine! Analysez, si c'est possible, sa population assez dense depuis les invasions de la longue période franque Là, le mélange de sang gallo-romain et germanique s'est opéré dans une proportion telle qu'il a pu produire une floraison magnifique durant trois cents ans. Et pourquoi pas plus au nord, ou plus au sud, dira-t-on? Voilà le grand mystère. Les populations qui s'éloignent de ce petit groupe, qui n'offrent donc pas le même mélange, aux éléments également dosés, dénaturent, suivant que domine l'un de ces éléments, le produit de cette étonnante mixture, alourdissent les formes, stylisent la statuaire. Et si on se demande pourquoi ce petit pays a été privilégié, pourquoi même il a été appelé à de si hautes destinées, on est forcé, comme en philosophie, de ne voir que le phénomène, sans pouvoir remonter aux facteurs déterminants.

La seconde période de l'art français commence au XIV^e^ siècle. C'est l'avènement d'un monde nouveau, de la bourgeoisie qui détient le commerce et l'industrie des villes. La royauté s'est vue obligée de lui octroyer des privilèges. L'église n'est plus la préoccupation exclusive du peuple; elle n'est plus la seule maison ornée, embellie par les dons des fidèles. Désormais les différentes branches de l'art vont concourir à l'ornementation des demeures, à la décoration des riches palais. Le luxe augmente de plus en plus et donne naissance à un grand nombre d'ouvrages dont nous parlerons bientôt.

Hosted by Google

Avant de décrire les œuvres d'orfèvrerie des XII^e^ et XIII^e^ siècles, il est nécessaire, je crois, de dire quelques mots de l'émaillerie. J'ai indiqué déjà, dans la première partie de ce travail, qu'à partir du VI^e^ siècle l'art byzantin lui avait fait une part; on sait, en effet, que Justinien avait offert, à l'église Sainte-Sophie, un devant d'autel émaillé, qui fut détruit en 1204 par les croisés, lors de la prise de Constantinople. Justin II manda même en France un reliquaire émaillé à sainte Radegonde, alors abbesse du monastère de Sainte-Croix, près de Poitiers. Dès cette époque nous pouvons enregistrer des œuvres émaillées faites en Orient, témoin le reliquaire de Limbourg, exécuté par Basile II, en 976, et rapporté par un croisé de Constantinople. Faut-il encore citer la couronne votive du trésor de Venise, où Léon le Philosophe est représenté, et celle que l'empereur Michel Duncas donna au roi de Hongrie Geysa?

Mais à quel moment l'art de l'émaillerie fut-il connu en Occident ? C'est ici que le problème se complique et devient difficile à résoudre. Voyons cependant les renseignements que nous fournissent les textes et les émaux qui sont encore conservés dans les trésors des églises.

Le plus simple est de diviser la tâche en isolant les royaumes et en groupant les renseignements que nous possédons sur chacun d'eux. Le *Liber pontificalis* peut nous prouver qu'au commencement du IX^e^ siècle l'émaillerie fut déjà fort goûtée par les papes. Les inventaires des successeurs de saint Pierre mentionnent des croix, des grandes coupes, des patènes émaillées dès la première moitié du IX^e^ siècle (1). Étaient-ce des artistes byzantins venus à Rome, qui ont exécuté ces pièces, ou sont-ce, au contraire, des artistes romains qui ont appris les procédés byzantins par des émailleurs orientaux ? Je ne saurais le dire. Je crois à la venue d'un certain nombre d'artistes qui éveillaient la curiosité des ouvriers de la cour papale et leur apprenaient les nouvelles découvertes, témoin ce grand peintre byzantin mandé à

(1) Comp. *Liber pontificalis*, t. II, p. 116, 147, 195.

Hosted by Google

Rome, par l'empereur Michel : « *picturæ artis nimiæ eruditus* ». C'est aussi vers la même époque que nous voyons, à Milan, un grand artiste, du nom de Wolvinius, exécuter le paliotto de saint Ambroise, et, au Xe siècle, nous trouvons, à Venise, un centre artistique de gens de métiers qui travaillent à la *Palà d'oro*, conservée, quoique bien remaniée, au trésor de saint Marc ; nous pouvons donc dire qu'à partir du IXe siècle, les œuvres se suivent sans interruption en Italie.

La difficulté est grande pour la France. J'ai parcouru avec soin toutes les chroniques, les vies des saints et je n'ai pas rencontré une seule fois, jusqu'au XIIe siècle, la mention d'une œuvre émaillée. Certes les monastères avaient de très grandes écoles artistiques ; les sources indiquent des foyers actifs aux abbayes de Fontenelle, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Martial de Limoges, etc. ; nous avons même encore les inventaires des dons des évêques, des rois de France ; aucun n'indique l'existence d'une œuvre émaillée. Une ou deux fois, ils mentionnent des *urcei Alexandrini cum aquamanilibus*, mais sans autre détail. Comment étaient ornés ces vases ? Je ne saurais encore le dire. Ce qui est même étonnant c'est la nomenclature souvent fort longue de ces dons, témoins ceux du roi Robert aux églises de son royaume indiqué par Helgaud. L'écrivain a même soin de nous révéler l'origine des objets ; le prix des œuvres ; il parle notamment d'un missel « *transmarinus, bene paratus ebore et argento* ». C'est ainsi que Raoul Glaber nous dit que l'empereur Constantin a offert au roi Robert des dons « *cum multitudine palliorum olosericum* ». Mais les textes font défaut pour nous prouver qu'avant le commencement du XIIe siècle on connaissait en France l'émaillerie. Comment devons-nous interpréter ce long silence ? Pouvons nous croire que des œuvres relativement fréquentes, exécutées en Italie, n'aient pas exercé en France une influence ? Nous avons montré à propos de l'atelier de Conques, combien étaient nombreuses les œuvres d'orfèvrerie exécutées par les artistes. Et ce n'était pas une abbaye qui avait alors le monopole de l'orfèvrerie. Les textes nous prouvent qu'aussi bien à Saint-Martial de Limoges, à Saint-Bénigne de Dijon, à

Hosted by Google

Saint-Germain d'Auxerre, à Verdun, etc., il y avait des centres d'une très grande renommée. Les chroniques de saint Martial énumèrent avec soin les œuvres exécutées, et nous pouvons nous rendre compte de la grande activité artistique qui régnait là-bas.

Ces monastères n'étaient, d'ailleurs, pas formés de moines des localités environnantes. C'était le contraire qui était la règle. Lorsque les textes nous permettent d'entrevoir à quelle nationalité appartiennent leurs habitants, nous pouvons certifier que l'Italien y coudoiera le Grec et le Romain, le moine français y vit côte à côte avec ceux de Capoue et de Ravenne. Ils nous montrent aussi, les textes, que des moines italiens étaient choisis comme abbés (1).

Les cloîtres étaient donc restés cosmopolites, comme à l'époque mérovingienne. Dès lors, on peut admettre la connaissance de l'émaillerie dans ces grands centres artistiques. On a dû tout d'abord y copier l'émaillerie cloisonnée byzantine; mais, je le répète, les preuves manquent pour le certifier.

Adressons-nous maintenant, faute de documents écrits, aux œuvres elles-mêmes. Elles vont attester l'existence de l'émaillerie en France. Nous avons déjà au VII^e^ siècle le reliquaire de saint Maurice d'Agaune, où la verroterie cloisonnée se trouve alliée avec l'émail. Il en est de même pour celui d'Utrecht. Le reliquaire, dit de Pepin, à Conques, nous a montré des émaux cloisonnés sur or, remontant à une période plus ancienne. Ajoutons à ces œuvres la bague de Gérard, mort en 1020 et qui fut trouvée dans son tombeau, et nous aurons tous les émaux qui peuvent être cités avant ceux du coffret daté de 1110-1137, coffret dont nous parlerons bientôt.

On le voit, quelques œuvres bien rares prouvent la connaissance de l'émaillerie cloisonnée sur or en France; elles nous montrent aussi qu'il n'y eut pas un atelier unique. Je crois au contraire qu'on a dû imiter l'émaillerie byzantine aussi bien à Conques qu'à Saint-Martial et dans bien d'autres monastères. Pourquoi fut-ce Limoges qui l'emporta? Je ne saurais le dire.

(1) Cf. D'ACHERY, *Spicilegium*, t. I, p. 385-386.

Hosted by Google

On a voulu qu'il y ait eu dans cette ville une colonie importante de Vénitiens. Ce sont de pures hypothèses. Il faut avouer cependant que le Midi était à la fois sous l'influence italienne et sous celle des Arabes, cette dernière étant prédominante. L'écolâtre de Conques nous a montré qu'on connaissait dans ce monastère des œuvres orientales « *duo candelabra saracenice fabricata* », dit le texte. Mais à partir du commencement du XII^e^ siècle, nous voyons déjà le centre artistique de Limoges prendre de plus en plus d'importance.

L'émaillerie se concentre désormais dans cette ville, comme le commerce de l'argent à Cahors et la fabrication des belles armes à Vienne, et les émailleurs vont inonder les cités les plus lointaines de leurs produits, témoins muets de l'influence française. Je les ai rencontrés aussi bien sur les côtes de l'Adriatique qu'en Espagne sur celles de l'océan.

L'Allemagne peut-elle revendiquer des ateliers d'émailleurs plus anciens que ceux de la France? Disons tout de suite que les textes font également défaut. Toutes les chroniques des grands monastères des bords du Rhin, notamment celles de Fulda et de Saint-Gall, sont muettes au sujet des œuvres émaillées. Mais les monuments qui nous restent nous montrent certains foyers artistiques qui connaissaient l'émaillerie cloisonnée sur or. Ces centres sont ceux de Trèves, d'Essen, auxquels il faut rattacher ceux de Verdun et des bords de la Meuse.

C'est vers le X^e^ siècle que ces ateliers se seraient ouverts sous l'influence des artistes byzantins, venus avec l'impératrice Théophanie, épouse d'Othon (972). C'est surtout les croix conservées à Essen datées par des inscriptions qui les font remonter au temps de l'abbesse Mathilde (974-1013) et à Théophanie, qui fut aussi à la tête du cloître (en 1041-1053), qui prouvent la connaissance de l'émaillerie en Allemagne au temps des Othons.

Comme le travail est plus parfait dans l'émail de la croix de l'abbesse Mathilde, les archéologues ont pensé non sans raison que celle-ci avait dû être exécutée par un artiste encore sous l'influence très directe de Byzance ; on verrait alors dans les

Hosted by Google

autres des travaux inférieurs, exécutés par des orfèvres allemands vers la fin du Xe ou dans la première moitié du XIe siècle. Détail fort intéressant, ces orfèvres ont même employé un autre procédé : le champlevé. Nous avons donc dans les produits de cette région une alliance du cloisonné et du champlevé sur or.

L'atelier lorrain est postérieur. La Lorraine comprenait, au commencement du XIIe siècle, Cologne et Verdun. Ce furent deux grands centres artistiques. Nous possédons même plusieurs châsses faites à Cologne, et Labarte voulait voir, dès 1046, à Verdun, sous l'abbé Richard de Saint-Victor, une école déjà fort célèbre. Comme le savant archéologue ne connaissait pas le coffret de Sainte-Foy de Conques daté de 1110-1123, il pensait que c'étaient les artistes lorrains appelés par Suger vers 1145, qui auraient révélé à la France l'art de l'émaillerie. On voit que, grâce aux recherches toujours intéressantes de MM. Molinier et Rupin, le problème, malgré sa difficulté, a reçu une autre solution qui me paraît plus en harmonie avec ce que nous savons de la vie artistique des monastères de ce pays.

Je ne parlerai pas de l'émaillerie en Espagne, car je n'ai pu lire encore les sources de cette période pour laquelle les monuments font défaut. Il me reste, après cette digression historique déjà bien longue, à analyser les œuvres elles-mêmes.

Le premier monument en date est le coffret de Sainte-Foy de Conques. Enfermé dans un mur, je crois, pendant les guerres de religion, il fut trouvé le 21 avril 1875. Sa forme est celle d'un rectangle recouvert de cuir noir et orné de rinceaux formés de petits clous d'argent. On a placé ensuite, sur chacune des faces, des plaques rondes dont le nombre s'élève à trente et une. Quelques-unes ont été refaites. La décoration de ces plaques est fort intéressante ; elle est formée d'oiseaux aux membres découpés, de griffons, d'animaux fantastiques dont le dessin trahit sûrement un prototype oriental. Ce sont les mêmes motifs que nous retrouvons sur les étoffes. Une importante inscription fixe l'âge de ce coffret. On lit, en effet, « *Scrinia Concharum monstrant opus undique clarum, hoc orna*

Hosted by Google

mentum bone sit facii monimentum ». L'abbé Boniface a gouverné l'abbaye à partir de 1110. C'est donc vers le premier quart du XII^e^ siècle que nous plaçons la fabrication de ces plaques. Mais je crois qu'il faut reporter plus haut la connaissance de l'émaillerie, soit à Conques, soit à Limoges, car nous avons déjà le procédé champlevé et nous savons que ce n'est que par des transformations successives que les orfèvres ont pu arriver à réaliser leur désir : trouver un procédé qui put admettre un autre métal que l'or ou l'argent et n'avoir pas besoin d'une aussi grande épaisseur. Ils prirent désormais prendre la plaque en cuivre, et les artistes eurent recours au champlevé, procédé qui leur permit de produire à bon marché et d'inonder les cités les plus lointaines de leur produit. Il est donc à supposer qu'on arriva à ce procédé en France, comme avaient fait les orfèvres d'Essen. On avait cru autrefois retrouver là une survivance des ateliers d'émailleurs éduens, mais c'est, je crois, une très grande erreur. Les textes prouvent que cette industrie antique ne survécut pas et aucun écrivain ne la mentionne. Tout porte à croire que l'influence byzantine fut aussi très grande dans ce domaine, qu'elle donna naissance tout d'abord à un art qui copia servilement ses modèles, mais qui sut peu à peu s'en affranchir.

Il naquit alors une industrie d'une très grande étendue. Elle fabriqua des crosses, des châsses magnifiques, des crucifix, des navettes pour l'encens, des encensoirs, des colombes eucharistiques, des chandeliers, etc. Elle alla même jusqu'à la fabrication des tombeaux émaillés qui devinrent à partir du XIII^e^ siècle si fréquents. On en retrouve des exemplaires à Cluny, en Angleterre, voire même en Espagne. J'ai étudié à Bari un émail champlevé de Limoges qu'on voit au milieu du ciborium de l'autel principal, datant des dernières années du XII^e^ siècle. Il en est de même du beau devant d'autel de l'église de Silos, conservé au musée de Burgos, et des débris de cet autel encore existant dans l'abbaye dont je vais décrire bientôt le cloître.

L'influence byzantine se fait encore sentir sur l'ornementation. Ces riches semis de fleurs, ces rinceaux en partie

Hosted by Google

réservés, en partie émaillés, trahissent par leur dessin toujours à plat leur origine orientale. Certes les procédés changèrent avec le temps ; la fabrication de Limoges ne resta pas stationnaire, il y eut même des innovations heureuses; mais le dessin de ces feuillages, de ces fleurs resta ce qu'il avait été dès l'origine : une décoration de provenance byzantine.

Le Petit Palais possède aussi une plaque émaillée du plus haut intérêt. C'est celle qui représente un guerrier debout, tenant d'une main son épée au large pommeau terminé par une boule, de l'autre son bouclier très long et très pointu décoré de quatre léopards. Il le tient attaché par une courroie sur l'épaule. Il est vêtu d'une tunique qui descend jusqu'aux pieds, d'un bliaut placé par-dessus. Enfin, un large manteau doublé de vair, posé sur les épaules, complète ce riche costume. Je ferai observer à la fois le casque en forme de bonnet pointu, et sur lequel est figuré un léopard, et les souliers échancrés et pointus qui laissent voir le dessin du pied.

Cette figure se trouve placée dans une arcature surmontée de petits édifices dont les ouvertures sont longues, élancées et même ogivales. Une inscription placée sur le bord du cadre indique que ce guerrier a donné, grâce à son épée, la tranquillité à la région : *Ense tuo princeps predomedonum turba fugatur. Ecclesiisque quies pace vigente datur.* Je ferai remarquer tout d'abord le pluriel « *ecclesiis* », qui veut dire sans nul doute aux églises d'un comté. Si nous comparons cette figure aux sculptures qui nous restent de cette époque, nous voyons de notables différences. Les cheveux du personnage sont ondulés; ils retombent en trois ondulations dont la dernière se retourne. Le front est laissé libre, large et très beau. De petites mèches sont seules sur les tempes. Les yeux sont à l'antique et non en boules de loto comme dans les statues de 1160. Ils sont au contraire largement ouverts, avec de très fins sourcils. La lèvre est mince, un peu arquée ; mais un détail très typique, c'est le dessin de la moustache. Elle manque sous le nez et est très fine et peu épaisse sur chaque côté de la face. La barbe aussi mérite un examen ; elle est formée de petites mèches qui se retournent enroulées comme sur les figures du XIII^e^ siècle.

Hosted by Google

Le cou est long, d'un beau dessin. Et que dire aussi des plis triangulaires de la robe, des souliers découverts aux pointes très accentuées, des petites arcatures quasi ogivales des édifices. Je laisse même de côté l'argument souvent invoqué, les armes du prince qui sont représentées à la fois sur le casque et sur le bouclier; mais je parle seulement de la forme si pointue de ce bouclier. Où avons-nous ce type en 1160? Regardez aussi la bouche si fine, si ouvragée, qu'on a placée au milieu. Le dessin même des animaux n'est-il pas celui qu'on retrouve sans cesse au XIII^e^ siècle sur les gemellions fabriqués à Limoges. Je ne puis donc accepter la date de M. Molinier; je vois, au contraire, dans cette œuvre un monument qu'on doit avoir fait au plus tôt vers la fin du XII^e^ siècle. On me dirait qu'il est de 1180-1200, que je ne ferais aucune objection.

Quel est ce personnage ainsi représenté? Disons tout d'abord qu'il se trouvait autrefois sur une des colonnes de l'église de Saint-Julien du Mans. On y voyait là une plaque commémorative. Labarte a voulu reconnaître dans ce guerrier Henri Plantagenet; mais MM. Molinier et Rupin ont accepté l'opinion de M. Hucher et ont désigné Geoffroy Plantagenet, le père du précédent. La discussion n'a porté, à mon avis, que sur les textes, on a oublié de savoir ce que nous avons en France à ce moment. On n'a pas cherché à comparer cette figure à celles de Moissac (tympan que je crois avoir été fait vers les années 1135-1140), de Saint-Denys, de Corbeil, du Mans, de Chartres, etc.; on ne s'est pas demandé si la tête du guerrier, si sa chevelure, si ses armes peuvent faire croire à une date antérieure à celle proposée par Labarte. M. Molinier assigne, en effet, la date approximative de 1155-1160. L'inscription indiquerait même, d'après le savant antiquaire, que ce prince aurait aboli la coutume de saccager les biens et les meubles du palais épiscopal. Cette coutume devait être abolie depuis longtemps, car dès le VII^e^ siècle elle faisait la préoccupation des conciles. Je crois qu'elle se rapporte à un fait plus général, d'une plus grande importance. On a vu déjà que l'inscription emploie le pluriel, parle de plusieurs églises. Le prince a donné la paix à un pays troublé, il a mis en déroute les pillards et a assuré aussi le repos aux lieux saints.

Hosted by Google

Il y a bien les textes invoqués par la critique. Examinons-les à notre tour et voyons ce qu'ils disent. C'est tout d'abord la chronique d'un moine du nom de Jean, selon laquelle l'évêque Guillaume aurait fait construire au prince précité un magnifique mausolée. Il a soin d'ajouter *pia recordationis*, ce qui signifie, comme l'a très bien dit M. Molinier, que l'évêque Guillaume de Passavant était déjà mort au moment de la rédaction de ce texte. Peut-on même appliquer à cette plaque, de dimension relativement petite, le vrai mot *nobilissimo mausoleo*. Je ne le crois pas. Je sais bien qu'on va m'objecter que la description du moine concorde avec l'image « *Ibi siquidem effigiati comitis reverenda imago, ex auro et lapidibus impressa, superbis ruinam, humilibus gratiam distribuere videtur.* » Je ne crois pas pourtant qu'on puisse identifier ce tombeau avec la plaque indiquée par le moine. Il fait allusion à une autre statue *ex auro et lapidibus impressa*. L'autre passage de Thomas de Loches ne saurait fournir aucun argument en faveur de la date de 1160. Le voici : « *Gaufridus interiit, corpus ipsius Cenomannum delatum est. Cujus mausoleum tanti viri dignum, cum epitaphio compositum honorifice extat.* » C'est vers 1160 que le corps aurait été au plus tard apporté à l'église, où son tombeau avait été préparé, car son fils Henri avait donné, en 1161, 40 livres angevines de rente à l'église Saint-Julien pour l'entretien de deux clercs qui devaient dire des messes au tombeau de son père. Cette date ne saurait convenir à cette plaque et c'est à coup sûr une œuvre de l'extrême fin du XII^e^ siècle que nous avons sous les yeux.

Laissons un instant l'histoire des ateliers de Limoges pour indiquer, en poursuivant notre analyse, quelques œuvres assez importantes qui appartiennent au XII^e^ siècle. On a, en effet, placé dans quelques vitrines des étoffes qui ont servi de chasubles et qui ont pour nous un très grand intérêt. J'ai eu l'occasion de signaler ailleurs ces nombreuses étoffes orientales qui abondaient en Occident vers les VIII^e^ et IX^e^ siècles. Le *Liber pontificalis* témoigne qu'elles affluèrent chez nous. Leur patrie était la Perse et surtout Alexandrie. On y trouvait figurés des dessins géométriques, des personnages, des animaux affrontés ;

Hosted by Google

nous voyons au Petit Palais trois ou quatre spécimens de telles étoffes.

C'est tout d'abord la chape provenant de Chinon et représentant des animaux affrontés; puis le suaire de Saint-Potentien d'un dessin magnifique : griffons affrontés avec des rosaces; enfin, l'étoffe de la cathédrale de Sens du XI^e^ siècle, qui est d'une très grande beauté. Elle représente un griffon, dont les contours sont dessinés en violet sur fond blanc. On y voit l'ornementation orientale : as de pique, palmettes, cercles ornés de petites roses à plat. La date de toutes ces étoffes, qui sont éparses en Occident, est très flottante; elle varie de la fin du VIII^e^ au XII^e^ siècle. Quand on étudie les sculptures du commencement du XII^e^ siècle, on ne saurait négliger l'ornementation de ces étoffes. Les artistes les ont souvent copiées.

Les savants qui ont présidé à l'organisation de cette exposition particulière y ont introduit quelques œuvres sculpturales de la fin du XII^e^ siècle.

Je me suis souvent demandé, en consacrant de longues heures à l'analyse patiente de ces objets, pourquoi on avait placé là sept à huit chapiteaux, un bas-relief toulousain qui reproduit un des signes du Zodiaque. A quelle fin? A-t-on pensé nous donner, par ces rares spécimens, une vague notion de ce qu'est l'histoire de la plastique à cette époque? On ne saurait le croire, car ces rares exemplaires sont tout étonnés de se trouver en un lieu d'œuvres si disparates et si opposées. Je crois cependant qu'on avait tout d'abord voulu retracer, à vol d'oiseau il est vrai, une histoire de la sculpture française par les chapiteaux et certaines œuvres de province, mais qu'on s'est trouvé ensuite devant de très grandes difficultés, qui ont rendu fatal l'abandon de ce projet. C'est la seule explication qu'on puisse donner, car, je le répète, ces faibles exemplaires ne sauraient fournir aucune indication. Ils ne forment même pas le commencement d'un processus ni son point d'achèvement. Ils accusent une influence étrangère aux lieux du Midi où ils reposent maintenant. Rien n'est donc plus difficile que de les classer. Je préfère n'en point parler et je laisse au lecteur, que la curiosité n'abandonne

Hosted by Google

point, le soin de les retrouver bientôt et de lire dans mon histoire de la statuaire aux XII^e^ et XIII^e^ siècles l'évolution de cet art. Je citerai exceptionnellement un des chapiteaux qui appartient au musée d'Avignon. Je le connaissais depuis longtemps. Il est fort intéressant et représente Job assis les pieds nus, la main appuyée sur la joue. Les cheveux sont fins, un peu frisés, mais courts. La tunique est retenue par une ceinture dont le dessin de la boucle trahit les premières années du XIII^e^ siècle. Voyez aussi le costume de la femme. Les longues manches de la tunique, qui s'ouvre sur les côtés, pourraient nous faire croire à une œuvre de la fin du XII^e^, mais elle ne porte pas les longs cheveux en tresses; elle n'a pas même la ceinture avec glands; elle est chaussée de souliers à la poulaine. Cette œuvre est donc du commencement du XIII^e^ siècle et sous l'influence des ateliers du Nord. Remarquez aussi les signes du Zodiaque de la fin du XII^e^ et les quelques chapiteaux d'Avignon, où se trouvent sculptés des oiseaux affrontés, des aigles semblables à celles de l'église Sainte-Marthe à Tarascon.

La sculpture en bois est fort rare à cette époque. Le Petit Palais possède la porte de la cathédrale du Puy. C'est une œuvre intéressante, d'un accès difficile. La petite ville du Puy nécessite un long détour et explique par cela le désir tout à fait louable de faire connaître ce curieux monument.

Elle représente les trois rois mages, qui se dirigent à cheval vers Hérode; celui-ci les reçoit, assis sur un fauteuil pliant derrière lequel est placé un serviteur. Plus bas on voit l'adoration des mages. La Vierge est assise et l'étoile qui a guidé les rois est placé au-dessus. Intéressante aussi est la scène du massacre des innocents placé au haut. La porte a souffert beaucoup, et la décoration des bandes qui entourent les sujets iconographiques est empruntée à l'ornementation des manuscrits du XII^e^ siècle. On peut à peine voir au bas un ange. L'iconographie, le costume des mages, le harnachement des chevaux me font croire à un travail de l'extrême fin du XII^e^ siècle.

Une œuvre vraiment curieuse est le beau pied de candélabre de l'église de Reims. Il est formé de rinceaux de feuillages enroulés, au milieu desquels se trouvent placés des

Hosted by Google

animaux fantastiques, aux ailes déployées. La décoration accuse une imagination puissante; voyez le personnage qui est en haut; il tient les deux ailes de l'animal avec une certaine vigueur ; il est vêtu d'une tunique courte aux manches assez larges, étroitement serrée à la taille et pourvue d'un petit rebord au cou, son costume ne nous est pas inconnu; nous le retrouvons sans cesse sur les monuments de la fin du XII^e^ siècle; le personnage a les jambes nues, le pied chaussé du petit soulier bas de la même époque. La figure est sans grâce, un peu en pointe, le nez fort, les joues creuses, le front bas, les cheveux courts, mais retombant déjà sur l'oreille en forme de boucles. Remarquez aussi les lèvres pincées, et, qui plus est, la bouche un peu ouverte.

On voit encore dans ce travail deux personnages fort intéressants pour l'histoire de la plastique. L'artiste a eu soin d'indiquer, parsondessin, les seins et les côtes. On croirait voir en bronze les figures des vieillards de l'Apocalypse du tympan de Moissac. C'est à peu près le même dessin, la même barbe longue, les mêmes lèvres épaisses, en un mot, le même visage en pointe, aux pommettes saillantes. Les cheveux de ces deux pesonnages sont encore assez longs, mais ils ne sont plus tressés. Je crois qu'on peut placer cette œuvre vraiment unique dans le dernier tiers du XII^e^ siècle. Les chimères, qui sont figurées plus bas, confirment mon opinion. Elles portent des voiles rejetés derrière la tête; elles ont les joues fortes, mais les yeux profondément creusés. Les cheveux sont typiques; ils se divisent au milieu du front. La mimique est excellente et le dessin est à la fois souple et ferme.

A côté de ces œuvres vraiment importantes, il y en a d'autres d'un intérêt secondaire, mais qui méritent d'être mentionnées. Je veux parler des objets qui font partie de la collection de la Dinanderie. Ce sont en général des chandeliers, des flambeaux; ils sortent peut-être du même atelier, mais ils ont été forgés à des époques différentes. Ils représentent un personnage monté sur un lion, lui ouvrant la gueule, preuve de sa victoire. Est-ce Samson? Le personnage a de très longs cheveux, il est vêtu d'une tunique courte, étroitement

Hosted by Google

serrée à la taille. Le geste est toujours souple, la main élégante et fine. La chemisette échancrée laisse voir le cou nu, long et ferme. La figure est le plus souvent insignifiante, sans beauté, plutôt vulgaire. Mais les gestes sont nobles, la pose fière et crâne. L'animal lui-même est d'une très grande beauté. C'est surtout vrai pour celui qui appartient à M. Oppenheim et pour le chandelier du musée de Rouen. D'une valeur moindre est le flambeau de M. Roy. Ces œuvres nous reportent, en général, à l'extrême fin du XII^e siècle et peuvent être comparées aux représentations qui se trouvent sur les chapiteaux des églises du midi de la France ou bien de l'Espagne. Nous y reviendrons plus tard.

Le Petit Palais contient une très belle collection d'ivoires. Je puis même dire que c'est la plus riche que j'ai vue. C'est l'histoire de la sculpture en ivoire de VI^e au XVI^e siècle qu'on a voulu placer sous les yeux du visiteur. Si ceux qui ont présidé à l'organisation du musée se sont montrés assez difficiles pour le choix des œuvres du VI^e au XIII^e siècle, ils ont accepté une quantité d'objets des XIV^e et XV^e siècles qui donnent l'impression qu'on fabriquait à cette époque des œuvres à la grosse. Je ne sais vraiment à quelle fin cette grande exhibition peut servir. Ce n'est pas à des fins iconographiques, puisque les sujets religieux se répètent sans cesse; ce n'est pas non plus pour l'illustration des contes, puisque c'est toujours la même chanson d'amour qui revient sculptée sur les miroirs ou sur les coffrets. Il faut ajouter à cela l'inégalité, quelquefois choquante, des œuvres d'art. Ceci dit, il est nécessaire d'attirer l'attention sur certains *tau* (crosses d'évêques ou d'abbés mitrés). Le catalogue les a indiqués comme des œuvres du XI^e siècle. J'en doute. Il y en a deux surtout qui nous intéressent: l'un du musée de Rouen et l'autre qui appartient à la cathédrale de Chartres. Ils se composent, en général, d'un décoration de rinceaux de feuillages, très fortement creusés, non plus à plat, dans l'intérieur desquels on a placé des animaux d'un dessin souvent fin et délicat. On voit quelquefois — et c'est le cas pour le *tau* de l'église de Rouen — un petit personnage tenant une crosse et un calice. Est-ce un diacre? Celui de la

Hosted by Google

cathédrale de Chartres est décoré d'une tête de monstre qui ressemble à celui de la porte Moissac. Les oreilles sont très fins, et le dessin de l'artiste, très naturaliste. Ce sont des œuvres de la seconde moitié du XII^e siècle.

Le catalogue du Petit Palais a indiqué comme un travail du XII^e siècle la Vierge ouvrante, dite de Boubon, appartenant à M. Sailly. C'est une œuvre fort intéressante. Les sujets sculptés racontent la passion de Notre-Seigneur. La crucifixion est fort curieuse. On y voit la Synagogue et l'Église, saint Jean et la Vierge, sur des nuages. Plus bas se trouve la déposition. Il faut remarquer le flacon répandu sur le corps du Christ. De l'autre côté, nous retrouvons la flagellation et Jésus qui porte sa croix, parlant à Pilate. On a figuré aussi le tombeau du Sauveur gardé par des soldats. Je ferai remarquer le costume de ceux-ci. Après une étude minutieuse, je ne crois pas cette œuvre d'origine française, je l'attribue, au contraire, à un artiste du nord de l'Italie; à la fin du XIII^e siècle. Nous retrouvons déjà les figures sèches, quelque peu grimaçantes des écoles issues de Jean de Pise. La scène de la crucifixion est particulièrement significative à ce point de vue.

Une pièce d'échiquier en os de baleine ne manque pas d'intérêt. Représentez-vous un personnage à cheval, ayant à la main l'écu long et pointu. Il se tient ferme sur la selle, et les pieds reposent sur l'étrier. Je ne puis dire, mais je le crois cependant, que les souliers étaient pourvus d'éperons. La tunique courte laisse à nu les jambes du cavalier. C'est une œuvre de la fin du XII^e siècle et non du XI^e, comme l'indique encore le catalogue. Remarquez le harnachement du cheval et comparez celui-ci à ceux que nous retrouvons à Toulouse et sur bien des monuments espagnols que j'indiquerai bientôt. Ils sont semblables à ceux des chapiteaux des églises méridionales du commencement du XIII^e siècle.

On vieillit un peu trop les objets d'art. La raison en est, à mon avis, qu'on n'a point comparé avec soin les différents monuments de la même époque. Ces œuvres d'art sont encore trop isolées dans l'étude qu'on en fait, et on croirait qu'on prend plaisir à les reporter vers un lointain passé. Certes, il

Hosted by Google

est à craindre qu'on aille désormais un peu loin dans ce sens. Seule, je le répète, la comparaison, servie par un œil exercé, nous évitera des méprises.

Le musée de Rouen a envoyé une plaque d'ivoire où se trouve figuré le Christ en gloire. On a trop vieilli encore cette œuvre. Le catalogue l'indique comme un travail du XI^e^ siècle. C'est inadmissible. Le point de vue esthétique n'est plus du XI^e^. Le Christ est entouré d'une auréole, dont la décoration est très fine, très délicate. Il est là, le visage jeune, sans barbe, avec de très longs cheveux. Il tient un livre décoré de moulures très fines ; voyez aussi le manteau formant ceinture sur le ventre. Je remarque déjà les plis secs, le ciseau à la fois maigre et menu, tandis que la pose des anges, au-dessus de l'auréole, est tout à fait délicieuse. Les mains si jolies et si fines de ces anges, leurs longues manches, laissant à nu un peu du bras, nous avertissent qne cette œuvre est un travail de la deuxième moitié du XII^e^ siècle.

Les deux bas-reliefs qui représentent la mère du Sauveur et saint Jean, envoyés par le musée de Saint-Omer, faisaient, sans nul doute, partie d'un crucifix. Ils sont fort intéressants à étudier, car on peut les rattacher à l'art septentrional de la fin du XII^e^. Il est vrai de dire que le costume est déjà moins soigné, qu'il dénote déjà le XIII^e^ siècle. Les plans verticaux fins, l'étoffe qui se retourne, prouvent un âge plus récent que le XII^e^. La Vierge a le voile sur la tête, tombant en petits plis sur les épaules. L'apôtre saint Jean est d'un dessin plus médiocre. Il porte déjà son manteau enroulé autour des reins comme une ceinture. La main est ouverte. Les pieds de ces deux statuettes reposent sur des nuages et leurs yeux sont pourvus de petites perles noires.

Le beau Christ en gloire, appartenant à la collection de M. Campe de Hambourg, mérite un sérieux examen. Le catalogue indique encore le XI^e^ siècle. Le Sauveur est représenté assis, tenant un livre très orné de la main gauche ; de l'autre, il bénit à la latine. On voit déjà que le bras est nu jusqu'au coude. L'artiste est d'un très grand réalisme. Il indique avec un soin minutieux, mais avec une vision plutôt vieillotte, les phalanges, les nerfs même. Remarquez surtout les pieds du

Hosted by Google

Sauveur. J'ai rarement vu un dessin aussi réaliste à cette époque. L'artiste ne nous fait grâce de rien. La tête du Christ est forte, le cou libre et ferme, la barbe fine, mais à peine indiquée. Les longs cheveux, placés derrière l'oreille, la laissent libre. Les yeux sont animés par le même procédé que dans les statuettes de Saint-Omer. Non moins intéressant le dessin du tabouret sur lequel il repose ses pieds. Il est décoré de petites arcatures très fines, semblables à celles que nous retrouvons au XII^e^ siècle, mais déjà les colonnettes sont sveltes, légères et indiquent même, par leur tracé, un temps voisin de l'époque gothique. C'est au plus tôt du dernier tiers du XII^e^ siècle.

Je dirai seulement deux mots des deux crosses en ivoire qui sont exposées. Celle d'Autun n'est pas du XI^e^ siècle, comme on le croit, mais du XII^e^, ainsi que celle de la cathédrale de Vannes. Cette dernière me paraît fort curieuse. Elle est décorée d'animaux qui se mordent. Le dessin est assez énergique et fait penser aux chapiteaux du XII^e^ siècle.

Nous avons terminé ici l'analyse des objets d'art qui appartiennent à la période du XII^e^ siècle. Je viens de montrer que les artistes ont cherché, sous l'influence orientale, à créer des industries nouvelles. Les ateliers de Conques, de Limoges, etc., en sont la preuve. Nous avons assisté dès le XI^e^ siècle, à un réveil architectonique qui a eu pour conséquence l'éclosion d'une plastique vraiment unique, dont les premières créations se trouvent sur les piliers du cloître de Moissac. Ils datent des premières années du XII^e^ et les conceptions religieuses que j'ai indiquées plus haut permettent d'expliquer l'époque relativement tardive de la statuaire. Mais nous avons dit aussi que le Petit Palais ne peut donner aucune impression de ce puissant *processus*. Le musée de moulages du Trocadéro facilitera, au contraire, les recherches de tous ceux qui étudient l'art du moyen âge. Ils y trouveront rassemblées les œuvres qui commencent avec les sculptures du portail de Moissac et aboutissent à la naissance de la statuaire française, telle que la scène de la mort de la Vierge au tympan de Notre-Dame de Paris nous la représente excellemment. C'est le point culminant de cette longue évolution. A. MARIGNAN.

Hosted by Google

ÉTUDE DES FORCES SOCIALES[1]

DE L'ANALYSE

ET

DE LA SYNTHÈSE DE LA FORCE ÉLECTORALE

Troisième composante : L'étendue.

A côté du *nombre* et du *poids*, pour composer la force électorale, se trouve l'*étendue*. De même que tout suffrage ne peut avoir le même poids, même s'il est égal au point de vue du nombre, de même il ne peut posséder la même mesure, la même portée. Cette portée dépend non seulement de l'intelligence, mais aussi de la connaissance des personnes à élire. L'homme le plus savant, le plus expérimenté des choses de la vie, le plus compétent par conséquent, peut se trouver fort embarrassé pour émettre un vote, et un exemple le démontrera. Il vient d'être admis dans une société quelconque dont il ne connaît aucun des membres. Il doit élire les personnes assez nombreuses qui composeront le bureau. Le voilà très perplexe. Même s'il y a des listes, laquelle choisir? Il s'abstiendra ou s'en remettra à un ami. Celui qui vit étranger à la politique éprouve le même embarras; il votera bien pour le parti qui a ses préférences; mais dans ce parti, quel candidat préférer? Il n'en sait rien. Il est vrai qu'une circonstance le tirera d'em-

(1) Suite, voir les livraisons des 15 août et 15 septembre 1900.

Hosted by Google

barras. S'il y a des listes, il votera pour celle dont il connaît, au moins de réputation, le chef. Mais qui ne voit qu'alors, en réalité, il a conféré à un autre le soin de voter pour lui; cet autre, c'est le chef de parti qui, pour la composition de sa liste, devient un électeur au deuxième degré. C'est même l'objection grave qu'on peut faire contre le scrutin de liste.

De même un électeur illettré, un paysan, votera très consciemment dans les élections municipales de sa commune; il connaît de longue date tous les candidats. Il n'en sera plus tout à fait de même quand il s'agit du conseiller général, encore moins pour les listes de députés. En réalité, le plus souvent il vote pour le conseiller général qui est de la même opinion ou se dit de la même opinion que lui, sans acception de la personne, à moins que le candidat ne soit de sa propre commune, et quant à la liste des députés, il prend celle du comité de son choix. L'élection est pour lui à plusieurs degrés encore.

L'électeur d'une certaine situation qui connaît tous les éligibles importants vote en connaissance de cause, en ce sens qu'il vote pour les personnes quand le scrutin est uninominal, mais dans le scrutin plurinominal, il obéit à un comité, et vote souvent pour des candidats dont il ne voudrait pas.

Le suffrage n'est donc pas toujours capable d'une très grande portée; on peut le comparer à la vue, dont, en réalité, il est une application, en transportant la signification de la *vision oculaire* à la *vision mentale*. Le champ de la vision est plus ou moins étendu, suivant les personnes, et aussi suivant le lieu qu'elles occupent. Les unes ne peuvent guère que confier à une personne le soin des choix qu'elles ont à faire; elles ne sauraient voter réellement que par mandataires; les autres peuvent bien élire eux-mêmes, mais des voisins seulement pour des intérêts de voisinage, sans pouvoir aller au delà; d'autres, au contraire, pourraient non seulement élire, mais décider eux-mêmes les questions politiques et sociales. Le gouvernement indirect est lui-même un instrument de moindre puissance de la part du constituant; si sa vue était plus complète, il ne délèguerait le gouvernement à personne; il le retiendrait. Enfin, celui qui connaîtrait parfaitement bien tous

Hosted by Google

les partis politiques d'une nation et leurs représentants, n'aurait pas besoin de s'enfermer dans une circonscription électorale, et pour lui, l'*unité de collège*, préconisée par M. de Girardin, deviendrait possible.

On voit donc l'importance de la mesure, de l'étendue du vote. Nous devons entrer maintenant dans quelques explications.

L'idée fondamentale consiste à ne pas exercer soi-même le droit d'élire, mais de le faire exercer par une ou plusieurs personnes de son choix. Mais elle a divers modes de réalisation.

1. Mandat électoral.

Ce mandat est spécialement relatif à l'élection, il est *direct* et n'est pas la conséquence virtuelle d'autre mandat donné pour une autre élection ou un objet autre.

Il se divise d'ailleurs en deux catégories très distinctes : le mandat *particulier* d'*un électeur* à *un autre* et le mandat *collectif* d'un *ensemble d'électeurs* à un *ensemble d'électeurs*.

a) Mandat individuel.

L'idée se réalise d'abord en choisissant soi-même l'électeur individuellement; le mandataire n'est en thèse alors qu'en face d'un seul mandant, le mandant qu'en face de son seul mandataire. C'est le *mandat privé*, tout à fait analogue à celui de droit civil. Je donne procuration à un tiers de voter pour moi comme je lui donnerais celle de toucher un capital.

Ce mandat n'est pas admis par la plupart des législations, ce qui rend impossible le vote de la part des absents et oblige à l'obtenir par d'autres moyens, par exemple, la correspondance. Quelques pays, pour l'éviter, vont même jusqu'à permettre de recueillir les voix à domicile, d'autres de voter au lieu où l'on se trouve; les suffrages sont ensuite adressés au lieu de l'élection. Cependant, le vote par mandataire est quelquefois reçu; parfois on ne l'accorde qu'aux sociétés, lesquelles ne pourraient pas voter autrement.

Hosted by Google

Ce qui est très curieux, c'est que certaines personnes qui ne pourraient voter elles-mêmes peuvent le faire par mandataire; il y a encore ici analogie avec le droit civil, qui n'admet certains incapables à exercer leurs droits qu'avec un mandataire légal. C'est ainsi que plusieurs législations admettent le mineur à voter par l'organe de son tuteur; celui-ci n'est pas obligé, d'ailleurs, de consulter son pupille. C'est lorsque le droit électoral dépend d'un cens ou d'une propriété que ce mandat légal est admis; c'est comme une conséquence de la gestion des biens.

Ce principe est poussé beaucoup plus loin. Le mineur est capable en thèse, seulement son droit étant retardé, on comprend que son tuteur le remplace. Mais la plupart des législations excluent du droit électoral les femmes. Quelques-unes les admettent, non comme femmes, mais comme censitaires ou propriétaires féodales, mais alors elles ne sont admises à exercer leurs droits que par l'intermédiaire d'un mandataire, soit légal, le mari, soit conventionnel.

Comme on le voit, le mandat individuel est tantôt *volontaire* et tantôt *forcé*, avec relèvement d'une particularité, celle du *mandant incapable* créant un *mandataire capable*.

b) Mandat collectif.

Ici le mandat est donné non par un seul électeur, mais par tous les électeurs, et conféré non à une personne, mais à plusieurs, enfin, il est quelquefois à plusieurs degrés. Cette modification du mandat politique correspond à ce qu'est la substitution dans le mandat civil.

L'*élection à deux degrés* a été et est encore très usitée; elle a régné en France pendant toute la période intermédiaire, sauf sous l'empire de la loi de 1892; nous aurons à examiner sa pratique en détail. Les *électeurs primaires* nomment un certain nombre d'*électeurs secondaires* et ceux-ci les élus définitifs.

Le but est de convertir les *votes inconscients* en *votes conscients*. Il est possible à l'homme illettré de choisir parmi les

Hosted by Google

voisins des électeurs, et ceux-ci, qui lui seront supérieurs presque toujours, éliront les députés ou les conseillers.

En multipliant le *nombre des degrés d'élection*, on augmente le *degré de conscience*. Si on opérait ainsi par une série d'élections, on arriverait d'un côté à la perfection électorale. L'électeur, de plus en plus élevé, jouirait d'horizons agrandis, et il y aurait étendue du suffrage, étendue, cependant, en conservant à chaque degré les *bornes naturelles*.

Mais un grand inconvénient vient fausser cette qualité : c'est l'*affaiblissement de la force électorale*, qui se trouve subir des déviations et des délutions successives, si bien que le vote définitif et dernier n'est plus du tout l'expression de la volonté de l'électeur primaire. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait supposer de la part de l'électeur secondaire et des électeurs ultérieurs une fidélité absolue à leur mandat et une grande sincérité dans leur profession de foi. Or, c'est un fait d'expérience qu'il en est souvent autrement. La même déviation se reproduisant soit de la part de l'électeur ultérieur, soit de la part de l'élu, on voit combien on s'écarte à l'arrivée du point de départ.

Cependant, il serait inexact de dire que ce procédé est employé seulement par ceux qui veulent affaiblir la suffrage, car il a été pratiqué en France pendant la Révolution et il l'est encore dans beaucoup de démocraties. C'est qu'on suppose que le suffrage des personnes peu instruites n'est pas assez éclairé pour choisir directement l'élu. Aussi, comme nous le verrons, beaucoup de législations font à cet égard une distinction; les *citadins votent à un seul degré*, les habitants de la *campagne, les paysans,* seuls votent à *deux degrés*.

c) Le mandat tacite (vote échelonné).

Le suffrage à deux degrés présente cet inconvénient que, s'il n'est pas étendu à un plus grand nombre, l'électeur secondaire n'a qu'une capacité, encore restreinte, pour faire le choix définitif; par exemple les paysans, dans une élection législative, nomment dans chaque commune un certain nombre d'élec-

Hosted by Google

teurs; ceux-ci comprendront, en partie au moins, les personnes les plus capables, mais cependant, elles ne le seront guère pour choisir une dizaine de noms dans le département; elles nommeront des inconnus : l'inconvénient sera un peu diminué, ou plutôt moins apparent, mais il subsistera; pour le détruire, il faudrait faire des élections à cinq ou six degrés, nous en avons déjà signalé le danger.

D'autre côté, ces électeurs *secondaires* ou *tertiaires* seront appelés peut-être pour la première fois à la vie politique; ils n'en auront pas l'expérience et à peine le temps de se consulter. Il leur faudrait une *certaine permanence*, sans cela ils seront aussi naïfs que les électeurs primaires.

Si l'on veut parer à ce résultat, on les choisira parmi ceux qui se sont occupés déjà des affaires publiques, parmi les conseillers municipaux de la commune. A quoi bon alors une nouvelle élection? Le conseil municipal ne pourrait-il pas choisir lui-même? Ne pourrait-il pas, par une hiérarchie qui s'offre tout naturellement à l'esprit, choisir les conseillers généraux; ceux-ci choisiraient à leur tour les députés. Chaque élection successive serait faite par des gens vraiment compétents, sans dérangement et par des *sélections de sélections*.

De cette idée est née le système du *vote échelonné*, qui a été proposé dans toutes ses conséquences par M. de Laveleye. Suivant ce système, l'élection universelle ne s'exerce que pour l'élection des conseils municipaux et ne fonctionne pas au delà; c'est l'étendue la plus restreinte qu'aurait désormais le vote. Chaque conseil municipal élirait son représentant au conseil cantonal; chaque conseil cantonal délèguerait un de ses membres pour former le conseil d'arrondissement; chaque conseil d'arrondissement ferait de même pour le conseil général; les conseils généraux éliraient le conseil régional, et ce dernier nommerait enfin les députés. Peu à peu, l'horizon politique s'étendrait ainsi et le pays serait gouverné sans trouble, sans passions politiques trop vives et par des gens compétents. Il n'y aurait plus une pyramide tronquée comme tout à l'heure, mais une pyramide complète. On suppose probablement que le nombre des députés serait proportionnel à la

Hosted by Google

population de chaque département, car autrement on tomberait dans un autre système, que nous allons décrire tout à l'heure.

Ce système, très ingénieux, a les défauts que nous reprochions au vote à plusieurs degrés; il affaiblit la force électorale, il l'affaiblit même davantage, car lorsqu'il y a une vacance parlementaire à remplir, on ne désigne plus les électeurs secondaires qui fonctionneront peu de temps après, mais ces électeurs secondaires se trouveront choisis trois ou quatre ans d'avance et pourront se trouver en désaccord avec ceux qui les avaient nommés, de sorte qu'outre la réfraction déjà signalée, le mandat recevra les déviations venues du laps de temps.

Aussi n'a-t-il pas été appliqué. Nous ne connaissons dans ce sens que le régime actuel de la France pour les élections sénatoriales, mais cet emploi n'est qu'une dégénérescence d'un système autre, que nous allons décrire tout à l'heure. On sait en quoi il consiste : ce sont des délégués des conseils municipaux qui, avec les conseillers généraux, procèdent à l'élection.

2. Principe fédératif ou ses vestiges.

De nombreuses législations essaient de résoudre cette question de l'*étendue de la force électorale* au moyen d'un principe nouveau et d'une manière indirecte. Voici l'idée fondamentale qui sert de point de départ :

La constitution d'un pays, au point de vue à la fois *géographique* et *ethnique*, doit être *fédérative*. Il est impossible que l'union politique et administrative existe d'une manière étroite et effective entre des régions éloignées; il en résulte une centralisation à outrance qui nuit à la vie du pays. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à examiner ce système en lui-même, mais seulement son application au principe qui nous occupe. Il en résulte que l'organisation communale, puis celle provinciale, aujourd'hui si effacées, devraient apparaître au premier plan, tandis que le pays dans son ensemble, sans être détruit, devrait être

Hosted by Google

relégué au second et n'en aurait que plus de vitalité dans toutes ses parties, et une coordination mieux équilibrée. Par conséquent encore, la commune, la province seraient de petits États concentriques; la province surtout aurait un grand développement et le gouvernement serait fédératif. Or, dans les États fédératifs, voici ce qui se produit. Tout se concentre dans l'État, qui n'apporte à la confédération que ce qui est indispensable pour un appui mutuel. L'électeur, simple citoyen, n'élit que ceux qui le représenteront à la commune et à la province, il ne va pas au delà. Le suffrage conserve donc géographiquement l'étendue naturelle qu'il doit avoir. Il la conserve aussi ethniquement, car la province ne correspond pas seulement à une simple configuration géographique, mais aussi à certaines distinctions de races qui survivent dans l'ensemble. Quelquefois même le citoyen n'élit de représentant qu'auprès de la commune ou du district. Pour la représentation au delà, chaque province, par son conseil provincial, nomme un certain nombre de représentants auprès du pouvoir central.

On arrive ainsi à un système identique à celui que nous venons de décrire; il s'en distingue cependant nettement par une circonstance importante. Dans celui de la représentation échelonnée, le nombre des degrés d'élection est le même, ou plutôt plus grand, mais celui des représentants de chaque province, par exemple, est inégal; il reste proportionnel au chiffre de la population; au contraire, lorsque les États, en cette qualité, envoient des députés au pouvoir fédéral, chacun a un nombre égal de représentants à élire, quel que soit le nombre de ses habitants; c'est, du moins, la règle générale.

Cependant, ce système n'est point appliqué, même dans les États fédératifs, à toutes les élections, mais seulement à celle de la Chambre haute ou Chambre des États, laquelle représente précisément les États comme tels, tandis qu'il existe une autre chambre, la Chambre basse, fédérale aussi, qui est élue au suffrage direct, tantôt à un, tantôt à deux degrés.

Hosted by Google

3. Division du territoire ou unité de collège.

L'étendue de la force électorale se mesure encore d'une autre façon. Lorsqu'il s'agit de représentation au Parlement, le principe constitutionnel est que l'élu ne l'est pas cependant d'une seule circonscription, mais du pays tout entier, et l'idéal serait, par conséquent, que le pays entier ne formât qu'un seul collège. Mais il y a une impossibilité matérielle qui s'oppose à ce qu'on obtienne, en réalité, ce résultat, au moins directement, c'est que l'électeur ne peut connaître les candidats éloignés et que le choix qu'il en ferait serait inconscient. Aussi, en pratique, toutes les législations découpent le territoire en circonscriptions, tantôt coïncidant, tantôt ne coïncidant pas avec celles du département ou de la province. Ces circonscriptions sont plus étendues si on emploie le scrutin de liste, moins étendues avec le scrutin uninominal; avec le premier elles le sont trop, embrassant un département tout entier et portant alors nécessairement sur des noms inconnus de l'électeur; dans le second cas, au contraire, la portée légale du vote est conforme à sa portée naturelle, sauf les inconvénients qu'il peut avoir par ailleurs, en particulier les difficultés qu'il apporte pour la représentation des minorités.

Ce fractionnement du pays en circonscriptions électorales présente cependant des inconvénients. D'abord, pratiquement, il peut être arbitraire et avoir pour but de neutraliser les suffrages urbains en les morcelant et en les englobant dans les suffrages ruraux; le second empire, en France, avait fait un grand abus de ce procédé; puis, il enferme l'éligible dans un cercle territorial très étroit et écarte la candidature des personnalités d'une grande notoriété qui n'ont pas un point d'appui local; elles ont beau recueillir un grand nombre de voix dans l'ensemble du pays et atteindre un quotient électoral important, ces voix deviennent nulles, ce qui est fâcheux. Enfin, elles obligent le candidat à passer sous les fourches caudines des comités électoraux dont il sera question tout à l'heure.

Aussi a-t-on proposé (il n'y a qu'une seule application législative de cette idée, application que nous relèverons au chapitre

Hosted by Google

suivant) le système contraire de l'*unité de collège*. On comptera, par exemple, les voix données au même candidat à la députation sur tout l'ensemble de la France. L'exécution directe se heurterait à l'obstacle et au danger du vote inconscient, mais l'exécution indirecte serait possible.

4. Vote a plusieurs degrés par le fonctionnement des comités électoraux.

Ici, il s'agit non plus du droit, mais du fait.

Lorsque existent les comités électoraux, et on les rencontre dans toutes les élections autres que les municipales, l'électeur est toujours libre de voter pour son parti, mais dans ce parti il doit le faire pour le candidat proposé par le comité, sous peine d'émettre un suffrage perdu; d'ailleurs, il ne connaît souvent pas la plupart des candidats, s'il y a scrutin de liste. De sorte que, dans ce dernier cas, le suffrage devient, en réalité, quant aux personnes, à trois degrés. L'électeur vote pour le comité, le comité avait voté pour le chef de liste, le chef de la liste avait choisi ses futurs collègues, souvent obscurs. Mais ce suffrage, réellement à plusieurs degrés, est mauvais, parce qu'un des termes se compose de personnes qui se sont arrogé à elles-mêmes une autorité qui ne leur a été conférée ni par la loi, ni souvent par la force des choses, mais par leur simple audace.

De la combinaison du nombre, du poids et de la mesure composant la force électorale, ou de l'exclusion de l'un de ses éléments.

Il est rare que l'un de ces éléments soit exclu entièrement; cependant, la place accordée à l'un d'eux peut être extrêmement restreinte et son élimination pratiquement opérée. Au contraire, d'autres législations, à bien plus juste titre, font une conciliation heureuse entre tous ces principes. L'exclusion pratique a lieu de deux manières principales en ce qui concerne surtout le nombre et le poids : tantôt le nombre est éliminé, ou, du moins, il devient une simple subdivision intérieure et

Hosted by Google

est entièrement subordonné au poids qui décide d'abord; tantôt, au contraire, le poids est une subdivision intérieure du nombre et annule simplement quelques-uns des votes, lorsqu'il est totalement absent.

La première idée domine dans les constitutions aristocratiques et féodales. Par exemple, la noblesse, ou l'aristocratie terrienne est seule admise à l'électorat; la bourgeoisie, la démocratie sont exclues. C'est que dans l'idée de ces peuples ou de ces époques, l'aristocratie terrienne possède seule le poids nécessaire. Ailleurs, c'est l'aristocratie d'argent, représentée par les censitaires, qui a seule le poids nécessaire et qui est seule admise au vote; ailleurs, c'est l'aristocratie de l'intelligence, savants, intellectuels ou mandarins, suivant le pays et le temps, qui exclut le reste. Le *poids présumé* l'emporte; mais dans l'intérieur de la classe admise, le nombre reprend son empire.

A l'opposite, les démocrates emploient d'abord exclusivement la force du nombre. Le suffrage est ou tend à devenir universel. Celui de l'homme le plus pauvre ou le plus ignorant a autant d'effet que celui de l'homme le plus riche ou le plus savant. Le poids est éliminé dans l'ordre principal; il reparaît seulement en sous-ordre; toute le monde a le même vote; mais certaines personnes sont pourtant exclues pour incapacité, indignité, c'est le manque de poids nécessaire; elles sont même éliminées pour cause de sexe.

Enfin, dans certaines législations, c'est la mesure qui se trouve au premier plan. On est frappé de l'inconvénient qu'il y a à voter en cas d'incompétence pour des personnes ou sur des questions qu'on ne connaît pas, et on installe partout, comme remède suprême, le suffrage à plusieurs degrés, ne se préoccupant plus alors du poids et s'en remettant désormais, croit-on, sans inconvénient au nombre.

Des législations contemporaines ont pensé qu'aucun de ces éléments ne devait être négligé, et que le nombre, le poids, la mesure étaient aussi nécessaires l'un que l'autre. C'est cette idée qui a inspiré la nouvelle législation belge, qui, cependant, a tenu compte surtout du poids; elle se serait avancée davan-

Hosted by Google

tage dans cette voie si elle avait supprimé la condition de cens ou si elle avait donné à celui-ci un simple avantage.

D'autres législations, sans tenter la conciliation d'une manière aussi apparente, ont tenu compte, cependant, à la fois principalement du nombre et du poids; c'est en donnant au poids une part avantageuse, sans cependant détruire la part du nombre; de cette sorte, par exemple, ceux qui jouissent d'un certain cens ou d'une certaine instruction ont deux voix, mais ceux qui n'ont aucune cause de préférence connue ont leur voix simple; des législations vont même plus loin dans cette direction : ceux qui possèdent un cens de tel chiffre à tel chiffre ont deux voix, ceux qui en ont un de tel autre chiffre à tel autre chiffre en ont trois.

Lorsque, dans ce cas, les collèges électoraux sont séparés, on se trouve avoir constitué de véritables classes électorales distinctes et on entre dans l'ordre d'idées tout à fait différent auquel nous arrivons.

DEUXIÈME SECTION.

De la force électorale considérée dans ses générateurs.

Nous venons de faire l'analyse et de reconstituer la synthèse de la force électorale. Il s'agit maintenant de rechercher de quels aggrégats sociaux elle est issue, et cette connaissance nous apprendra comment elle doit être distribuée entre les électeurs.

L'idée qui vient d'abord à l'esprit est très simple; de même que la société est la collection des individus, de même les élections sociales sont les résultats des voix individuelles; sans doute, en raison du poids, une voix individuelle peut se trouver posséder une plus grande valeur que l'autre; mais ce n'est cependant, même alors, qu'une voix individuelle; c'est toujours l'individu, avec sa valeur plus ou moins grande, qui décide.

Cette idée, même présentée ainsi avec ses restrictions raisonnables, n'est pas absolument juste. Le vote n'est pas

Hosted by Google

seulement individuel, mais il peut émaner aussi de petites sociétés déjà formées; à côté du *vote individuel,* il y a le *vote social,* non en ce sens qu'il aboutit à la formation d'un organisme social, car le vote individuel y aboutit bien aussi, mais dans celui qu'il émane d'une société. Telle est la théorie.

Or, les petites sociétés qui sont englobées et résumées dans la grande et y envoient leurs représentants comme tels, sont des *sociétés naturelles* ou, ce qui revient au même, des *groupements naturels* de citoyens ayant les mêmes intérêts; c'est ce qu'on a compris sous la dénomination courante de *représentation des intérêts*, sans en établir la vraie place *scientifique*. Du reste, l'intérêt n'est pas seulement matériel, il peut être intellectuel ou moral.

Citons quelques exemples pour bien faire comprendre cette classification. Voici un pays où sont pratiquées diverses religions et où, entre elles, la lutte est ardente; il faut se reporter à l'époque des guerres de religion en France, ou plutôt à celle qui les a immédiatement précédées. C'était alors l'intérêt dominant. Les différentes confessions avaient un intérêt majeur à envoyer dans les assemblées où se débattaient leurs intérêts, dans les synodes, dans les comités, des représentants de leur opinion. Bien plus, elles avaient intérêt à ce que leur représentation, une fois élue, ne se confondît pas avec celle de la religion adverse. Il ne s'agissait pas de représenter les individus quelconques, mais séparément ceux de chacune des religions.

Dans les pays où les luttes entre les différentes races ne sont pas moins vives, par exemple, aujourd'hui, en Autriche-Hongrie, chaque race veut avoir une représentation distincte, qui soit une représentation non pas tant des individus que de la race. Cet intérêt majeur a absorbé tous les autres.

Il en est de même pour les citoyens exerçant différentes professions, chacune a besoin d'être représentée; dans les moments de trêve politique mais de crise économique, les candidats sont surtout libres-échangistes ou protectionnistes. Un pas de plus et l'agriculture aura ses députés et le commerce les siens, qui défendront des intérêts contraires à ceux des citoyens, simples consommateurs.

Hosted by Google

Mais l'intérêt, intellectuel, d'ailleurs, en partie, qui doit surtout être représenté, et le groupement le plus indispensable est celui des classes sociales et des partis politiques; à ce point de vue on peut confondre les deux. L'aristocratie tend à avoir et a, à peu près partout, des députés spéciaux, qui tantôt vont siéger à côté des autres députés, tantôt forment une chambre spéciale dans les monarchies, la Chambre des pairs ou le Sénat, tandis que l'aristocratie d'argent, les simples censitaires, recrutent l'autre Chambre. Nous ne voulons, pour le moment, donner qu'un exemple.

C'est sur ce groupement par partis que se fonde la représentation des minorités. Nous savons déjà que, pour le choix du candidat, trois éléments entrent en combinaison : la personnalité même du candidat, l'intérêt du parti, l'intérêt territorial..., c'est l'idée de parti qui domine et dominera de plus en plus. Du domaine parlementaire où elle est née, elle envahit le domaine provincial, et même le domaine communal.

Tel est le groupement des électeurs en diverses catégories; ce ne sont pas les individus seulement, mais aussi leurs sociétés, formées dans des sens s'entrecroisant, qui ont le droit de vote. S'en tenir à cette idée simpliste que le vote, l'électorat, n'est que le fait de l'individu, c'est commettre une erreur grave. Les groupes d'individus votent comme les individus eux-mêmes, non pour la formation de leur groupe, qui, par définition, préexiste, mais pour l'expression de ce groupe.

D'ailleurs, la représentation des groupes se fait de plusieurs manières et, pour ainsi dire, à plusieurs degrés. Tantôt le groupe seul est représenté, et les autres groupes ne le sont pas; par exemple, en Russie, les nobles seuls avaient des élections pour une représentation nobiliaire dans l'ensemble du pays ; il n'y en avait pas pour les autres classes; de même dans d'autres pays, la noblesse seule est représentée à la Chambre haute. Tantôt, au contraire, chaque classe a ses représentants, votant à part, mais alors, ses élus forment aussi quelquefois chacun un groupe qui reste séparé, qui ne se réunit pas aux autres; tantôt les représentants des divers groupes se réunissent en une assemblée unique. Dans le premier cas, l'autonomie de chaque

Hosted by Google

groupe ou de chaque classe est bien plus forte. Enfin, ailleurs, l'individu d'une classe possède plus de voix que celui d'une autre.

D'autre part, ces distinctions prennent racine dans la condition de poids, qui est une des composantes de la force électorale ; nous avons vu, par exemple, que la fortune terrienne ou celle d'argent étaient une des conditions de l'électorat. C'est cet effet qui se développe davantage et parvient à créer des catégories indépendantes.

Cependant, historiquement, l'ordre est inverse : c'est par les catégories qu'on a commencé avant d'arriver aux qualités requises pour l'électorat.

Enfin, il faut distinguer le groupement *des électeurs* et celui *des candidats*. Ce dernier, bien connu, constitue le scrutin de liste. Il s'établit alors entre les candidats une certaine *solidarité* qu'on ne saurait rompre sans diminuer les forces de son parti.

A. Groupement des électeurs.

Voici les divers groupements qui seront observés dans les législations contemporaines ou dans leurs précédents historiques.

A côté de ces groupements il peut y avoir absence de groupements ou, au contraire, groupement total. Nous commencerons par ces derniers dont nous n'avons à dire que quelques mots ; nous serons brefs aussi sur les groupements partiels, parce que nous les avons déjà trouvés et étudiés à leur racine, c'est-à-dire comme un des éléments de la force électorale, le poids.

a) *Groupement nul.*

C'est la négation même du vote des majorités ; aucun citoyen ne peut lier l'autre, soit pour la décision d'une question, soit dans une élection.

C'est le *liberum veto* de la Pologne, le principe d'organisation du jury anglais.

Mais, si l'unanimité existe, elle se lie elle-même, au moins

Hosted by Google

pour un temps ; sans cela, l'individualisme rendrait tout gouvernement impossible.

Il y a des moyens artificiels d'obtenir l'unanimité, sinon parmi les inscrits, du moins parmi les votants.

b) *Groupement universel.*

A l'opposite se trouve le collège unique dont nous avons parlé.

Non seulement les électeurs dans une circonscription ne forment qu'un collège, mais il n'existe qu'un seul collège, par exemple, pour toute la France.

c) *Groupements partiels.*

Ces groupements sont les suivants : 1° par *classes* sociales; 2° par *professions;* 3° par *races;* 4° par *provinces;* 5° par *sexes;* 6° par *habitat;* 7° par *parti* politique, religieux ou social.

1° *Groupement par classes sociales.*

Ce groupement se rapproche beaucoup de celui par partis, car les partis étant dirigés par l'intérêt se répartissent suivant les classes, mais cependant il n'y a pas confusion, et dans la même classe il peut y avoir, à certaines époques, des partis très différents ; par exemple, lors des guerres de religion en France, la noblesse était en partie catholique, en partie protestante, et à une époque contemporaine, en Russie, le nihilisme se recrutait parmi les classes dirigeantes hostiles cependant, en général, à cette doctrine. Il n'y a donc pas coïncidence; cependant il existe des affinités certaines.

Les trois classes sociales qui se groupent ainsi sont : 1° l'*aristocratie* de différents noms; 2° la *démocratie*. Mais cela n'est pas tout à fait exact; la démocratie ne se groupe pas directement, mais par voie de conséquence. L'aristocratie en se groupant élimine entièrement la démocratie, ou au contraire

Hosted by Google

lui laisse avoir une représentation à côté d'elle ; quelquefois elle produit à la fois les deux résultats, excluant pour la Chambre haute, fondant deux groupements distincts pour la Chambre basse.

Les aristocraties qui forment ainsi un groupement séparé sont de différents noms : il y a celle de *naissance* ou de race, celle d'*argent*, celle d'*intelligence*. Cette dernière a été représentée pendant une certaine période par l'aristocratie théocratique, le clergé, possédant seul alors la science.

Groupement de l'aristocratie de race.

Cette aristocratie se groupe en éliminant tous autres groupements en la plupart des pays monarchiques dans le but de former un corps spécial, Chambre des pairs ou Sénat, ne renfermant que des membres de l'aristocratie de race.

Cependant l'idée de race n'est pas pure; il faut qu'elle soit soutenue par celle d'argent. Le membre de la noblesse qui serait sans fortune n'aurait pas d'influence, et le traitement qui pourrait être alloué au sénateur ou au pair serait insuffisant, d'autant plus qu'il est d'usage que les fonctions soient alors gratuites, ce qui les rend plus aristocratiques.

Comment donc peut-on s'assurer de cette condition lorsque la pairie est héréditaire ? Le pair peut s'être entièrement ruiné. Il donnera sa démission; le milieu ambiant saura bien l'y contraindre. Mais cette ruine sera souvent impossible lorsque la législation admet les majorats, les substitutions, l'inaliénabilité du patrimoine de famille.

D'autre part, cette noblesse de race a presque toujours pour annexe une certaine aristocratie d'intelligence, la classe théocratique, qui forme quelquefois un groupement séparé et qui parfois aussi se fond avec la noblesse de race en un seul groupement.

La richesse qui doit accompagner et appuyer la noblesse de race n'est pas une richesse quelconque, mais la richesse foncière; toute autre n'aurait pas une assiette assez sûre et ne serait pas apparente. D'ailleurs, l'une a été attachée à l'autre e n dant longtemps par le lien féodal.

Hosted by Google

A la noblesse de sang, à la richesse féodale qui s'y joignait il fallait encore ajouter la fonction sociale à l'origine. Le seigneur devait fournir le service et les contingents militaires ; il remplissait aussi des fonctions politiques et administratives. Il en résultait un tout indivisible que nous devons seulement constater en passant.

Comment se fait le choix dans le corps aristocratique pour la Chambre unique ou pour la Chambre haute ?

Il devrait se faire à l'élection, à laquelle prendraient part tous les membres de l'aristocratie, mais c'est le cas le moins fréquent.

C'est, en général, le souverain qui le fait par nomination, mais son choix est souvent limité ; il ne peut nommer que parmi les membres de telle catégorie, quelquefois sur présentation.

Cette nomination se fait à vie, ce qui soustrait au caprice du monarque. Bien plus, elle est souvent héréditaire. Il y a donc sélection, mais la sélection par élection devient exceptionnelle.

Tel est le groupement de l'aristocratie de race pour l'élection de celle des Chambres, qui lui revient historiquement, de la Chambre haute. Cependant une explication sur ce point est nécessaire pour empêcher un malentendu possible.

Le Sénat n'est pas nécessairement et toujours la représentation spéciale de l'aristocratie. Au cours de l'évolution historique, il a eu trois significations bien distinctes.

Dans les monarchies, son caractère est bien celui d'une représentation aristocratique ; mais il n'en est pas et ne peut en être de même dans une république. Si la république est fédérative (États-Unis, Suisse, etc.) ou même s'il s'agit d'un empire fédératif (Allemagne), le Sénat prend un sens nouveau ; il représente non la population de la république en bloc, mais les États composants : c'est l'*Assemblée fédérale*. Ce n'est pas de ce Sénat qu'il s'agit en ce moment.

Si la république n'est pas fédérative, le Sénat est considéré soit comme un corps gardien de la Constitution (cette idée n'a eu sa réalisation qu'en France sous le second empire), soit

Hosted by Google

comme un corps pondérateur. Dans ce but, tandis que la Chambre des députés est élue par le suffrage universel, le Sénat l'est par le suffrage soit restreint, soit à deux degrés ; enfin on exige des candidats un âge plus avancé et des conditions plus rigoureuses ; quelquefois il est le produit en tout ou en partie d'élections corporatives.

Dans ces trois systèmes de Chambre haute, une idée d'aristocratie domine bien toujours, et en même temps de conservation. Lorsque ce sont les États qui procèdent à l'élection, comme tels, cette élection est indirectement à deux degrés, ce qui entraîne un plus grand triage et, par conséquent, une sélection plus aristocratique. Il en est de même dans le troisième système par l'élection à deux degrés. Quelquefois même c'est la seconde Chambre qui élit les membres de l'autre. Mais l'aristocratie de race n'est exactement représentée que dans la première.

Ce n'est pas seulement pour la Chambre haute que l'aristocratie de sang a une représentation spéciale : elle l'a aussi, mais plus rarement, pour la Chambre des députés; mais alors son groupement n'est plus exclusif, la démocratie ou les autres aristocraties se groupent à côté. Bien plus, souvent alors l'aristocratie de sang, celle de l'argent, se réunissent pour la condition de cens, et celle d'intelligence vient s'y confondre sous le titre d'adjonction des capacités.

Groupement de l'aristocratie d'argent.

On passe insensiblement de l'une à l'autre et l'évolution est facile à saisir. L'aristocratie de race est doublée de la richesse territoriale. Bientôt, viennent à côté soit la propriété immobilière, mais non terrienne ni féodale, soit la propriété mobilière. Cette propriété suffit, même lorsqu'elle est entre les mains de personnes autres que les nobles de naissance. L'aristocratie d'argent est née, elle se marque par le revenu, le cens, mais elle ne suffit généralement en matière d'élections nationales que pour la Chambre basse, l'aristocratie du sang conservant la Chambre haute.

Hosted by Google

Le cens a été la condition indispensable partout pour jouir des droits électoraux; il a conservé encore une domination presque universelle; il est exclu seulement dans quelques pays de suffrage universel, comme la France, qui peuvent être considérés comme des exceptions. Mais cependant ce régime s'affaiblit peu à peu, le cens s'abaisse, et souvent on se contente du paiement d'un impôt quelconque, de l'impôt personnel, par exemple. On peut prévoir que dans un temps limité le régime censitaire aura disparu et que le suffrage universel règnera en tous pays. Son introduction en Allemagne pour les élections fédérales en est un indice.

Tout d'abord, le cens fut exigé en fonds de terre; plus tard, la propriété de maisons suffit, puis celle de rentes et de créances; enfin, l'exercice d'un commerce; bien plus, il suffit de payer un certain chiffre de loyer comme locataire. Telles ont été les dégradations successives de l'idée de cens.

La représentation de l'aristocratie d'argent n'est pas toujours exclusive de celle de la démocratie ; cependant c'est son résultat ordinaire.

Mais cette représentation produit des phénomènes curieux qu'il faut noter. On n'ignore pas que l'antique système électoral de Rome était censitaire ; il en a été de même depuis, avec la même signification, qui est celle-ci : de même que dans le système d'aristocratie de sang, c'est la terre qui est, pour ainsi dire, représentée, qui vote elle-même ; dans celui d'aristocratie d'argent, c'est l'argent, dans sa manifestation tangible, le revenu et, plus tangible encore, l'impôt, signe du revenu. Or, de ce principe, on tire les conséquences suivantes :

Lorsque le groupement de l'aristocratie d'argent n'exclut pas complètement celui de la démocratie, ces deux groupements n'ont entre eux un nombre de représentants ni égal, c'est-à-dire par moitié, ni proportionnel au nombre de leurs membres, mais proportionnel au chiffre des revenus et des impôts, de telle sorte que l'aristocratie d'argent emporte la presque totalité.

Cette répartition n'a pas lieu seulement de classe à classe, mais aussi de division en division territoriale. C'est ainsi qu'en

Hosted by Google

France, sous l'empire de la loi de 1891, chaque département avait autant de députés qu'il payait de contributions.

Bien plus, dans l'intérêt même de la classe d'aristocratie d'argent, il existe quelquefois des sous-groupements ; par exemple, on la divisera par tiers; le premier tiers comprendra, non pas le tiers des électeurs, mais le tiers des contributions. Ceux qui paieront le premier tiers seront naturellement bien moins nombreux que ceux qui paient le tiers inférieur ; cependant ils jouissent d'autant de voix, de sorte que le suffrage sera, sinon rigoureusement, du moins sensiblement proportionnel au revenu.

A côté de l'aristocratie d'argent, tantôt on admit, tantôt on n'admit pas, dans une certaine mesure, l'aristocratie d'intelligence, sous le titre d'adjonction des capacités, mais alors il n'y eut pas pour chacune d'elles un collège différent.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

Hosted by Google

LA FIN DU MONDE

SOMMAIRE. — La question. — Influences cosmiques. — La matière assimilable. — La vie organique (subordination des espèces, prairies et troupeaux, prairies et cultures, chats et souris, chats et oiseaux, les rongeurs, kanguroo et lapin, le pigeon d'Amérique, faune des bois, faune des marais, faune marine; la loi du talion). — Nature et culture. — Les fissures sociales. — Conclusion.

L'homme aime à fouiller le passé ou à philosopher sur l'avenir; le présent le désoriente et trouble ses spéculations, aussi s'en préoccupe-t-il moins. Les opinions les plus divergentes se font jour sur l'avenir de sa race : les optimistes imaginent un avenir répondant aux idéals des théoriciens, les pessimistes restent dans leur rôle en publiant des prophéties troublantes. On peut mettre tout le monde d'accord en constatant que jamais les événements un peu éloignés n'ont justifié les prévisions les plus contradictoires dont ils ont été l'objet.

La fin du monde a été envisagée sous deux points de vues : la population humaine disparaîtrait en même temps que notre planète par une de ces catastrophes astronomiques que l'observation, dans l'espace, n'a jamais enregistrées; ou, conjecture purement économique, c'est la surpopulation de l'espèce humaine qui déterminerait son extinction.

La question n'est pas oiseuse, bien que la nature ne justifie pas nos prédictions. Mais les éléments du problème peuvent éclairer les dirigeants sur les errements de nos civilisations, et, à ce titre, il est intéressant d'analyser les multiples phénomènes à considérer.

Hosted by Google

L'habitation, l'habitat et l'habitant vont nous fournir, dans le présent, des éclaircissements à méditer.

Influences cosmiques.

La Terre est un globe encore chaud circulant dans un espace au froid absolu. La chaleur du globe rayonne dans l'espace ; elle est insuffisante pour organiser la matière et elle est inapte à lui insuffler la vie ; elle reste juste assez intense pour donner à la matière première minérale la forme, ou l'état physique, que l'énergie solaire modèlera au mieux des circonstances de temps et de lieux.

C'est au soleil, en effet, à la remarquable gamme de ses modalités énergétiques (1), que la matière minérale la plus assimilable doit ses métamorphoses organiques et l'évolution de la vie.

Nous devons à la chaleur du globe l'existence des eaux et de l'atmosphère, lesquelles servent de milieux à la vie. Sans elles, l'énergie solaire ne réussirait qu'à tempérer le rayonnement de la chaleur terrestre, sans effet utile sur la vie, comme le prouvent les planètes mortes. Grande chaleur le jour, grand froid la nuit, dans leur constante succession, ces extrêmes de température annihilent la vie.

L'énergie solaire, inappréciable dans l'espace, s'éveille au contact de l'atmosphère, s'active avec les eaux et s'intensifie à son maximum au contact de la croûte terrestre pendant la faible durée que lui assigne la rotation terrestre.

Les trois éléments du problème de la fin du monde organique sont donc : la chaleur du globe, l'action régulatrice de la mince pellicule gazeuse et aqueuse qui entoure la terre, l'énergie solaire. Des savants envisagent avec effroi l'avenir réservé à l'humanité, en tablant sur un accroissement géométrique des populations. Il nous paraît intéressant d'examiner la

(1) *Physique météorologique de l'auteur*. — H. Mignolet, Huy.

Hosted by Google

question en l'étendant à la vie organique tout entière, l'étude des phénomènes de la nature ne nous paraissant nullement répondre aux spéculations irréfléchies qui surgissent de temps à autre.

Le maximum de vie organique doit évidemment correspondre à un parfait équilibre entre un optimum d'intensité des trois facteurs qui y concourent : chaleur du globe, hauteur et hygrométricité de l'atmosphère, énergie solaire. Or, ces trois facteurs accusent la phase de déclin, sans que la lenteur de sa manifestation justifie les terreurs des esprits faibles. La Terre cessera d'être habitée des millions de siècles avant de cesser d'être habitable. L'homme, dernier terme de l'évolution organique, doit normalement disparaître le premier en raison de sa plus grande susceptibilité vis-à-vis des influences extérieures.

Il est rationnel de penser que les taches solaires accusent un affaiblissement d'activité, un ralentissement dans le travail de combustion qui, de local, se généralisera dans un avenir incommensurable pour la brièveté de nos sociétés humaines. L'histoire humaine n'est qu'un point imperceptible dans l'immensité du temps.

La chaleur du globe n'est point telle que, en dehors de l'adjuvant des forces solaires, l'état de la matière s'éloigne beaucoup de la stabilité qui s'oppose à sa transformation organique. L'atmosphère reste gazeuse aux pôles, mais l'eau, dont le rôle est prépondérant dans la constitution des organes, s'y solidifie en l'absence du soleil. Les mouvements de la surface terrestre, l'épaississement de la croûte, témoignent du progrès du retrait, conséquence du refroidissement de notre planète.

L'analyse des phénomènes géologiques du passé permet de conclure à la réduction graduelle et constante de la masse de l'air et des eaux.

Nous ne sommes donc nullement autorisés à dire que la vie doit prendre une extension telle que la lutte individuelle pour l'existence s'en trouvera singulièrement aggravée ; l'évolution des forces naturelles nous prouverait plutôt le contraire.

Hosted by Google

Nous devons la vie à l'énergie solaire. L'énergie solaire reçue par la surface terrestre est limitée, et par le fait la somme des existences organiques est également limitée. La vie active ne se manifeste que sur l'hémisphère éclairé, c'est-à-dire le jour. La nuit, les fonctions organiques se ralentissent ; elles s'affaibliraient jusqu'à l'extinction si la nuit devenait permanente (1). L'énergie solaire reçue par l'être vivant doit dépasser les besoins de son activité et laisser un reliquat pour permettre à l'organisme de résister aux déperditions vitales de la nuit. C'est une deuxième considération qui justifie le nombre limité d'existences dues à l'action solaire (2). Nous devons une troisième considération à ce fait que l'énergie solaire s'exerce surtout sur les surfaces continentales (3) qui n'occupent que le quart de la surface totale du globe ; la surface océanique est bien moins influencée par l'énergie solaire (4) et elle ne l'est que sur une faible épaisseur. L'activité vitale des êtres océaniques s'en ressent : les mers doivent surtout les végétaux et les animaux qui les peuplent aux résidus organiques des continents que les fleuves charrient en abondance, c'est-à-dire à l'énergie solaire continentale.

Le nombre limité d'existences végétales et animales que nous devons à l'énergie solaire a-t-il été atteint ? Peut-il être dépassé ? La nature abandonnée à elle-même s'est toujours montrée féconde : les forêts, les prairies, les brousses, les marécages revêtaient la roche, la terre ou la fange au mieux de leurs adaptations, recélant des populations animales nombreuses et

(1) Les six mois de jour polaire entraînent un emmagasinement d'énergie chez les êtres vivants pour les six mois de nuit polaire. — Les animaux du sous-sol des cavernes et des abîmes marins ne bénéficient pas d'une action solaire directe, mais de celle qui s'est exercée sur les aliments qui leur parviennent. Les aliments sont des accumulateurs d'énergie solaire.

(2) L'action solaire ne peut être continue que sous une forme atténuée (jour polaire). Si la rotation n'était si rapide à l'équateur, l'énergie solaire trop intense se montrerait plutôt destructive de la vie.

(3) Grande faune continentale, petite faune insulaire, en taille et en nombre.

(4) L'énergie est d'autant plus intense que l'obstacle qui la reçoit est plus résistant.

Hosted by Google

variées. Des couches géologiques sont dues uniquement à l'accumulation millénaire des débris végétaux (houille, lignite, tourbe) et animaux (calcaire, craies, tripoli); leur formation est devenue plus précaire, sauf pour les craies (exploitation abusive des forêts et des mers par l'homme). D'innombrables fossiles s'étagent dans tous les terrains, et pourtant le fossile n'est qu'un vestige échappé accidentellement à la destruction complète. Sans remonter aussi loin dans le passé, nous savons que les premiers explorateurs ont dépeint avec enthousiasme la vie exubérante des terres qu'ils découvraient. Les voyageurs qui savent observer en poètes et en philosophes — ils deviennent bien rares — sont d'accord pour s'émerveiller de l'opulence des régions vierges pour l'Européen : la faune et la flore luttent en nombre, en variétés, en charmes, partout où les villages indigènes sont clair-semés. A cette pullulation de la vie végétale et animale sur les continents et les îles correspondaient jadis la pullulation de la faune marine.

Partout où l'homme s'est rendu, il a apporté la mort, il a fait le vide, il a créé des déserts.

L'énergie solaire n'est plus utilisée comme elle le fut dans les siècles heureux où l'homme n'existait pas. Elle peut néanmoins produire des vies nouvelles, et ce n'est pas de ce côté, malgré la lente décroissance de son activité, que peut se rencontrer un obstacle à l'expansion de la population humaine. L'énergie solaire peut encore vivifier d'innombrables organismes remplaçant ceux que l'homme a détruits dans son imprévoyance et son ignorance.

La matière assimilable.

La vie dépend encore d'une quatrième cause : l'assimilabilité des éléments minéraux. Si le soleil transforme la matière minérale en matière vivante, il transforme de préférence la matière minérale restituée par la substance organique décomposée, c'est-à-dire la matière première livrée par la mort.

Hosted by Google

Les débris végétaux sont moins rapidement altérables, ils passent par des phases successives : amas informe, terreaux à divers degrés de finesse, humus ou terreau pâteux impalpable et plus ou moins acide, avant de se réduire en éléments assimilables (anhydride carbonique, eaux, azote et sels). Ils exercent durant cette lente transformation des effets physiques qui les rendent déjà précieux : leur pouvoir absorbant pour l'eau, les gaz, les dissolutions, en fait un agent de conservation qui combat la sécheresse et prévient les dilapidations dans les profondeurs du sous-sol, en dehors de l'action de la vie (racines, faune souterraine, limitée aux couches superficielles).

Les débris animaux, d'une décomposition plus rapide, concentrant certains éléments plus rares dans les débris végétaux, complètent excellemment le terreau : ils en favorisent la décomposition (par leur alcalinité) sans l'exagérer (nitrification), et leurs propres éléments très altérables échappent à la déperdition dans l'air ou le sous-sol (gaz et liquides), noyés dans ce sol organique à la rétentivité très accusée.

Débris végétaux et animaux se complètent, la nature les fournit dans le rapport voulu pour réaliser une fécondité continue : la masse est formée par le terreau, le complément et le stimulant par un rapport beaucoup plus faible de dépouilles animales. La nature indique à l'homme la constitution élémentaire d'un sol arable riche. Dans nos sols appauvris par une culture spoliatrice, trop souvent dépourvu du capital organique qui est la base d'une saine fertilité, le chimiste conseille trop exclusivement la chaux comme amendement et les engrais chimiques qui sont des destructeurs d'humus.

Le minéral brut est plus réfractaire. Dans les milieux physiques les plus favorables à la végétation (humidité, chaleur et lumière), le minéral brut à composition complexe est attaqué par les végétaux inférieurs (lichen, algues, mousses), encore ceux-ci recherchent-ils de préférence les corps organiques morts (couche externe des écorces d'arbres, terreau, bois, os, coquilles, peau chitineuse des insectes, cuir, etc.). La perméa-

Hosted by Google

bilité du sol a-t-elle favorisé l'emmagasinement de quelques éléments, rendus moins réfractaires par l'action solaire et entraînés par les pluies, une flore rustique s'installe et commence l'œuvre de vie par l'attaque des roches tendres, l'accumulation annuelle de ses organes morts et les débris des animaux dont elle sollicite la venue.

L'évaluation est rapide dans la nature abandonnée à elle-même, et la fécondité s'établit à demeure dans ses recoins les plus favorisés.

La vie ayant apparu depuis des millions de siècles, il semble, dans la continuelle succession de la vie et de la mort, que toute la couche superficielle de la croûte terrestre ait dû être organisée, et, sous l'action solaire, puisse être organisée à nouveau, utilisant le minéral assimilable à la multiplication en progression géométrique des plantes et des animaux. Car le rôle des débris organiques est double : ils retournent à la vie sous l'action solaire; ils préparent à l'assimilation la matière brute avec laquelle ils entrent en contact, ils accroissent donc le fond d'alimentation de la vie.

Mais deux puissantes causes de déficit interviennent qui nuisent à cette évolution progressive de la vie. L'une est due à la nature, elle est lente dans ses manifestations, elle n'est, ou n'a été, dommageable que dans les régions circonscrites. L'autre est due à l'homme, elle est bien plus préjudiciable, parce qu'elle est constante, systématique et générale.

La nature soustrait certains débris à la restitution immédiate en les abritant contre l'action solaire, ou en enrayant la vitalité des infiniment petits préposés à leur décomposition. La mort, en effet, crée la vie des grandes espèces par l'intermédiaire de petits êtres, dissassociateurs des organes morts. Bactéries, algues, champignons, vers, insectes, toute une faune infinie, sont les cuisiniers de l'alimentation végétale, et, par ricochet, de l'alimentation animale. La houille (ou ses cendres), la tourbe, le calcaire rocheux, le calcaire crayeux et ses phosphates, les fossiles, tous d'origine organique, rentrent difficile-

Hosted by Google

ment dans la circulation et exigent un nouveau travail de réassimilation par l'humus acide (minéraux) ou les alcalis (tourbe).

Les spoliations de l'homme, si dommageables dans le présent, sont plus menaçantes encore pour l'avenir.

La destruction des forêts supprime l'agent le plus actif de la transformation du minéral brut (humus), trouble profondément la climature, enlève à une faune intéressante ses abris naturels; elle active la déperdition des éléments assimilables dans les océans par les cours d'eau. Le bois est immobilisé dans les constructions; les cendres provenant de sa combustion vont à l'industrie ou sont dispersées au hasard.

Les dépouilles humaines sont enlevées à la circulation de la matière et déterminent un déficit grandissant en acide phosphorique. D'anciens centres de civilisation intense doivent leur stérilisation à cette cause (1).

Les dépouilles animales reçoivent des destinations industrielles dont la terre bénéficie rarement.

Les résidus de l'alimentation humaine sont perdus dans les profondeurs du sol, qu'ils polluent, ou sont déversés dans les océans (égouts et cours d'eau).

L'agriculture et l'élevage exploitent le sol au profit des villes, qui dilapident leurs produits. La ferme, ne conservant que les déchets les plus pauvres, opère une restitution incomplète, et les terres considérées dans leur ensemble se stérilisent de plus en plus.

L'homme, loin d'aider à l'accumulation des éléments assimilables, source de vie, dans sa méconnaissance de la restitution intégrale, travaille activement à l'épuisement des terres vierges et à la stérilisation des terres en culture.

La science, en déesse bienfaisante, est-elle là pour réparer les

(1) L'hygiène, le goût et le sentiment conseillent la transformation de nos cimetières en jardins rendus riants par les fleurs et les arbustes gais. La décoration funèbre sert plus la vanité que la sincérité des regrets. La crémation satisfait mieux la loi naturelle de restitution que l'inhumation.

Hosted by Google

désastres ? Hélas ! la science devant tout cas grave reste impuissante. La médecine s'efforce de réparer les erreurs de l'hygiène, mais jamais la médecine ne remplacera l'hygiène. La médecine agricole prône bien haut les engrais chimiques : nitrates, phosphates, sels potassiques et calcaires doivent valoir le salut à l'agriculture. Mais nitrates, phosphates, sels potassiques et calcaires ne sont pas créés par l'homme, ils sont exploités là où on les rencontre en abondance ; leur emmagasinement est la somme d'anciennes spoliations fractionnées dans le temps ; en les utilisant on comble un déficit, on paie une vieille dette sans éteindre les nouvelles. N'est-ce pas plutôt un virement de compte que l'on établit, car l'on épuise le pays de production au profit très temporaire des pays d'utilisation. Or, le pays de production a été — sauf transports — le pays de déperdition ; il est le plus souvent stérile, précisément parce que l'homme lui a enlevé peu à peu sa fécondité première, cette fécondité qui lui permettait d'utiliser en vies actives et nombreuses les éléments qu'il n'est plus parvenu à vivifier dans la suite en se transformant en désert.

Après les continents, la spoliation gagne les océans. L'eau, berceau originaire de la vie, reste le milieu le plus favorable aux êtres inférieurs : ceux-ci bénéficient de l'énergie solaire continentale par l'intermédiaire d'une alimentation d'origine essentiellement continentale. L'évaporation des eaux océaniques se résout en météores aqueux (nuages, pluie, neige, etc.) sur les continents. Cette résolution est régularisée par les montagnes et les forêts. La disparition des forêts apporte une note troublante : les zones désertiques gagnent en étendue, les oasis se réduisent, les lacs et les cours diminuent de surface et de débit, les sources disparaissent, les puits tarissent plus rapidement, partout où les grandes zones forestières ont été entamées ou détruites.

Les eaux de condensation lavent l'atmosphère de ses poussières, les feuilles, le sol; elles entraînent continuellement des sels minéraux et des matières organiques vers les points les plus

Hosted by Google

bas du globe, vers les océans. La constante évaporation des eaux océaniques et le constant lavage des continents par les eaux distillées météoriques expliquent la constante salure des mers et leur richesse en dépouilles organiques. Ces richesses seraient perdues à jamais si la vie animale sous-marine ne trouvait à se développer à son détriment.

Les eaux entraînent des doses infinitésimales de certains corps que l'organisme concentre plus ou moins (iode, fluor, arsenic, etc.). Ces éléments font de plus en plus défaut à l'alimentation obtenue dans les conditions plus artificielles de la culture et de l'élevage. Les produits marins les livrent à l'homme dans les conditions de dosage et d'assimilabilité qui les rendent plus efficaces que les mêmes éléments livrés par la pharmacologie (trop hautes doses, faible assimilabilité).

L'exploitation abusive de la mer a dépeuplé celle-ci, compromettant les moyens d'existence de populations nombreuses et intéressantes, empêchant l'œuvre de restitution de l'immense richesse marine aux continents.

Dans sa comptabilité, la nature augmente l'actif par une marche lente et rationnelle; l'homme intervient brutalement pour diminuer l'actif et accroître le passif, travaillant doublement à sa perte.

(*A suivre.*) LÉON DUMAS.

Hosted by Google

M. HÉGER ET LA LIBERTÉ [1]

Qu'invoque-t-on contre la liberté? L'impossibilité de la comprendre, de l'expliquer, de la concilier avec les exigences de la science, dite positive, de la démontrer enfin? Spécieux prétexte! Le fait primordial, sous peine de perdre sa qualité de primordial, demeure inexplicable par sa nature. Cherchez-en la preuve, sur quoi reposera cette preuve? Sur un autre fait, plus certain, plus évident? Et ce dernier? Sur un autre plus indéniable encore? Et où s'arrêtera la série? Et à moins de rejeter toute preuve quelconque et de se confiner dans un scepticisme inopérant, puisque s'il n'affirme pas, il ne peut pas nier davantage, ne faut-il point s'en référer à un fait premier, à cet *inconcussum quid* portant en soi la certitude ? Essayez donc de prouver l'être! Maine de Biran s'étonna de se voir exister. C'est, en effet, le premier sujet d'étonnement, et ce devrait être le premier objet de démonstration. Je veux dire que toute tentative pour démontrer l'existence demeure forcément stérile. Le pendant du moi, c'est le non-moi. Combien d'efforts se sont épuisés à vouloir en établir la réalité. Reid, scandalisé par Hume et Berkeley, en appelle au bon sens. Je me garde de rééditer la facétie de Taine, et de reprocher au philosophe écossais d'avoir agi par amour de sa femme, et la crainte de la voir s'engloutir dans le gouffre idéaliste ou sceptique; mais l'échec était prévu dans une irréalisable entreprise. Comment prouver ce que la preuve présuppose? N'est-ce pas la plus flagrante des pétitions de principe? Il en est de même, je n'hésite pas à l'ajouter, des prétendues démonstrations de l'existence de Dieu. Est-ce de l'athéisme? Tout au

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre.

Hosted by Google

contraire; c'est la constatation de la limite de la raison décursive; c'est l'adhésion, par voie appréhensive, aux vérités, sources premières de toute vérité subséquente. Comme le moi implique le non-moi, le relatif implique l'absolu. La science, que je sache, ne crée pas, ne fonde pas, elle découvre les choses, en cherche les rapports, et c'est là tout. Conclusion : il y a des faits indémontrables. La question est de savoir si la liberté se range dans cette catégorie.

C'est l'avis de plus d'un philosophe. Renouvier, notamment, profond et subtil critique, est du nombre; mais pas plus que les autres, il n'en indique ni n'en soupçonne la cause. Elle est simple pourtant, elle dérive de l'indémontrabilité même de l'existence. Je fais, je le sais bien, un peu de métaphysique, d'abhorrée métaphysique, mais je ne m'en effraye pas. Quoi qu'on prétende, l'explication d'un fait y conduit infailliblement, et je redirai après le père de la métaphysique que, pour n'en pas faire, il faut en faire encore.

L'être en soi nous échappe. Le phénomène, la manifestation de l'être, son mode d'apparition nous est seul accessible. Ce mode est donc indémontrable au même titre que l'être lui-même. Le mode, le phénomène fondamental, c'est le mouvement. Zénon n'a pas tout à fait tort. J'omets ses arguties, bien qu'elles n'aient pas cessé d'embarrasser nos logiciens et que je me rappelle avoir remarqué, il y a quelques années, dans la *Revue de métaphysique et de morale*, je pense, des penseurs, et non des moindres, rouvrant le débat auquel, il y a vingt-cinq siècles, Diogène avait aussi originalement que péremptoirement mis fin.

Or, le premier mouvement qu'appréhende l'être conscient et sous lequel il s'appréhende soi-même, c'est le mouvement libre. Tout d'abord, il n'en connaît pas d'autre, il n'en conçoit pas d'autre. Devant cette conscience à peine éclose, tout s'anime, tout se personnifie. Les sensations s'extériorisent, prennent corps, s'éparpillent sur tout ce qui l'entoure, et elle taille sur son propre modèle, ce qu'elle entend, ce qu'elle touche, ce qu'elle voit. Voyez la mère. Comme elle sait prêter la volonté et l'intention à la pierre que heurte son nourrisson ou au jouet

Hosted by Google

qui l'amuse. Ce n'est que plus tard que s'acquiert la notion de l'indifférent, de l'insensible, plus tard encore celle du nécessaire de l'immuable et dans certaines intelligences, la généralisation dans une impassible nature ne s'implante jamais. Bébé ignore la mort (1). Petit-Jean a six ans. Quand, au matin, il a embrassé la joue froide de sa mère, il n'a pas compris. En vain Père Bouin s'efforce de savoir si elle respirait encore. Petit-Jean demandera tout étonné si on ne respire pas toujours (2).

La loi de progressivité mentale dans l'individu s'applique, dans une certaine mesure, à l'évolution de l'humanité. La distribution des âges en époques mythologiques, métaphysiques et positives dont parle Auguste Comte, sainement entendue, et abstraction faite de tout ce que la systématisation en matière d'ordre moral contient inévitablement de hasardeux, offre un côté réel. Les forces de la nature, concrètement personnifiées d'abord, se transforment par après en entités plus ou moins mystérieuses et mystiques pour céder enfin le pas à la loi abstraite, fatale, universelle.

La notion de liberté, à l'encontre de celle de déterminé, qu'elle précède logiquement et chronologiquement à la fois, n'est donc pas acquise; elle n'est pas la conséquence d'un raisonnement quelconque, elle n'est pas le produit d'une découverte ou d'une investigation scientifique, elle est purement et simplement l'appréhension d'un fait, du premier, du plus évident des faits.

Et ce qu'il faut remarquer ici, comme un rare sujet d'étonnement, c'est l'intervertissement des rôles entre les déterministes et les partisans de la liberté. Ouvrez le premier manuel venu de philosophie dite positive, vous constaterez non seulement l'altier dédain professé à l'endroit de tout ce qui de près

(1) Ah ! murmurait une enfant rose,
C'est vraiment une triste chose
Et bien faite pour effrayer !
Depuis hier, froide et pâlie,
Petite mère est endormie
Et ne veut plus se réveiller.
(BESSE DE LARZES, *Petites poésies*, p. 19.)

(2) Petit-Jean et Père Bouin, personnages d'Erckmann-Chatrian.

Hosted by Google

ou de loin trahit la spéculation ou la métaphysique; déductions, inductions, toutes les formes du raisonnement sont traitées à l'égal de l'*a priori* et du dogme. La logique, l'inébranlable logique tombe, renversée sous les coups de l'expérience, de l'observation, du fait. Je n'exagère point. L'éminent psychologue qu'est M. Th. Ribot, le proclama, il y a plus de vingt ans dans la préface-manifeste de sa *Psychologie allemande contemporaine*. « Nos inductions et nos déductions, y dit-il, reçoivent à chaque pas des démentis. Ce qui *doit être* n'est pas; ce qui est inféré n'est pas vérifié : où la logique dit oui, l'expérience dit non (1). » Et à sa suite, la foule des disciples répète : des faits, rien que des faits. On croirait à une nouvelle église, à un nouveau sacerdoce, avec l'intolérance d'un genre nouveau, d'où la raison se trouve aussi systématiquement bannie que dans les anciennes. De grâce, pourrais-je demander à celle-là comme aux autres : ôtez la raison, que restera-t-il? Comment vous entendre, si l'instrument qui me permet seul de vous entendre, vous est suspect et m'est ravi? Des faits! Sans doute, mais l'animal, mais l'idiot constate des faits. Pour utiliser ces faits, pour me les assimiler, pour leur donner un sens, ne faut-il point les rattacher à leur cause, les mener à leur fin, les situer dans l'inextricable réseau des faits infinis? Et, si ce n'est au moyen de la raison et du raisonnement, comment faire cette opération? Le fait, pourrais-je dire, le fait nu, tel quel, est une chose morte, une matière inutilisable et sans but, si laraison et le raisonnement ne lui assignent sa place, ne lui donnent sa signification dans l'ensemble des éléments de la vie. Les faits, c'est-à-dire les matériaux d'abord, la raison et le raisonnement, c'est-à-dire l'ouvrier ensuite, mais celui-ci plus grand que ceux-là.

Voilà ce qu'on pourrait objecter, et voilà ce qu'il devient superflu d'objecter dans la question qui nous occupe. Par cet étrange intervertissement, en effet, dont je parlais plus haut, c'est nous, défenseurs du libre arbitre, qui nous attachons aux faits, et ce sont nos adversaires qui en appellent au raisonnement.

(1) P. VII.

Hosted by Google

Qu'on me permette une réminiscence, une douce réminiscence. Je me souviens avec netteté :

Eheu ! fugaces, Postume, Postume
Labuntur anni,

je me souviens comme si c'était d'hier, de mon enfance de l'école primaire. Je la revois, pour l'avoir évoquée souvent, je la revois mieux que le triste temps passé au collège, mieux que l'époque, encore si près de moi, où, homme déjà, j'abordais les études supérieures. Des affections y sont nées que, peut-être, ni l'éloignement ni le sort n'ont affaiblies; des liens d'amitié, si l'homme pouvait parler d'amis, se fussent noués alors. La paix ne régnait pas toujours entre le petit monde remuant, insouciant, débordant de joie et de vie, de la république enfantine. Le bruit des cris et des courses, et parfois des querelles et des batailles alternait avec le calme de l'étude. Avouerai-je qu'à l'occasion on se prend à regretter moins la jambe agile qui emportait comme le vent, que la main leste, qui alors sur le coup vengeait l'innocente offense et qui plus tard eût pu venger, sans délai, les drôleries venimeuses des chenapans, que toujours rencontre sur son chemin l'homme naïvement honnête.

On n'en chérissait pas moins les jeunes camarades, et malgré les semonces, on n'en aimait pas moins le vieux maître. Vieux, le maître, et surtout de la vieille école. Toutes les sciences en « ique » et en « gie » il ne les enseignait pas et peut-être craignait-il parfois que l'élève ne devînt aussi savant que le professeur. (Lecteur, si vous demandez où tend cette histoire, songez que j'écris un peu pour moi aussi, et qu'elle touche à sa fin.) Parmi les leçons figurait, je ne blâme ni n'approuve, l'histoire sainte. C'est elle qui me ramène à la question des faits. Elle me rappelle une curieuse expérience sur ce terrain d'ordre moral, d'où l'expérience semble exclue. Je ne sais quel prophète des Juifs et quel prêtre des Philistins, las probablement des discussions vaines, résolurent de s'en rapporter, pour prouver la véracité de leurs cultes, au fait visible, palpable, public, de l'intervention céleste. Deux bûchers seraient élevés, la divinité serait invoquée, et tout soupçon de super-

Hosted by Google

cherie écarté, le feu du ciel aurait à consumer la victime choisie. Le vaincu, dans cette gageure, nous fut sympathique, à nous autres bambins, tout autant que le vainqueur. C'était crâne, après tout, d'avoir osé. Sincère, il fut et confiant, et son audace même lui conservait peut-être des fidèles.

Partisans du libre arbitre ou déterministes, nous ne sommes, comme philosophes, ni prêtres, ni prophètes; nous ne sollicitons point les puissances surnaturelles de prononcer entre nous. La preuve de l'expérience n'en est que plus commode, et je saisis mal pourquoi les hommes de l'expérience récusent le témoignage de l'expérience pour le domaine de la liberté. Comment ! Je me sens, je me vois libre; c'est moi qui conçois cet acte, c'est moi qui en étudie, prépare, combine, règle l'exécution, qui, à loisir, par goût, caprice ou calcul, la diffère ou la presse, la suspends ou l'achève, l'abandonne si je veux, la recommence si bon me semble, et cet acte n'est pas libre ? et puisque pas libre, pas mien? Il est donc d'autre chose ou d'un autre? et de qui ou de quoi? je vous prie. Vous me parlez d'illusion? Otez-moi l'illusion. L'illusion est une erreur subjective. Si j'en suis victime, vous ne pouvez l'être à ma place. Inventez donc un acte, prescrivez-en, circonscrivez-en le temps et le mode d'accomplissement, déterminez toutes autres circonstances qu'il vous plaira et voyez si j'ai le pouvoir de le faire ou de ne pas le faire. On écartera, sans doute, l'impossibilité morale et physique. Je ne suis pas moins libre pour ne savoir prendre la lune avec les dents, apprendre le chinois en trois jours ou ne point vouloir me mettre en délicatesse avec la loi ou ma conscience. Epictète est libre dans les fers, dans les supplices. Écoutez-le. « Allons, Epictète, révèle ce secret, parle. — Ceci dépend de moi. — Mais je t'enchaînerai ! — Moi ? tu te trompes; tu n'enchaîneras que ma jambe. O homme ! le Ciel même ne peut rien sur ma volonté. — Je te jetterai dans un cachot. — Non pas moi, mon ami, ce pauvre corps. — Je te couperai la tête. — O le bel argument! t'ai-je dit qu'elle ne pouvait être coupée (1) ? » Or, étant maître de mes actes, je suis libre. Direz-vous que je suis déterminé malgré tout? Déterminé par quoi ? Par les motifs de mes actes?

Hosted by Google

Mais je suis maître des motifs. Je les change, les délaisse, les remplace à ma fantaisie. Sont-ce des motifs à moi ? Je vous les abandonne, j'agirai ou non, si je l'entends, d'après les vôtres. Direz-vous qu'après tout il faudra des motifs et qu'inévitablement le plus important l'emportera ? Il ne l'emportera pas, si je ne le veux, et si vous répétez qu'en tout cas il faudra des motifs, veuillez alors, je vous prie, me dire ce que c'est que la liberté ?

La discussion, en effet, arrivée à ce point, devient une querelle sur un mot, et de ce mot, on fait un non-sens : le déterministe parle de liberté et s'abstient de définir le terme. S'il le faisait, la question serait jugée du coup. Les faits la trancheraient, et tout serait dit. Et il parle de motif sans s'apercevoir que le motif est inséparable de l'acte libre et que l'absence de motif constituerait précisément la caractéristique de l'acte fatal. Le motif, pour lui, équivaut à la connaissance. Avant d'exécuter un acte, j'ai l'idée de cet acte, je le connais, je l'apprécie. Ma connaissance me détermine-t-elle ? Supposez qu'elle me fasse défaut, que j'agisse à l'aveugle, à l'état d'inconscience. Sera-ce là de la liberté ? L'enfant qui vient de naître, dans ce cas, le dément, le dégénéré et la brute seront libres et la liberté s'accroîtra à mesure que décroît la raison. La pierre qui tombe, la paille qui se consume seront libres au suprême degré. A moins que les mots n'aient changé de signification, comment oser le prétendre ?

Encore un coup, je ne démontre pas la liberté ; je développe le contenu d'une constatation. Rien de plus. Si cette constatation me trompe, à quoi me fier désormais, et quelle autre preuve, je le répète, puis-je avoir de ma propre existence ?

On m'objectera la vision du rêve, l'hallucination du délire, l'impulsion de l'hypnose, les tares de l'atavisme, que sais-je encore ? Je répondrai qu'en admettant qu'il n'y ait pas de critère reconnu pour distinguer l'état de veille de l'état de sommeil, il faut pourtant que l'un se distingue de l'autre, puisque, en fait, ils ne sont pas confondus, que j'écarte au surplus tout

(1) Cité par Jules Simon. *Le Devoir*, 14e édit., p. 30.

Hosted by Google

le domaine de la pathologie, en observant — et combien de réserves comporte la théorie — que si fatalité et irresponsabilité il y a, il est entendu par là-même qu'il peut y avoir responsabilité et liberté, l'un des termes étant inintelligible sans l'autre ; que le tout se réduit ainsi à savoir non point s'il n'y a que de la liberté, mais s'il y a de la liberté.

Ces considérations, je ne l'ignore pas, demeurent sans effet auprès des hommes de science. Le reproche qu'ils substituent le raisonnement aux faits, si fondé qu'il soit, est loin de les émouvoir. Habitués à s'assujettir une matière visible, tangible, maniable et pétrissable à merci, ils supportent avec peine qu'un seul objet soit réfractaire à leurs calculs et se dérobe à leurs instruments de précision. Ajoutez la tendance légitime, naturelle et essentiellement scientifique de l'esprit humain à ramener à l'unité, à synthétiser indéfiniment et à identifier par là-même les éléments divers de la connaissance, et on s'expliquera aisément le désir d'éliminer ou de dénaturer tout facteur rebelle à l'assimilation.

Il faut donc nous transporter sur le terrain même de l'adversaire, le suivre pas à pas dans les évolutions de ses savantes manœuvres et ne nous retirer qu'après inspection minutieuse des retranchements qui lui servent d'abri et qu'il prétend inexpugnables. Le résultat de cet examen n'offrira rien d'imprévu. Je ne m'abuse point à ce sujet. Ce n'est pas que je n'aurais à faire valoir aucun argument nouveau, mais c'est qu'en philosophie comme en politique et ailleurs, les opinions, fruit de l'éducation, du préjugé ou de la mode, sans parler de l'intérêt ou de l'amour-propre, se maintiennent comme des fétiches insensibles devant les raisons les plus solides.

La question du libre arbitre est néanmoins d'une nature particulière et j'aimerais, au préalable, à le faire ressortir. Qu'attend, en effet, le déterministe de ses démonstrations ? Que je sois convaincu ? Mais je le serai si je dois l'être. Mes dispositions n'y feront rien, et la vigueur ou la faiblesse du raisonnement, pas davantage. Le raisonnement lui-même devait être ce qu'il fut, rien de moins, rien de plus. Le déterminisme est absolu, intégral, universel, ou il n'est pas. A tel

Hosted by Google

moment de la durée, en tel point de l'espace, je serai et devrai être tel et ne pourrais être autre ; sentiments, inclinations, convictions vraies ou fausses, le contenu tout entier de ma raison et de mon cœur est fatal, préétabli. Que deviennent dans ce système erreur ou vérité? Des mots qui se valent, qui sont dépourvus de sens. Et elles se valent, la vérité et l'erreur, puisque, nécessitées au même degré, elles demeurent indiscernables.

Ceci soit dit sans préjudice de la valeur objective de la thèse déterministe et de son argument principal. Je vais donc succinctement exposer cet argument et en faire la critique.

L'an dernier, à cette même place — les lecteurs de la *Revue de Belgique* pourront se le rappeler —, je faisais, parlant du matérialisme contemporain, remonter son origine à Locke et à Condillac. Je signalai, en même temps, qu'il repose entièrement sur le double principe de la conservation de la matière et de la conservation de l'énergie. J'acceptai le premier à titre d'énoncé nouveau du principe métaphysique d'identité, et ne répudiai le second qu'en tant que son interprétation eût conduit à nier la liberté. Je n'avais aucun mérite à découvrir une filiation doctrinale, manifeste pour tous, mais éprouve néanmoins la satisfaction d'entendre l'autorité de M. Héger la confirmer. M. Héger invoque même Taine, le disciple éminent et attardé de Condillac. Je pourrais répéter avec Paul Janet que « Taine a employé une méthode facile et expéditive, mais tout à fait stérile ; que, se fiant sur l'ignorance du public, il a repris simplement toutes les thèses de l'école condillacienne... dans les mêmes termes où on les posait il y a cinquante, il y a quatre-vingts ans, sans se soucier le moins du monde des raisons, après tout assez sérieuses, ce semble, pour lesquelles on avait abandonné toutes ces solutions » (1). Mais M. Héger a soin de nous avertir que la méthode condillacienne a changé ! « Le bon abbé de Condillac construisait en imagination l'âme de sa statue ; le physiologiste moderne procède inversement ; il opère la désagrégation psychologique graduellement, jusqu'à ce qu'il réduise l'être intelligent à

(1) PAUL JANET, *La Crisé philosophique*, p. 24-30.

Hosted by Google

l'inertie la plus complète. Les résultats obtenus par les vivisections viennent, dit-il, confirmer de manière très positive les théories psychologiques de l'école sensualiste,.. Nous ne connaissons pas encore l'équivalent chimique de la pensée; celle-ci a pris néanmoins naissance avec la première réaction du protoplasme irritable, et la distinction entre le mouvement et le sentiment, comme l'annonçait Cabanis, pourrait bien disparaître dans une analyse plus parfaite. A la fin du siècle qui nous a donné la démonstration des lois de la conservation de l'énergie, il est temps de reconnaître qu'on ne peut assigner des bornes aux forces physiques, et leur soustraire une partie de notre être (1). »

Bref, de même que Condillac a montré que tout dans l'activité humaine se réduit à des sensations, la science moderne a montré que les sensations, en dernière analyse, se ramènent au mouvement physique.

Eh bien, négligeons Condillac au même titre qu'on a négligé ses contradicteurs. Bornons-nous à la science. Il règne au sujet de la signification philosophique à attribuer aux conquêtes de la science des confusions étranges, j'allais dire des aberrations que plus d'un critique, Renouvier notamment et, après lui, Élie Rabier ont mises en lumière (2).

La science a montré, par exemple, que le mouvement engendre le son, la chaleur, la lumière, et que ces phénomènes se ramènent, par voie régressive, au mouvement générateur. Elle a semblablement montré ce va-et-vient dans les combinaisons chimiques. Elle en a conclu à la transformation dans la conservation universelle. Elle a appliqué ce principe au monde moral, et observant que le mouvement est le premier indice de la vie, elle a prétendu que la pensée elle-même, que les aspirations les plus élevées de l'âme et de la raison étaient du mouvement transformé et pouvaient se réduire au mouvement.

Des penseurs avisés ont mis en garde contre l'équivoque du mot transformation. Ils ont prévenu qu'on n'ait pas à le prendre

(1) HÉGER, *ibid.*, p. 99, 104, 112, 113.

(2) RENOUVIER, *Esquisse d'une classification systématique des doctrines philosophiques*, t. I, p. 290-291; RABIER, *Psychologie*, 5e éd., ch. IX.

Hosted by Google

dans le sens de métamorphose, de transsubstantiation. La science, en effet, n'opère pas de miracle proprement dit ; elle n'est pas une doctrine mythologique. Comme l'écrit M. Rabier, « la science ne change rien aux choses elles-mêmes, elle modifie seulement les représentations que nous nous faisons des choses. Elle n'a nullement supprimé des différences réelles, mais seulement des différences imaginées. Elle a réduit les unes aux autres, non pas, comme on le dit pour abréger, les forces de la nature, mais nos conceptions des forces de la nature. Cela étant, inférer de la réduction à l'unité des forces physiques (celles, par exemple, appelées lumière et chaleur) que ces deux sensations pourraient être réduites à l'unité, c'est croire que, des différences imaginées entre des agents ignorés et supposés ayant été reconnues imaginaires, il s'ensuit que des différences réelles, entre deux termes réels, peuvent être des différences imaginaires. C'est à peu près comme si du fait d'avoir prouvé, je suppose, que Sénèque le Philosophe et Sénèque le Tragique ne font qu'un, on concluait que vous et moi nous ne faisons qu'un (1). »

Je pourrais m'arrêter là ; mais je désire élucider une autre équivoque, cause, à mon avis, de tous les malentendus en cette matière, équivoque que M. Rabier lui-même laisse subsister. « Ce que les forces physiques, dit-il, en effet, sont après les découvertes de la science, elles l'étaient avant, elles l'ont été et le seront toujours, savoir : des modes variés du mouvement. » Je dis : le mouvement, au contraire, est un mode de la force, mais la force n'est pas un mode du mouvement. Et ce, pour la simple raison que le mouvement en lui-même n'est rien, ne présente aucune réalité concrète. Il est la forme abstraite, la qualité, et comme je l'ai dit déjà, le mode, la manifestation de la force. Pour employer les expressions de Kant, la force est le noumène dont le phénomène est le mouvement. S'imagine-t-on, en effet, un mouvement sans quelque chose qui se meuve? Le phénoménisme absolu pourrait seul le soutenir ; mais le phénoménisme indéfendable, par ce qu'inintelligible, est un système mort-né.

(1) ELIE RABIER, *ibid.* p. 117-119.

Hosted by Google

Il est inutile d'appuyer davantage sur la distinction entre le mouvement et la force. On saisit suffisamment ce qu'il faut entendre par transformation et à quoi ce terme s'applique. Qu'est-ce qui peut changer? L'être ? D'aucune façon. « Quels que soient les systèmes, écrit un savant, et les combinaisons où elles entrent et d'où elles sortent, les molécules dont ces systèmes sont construits, restent éternellement neuves et sans défaut. Pierres angulaires de l'univers matériel, elles demeurent aujourd'hui, comme dans le passé le plus reculé, parfaites en nombre, en mesure et en poids, elles gardent à jamais les ineffaçables propriétés qui sont incrustées en elles (1). » Le contraire serait inconcevable, et c'est ce qu'exprime le principe d'identité. Que peut donc changer ? La forme de l'être, c'est-à-dire le mouvement, et à l'infinie variété de direction, de combinaison, d'accélération ou de ralentissement du mouvement de l'objet, correspondent dans le sujet des sensations variables en espèce et en intensité, mais qui néanmoins, en tant que changement de forme, maintiennent intacte l'essence du sujet.

L'énoncé du problème se libelle donc comme suit : le mouvement, forme de la matière, peut-il se changer en sensation, forme de l'esprit? Poser la question en ces termes, c'est, pour user de la vieille formule, la résoudre. Comme, en effet, le mouvement n'est rien sans l'objet qui se meut, et que la sensation n'est rien sans le sujet qui l'éprouve, ce serait admettre que l'objet peut se convertir dans le sujet, ou le sujet dans l'objet, ce qui non seulement serait en opposition avec le principe d'identité, mais constituerait un miracle, une métamorphose telle que n'en vit jamais l'ancienne mythologie.

Aussi, cette identification a arrêté les plus hardis matérialistes. On connaît le célèbre passage de Tyndall que j'ai rapporté l'an dernier dans cette revue. Je ne vais pas le relater ici. Je me contente de rappeler que Taine, qui le cite, souscrit pleinement à l'aveu que l'abîme séparant le phénomène physique du phénomène psychique, sera toujours intellectuellement infranchissable.

(1) CLERK MAXWELL, cité par Rabier, *ibid.* p. 121.

Hosted by Google

Le déterminisme matérialiste, tel que le défend M. Héger, ne se soutient donc pas. Je n'ai pas à examiner les autres systèmes déterministes. Je désire néanmoins rencontrer une objection commune au déterminisme en général, précisément parce qu'elle ne cesse d'embarrasser tous ceux qui ont fait du problème ardu de la liberté, l'objet de persévérantes réflexions.

Si, en vertu du principe d'identité, tout demeure semblable à soi, si les changements n'affectent que la forme, cela revient à dire, comme l'enseignent les scienees physico-chimiques que rien ne se crée, rien ne se perd. Ce principe s'applique-t-il au domaine moral ? Si oui, il ne peut laisser de place à l'acte libre, qui semble bien une création, une chose nouvelle. Je réponds : création formelle, oui ; création réelle, non. Car l'acte lui-même n'est pas l'être, mais une manifestation, une forme de l'être. L'on demandera : Comment expliquer après tout cette création formelle ? Je réponds que l'être libre n'existe point, en tant qu'homme, à titre d'entité indépendante ; qu'uni indissolublement à une matière soumise aux lois fatales de l'univers, il en subit le contre-coup et en reçoit l'empreinte ; que cette empreinte, génératrice des sensations, est le point de départ de la connaissance, et que la connaissance, nécessairement antérieure à l'acte libre, constitue pour la liberté non pas tant un motif, mais une condition, sans laquelle la liberté deviendrait non seulement impossible mais inintelligible.

La question se ramène donc toujours à l'origine de la sensation ; elle aboutit toujours à la constatation et non la démonstration de cette antinomie fondamentale de l'existence : le moi et le non-moi, l'un et le multiple, l'âme et le corps, ou de quelque nom que l'on veuille l'appeler. La discussion s'arrête à cette limite, parce que rien au monde n'explique l'être.

Au reste, toute discussion sur la liberté, intéressante parfois, si l'on se complaît à un étalage d'érudition ou de logique, est condamnée d'avance, quelle qu'en soit l'issue, à des résultats stériles : pour le déterministe comme pour le sceptique, le fait parle plus haut que le raisonnement, et M. Héger lui-

Hosted by Google

même, dans cette revue, où naguère il déclarait s'incliner avec respect devant cette grande parole, comme il l'appelle, de Spinoza affirmant « que les mouvements de l'automate spirituel qui est notre être, sont aussi réglés que ceux du monde matériel où il est compris », M. Héger vient d'écrire un article remarquable et fort remarqué, en faveur de la liberté dans l'enseignement, et qu'il intitulé : « Plus de liberté ! » (1)

Je me garde de triompher de cette attitude étonnamment contradictoire. Je me sens trop heureux d'entendre la voix autorisée de M. Héger revendiquer et défendre ce que, dans une sphère bien plus modeste, mais avec quelque énergie je l'espère, et aussi quelque courage, j'ai, depuis de longues années, défendu et revendiqué.

M. Héger, il est vrai, a bien plutôt signalé le mal que fait pressentir le remède. On lui eût su gré de faire ressortir plus nettement ce que vaut et ce qu'exige dans un enseignement libre, digne de ce nom, la liberté et l'indépendance du professeur. J'ai, ici même, insisté sur ce point l'an dernier. J'y ai insisté surtout dans mon « Indépendance de l'instituteur ». Je n'énonçais pas d'opinion purement personnelle. Hommes d'État, hommes d'enseignement me servirent de garants et de patrons. J'ajouterai ici le nom d'Émile Beaussire et tiens à citer de son ouvrage si hautement recommandable et instructif : *La liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, que le hasard me met entre les mains, les lignes suivantes : « L'enseignement doit être, pour ceux qui le reçoivent, l'apprentissage de la liberté ; il doit reposer, chez ceux qui le dispensent, sur le sentiment, sur l'habitude, sur la jouissance effective de la liberté. Des esclaves ne peuvent former que des esclaves... Cette indépendance que les magistrats de l'enseignement doivent garder vis-à-vis des familles, ne leur est pas moins nécessaire vis-à-vis de l'État lui-même » (2). Je ne développe pas cette pensée, mais j'exprime le vœu que tous ceux qui ont part à la direction de l'instruction publique réfléchissent à ces paroles

(1) *Revue de l'université de Bruxelles*, juillet 1900.
(2) P. 9 et 10.

Hosted by Google

du maître éducateur que fut Jules Simon : « Ce que l'absence d'initiative personnelle produit directement dans nos âmes et dans nos mœurs, elle le produit aussi dans nos institutions, et cette cause et cet effet sont pour ainsi dire palpables dans la plus grande fonction sociale, qui est l'enseignement (1). »

Parfois le bruit d'un attentat retentissant, d'une catastrophe foudroyante réveille notre quiétude endormie. Des cris de pitié et d'horreur nous échappent, et de partout surgissent des projets de vengeance et de sauvegarde. Dans l'entre-temps, la vilenie journalière, la méchanceté, la bassesse, les petites infamies qui nous entourent nous laissent indifférents. On applaudit au succès, fût-il dû à l'intrigue ; on exalte la force, écrasât-elle le droit ; on glorifie la richesse, fût-elle forgée de ruines, et on encense les honneurs, fussent-ils acquis au prix de l'honneur.

N'écoutons pas l'énervante prophétie qui proclame qu'on ne change pas le cours du monde. Gardons le viril et consolant espoir qu'il dépend de nous d'endiguer le flot de l'abjection et de relever le niveau des caractères. Mais on ne le relèvera pas sans l'école, sans l'homme d'école. L'homme d'école, en vrai éducateur, est homme du devoir, du devoir dans toute sa rigueur, mais aussi homme du droit, du droit dans toute sa plénitude. Respectueux, indéfectiblement respectueux des droits de tous, il est tenace, inlassablement tenace dans la poursuite de son droit à lui. A cette condition, qui exige la garantie de sa liberté et de son indépendance, sa mission deviendra et noble et féconde. A cette condition, il saura préparer des hommes. Ce qui fait la valeur de l'homme, ce n'est pas la vigueur de son bras, ni la profondeur de son savoir : c'est la raison lucide, le cœur loyal, la volonté énergique, et ce qui fait grande la patrie, ce n'est ni l'étendue du territoire, ni la richesse du sol : c'est la noblesse, le courage et la fierté de ses enfants.

DENIS MERCKEN.

(1) JULES SIMON, *La Liberté civile*, 5e édit., p. 383.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — Ce mois n'aura pas été perdu pour les abonnés et les habitués du théâtre de la Monnaie. Si l'activité, dépensée en septembre et dans la première quinzaine d'octobre, a été moins apparente, parce qu'elle s'appliquait à une simple mise en train, cette fois le zèle des nouveaux directeurs a abouti à un résultat net, frappant, immédiatement appréciable : ils nous ont donné, dans d'excellentes conditions, *La Vie de Bohème*, de Puccini.

De Puccini, et c'est tout. Car l'œuvre de Mürger ne se reconnaît guère dans ces quatre actes, gauchement découpés en une étoffe souple, facile et étendue comme est l'épopée burlesque, dont Mimi et Rodolphe sont les héros. A part le troisième acte, qui nous offre un court épisode, fortement retouché, de cette histoire d'amour émue et banale, nous n'en avons que le début et la fin, sans le corps même, sans ce qui en fait la substance dramatique. Mimi rencontre Rodolphe, et Musette retrouve Marcel ; puis c'est tout jusqu'à ce que la mort prochaine de Mimi soit un prétexte suffisant à des développements musicaux, à un quatuor original, au troisième acte, et à un air et un duo remarquables au dernier.

En somme, le musicien a été à la fois bien et mal servi par son librettiste. Il l'a été mal en raison du petit nombre de situations dont il pouvait s'inspirer. Mais, d'autre part, l'excessive économie d'action qui se remarque en cet ouvrage est plutôt favorable au tempérament du compositeur, dont le souffle semble court, tandis qu'il a le sens du détail exquis, de la minute mièvre et langoureuse où nos sens s'oublient et s'anéantissent, en quelque sorte, dans une prostration faite de douce mollesse.

Pourtant la musique de M. Puccini n'est pas sensuelle; elle a de l'esprit et surtout du montant; elle ne ressemble en rien, par exemple, aux rythmes énervants de la *Manon* de Massenet; elle est sautillante, saccadée par endroits et s'adapte bien, quoiqu'il en abuse, à ces dialogues courts, hachés, qui occupent le début du troi-

Hosted by Google

sième acte et qui colorent les scènes populaires du deuxième. C'est à ce même don musical qu'il faut attribuer le succès, un peu facile, du quatuor de la barrière d'Enfer, où le rire perle au milieu des larmes; mais il est à peine besoin d'ajouter que des procédés de l'espèce sont comme les modes, qui fatiguent vite et durent peu; si M. Puccini recommençait, il nous déplairait fort.

Les scènes principales sont tendres, d'une jolie note qui est émue sans être pleurarde; elles ont le romanesque qui convient aux personnages; ceux-ci, s'ils sont gens de lettres, sentent leur 1830 de loin, et ce n'est pas que les décors et les costumes qui nous donnent l'atmosphère où Murger les conçut et les anima; la musique s'approprie agréablement au romantisme dilué et un peu inférieur du sujet.

L'interprétation donnée, à Bruxelles, au drame lyrique de M. Puccini est très bonne, ou du moins très homogène. A part Mlle Thierry, qui est une délicieuse Mimi, qui rit, pleure et meurt avec une intense poésie, chacun des artistes paraît simplement s'être efforcé de garder dans l'ensemble un plan convenable, approprié à son emploi et à ses moyens. M. David est un Rodolphe un peu terne, mais d'une correction si absolue! M. Badiali rachète ses inégalités vocales par un jeu si intelligent! Quant à MM. Chalmin, Caisso et Danlée, ils savent, avec Mlle Maubourg, jouer et chanter en gens de goût des rôles plus effacés, mais pourtant nécessaires à la variété contrastante de l'ouvrage. La mise en scène est admirable — les décors des deuxième et troisième actes sont des œuvres d'art — et, grâce à une régie intelligente, ils sont animés d'un grouillement des foules, où l'on risque d'oublier que l'on a devant soi de simples choristes et de pauvres diables de comparses, anonymes et muets. C'est la nature même dans l'artificiel.

Des autres théâtres, il n'y a guère à dire, si ce n'est qu'on a eu une curieuse reprise des *Fossiles*, de M. De Curel, au théâtre Molière, suivie d'une mise à la scène de *L'Enchantement*, de M. Bataille, au même théâtre. *L'Enchantement* est comme *Mlle de Bullier*, jouée au Parc, — et sans idée de rapprochement, d'aillleurs, entre les talents de ces deux jeunes auteurs — une tentative curieuse de théâtre sans vraisemblance, ni sans unité d'impression. Peu à peu on s'accoutume à enfiler des scènes écrites en joli dialogue, sans se préoccuper des points de départ et d'aboutissement. Mais où la virtuosité de M. Donnay, par exemple, triomphe, l'inexpérience, très artiste encore, de moins habiles nous impressionne désagréablement. Il est fâcheux qu'on ne puisse pas faire du théâtre sans recette, j'y consens; mais c'est comme la bonne cuisine : il y faut plus qu'une simple fille de quartier.

R.

Hosted by Google

LE VOYAGE DE JOSEPH II EN BELGIQUE

En 1781, l'empereur Joseph II a fait, en Belgique, un voyage très court, — il n'a duré que deux mois, du 31 mai au 27 juillet, — mais extrêmement important pour celui qui veut bien connaître le caractère de l'empereur et l'origine des multiples réformes qui devaient aboutir à la Révolution brabançonne.

C'est qu'en effet ce voyage ne ressemble guère aux pérégrinations habituelles des souverains. C'est un voyage d'études auquel on ne pourrait guère comparer que les longues déambulations d'Adrien à travers l'empire romain ou la grande ambassade de Pierre le Grand dans l'Europe occidentale. Comme eux et plus qu'eux, Joseph visite ses États pour son instruction personnelle, dans l'intention bien arrêtée d'apprendre à connaître ses sujets, « d'observer, comme il le dit lui-même, les provinces de la monarchie » et d'examiner les réformes qu'il serait utile d'y introduire.

Cette tâche, lourde et difficile, qui devait l'user avant l'âge, le fils de Marie-Thérèse l'avait assumée dès le jour où sa mère l'avait associé au gouvernement de l'empire, en 1765, et c'est dans cet esprit qu'il avait visité l'Italie, la France, la Russie, ainsi que la plupart de ses États héréditaires.

Le voyage en Belgique marque la fin de ces pérégrinations qu'on pourrait appeler les années d'apprentissage de Joseph II. Fort de l'expérience qu'il a acquise, placé en face d'un pays où il rencontre les mêmes traditions et les mêmes préjugés qu'il avait déjà rencontrés ailleurs, mais plus marqués, plus

Hosted by Google

solidement enracinés, puisque la Belgique avait toujours été un pays de libres institutions et de *self government*, l'empereur voit surgir devant lui tous les problèmes qui l'ont préoccupé pendant quinze ans et va s'appliquer à les résoudre.

Ces considérations donnent au récent ouvrage de M. Eugène Hubert (1), sur le voyage de Joseph II dans les Pays-Bas, un intérêt de premier ordre. Sans doute, ce voyage avait déjà attiré l'attention des écrivains belges et M. Hubert est peut-être trop sévère quand il dit que la plupart de nos historiens n'en avaient pas suffisamment remarqué l'importance; mais ce qui est vrai, c'est que le savant professeur de l'université de Liége est le premier qui ait étudié la question en détail.

Sous ce rapport, son travail est une véritable révélation. Avec autant de sagacité que d'érudition il a exploré dans tous les sens la mine féconde des archives tant étrangères que belges et en a tiré une foule de renseignements que je vais essayer de résumer pour les lecteurs de la *Revue de Belgique*.

***

On sait avec quel dédain de tout faste et de toute étiquette, Joseph II accomplit son voyage en Belgique. Fidèle à une vieille habitude, il écarta de propos délibéré le gênant appareil des honneurs et des réceptions officielles et parcourut les Pays-Bas dans le plus strict incognito sous le nom de comte de Falkenstein.

Le 31 mai, il arrivait à Luxembourg, s'en allait loger à l'hôtel comme un simple particulier et priait les habitants d'éteindre les illuminations qu'ils avaient organisées en son honneur, « toute dépense faite à cette occasion lui étant désagréable ».

Cette attitude, il va la garder pendant deux mois, tout entier à sa tâche d'inspecteur, consacrant tous ses instants à l'observation des faits, à la réception des corps constitués, à l'audition des griefs, déployant une activité vraiment inouïe.

(1) EUGÈNE HUBERT, *Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas*, étude d'histoire politique et diplomatique. Bruxelles, Lebègue et Cie, 1900.

Hosted by Google

Le 4 juin, il est à Namur ; puis il visite successivement Nivelles, Mons, Tournai, Courtrai, Ostende, Bruges, Gand, Anvers, Malines et arrive à Bruxelles le 22. Il y séjourne quinze jours, puis il se rend en Hollande, rend visite au stathouder Guillaume V et à son conseiller, le duc de Brunswick, revient par Aix-la-Chapelle et Spa, traverse Liége sans arrêt et rentre à Bruxelles, le 22 juillet. Il y passe cinq jours avec les nouveaux gouverneurs généraux, sa sœur Marie-Christine et son beau-frère Albert de Saxe-Teschen ; puis il repart le 27 pour arriver à Paris, le 29.

A le suivre dans cette série de déplacements hâtifs on serait tout d'abord tenté de dire avec Claessens, dans son *Histoire des archevêques de Malines*, qu'il n'y a là qu'une excursion au pas de course à travers les Pays-Bas.

Il n'en est rien cependant. Lisez la lettre de Joseph à son frère Léopold, datée de Bruxelles, le 6 juillet, et reproduite par M. Hubert : « Mes occupations sont immenses. Le matin, je « fréquente les tribunaux divers; depuis 11 heures jusque « vers 3 heures, je donne audience à tout le monde; ensuite « je dîne seul et je travaille. A 6 heures, s'assemblent tous les « jours des ministres, des conseillers, en jointe chez moi. « Nous y repassons par parties tous les objets d'administration, de finance, de commerce, de justice; cela dure « jusque vers 10 heures du soir; ensuite, si j'en puis encore, « je vais pour une heure en société. »

Telle est l'existence qu'il mène pendant deux mois, absorbé tout entier par des préoccupations multiples d'intérêt politique.

***

Ce sont d'abord les pétitions, pétitions innombrables, que M. Hubert s'est donné la peine de dépouiller et qui nous fournissent de curieux renseignements sur l'esprit public dans les Pays-Bas.

Ces pétitions se rapportent à tous les sujets; il y en a de vraiment bizarres :

Trois centenaires sollicitent une pension qui leur est accordée.

Hosted by Google

Une dame demande 4 louis « pour faire sa fortune et à trois petits enfants innocents et son mari malade au lit ».

Un particulier prie l'empereur « de vouloir jeter une œillade de compassion sur le suppliant, vu qu'il est chargé d'une femme et de six enfants ».

Un bourgeois de Bruxelles, « père de dix-huit enfants, qui ont occasionné sa ruine, supplie Sa Majesté de lui accorder un secours ».

Un fripier de Mons, blessé en assistant à l'entrée de Joseph II à Mons, envoie un *plancet à Sa Majestée impériale, roi d'Ongritz et de boem*, pour demander une gratification qui lui permette de se faire soigner. « Il était sur le rempart; pressé par la foule, il a été jeté en bas de la *otteur* dans l'*aux*, la *boux*, a tout son corps *écrasée* et des *cottes casse haire!* » En dépit de son orthographe ultra-fantaisiste, le brave homme vit sa requête bien accueillie.

L'empereur est moins généreux à l'égard de la séquelle famélique des poètes et des écrivains : « C'est dans le débit des ouvrages, lorsqu'ils sont bons, que les auteurs doivent trouver leur encouragement ».

Quelques-uns proposent des affaires, tel ce Bruxellois qui demande « 18,112 florins, pour établir une ferme modèle entre Bruges et Gand » et offre à l'empereur de partager avec lui les bénéfices de cette « excellente affaire ».

Les demandes d'emplois ou de titres pullulent. Un quémandeur « descend, dit-il, en ligne directe, par les femmes, de Pharamond 1er, roi de France! ».

D'autres demandent à l'empereur d'intervenir dans leurs litiges privés; par exemple, un Bruxellois qui se plaint de ce que son voisin, un tanneur, « embarrasse souvent l'accès de sa maison de bains, par le chargement et le déchargement de marchandises ».

D'autres réclament des exemptions d'impôts, telles les bénédictines de Namur, qui désirent être affranchies de toute contribution sur trois pièces de vin et vingt pots d'eau-de-vie par an, « en considération de leur pauvreté ».

Plus originale encore est la réclamation du magistrat de

Hosted by Google

Courtrai, qui se plaint que les ouvriers de la ville vont boire avec excès dans les cabarets de la banlieue, où le genièvre se débite à meilleur marché, parce qu'il est soumis à des taxes moins élevées. Le magistrat demande que le territoire *extra muros* soit traité comme la ville au point de vue de l'accise, « de manière à enrayer l'alcoolisme! » La réponse du Conseil privé à cette singulière pétition est non moins curieuse : le Conseil refuse d'accéder aux vœux du magistrat de Courtrai, « parce que l'eau-de-vie est une liqueur qui fortifie le corps et que les ouvriers et les paysans de Flandre y sont tellement habitués, qu'il serait dangereux de les en priver ».

Une autre pétition intéressante est celle des huiliers, qui protestent contre la concurrence déloyale de l'abbaye de Villers, qui, exempte de droits sur le fabricat, en profite pour faire le commerce. Le Conseil des finances fit une enquête et interdit aux moines de Villers de produire de l'huile au delà des besoins de leur consommation.

En général, l'opinion n'est pas favorable à la liberté commerciale. C'est ainsi que les brasseurs demandent qu'on défende la sortie du charbon, parce qu'ils craignent « l'épuisement prochain des fosses et qu'il ne faut pas sacrifier l'état de la postérité au bien de la génération actuelle! »

Avec plus de raison, les patrons protestent contre le travail des détenus de la célèbre maison de force de Gand, créée par le comte Vilain XIIII. Joseph II finit par écouter ces plaintes et proscrivit tout autre travail que « le simple filage ». Cette mesure, ainsi que la rigueur avec laquelle l'empereur réduisit l'alimentation et l'entretien des détenus, portèrent un coup funeste à l'institution pénitentiaire de Gand, comme le constate, en 1783, le grand criminaliste anglais, Howard.

Quant aux corporations de métiers, les pétitions nous les montrent sous le jour le plus lamentable. Ce ne sont que récriminations et jalousies mesquines. Les orfèvres de Bruxelles attaquent les merciers, parce que ceux-ci vendent des galons d'or et d'argent; les chaudronniers de Gand veulent interdire aux ferblantiers d'ajouter à leurs ouvrages des ornements de cuivre; les maçons de Bruges poursuivent un sculpteur qui s'est

Hosted by Google

permis de graver une épitaphe; les francs-bateliers de Gand veulent obliger les bateliers étrangers à rompre charge dans la traverse de leur ville, vieille querelle qui datait du moyen âge et à laquelle Joseph II eut le bon esprit de mettre fin en restreignant le soi-disant privilège des francs-bateliers.

Beaucoup de pétitions se rattachent aussi à l'enseignement; on se plaint surtout du manque d'écoles dans les villages; mais, il faut le dire, Joseph II accorda fort peu d'attention à ces questions.

En revanche, il se préoccupa beaucoup des réclamations en matière de police et de justice. Les abus des justiciers, le grand nombre des avocats, la longueur des procédures, l'élévation des frais de justice, le manque d'uniformité des coutumes, l'ignorance des juges firent l'objet de ses communications au Conseil privé, et il convient de remarquer, à ce propos, que l'empereur se montra plus éclairé que le Conseil, car celui-ci, tout imbu des vieilles traditions du particularisme, prit la défense de la diversité des coutumes. « Chaque province a ses coutumes, ses mœurs, ses usages, qui constituent sa manière d'être; y toucher, c'est renverser son état politique. »

C'est aussi malgré l'avis du Conseil privé que Joseph II prit parti pour les paysans contre les seigneurs en ce qui concerne les ravages exercés par les sangliers et décida que tout citoyen avait le droit de tuer un sanglier qui viendrait dévaster ses terres, « à l'exemple de ce qu'on ferait pour détruire les loups ».

Quelques pétitions s'occupent aussi de questions sociales, de la mendicité et des chômages. Notons à ce propos un mémoire anonyme qui conseille à l'empereur de fixer toutes les kermesses au même jour pour chaque province, par la raison que « les dédicaces sont le rendez-vous des méchants ». Le Conseil de Gueldre tient le même langage, et c'est sans doute dans ces réclamations qu'il faut chercher l'origine de la célèbre ordonnance du 11 février 1785, qui devait soulever tant de mécontentement dans les masses populaires.

Les pétitions abondent aussi en matière de religion. Presque toutes émanent des couvents, qui voudraient obtenir l'abroga-

Hosted by Google

tion des édits de Marie-Thérèse sur les dots conventuelles et les vœux perpétuels. Joseph écarta ces demandes, comme il écarta aussi systématiquement toutes les réclamations des religieux contre leurs supérieurs. « Ce sont là matières spirituelles qui ne me regardent point », disait-il avec une prudence qu'il n'eut pas toujours plus tard.

***

De toutes ces pétitions et des observations personnelles de l'empereur sortirent un ensemble de mesures que l'on peut considérer comme les bases des grands édits réformateurs qui furent publiés plus tard.

Tout d'abord en matière judiciaire. Frappé des abus sans nombre de nos vieux tribunaux civils et criminels, de leur procédure formaliste et barbare, du régime des épices et de la torture, Joseph II, malgré la résistance de tous les corps constitués et même du Conseil privé, se décida à transformer de fond en comble notre organisation judiciaire et nomma une commission de trois membres pour lui présenter un projet de réformes. Les travaux de cette commission, dont le président était le chancelier du Brabant, Henri de Crumpipen, durèrent six années et aboutirent au fameux édit réformateur de 1787.

La question des cimetières attira aussi l'attention de l'Empereur. Déjà en 1771, Marie-Thérèse avait saisi le Conseil privé d'un mémoire anonyme sur les inconvénients qui résultaient de l'usage d'enterrer les morts dans les villes, surtout dans les églises, et des moyens qu'on pourrait employer pour abolir ces abus.

Ces abus étaient scandaleux. Citons un seul exemple entre mille : « Au cimetière de l'église de la Chapelle, dit le conseiller rapporteur au Conseil privé, on pratique une fosse contre le mur qui soutient la balustrade et sépare le cimetière de la grand'rue; on y descend les cadavres l'un sur l'autre jusqu'à ce que la fosse soit à peu près remplie, de manière qu'on y voit les cercueils qui souvent ne sont pas même couverts de terre; ce qui occasionne une puanteur et une infection considérables, qui incommode les voisins et les passants.

Hosted by Google

D'ailleurs, tous les cimetières de Bruxelles sont trop petits pour le nombre des habitants qui augmente considérablement. »

Mais, chose inouïe, l'opinion publique était généralement hostile au déplacement des cimetières, et ce n'est qu'en 1782 que, sur la demande de Joseph II, le Conseil privé présenta officiellement un projet radical datant de 1776, projet d'où devait sortir l'édit de 1784 sur les cimetières.

En matière de finances, l'empereur fut moins heureux. Épris des idées de Necker qu'il avait connu à Paris et qu'il songea même un instant à s'attacher, il voulait arriver à une refonte générale des impôts; il demandait, comme Turgot, la liberté du commerce des grains, « la source la plus sûre de relever l'agriculture et de soutenir les cultivateurs »; il blâmait aussi ce qu'il appelait « l'égoïsme provincial » et désirait qu'en matière de subsides « les parties riches subvinssent aux besoins des autres ». Mais il se heurta à beaucoup d'opposition et dut se contenter, pour le moment, d'obtenir que les Pays-Bas contribuassent au soulagement du budget de l'empire en votant tous les ans un million de florins pour cet objet.

Parmi toutes les questions, ce sont peut-être les questions religieuses qui le préoccupèrent le plus. Depuis 1765 elles n'avaient cessé de hanter son esprit. A plusieurs reprises, il s'était franchement expliqué avec sa mère sur cet important sujet. Dans une lettre du 19 juin 1777, qui est une véritable profession de foi, il dit textuellement à l'impératrice : « Pour « les affaires dont votre Majesté veut bien me parler, les « déclarations ouvertes d'irréligion en Moravie me convainquent toujours plus de mes principes : liberté de croire, et « il n'y aura plus qu'une religion, qui sera celle de guider « également tous les habitants au bien de l'État. Sans cette « méthode, on ne sauvera pas plus d'âmes, et on perdra bien « plus de corps utiles et nécessaires. »

Dans une autre lettre du 20 juillet, il proteste vis-à-vis de l'impératrice de ses sentiments catholiques, mais il ajoute : « Tolérance, chez moi, veut dire seulement que dans les « affaires uniquement temporelles, sans égard à la religion,

Hosted by Google

« j'emploierais, je laisserais avoir des terres, des métiers, être « bourgeois, ceux qui seraient capables et qui porteraient de « l'avantage ou de l'industrie dans les États. »

Fidèle à ses idées, Joseph, avant de se rendre aux Pays-Bas, avait aboli les *Religions-Commissionen* de Carinthie, de Styrie et de Bohême et les *Religions-Patente* de Marie-Thérèse, qui sévissaient contre les hérétiques et les plaçaient sous la surveillance d'une véritable inquisition. Il avait, en outre, rédigé une *Toleranzpatent* pour tous les États de l'Allemagne, patente qu'il rendit publique à son retour à Vienne, le 13 octobre 1781. On peut juger si l'empereur, animé de pareilles dispositions, dut être choqué de l'intolérance qui régnait dans les Pays-Bas et de la triste situation qui était faite aux protestants. Malgré les protestations de l'archevêque de Malines et la sourde résistance du Conseil privé, Joseph II ne recula point; à peine rentré dans ses États, il communiqua dès le 15 septembre au Conseil privé une résolution conforme à la *Toleranzpatent*, et bientôt après, le 12 novembre, il envoya à tous les corps constitués la célèbre lettre circulaire connue sous le nom d'Édit de tolérance, qui est certainement son plus beau titre de gloire.

« L'empereur a jugé, dit le préambule, qu'il convient d'étendre aux protestants les effets de la tolérance civile qui, sans examiner la croyance, ne considère dans l'homme que la qualité de citoyen. »

Cette grande mesure devait en entraîner d'autres, telles que celle des mariages mixtes qui, après avoir été examinée par le Conseil privé, aboutit à l'ordonnance de 1782 qui non seulement déclare valables de pareils mariages, mais prescrit même aux curés d'en publier les bans et d'assister à leur célébration « tant que les protestants n'auront pas de ministres avoués ».

D'autre part, conformément à la théorie de Febronius, Joseph, par une ordonnance du 28 novembre 1781, rompt les liens qui rattachaient les communautés religieuses à leurs supérieurs étrangers. Les religieux seront désormais réglementés et gouvernés par les supérieurs et par les congrégations belges, sous l'inspection des évêques et du gouvernement.

Hosted by Google

Il réussit moins bien en ce qui concerne la suppression des séminaires épiscopaux et leur remplacement par un séminaire général sous la direction de l'État, comme cela existait en Hongrie. Il dut ajourner ce projet ainsi que celui de la création d'un nouvel évêché pour le Luxembourg, question déjà ancienne, dont M. Hubert nous raconte en détail l'intéressante histoire et qui n'a été résolue qu'en 1870, par le pape Pie IX.

***

Un dernier ordre de questions sollicita l'attention de l'empereur, ce sont celles qui touchent à la politique extérieure.

En premier lieu, il s'occupa d'Ostende dont la situation s'était améliorée dans les dernières années, malgré la désastreuse suppression de la compagnie de commerce sous Charles VI. En dépit de Neny, Joseph, cédant aux vœux des habitants, fit d'Ostende un port franc. Ce décret souleva le plus vif enthousiasme, et dès l'année suivante, 2,636 navires entraient dans le port, sans compter les barques de pêche.

C'était là un premier coup porté aux Hollandais. Bientôt après, Joseph leur en porta un second en rasant les forteresses de la Barrière pour lesquelles, du reste, Marie-Thérèse avait déjà supprimé le subside annuel de 1,250,000 florins. En dépit de cette mesure, les Hollandais s'étaient obstinés à maintenir leurs garnisons, ce qui était pour les habitants une source de vexations dont M. Hubert nous donne quelques exemples caractéristiques. Tantôt les Hollandais procédaient à des arrestations arbitraires, tantôt ils empiétaient sur les droits de la police communale. A Ypres et à Menin, ils étendaient la zone des inondations pour se livrer aux plaisirs de la pêche. A Tournai, ils s'opposaient insolemment au recrutement des régiments nationaux et faisaient saisir et bâtonner des soldats autrichiens revêtus de leur uniforme. A Namur, ils introduisaient des cuirs en fraude pour en fabriquer des chaussures qu'ils vendaient aux habitants, au grand détriment des tanneurs et des cordonniers. L'empereur mit fin à tous ces abus en faisant

Hosted by Google

démolir les places de la Barrière malgré les protestations des États généraux qui durent finir par retirer leurs garnisons, de sorte qu'en 1782 il n'y avait plus en Belgique un seul soldat hollandais.

Joseph songea alors à l'affranchissement de l'Escaut. Pendant son voyage en Belgique, comprenant que la question n'était pas mûre, il avait repoussé la requête que les États de Brabant lui avaient présentée au nom du magistrat d'Anvers. Quelques jours après, il disait au bourgmestre d'Anvers lui-même, qu'aussi longtemps que le traité de Munster n'était pas déchiré, on ne pouvait songer à proclamer la libre navigation du fleuve. Mais il ne perdait pas la question de vue, et, dans son for intérieur, il demeurait sans doute fidèle à l'esprit de son apostille du 28 avril 1781 où il affirmait « que le libre commerce de l'Escaut est un droit que la nature donne aux Brabançons et que la faiblesse du gouvernement d'alors a pu seule faire céder ».

En réalité, l'empereur attendait une occasion favorable; il crut l'avoir trouvée quelques années plus tard, et si, mal secondé par le gouvernement français, il fut obligé d'accepter en 1784 le traité de Fontainebleau, la France elle-même devait réaliser ses espérances en 1792.

* * *

Comme on le voit par ce rapide exposé, le voyage de Joseph II dans les Pays-Bas a une importance capitale. On y trouve le germe de presque toutes les réformes ultérieures de l'empereur; c'est ici qu'il les a méditées et mûries, se réservant de les réaliser plus tard, suivant les occasions.

Certes, comme le dit M. Hubert, en terminant son ouvrage, celui qui a pu suivre ainsi pas à pas, pour ainsi dire, le fils de Marie-Thérèse, dans les diverses étapes de son voyage, sera convaincu « que ce prince n'est peut-être pas autant qu'on dit un brouillon aux idées préconçues, qui touche à tout, bouleverse tout à la légère »; que, bien au contraire, « c'est celui de tous nos souverains qui depuis le XVI[e] siècle s'est le plus sérieu-

Hosted by Google

sement et le plus noblement préoccupé d'accomplir les écrasants devoirs de sa charge ».

Il est bon de remarquer cependant que si les plans de l'empereur étaient généralement fort sages et marqués au coin du bon sens, il les réalisa souvent d'une façon maladroite, faisant fi de la tradition, si puissante cependant dans ce pays, s'attachant obstinément à l'exécution de certaines mesures d'intérêt secondaire telles que l'unification des kermesses et la suppression des confréries, qui irritaient la population et compromettaient gratuitement le succès de réformes beaucoup plus importantes, comme la liberté de conscience, la réorganisation de la justice et des États provinciaux.

C'est que si Joseph II était un philanthrope dans le meilleur sens du mot, ce n'était pas du tout un homme politique. Il ne se doutait pas qu'un prince ne peut accomplir aucune grande réforme sans le concours du pays. A la fin du XVIII^e^ siècle, à l'instant même où la Révolution française commençait à gronder et où Sieyès proclamait audacieusement la souveraineté du Tiers État, ce dédain du peuple, ces allures de despote éclairé auxquelles se complaisait Joseph II n'étaient plus de mise. Le temps des bons tyrans était passé; les peuples voulaient être maîtres de leurs destinées, et traitaient en ennemi celui qui prétendait leur imposer ses volontés, même avec les meilleures intentions.

Sous ce rapport, il est à regretter que Joseph n'ait pu faire en Angleterre le voyage qu'il méditait en 1774, lorsqu'il écrivait à son ambassadeur à Londres qu'il désirait « juger par ses yeux des effets que la liberté bien ordonnée produit dans un gouvernement ». La vue d'un grand peuple se gouvernant lui-même par l'organe d'un Parlement national lui eût peut-être dessillé les yeux; il n'aurait pas songé à réduire le rôle des États provinciaux comme il l'a fait dans son néfaste diplôme du 6 juin 1789; il l'aurait agrandi au contraire et essayé d'organiser dans les Pays-Bas une véritable représentation nationale.

Les événements ne l'ont pas voulu. Mal compris, seul en face de la Belgique défiante, l'empereur a ressenti l'amère

Hosted by Google

tristesse de voir les Pays-Bas repousser les réformes qu'il préconisait et que la France tout entière adoptait avec enthousiasme, parce qu'elles se faisaient chez elle au nom du peuple et non pas au nom du souverain.

Que ces fautes ne nous empêchent pas toutefois de reconnaître les hautes vertus de Joseph II. L'homme qui a proclamé en Belgique la liberté de conscience, qui a supprimé la torture, qui a voulu régénérer nos institutions vieillies, l'homme qui a refusé le don gratuit de 122,500 florins que les États avaient voté en faveur des nouveaux gouverneurs généraux et qui motivait son refus en disant « qu'il ne fallait pas charger son peuple sans que le bien général l'exige », cet homme-là mérite le respect de la postérité.

H. PERGAMENI.

Hosted by Google

SUR L'OLYMPE [1]

par HENRI SIENTHIEWICZ

LÉGENDE

La nuit était tranquille, claire, remplie d'une lumière argentée qui faisait rejaillir les milliers de gouttes de rosée, une nuit de printemps calme et mystérieuse.

La lune splendide brillait au-dessus de l'Olympe. Sa lumière pâle baignait le sommet de la montagne habitée par les dieux et changeait sa nuance d'une blancheur immaculée en une teinte vert clair, triste et grisâtre.

Au bas de la colline s'étendait le vallon appelé Tempe. On y voyait les sombres touffes de troènes, bercées par le chant

(1) Nous publions avec grand plaisir ces pages curieuses, et inédites en français, du grand écrivain polonais, à qui l'on doit *Quo vadis*. On connaît cette dernière œuvre et le succès tout à fait imprévu qu'elle a obtenu dans notre langue. Imprévu, mais non immérité, et quoique des préoccupations de secte n'aient peut être pas été étrangères à l'habile réclame qu'on lui a faite, il est simplement loyal de dire qu'elle renferme assez de beautés littéraires pour pouvoir se passer des applaudissements intéressés de nos modernes Pharisiens. C'est moins, en effet, l'exaltation d'une foi à son aurore, et dans la virginale ingénuité de ses premiers élans, qu'un tableau saisissant de la corruption néronienne dont notre faculté d'enthousiasme est saisie en lisant *Quo vadis*. En ce moment d'autres ouvrages de Sienkewicz paraissent en traduction, et il est à supposer qu'on va nous donner tout de lui, comme on a fait de Tolstoï et d'Ibsen, sans lassitude ni pitié; mais nos lecteurs retrouveront ici quelques-uns des plus beaux dons qu'ils ont admirés dans *Quo vadis* et, à ce titre, ils pardonneront, s'il y a lieu, qu'une revue de pensée libre ait la première imprimé une apologie de la révolution chrétienne. Il était, en tout cas, d'une jolie et utile crânerie de le faire, ne fût-ce que pour marquer l'abîme ouvert entre les nobles prémices de la nouvelle foi et certains aspects lamentables de ses derniers aboutissements. N. DE LA R.

Hosted by Google

des rossignols, par leurs prières, leurs gémissements, leurs appels, leurs soupirs, par tous les murmures mystérieux de cette splendide nuit. Ils planaient dans les airs, comme les sons du chalumeau et de la flûte, qui remplissaient la nuit, puis descendaient sur la terre tombant doucement en grosses gouttes de rosée qui s'écoulaient comme un ruisseau.

Par moment tous les bruits s'apaisaient, et alors le silence était si complet que l'on aurait pu entendre fondre la neige sur les sommets réchauffés par la douce tiédeur du mois de mai.

Superbe nuit! Ambrosienne printanière!

Par cette belle nuit, Pierre et Paul vinrent s'asseoir sur le fragment d'un rocher pour prendre conseil au sujet de la sentence qui devait être prononcée contre les anciens dieux. Au-dessus de leurs têtes on voyait les nimbes lumineux qui éclairaient leurs cheveux blancs, leurs sourcils froncés et leurs yeux sévères. A l'ombre des grands hêtres, les dieux s'assemblèrent craintifs, et là, abandonnés, oubliés, ils attendaient le verdict de leurs juges.

Pierre fit un signe de la main. Obéissant à l'appel, Jupiter Tonnant s'avança le premier et s'assit auprès des apôtres. Il paraissait encore grand et puissant et semblait avoir été taillé dans le marbre par Phidias; mais examiné de près, il laissait voir une certaine décrépitude. Le vieil aigle, à l'aile brisée, se traînait à ses pieds, tandis que la foudre bleuie, rouillée çà et là, éteinte à demi, s'échappait lentement de la main droite de l'ancien père des dieux et des hommes.

Mais quand il fut près des apôtres, la force de sa toute-puissance se réveilla et remplit son énorme poitrine.

Il leva orgueilleusement la tête sur le pêcheur galiléen, fixa sur lui ses yeux brillants et terribles de colère et d'orgueil, de véritables éclairs effrayants. L'Olympe, témoin de la fureur du maître, trembla de terreur. Les hêtres frappés de stupeur s'inclinèrent, le chant des rossignols cessa, la lune, qui planait rayonnante au-dessus des neiges, pâlit subitement et devint aussi blanche que la toile d'Arachna. L'aigle fit

Hosted by Google

entendre une dernière fois son cri rauque, tandis que la foudre ranimée, éclata menaçante aux pieds du souverain; puis, sifflante, tonnante, elle lança son aiguillon triangulaire chargé de feu, prête à embraser tout ce qu'elle rencontrerait sur son passage. On eût dit un serpent venimeux sur le point de vomir son venin mortel.

Pierre étouffa sous son pied les zigzags de feu et les fit rentrer sous terre, puis, s'adressant à Jupiter : « Tu es maudit et condamné à la mort éternelle ! »

Jupiter en un clin d'œil se fit petit, pâlit mortellement et n'eut que le temps d'articuler de ses lèvres noircies : « Ananthe », et il fut réduit en poussière.

Au second signal, ce fut Neptune qui se présenta, Neptune aux cheveux bouclés et d'un noir d'ébène, le dieu aux prunelles sombres tenant en main son trident ébréché.

A celui-ci Pierre dit :

« Tu ne seras plus là pour éveiller et apaiser les troubles des mortels. Tu ne conduiras plus aux ports tranquilles les barques égarées dans les flots. L'Étoile de la mer les conduira désormais. »

Après avoir entendu ces mots, le dieu laissa échapper un cri strident, un cri mortel, et subitement se dissipa en brouillard invisible.

Après, ce fut Apollon qui s'avança vers les saints personnages, tenant en main une flèche creuse et suivi des neuf Muses, neuf colonnes blanches restant devant les juges comme des statues de pierre, sans un souffle dans la poitrine, sans un espoir dans le cœur. Le dieu, la figure rayonnante, se tourna vers Paul et dit d'une voix mélodieuse qui ressemblait à une délicieuse musique :

« Ne me tue pas, Seigneur, au contraire, épargne-moi; si je cessais de vivre tu aurais à me ressusciter, moi, qui suis la fleur de l'âme humaine et je suis aussi sa joie, sa clarté. C'est encore moi qui conduis l'humanité vers Dieu. Tu sais bien, Seigneur, que l'hymne de la poésie ne s'envolera point vers la terre si tu lui brises les ailes. Je vous supplie, ah! juges saints, ne faites point mourir le chant de la poésie! »

Hosted by Google

Un profond silence suivit cette supplique du dieu Apollon.

Pierre leva les yeux vers les étoiles. Paul posa la main sur la garde de son sabre, y appuya sa tête et s'oublia dans une méditation profonde.

Quand il s'éveilla, il se leva lentement, fit un grand signe de croix au-dessus de la tête rayonnante du dieu païen :

« Reste en vie, chant de la poésie », prononça-t-il gravement....

Apollon radieux s'assit aux pieds de l'apôtre, tenant toujours sa flèche en main. La nuit se fit plus claire encore. Les jasmins exhalèrent une senteur plus odorante, les eaux des ruisseaux coulèrent plus rapidement. Les Muses se réunirent en un groupe charmant — on aurait dit une bande de cygnes blancs — et se mirent à chanter, d'une voix encore tremblante de terreur, doucement, des mélodies étranges, paroles que personne jusqu'alors n'avait entendues sur les sommets de l'Olympe.

« Nous avons recours à votre protection, sainte Mère de « Dieu; ne rejetez pas les prières que nous vous adressons « dans nos pressants besoins; mais délivrez-nous toujours de « tous les dangers auxquels nous sommes exposés, ô « Vierge... »

La mélodie continuait à se faire entendre dans les airs. Les Muses levaient la tête vers le ciel, semblables à des nonnes blanches, pures et pieuses.

D'autres dieux défilèrent devant les apôtres et furent aussitôt réduits à néant.

Bacchus et ses faunes parurent à leur tour, sauvages débauchés, enguirlandés de lierre et de vigne, ornés de cithares et de thyrses. Ils parcouraient l'espace comme un ouragan, poussant des cris de fureur et de désespoir, puis se précipitèrent soudainement dans un gouffre sans fond...

Puis une autre divinité aborda les apôtres : dure, hautaine, insolente; elle prit la parole sans attendre ni l'interrogatoire ni le verdict et dit avec ironie :

« Je suis Pallas-Athénée. N'étant qu'une illusion, je ne vous

Hosted by Google

prie point de m'épargner la vie. Ulysse devenu vieux me voua un culte d'obéissance et d'adoration. Télémaque m'honorait avant que les poils ne lui couvrissent le menton. Vous ne pouvez pas même me reprendre mon immortalité, mais, par contre, je vous dirai : ombre je fus, ombre je suis, ombre je resterai à jamais... »

Ce fut enfin son tour à Lui, le plus beau, le plus adoré sur terre!

Il s'approcha doucement, lentement, superbe, les yeux pleins de larmes joyeuses. Son cœur battait dans sa poitrine, comme chez un oiseau. Ses lèvres tremblaient comme celles de l'enfant qui appréhende une sévère punition. Il se jeta aux pieds des apôtres, levant vers eux ses bras divins, il s'écria humblement et craintivement :

« Je suis coupable, je suis pécheur! mais, ô Seigneurs! je suis le bonheur humain! Ayez pitié! Pardonnez-moi! Je suis le seul bonheur des mortels! »

La peur et les sanglots lui coupèrent la voix.

Mais Pierre le regarda avec des yeux indulgents, il posa sa main ridée sur les cheveux dorés du chérubin pour le tranquilliser, tandis que Paul se penchait vers une touffe de lys champêtres, en cueillait une branche et la présentant au dieu il dit :

« Sois désormais pur et blanc comme cette fleur, — mais vis, bonheur humain! »

La clarté surgit. L'aurore rose et fraîche apparut au-dessus de la colline. Les rossignols cessèrent de chanter, tandis que les chardonnerets, les fringilles, les pinsons et les fauvettes soulevaient leurs becs engourdis par le sommeil, secouaient leurs ailes humectées de rosée et gazouillaient harmonieusement en répétant, « aurore », « aurore ». La terre se réveilla souriante et joyeuse, pénétrée de reconnaissance pour les saints qui la laissaient jouir à tout jamais du chant de la poésie et du bonheur de l'amour.

(Traduit par la baronne Émilie de BLAŻOWSKA.)

Hosted by Google

LA FIN DU MONDE[1]

La vie organique.

La production organique est contre-balancée par la destruction. La mort naturelle est lente à se produire dans les conditions normales; en supposant que la vie organique disposât de la matière assimilable et de l'énergie solaire voulues, la pullulation des êtres vivants deviendrait désastreuse sous l'insuffisante intervention de la mort naturelle. Une jument de 20 ans pourrait être à la tête de quarante-deux juments et pouliches; en quatre ans, le lapin pourrait avoir 1,3 millions de descendants ; la morue pond 4 millions d'œufs par an, etc.; la même fécondité s'observe chez les végétaux. La mort prématurée contrecarre cette multiplication disproportionnée, elle l'emporte de beaucoup sur la mort naturelle. Elle est obtenue par

La mort violente due à l'intervention des espèces carnassières;
La mort plus ou moins lente, causée par le parasitisme.

L'homme a porté une sérieuse atteinte à la première par la destruction des carnassiers; aussi, la balance naturelle veut-elle l'expansion grandissante du parasitisme.

L'être doit la vie saine et féconde à la lutte qu'il lui faut soutenir pour s'adapter aux milieux, pour subvenir aux exigences alimentaires, pour déjouer la tactique de l'ennemi. Si le stimulant vital de la lutte pour l'existence — le mot est plus

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique*, du 15 novembre 1900.

Hosted by Google

brutal que la chose, dans la nature — vient à manquer, le système nerveux perd en puissance, l'organisme se relâche, déchoit et devient la proie du parasitisme.

Les espèces animales et végétales, dans la nature libre, se multiplient dans d'énormes proportions, sans rencontrer d'autres obstacles que les carnassiers pour les premiers et les phytophages pour les autres : leur sobriété, la vie au grand air, leur endurance, les rend en général réfractaires au microbe pathogène. On ne peut en dire autant des associations végétales et animales protégées par l'homme, ni de l'homme lui-même.

Une subordination préside à l'évolution de la vie dans son ensemble : les organismes de première formation (végétaux cellulaires) se forment au détriment de la matière assimilable ; ils préparent le milieu le plus favorable aux végétaux supérieurs ; parfois ils s'associent (symbiose) aux grandes espèces végétales, leur empruntant ce que celles-ci produisent en abondance, leur livrent ce dont elles sont privées (azote). La même subordination relie l'organisme végétal primitif à l'organisme animal primitif ; les formes animales supérieures dépendent des formes inférieures, et l'homme lui-même dépend de l'harmonie générale des autres êtres.

Une seconde subordination se retrouve pour la limitation des groupes spécifiques. Les mêmes familles végétales et animales se rencontrent sous les zones les plus diverses, mais avec une variation et une profusion proportionnées aux milieux et aux moyens d'existence. Les groupements zoologiques surtout se retrouvent avec les mêmes gradations : les espèces sont autres, quand les climats sont tranchés, mais la subordination des caractères reste semblable partout où l'absence de l'homme maintient l'intégralité des lois naturelles. On y rencontre parmi les herbivores des ruminants, des pachydermes, des rongeurs, des phytophages divers, lesquels sont plus ou moins sociables. Leur multiplication est entravée par des carnassiers dont la force (félidés) ou le nombre (canidés) sont proportionnés à la proie la plus communément chassée. Les oiseaux ont contre

Hosted by Google

eux les mustélidés (martres, belettes, etc.), les rapaces, quelques reptiles (serpents). Les gros insectes sont victimes des corvidés (corneilles, freux, etc.), pies, pics, des reptiles, de quelques mammifères. Les petits insectes sont détruits par des espèces de moindre taille, diurnes, crépusculaires ou nocturnes (bec fin, bec fendu, etc.), les batraciens, les insectes carnassiers, les arachnides, quelques rares mammifères. La même subordination existe parmi le monde qui peuple les eaux, douces ou salées. Les infiniment petits sont la proie des larves, des têtards, des alevins. L'organisme menacé par la malpropreté ou par la débilité reçoit des parasites externes (insectes, acariens), ou internes (vers). La cellule bactérienne cherche à se multiplier dans les liquides organiques; elle est détruite par la cellule amiboïde du leucocyte (ou globule blanc du sang) chez les individualités saines et robustes; mais elle l'emporte chez ceux qui sont débilités par des causes physiques (dénutrition) ou morales (épuisement nerveux).

Cette énumération traduit mal la réelle répartition des dépendances, elle laisse dans l'ombre le rapport numérique qui doit conserver l'harmonie du monde vivant, elle est inapte à faire comprendre combien la rupture d'une assise est dommageable à l'intégrité de tout l'édifice organique. Les exemples rapportés ci-dessous, en simples croquis, seront plus concluants : ils détaillent des cas déterminés que l'on ne peut généraliser à l'ensemble de l'échelle zoologique dans le modeste cadre d'un aperçu.

Prairies et troupeaux. — Les plaines se garnissent de plantes sociales et notamment de graminées. La graminée isolée offre une végétation fort maigre : quelques feuilles linéaires sur un chaume peu résistant. A la maturation, les semences se disséminent et ne trouvent qu'accidentellement les conditions favorables à leur germination. On leur devra à la longue un certain couvert, mais un couvert clair et de peu de durée.

Les herbivores pâturent les herbes de prairie et les pié-

Hosted by Google

tinent. La plante n'est pas détruite. Loin d'être anéantie, elle talle et se multiplie de souche, gazonnant à plaisir, rencontrant dans la restitution opérée par l'animal un stimulant nouveau. La plaine devient une prairie. L'animal a modifié l'adaptation du végétal sans le sacrifier; le végétal, augmentant les ressources alimentaires, favorise la multiplication de l'animal, et à la prairie répond le troupeau. Pendant la sécheresse, le troupeau émigre et permet à la plante de se multiplier par la grenaison; la semence, mieux protégée par les touffes, germe plus sûrement.

L'homme, en décimant les troupeaux des plaines, des vallées et des plateaux, détruit les prairies et les transforment en déserts.

Prairies et cultures. — La prairie n'est pas permanente sans l'intervention de la vie souterraine. Le gazon abandonne à la superficie des débris qui enrichissent le sol en humus et qui restituent les sels minéraux puisés plus bas. La matière organique forme un humus acide nuisible à la flore primitive et favorable à une flore nouvelle dédaignée par l'animal. L'épuisement du fond préjudicie les récoltes de l'avenir. Le sol tassé, plus humide, tend à se convertir en marécage.

La faune souterraine (vers, insectes et leurs larves, etc.) prévient cette fâcheuse transformation : elle trouve dans les débris organiques une alimentation qui justifie son intervention; elle creuse le sol de conduits qui l'aèrent, l'ameublissent, l'assainissent pour la plante, tout en permettant la fertilisation du sous-sol par la pénétration des éléments solubles et de l'humus. Les vers ramènent la terre vierge du fond à la surface, enterrent l'humus, activent le tallement, disséminent les ferments auxiliaires de la végétation (nitrification).

L'émigration des troupeaux n'est pas une cause d'exportation pour le sol, mais plutôt d'échanges utiles : le troupeau abandonne sur place les résidus de son alimentation; une

Hosted by Google

part est exportée dans le pays d'émigration, mais une part d'importation est apportée lors du retour périodique au pays primitif. La flore et le sol n'étant pas identiques dans l'une et l'autre contrées, il y a un certain apport d'éléments étrangers qui complète les deux prairies exploitées.

La vie souterraine accumule les ressources alimentaires, elle permet donc la pérennité des prairies, elle prépare un excellent sol arable pour les exigences plus grandes de la culture. La destruction des troupeaux (bisons, buffles, antilopes, yacks, chameaux, etc.) trouble non seulement l'évolution de la flore, mais elle crée bien des déserts, en enrayant la transformation du sol minéral, l'approvisionnement en éléments assimilables, matière première de la vie.

Chats et souris. — La destruction des carnassiers trouble l'harmonie naturelle et favorise la prépondérance des herbivores, rongeurs, etc., au détriment de la production naturelle, des cultures, de l'industrie et du commerce.

Le poids vif d'un carnassier ne peut s'entretenir que par une alimentation fournie par un poids déterminé d'espèces animales qui lui servent de proie. Étant donné que l'énergie solaire limite le nombre d'existences organiques, on peut avancer que toute grande espèce remplace un poids équivalent de petites espèces, que tout carnassier remplace son poids d'herbivores.

Un chat (supposé de 2 kg) consomme au minimum 2,000 souris (ou équivalent) par an. On a pu, en domesticité, lui faire consommer le double; mais les carnassiers sauvages sont plus sobres. En admettant pour la souris un poids moyen de 20 grammes, il faudrait pour l'entretien de 1 kilog. poids vif d'un carnassier 20 kilog. par an de substances animales fournies par ses proies. La nature proportionnera le nombre de chats à leurs moyens d'existence.

Le chat donne deux portées de cinq petits par an; soit, en supposant 50 p. c. de mâles et une multiplication mathématique sans obstacle, 215 descendants la cinquième année. La

Hosted by Google

consommation annuelle de ces 215 rejetons équivaudra à 430,000 souris (rats, oiseaux, gros insectes, etc.).

La souris présente cinq portées de cinq (et même huit) jeunes; soit, dans les mêmes conditions d'optimisme mathématique, et 50 p. c. de mâles, une descendance de 3 6 millions de souris la cinquième année. C'est-à-dire que la libre multiplication du carnassier est huit fois trop faible pour suffire à la destruction du rongeur. Or, les rongeurs, *omnivores*, peuvent se multiplier indéfiniment sans crainte de famine; leur multiplication se poursuit plus aisément dans les retraites souterraines qu'ils se choisissent.

La reproduction du chat s'écarte notablement des prévisions mathématiques : il est décimé par l'homme, les carnassiers, les reptiles, etc. Les rongeurs l'emportent notablement malgré les hécatombes dues à d'autres ennemis : belette, hibou, buse, corneille, reptiles, etc., auxiliaires qui sont également détruits par l'homme.

L'homme compromet à plaisir ses ressources alimentaires par son imprévoyance; il détruit ses auxiliaires sans pouvoir les remplacer, car les pièges, les appâts empoisonnés, les pâtes ensemencées de microbes typhiques, etc., aiguisent l'intelligence de ces infimes ennemis, les perfectionnent pour la lutte de la vie. Les pièges et appâts sont vite éventés; ils ne deviennent réellement dangereux que pour les animaux domestiques et l'homme lui-même (air, sous-sol et eaux de puits, d'abreuvoirs, etc., souillés par des cadavres à microbes pathogènes).

Le même parallèle serait applicable aux grands carnassiers, si l'homme n'avait détruit les grands herbivores. La décimation des herbivores l'a même emporté sur celle des grands féliens; ceux-ci sont devenus plus dangereux, et ils recherchent souvent l'homme lui-même qui s'offre à eux comme une proie tentante et d'assez facile accès. La peur des armes à feu a produit le même résultat que l'abondance du gibier, elle a créé un esprit de confraternité temporaire chez des êtres voués à la vie soli-

Hosted by Google

taire par la nature (1), elle a associé les grands féliens en bandes qui usent de stratégie ou d'audace. On a vu, au Congo, des bandes de dix à quinze léopards attaquer les caravanes au repos : ils se lançaient avec ensemble sur les hommes, et, malgré les coups de feu, les jetaient en besace sur leur dos en les maintenant de la gueule, protégeant leur fuite en s'abritant de leur victime. Il n'est pas rare de voir des léopards pénétrer en plein jour dans les habitations occupées par les Européens, à l'heure des repas. Aux Indes, le tigre mangeur d'hommes est un seigneur puissant qui prélève l'impôt du sang sur des populations misérables, faméliques et sans armes. Le jaguar réduit à la terreur et à l'impuissance maintes populations de l'Amérique du Sud.

La nécessité a cuirassé le grand fauve contre l'épouvante des armes à feu, et sa couardise première vis-à-vis de l'homme cède de plus en plus devant une hardiesse, une témérité, dont il transmet les prédispositions à sa descendance.

Chats et oiseaux. — Dilemme perplexe : la conservation des petits carnassiers n'est-elle pas nuisible à la multiplication de ces autres auxiliaires, aussi charmeurs qu'ils sont utiles, les oiseaux ?

Les oiseaux échappent par le vol, la nidification dans les ramilles flexibles aux surprises des carnassiers. Leur plus grand ennemi est l'homme qui détruit leurs refuges (forêts, bois, taillis, élagage, etc) et les poursuit directement (chasse et tenderie).

Les petits oiseaux — en supposant qu'ils produisent deux couvées annuelles de trois jeunes, dont moitié de mâles — procureraient une descendance de 567 individus par tête à la cinquième année. La protection de l'homme peut encore répa-

(1) La rareté des abreuvoirs pendant la saison sèche contribue également à un certain esprit d'association, ou de tolérence, entre des genres bien divers, mais de régime analogue. L'homme bien portant, en des circonstances analogues, est d'un égoïsme féroce ; malade, il devient plus humain.

Hosted by Google

rer la désastreuse dépopulation — qui, de nos jours, frappe les moins observateurs — au grand profit de la production agricole, de la poésie des champs et des bois. Mais il est plus que temps qu'elle se manifeste, des espèces étant en voie de disparition.

Il faut au chat vingt fois son poids vif pour son alimentation annuelle. L'oiseau ne les lui fournit pas, ou difficilement; les rongeurs, les petits animaux terrestres sont plus aisés à poursuivre et à atteindre. Le chat se rabat sur la proie qu'il s'est le plus habitué à chasser, dont il connaît les ruses, pour laquelle il a acquis expérience et dextérité. Les rongeurs arboricoles lui échappent plus aisément dans leur habileté à grimper, à contourner les troncs, à se lancer de haut en bas. Les chats des bois sont arboricoles, mais la cime n'est pas leur territoire de chasse; ils s'y gîtent pour se dissimuler et guetter la proie terrestre. Les gibiers de prédilection sont communs chez les carnassiers; ils rendent la lutte pour la vie moins ardente par la limitation relative des concurrences.

Les rongeurs. — Les rongeurs (lapin, rat, hamster, etc.), très prolifiques, finissent par constituer des associations redoutables. La nature en limitait l'expansion avec le concours des carnassiers des groupes chat, martre, chien (renard), des reptiles, des rapaces, etc. Ces auxiliaires ont été décimés par l'homme. Les rongeurs se sont en conséquence multipliés sans autre obstacle que les moyens d'existence. La destruction des forêts, des brousses, en leur enlevant leur alimentation naturelle, les a rapprochés de l'homme : ils envahissent les cultures, les habitations, les vaisseaux. Commensaux clandestins, ils subissent les aléas de la bonne ou de la mauvaise fortune humaine, la lutte pour l'existence les rendant de plus en plus audacieux dans les milieux pauvres; les plus voraces (rats) tendent même à devenir carnassiers et sont à redouter pour les enfants et les jeunes animaux.

Hosted by Google

Mais ils éprouvent aussi la lente déchéance des êtres trop éloignés des conditions de nature; leur organisme se prête davantage aux déformations tératologiques, à l'albinisme, il offre moins de résistance au parasitisme externe ou interne (ténia, trichine), et moins d'immunité contre les microbes pathogènes (typhus, peste). Vivants ou à l'état de cadavres, ils apportent partout des germes dangereux pour l'homme et les animaux domestiques. Il est du reste à constater que — par l'amoindrissement vital dû fatalement à la vie en société, qu'il s'agisse de la faune commensale, de l'animal domestique ou de l'homme — l'immunité individuelle s'affaiblit de plus en plus, et que les affections d'origine microbienne, jadis spécialisées, se transmettent de plus en plus aisément de l'une à l'autre espèce (1).

Voilà comment un vulgaire rat exerce une influence plus réelle sur le sort de l'humanité que la problématique rencontre d'une problèmatique comète. La science prendra-t-elle sa revanche et réussira-t-elle à détruire en bloc l'espèce homicide? Dans la lutte de ruses entre la science et l'animal, c'est ce dernier qui l'emporte en astuce, dédaignant les inventions mécaniques ou chimiques, et changeant de tactique avec les acquisitions de son expérience. La vanité humaine fait trop bon marché de l'impertinence perfectible de l'animal.

La nature a créé le rat par nécessité; ce rongeur avait un rôle utile à remplir; quand il cessait d'être utile pour devenir nuisible, la nature intervenait dans la juste mesure, supprimant les individualités nuisibles une à une, sans troubler en rien l'harmonie préexistante. En s'attaquant au bois, aux écorces, aux fruits durs, aux racines, aux semences perdues, les rongeurs rendent à la circulation de la matière les produits inutilisés et de lente décomposition; et ils n'ont de raison d'être comme ron-

(1) Les maladies reconnaissent vraisemblablement deux causes qui se complètent : la dénutrition, générale ou localisée, due à une mauvaise hygiène; le parasitisme, qui l'accompagne ou lui succède.

Hosted by Google

geurs qu'en s'attaquant aux corps durs, lesquels entretiennent et perfectionnent leur outillage d'attaque et de défense, et par conséquent leur organisme.

Kanguroo et lapin. — Les plaines herbues de l'Australie, parsemées de taillis et de bosquets, possédaient des familles de kanguroos qui, à certains moments, s'assemblaient en bandes comme les ruminants des plaines. Selon les espèces, ces familles s'adaptaient aux particularités de leur milieu (kanguroo des prairies, kanguroo des bois, kanguroo des arbres ou grimpeur).

L'homme — le civilisé, non le nègre australien — a réussi à décimer cet intéressant groupe zoologique en Australie, alors que, d'autre part, son esprit paradoxal le sollicitait à naturaliser l'espèce, librement, en Europe. L'homme, peu puissant pour le bien, réussit toujours les entreprises néfastes : il a détruit le kanguroo en Australie, et il ne l'a pas acclimaté en Europe.

Mais il a voulu naturaliser le lapin dans les plaines australiennes, et il n'a que trop bien réussi. Les paissances, auxquelles les kanguroos ne nuisaient guère dans leur sobriété et leur faible prolificité, ont été épuisées par nos rongeurs, gourmands et féconds, au point de nuire gravement à l'élève de la race ovine. Le rongeur lui-même en a souffert au point qu'une évolution analogue à celle du kanguroo s'est imposée à certains d'entre eux, et l'on a signalé l'apparition du lapin grimpeur. Si l'observation est exacte, elle témoigne de l'importance du milieu sur l'évolution et de la rapidité des adaptations; c'est précisément cette rapidité trop fin de siècle qui nous rend un peu sceptique sur ce point, mais sceptique sans parti pris.

Le fait est suggestif. En Australie, comme partout ailleurs, le vandalisme de l'homme a produit ses conséquences fâcheuses et difficilement réparables. Mais la fantaisie lui prend d'essayer une adaptation nouvelle, une substitution; l'expérience est de nature à décourager les bonnes intentions. La nature s'est chargée de lui apprendre qu'elle n'a pas de leçon à recevoir de

Hosted by Google

celui qui n'a pas compris que la faune spéciale de l'Australie répondait à sa flore. La flore australienne est pauvre, elle ne peut être respectée que par une faune de faible prolificité (1). Le lapin a rompu l'harmonie parce qu'il n'a pas rencontré des ennemis, suffisants en nombre et en voracité, parmi les carnassiers australiens, sorte de canités, peu nombreux, peu féroces, peu prolifiques, et inférieurs au rongeur européen dans la lutte de vitesse.

Le lapin australien, malencontreuse conquête, à son tour joue un rôle dans la question de la fin du monde : son envahissement refoule l'élevage, la culture, et accroît la zone centrale désertique. On a renoncé à le détruire en l'infectant du choléra des poules — on y songe avec une répugnance justifiée — dans la crainte de voir le bacille libérateur, un nouvel acclimaté, passer du vaincu au bétail, à la faune indigène, à l'homme lui-même. La science humaine est bien faible quand il s'agit de rétablir les harmonies rompues. En l'absence de l'homme, la multiplication du lapin — supposé indigène — eût été rapidement délimitée par la multiplication des carnassiers et l'évolution de leurs instincts orientée par les mœurs de leurs proies.

La nature n'improvise pas de semblables naturalisations, et pourtant, par la loi de l'évolution, elle oblige végétaux et animaux à s'adapter à des conditions nouvelles. Car on observe des déplacements d'espèces organiques analogues aux déplacements de la race humaine. Mais ces déplacements n'ont rien de spontané, ils obéissent à une lente évolution et n'enfreignent point — du moins pour longtemps — la loi de subordination des groupes zoologiques. L'homme est plus pressé, mais il ne réussit à conserver et à multiplier les espèces exotiques qui

(1) Les formes organiques australiennes sont des formes anciennes en voie d'extinction. Le milieu, restreint et trop uniforme, limitait la lutte nécessaire pour le perfectionnement de la vie, lutte qui s'exerce par l'adaptation à des conditions nouvelles, l'émigration sous d'autres climatures, etc. Le stimulant de l'évolution venant à manquer, la dégénérescence devenait fatale. Un organisme adapté, parfait pour son milieu, ne peut plus que déchoir; c'est le sort inévitable de ceux qui ne luttent plus (les « heureux » (?) de la vie; le bétail).

Hosted by Google

peuplent les jardins d'acclimatation, ou les espèces semi-naturalisées de ses champs, de ses vergers, ou de son élevage animal, qu'en leur assurant un milieu spécial. Aucune de ces espèces, plante cultivée, animal asservi ou animal domestique, ne retourne à l'état sauvage dans le milieu d'adoption; abandonnées à elles-mêmes, elles disparaissent rapidement. Ce n'est que si le milieu originaire se retrouve dans le milieu d'adaption que les espèces se conservent et se multiplient, comme le prouvent les races marronnes (cheval, chèvre, chien, etc.) ou les grands élevages des plaines ou des eaux qui confinent à l'élevage naturel (pampas, pisciculture, etc.).

Pigeon d'Amérique. — Quand, chaque année, les cimes des forêts américaines ployaient ou se rompaient sous les nuées épaisses des pigeons migrateurs (ectopiste) qui s'y abattaient, s'est-on demandé quelles étaient les régions que ces granivores venaient de dévaster? La stérilisation et la famine sillonnaient-elles leurs longues étapes? On n'en a jamais rien su. Ils ont presque disparu aujourd'hui, comme ont disparu les forêts où ils s'abritaient. S'en trouve-t-on mieux? Des millions de colombins ont succombé, un spectacle pittoresque n'apparaît plus guère, un supplément alimentaire assuré pour l'homme et les rapaces est devenu accidentel. Mais peut-être l'observation apprendra-t-elle que la flore indigène n'est plus purgée d'espèces peu intéressantes, devenues sociales, envahissantes et nuisibles. Encore ce pigeon nettoyait-il surtout les forêts des graines perdues semées à profusion par les cimes; ils abandonnaient une couche épaisse de fiente fertile, ammoniacale, qui activait l'humification du terreau. Le pigeon vivait de la forêt et la forêt devait une recrudescence de vie au pigeon, échange répondant à l'équitable comptabilité que la nature a partout établie.

Faune des bois. — Abandonnées à elles-mêmes, les forêts se peuplent d'un monde extrêmement varié en genres, en taille, en appétit. Une observation superficielle les fait considérer

Hosted by Google

comme des déprédateurs voraces que la lutte pour l'existence oblige à s'entre-détruire. L'observation plus approfondie nous les montre au contraire comme des associés qui prélèvent leur légitime part de coopération.

Dans le sol, la symbiose associe le cryptogame inférieur au végétal supérieur : le cryptogame prend appui sur la racine, enlève à l'enveloppe corticale quelques éléments en excès, lui livre, en échange, des composés azotés fixés du dehors. Les grands champignons transforment l'azote altérable des déjections animales en azote organique de réserve, tout en leur restituant le phosphore, le soufre, etc., momentanément soustrait par leur parasitisme, parasitisme apparent puisqu'ils s'attaquent aux dépouilles, surtout animales, qu'ils renouvellent la circulation de la matière assimilable.

L'insecte attaque la feuille ; mais le végétal hypertrophie le point d'attaque, loge et nourrit l'insecte ou sa larve dans une coque faite pour lui ; l'insecte cesse d'entamer sa bienfaitrice, parfois il la défend contre des envahisseurs plus redoutables (plantes myrmécophiles). D'autres espèces vivent des fruits dont la forêt n'a que faire et qui ne servent même pas sa reproduction sous le couvert qui stérilise le sous-bois. Les organes morts sont envahis par de petits êtres qui les rendent à la circulation de la matière. Les arbres de moindre vigueur sont saisis par des larves plus voraces qui viennent en aide à la sélection naturelle.

Les mammifères terriens envahissent également la forêt qui leur fournit le gîte : sanglier, cervidés, bovidés, rhinocéros, éléphant, etc., indépendamment des carnassiers qui les poursuivent et de ceux qui guettent le gibier des cimes. Les gros herbivores tracent de leur masse brutale des sentes qui aèrent l'atmosphère lourde du sous-bois.

La forêt sans auxiliaires animés, uniquement réduite à ses ressources végétales, crée le sol acide, plus ou moins stérile, l'atmosphère lourde et humide, d'une lumière morne et anémiante, la cime haute et uniforme masquant le ciel. Le sol

Hosted by Google

humeux chargé de microbes dissémine, dans les zones chaudes, la fièvre des bois.

La gent sylvestre crée dans les taillis et les cimes des vides que traverse la lumière, où les jeunes pieds prennent vigueur, où s'insinuent les tiges grimpantes, où s'installent des épiphytes pittoresques (broméliacees, orchidées), bref où le soleil, en réapparaissant, ramène la vie active, le vif coloris de la fleur, de l'oiseau, de l'insecte. Les déprédateurs de la nature sont les pourvoyeurs d'une vie nouvelle qui assure la permanence des essences et multiplie les espèces, dans un ensemble harmonieux, de la décoration la plus riche et la plus séduisante.

Faune des marais. — En l'absence de l'homme, les lacs, les marécages, les moindres étangs se peuplent d'un monde de palmipèdes, d'échassiers, de batraciens, de reptiles, qui tous vivent de la vie aquatique. Malgré leur extraordinaire profusion, leurs légions se maintiennent au travers des siècles, témoignant par leur seule présence que la vie aquatique reste féconde en dépit de leurs prélèvements. Une harmonie semble établie entre ces divers organismes qui, s'ils s'entre-dévorent, s'entretiennent aussi par compensation. Le carnassier restitue journellement les déchets de son alimentation, en attendant que la mort le restitue tout entier. Les résidus organiques donnent la vie à la végétation lacustre et à des milliers d'êtres inférieurs; la vie végétale s'amplifie et nourrit des êtres nouveaux ou leur assure de meilleures retraites ; elle aussi abandonne des détritus nutritifs pour les êtres inférieurs, ceux-ci appellent successivement tous les degrés d'organisation animale des plus microscopiques aux plus grands, lesquels se pourchassent sans pour cela s'anéantir.

L'exubérance de la végétation multiplie les hauts-fonds, crée des îlots et agrandit la ceinture végétale vers le large. L'évaporation par les feuilles s'active et contribue à la réduction graduelle de la surface inondée ; le sol faugeux du bord s'affermit, et une flore nouvelle prend pied, gagne une allure de brousse,

Hosted by Google

de prairie, de bois, et sollicite la venue d'autres espèces animales.

En quelques années l'homme détruit volatiles et reptiles. La mort poursuit l'œuvre commencée : la végétation perd de sa fécondité, elle ne peut plus vivre que de ses propres résidus, moins actifs, aux acides non neutralisés par les alcalis de la décomposition animale, acides qui nuisent également aux vies animales inférieures et, par conséquent, qui atteint tous les groupes animaux qui en dérivaient. La mare, jadis exubérante de vie active et gaie, devient triste, angoissante, moribonde, exhalant la mort par ses effluves gazeux qui rendent l'atmosphère moins respirable, le milieu plus déprimant, et dont l'inhospitalité est accrue par les microbes pathogènes et les moustiques qui aident à leur inoculation, leurs ennemis naturels ayant disparu.

Faune marine. — La destruction des pingouins, de l'eider et de leurs congénères, des phoques, des cétacés, etc., a-t-elle été suivie d'une pullulation correspondante du poisson? Il n'y paraît guère. Tous les carnassiers des mers, dans leur ensemble, font moins de tort à la vie océanique que les peuples pêcheurs. Les phoques, les palmipèdes, les poissons, ne subsistent plus qu'en bandes de plus en plus clair semées, alors que jadis les mers glaciales abondaient en vie animale et, par le fait, restaient hospitalières aux misérables populations des régions arctiques.

L'abondance des pieuvres sur les côtes françaises (1900), si dommageable pour les poissons de toute taille et pour les crustacés, est due vraisemblablement à la destruction du poisson lui-même, non pas que le poisson s'attaque aux grands céphalopodes, mais parce qu'il se nourrit de leurs jeunes générations. La pieuvre non détruite dans sa prime jeunesse par le poisson renverse les rôles avec le temps. Les bandes innombrables que les céphalopodes peuvent accidentellement constituer ne rencontrent plus la subsistance animale qui leur est nécessaire, ni en espèces, ni en masse alimentaire : la

Hosted by Google

famine justifie leurs rassemblements (instinct social d'attaque et de défense; tendance vers l'entre-destruction), leur rapprochement des côtes (mieux pourvues en vies animales et en déchets organiques), leur affaiblissement (leur vitalité cède devant la vitalité plus énergique du parasite; épizootie) et l'effroyable mortalité qui les décime en un court espace de temps. Les cadavres flottent en masses et par leur décomposition vicient l'air et l'eau, et crée un nouveau danger. Pendant des siècles, les harengs, les sardines, les morues, les maquereaux, les poissons plats, le thon, et, sur les côtes, les crustacés, les mollusques, etc., se multipliaient à l'aise sans porter atteinte à la vie animale, sans être anéantis par les bandes de squales et de cétacés qui les poursuivaient. La nature, dans sa mathématique rationnelle, proportionnait les vainqueurs aux vaincus, aux nécessités de la reproduction, échelonnant la destruction d'une association animale dans le temps, pour lui permettre de protéger les germes de sa reconstitution, dispersant les cohortes dans l'immensité des eaux par l'émigration, pour laisser à chaque zone le repos nécessaire à son repeuplement.

Les carnassiers aquatiques ne troublent pas profondément la statique vitale des mers, parce qu'ils savent borner leurs rapines à ce qui leur est indispensable, qu'ils abandonnent chaque jour, et en bloc à la mort, tout ce qu'ils ont emprunté à la nature. Il y a emprunt et restitution, et des vies nouvelles, utilisant les déchets et les cadavres, remplacent les vies disparues et entretiennent celles qui échappent à l'ennemi.

La loi du talion. — Ces esquisses suffisent à montrer quelle harmonie règne dans la subordination des espèces. Les vrais naturalistes, ceux qui observent, et non pas ceux qui collectionnent et détruisent, pourraient en tracer quantité d'autres analogues.

Les relations de l'être et du milieu ne s'accusent pourtant pas d'une façon toujours ostensible; il a fallu un long temps pour reconnaître l'influence du déboisement sur la climature.

Hosted by Google

Le déboisement, en supprimant le meilleur abri de quantités d'espèces animales, a favorisé leur décimation et, conséquence fatale, elle trouble la vie humaine. La culture coloniale anti-esclavagiste, en défrichant les forêts, a non seulement compromis le milieu physique — porté désormais aux extrêmes de température et d'hygrométricité —, mais il a entraîné la destruction ou l'émigration de ses meilleurs auxiliaires. De vastes territoires sont aujourd'hui plus ou moins fermés à l'activité humaine par la prépondérance des fourmis, des termites, des sauterelles dans les régions sèches; dans les zones plus humides, ce sont les microbes pathogènes qui prédominent et qui, directement ou par l'intermédiaire des mouches ponctionnantes (mouche tsé-tsé, moustique) inoculent la mort. Et si, tout récemment, on croit avoir découvert que certains de nos arbres nourrissaient le germe du cancer, et que quelques graminées hébergeaient un microbe tuberculoïde, si pas la tuberculose elle-même, on peut admettre que la dégénérescence de nos cultures et de nos bois (dues à des coupes multiples et à l'absence de fertilisation) en est la cause prédisposante.

Ces points de vue si simples, si attrayants, et de haute portée philosophique, devraient être enseignés aux trois degrés de l'enseignement : ils moraliseraient l'enfant, l'adolescent et l'adulte, le peuple et le législateur, le rural et le citadin; ils feraient de l'homme un protecteur, si pas un multiplicateur de vies organiques. Sous prétexte de sciences naturelles, on enseigne dans nos écoles des mots, des systèmes de classification, on fait de la sèche anatomie comparée, on oblige l'élève à détruire des vies pour perdre son temps à grossir d'absorbantes collections, à étudier des cadavres, à surmener le cerveau par une terminologie barbare, alors que la vie est là, partout autour de nous, pleine de séduction et d'enseignement.

(*A suivre.*) LÉON DUMAS.

Hosted by Google

ÉMILE VERHAEREN.

M. Georges Ramaekers, qui vient de nous donner une étude sur *Verhaeren* (1), est directeur de *la Lutte*. On devine déjà quel sera l'esprit de ses pages sur le poète belge. Tout au plus pouvait-on espérer une certaine modération dans l'hyperbole. Cet espoir même est déçu : M. Georges Ramaekers reste l'homme de l'enthousiasme, de l'illusion et du parti pris.

Quand on entreprend d'analyser une œuvre moderne, on devrait toujours décliner ses titres à la confiance publique. M. Ramaekers a cette loyauté. Il publie son article dans une édition de *la Lutte*, ce qui revient à dire : « Je ne trouverai pas de défauts dans les seize volumes du poète, je le considérerai comme un prophète, je défendrai les plus absurdes de ses divagations, je serai laudatif jusqu'à l'épilepsie. » Alors le public sera satisfait. Une sélection se produira dans la masse : certains liront cet article avec une béate admiration; d'autres, plus moroses, hausseront les épaules et fermeront la brochure. J'en connais, qui trouveront à la parcourir un plaisir raffiné : celui de composer chaque page avant l'auteur sur une donnée psychologique.

Voici les termes du problème : M. Ramaekers est poète du clan jeune, directeur d'une revue de combat, flamand d'inspi-

(1) Voir aussi la bibliographie d'Émile Verhaeren dans la préface écrite par Francis Vielé-Grifin, pour la brochure de M. Albert Mockel (*Mercure* de France).

Hosted by Google

ration. Un jour, il s'avise d'être critique. Ces conditions posées, quel phénomène se produira?

Il est poète, c'est-à-dire qu'il use le moins possible de la faculté de raisonner, ou même de réfléchir. Il a des impressions très aiguës, une organisation nerveuse, une aptitude désolante à bondir d'un extrême à l'autre. Il est directeur de *la Lutte*, c'est-à-dire fatalement destiné à pourfendre les ineptes bourgeois ou les critiques de bas étage qui seraient revêches « aux vibrances » de Verhaeren. Il est flamand d'inspiration, c'est-à-dire qu'il n'a pas la notion d'une critique un peu délicate, souple et déliée. Il procédera par monstrueux entassements d'images, il aura des élans frénétiques et des haines furieuses, avec beaucoup de naïveté.

La critique sera donc une éructation de clameurs passionnées. Elle aura tous les défauts d'un tempérament excessif, mais elle en aura les attraits. C'est une sorte d'emportement sauvage, un empâtement de couleurs écrasées, un tourbillonnement de mots, de phrases, d'impressions qui vous enlève et vous étourdit. Le plus sage serait de regarder à distance comme un ingénieur impassible. En somme, c'est une machine dont on connaît les rouages qu'une nature d'artiste. On sait les lois de ses mouvements et la résistance de ses pièces. A la regarder fonctionner, on éprouve une sorte de plaisir calme et reposant. Mais il ne faudrait pas mettre la main dans l'engrenage. Le monstre vous saisirait dans sa mâchoire d'acier, vous enlèverait dans son vertigineux élan et vous fracasserait les membres.

S'il est dangereux d'être poète quand on s'abaisse à la vile besogne du critique, il est sûr que cela donne aussi certains avantages. Un critique, n'est-ce pas, c'est presque toujours un homme à sensations limitées, un censeur rogue et pédant, d'abord glacial, d'allure hautaine, impressionnable surtout dans sa vanité, d'intelligence étroite et d'idéal mesquin. C'est un homme qui se méfie toujours des élans désintéressés, une espèce de pontife officiel absolument fermé aux belles idées de progrès, de renaissance artistique, de révolutions fécondes, un cerveau pointu, un éteignoir ambulant, que n'est-ce pas, grand

Hosted by Google

Dieu! quand il s'avise de secouer rudement l'arbre vert de l'illusion, et qu'on en voit tomber des feuilles mortes? J'admets qu'un critique de profession soit cette chose abominable. Et je prétends aussi qu'un poète est par certains côtés plus réceptif de sensations raffinées. Il est donc aussi plus apte à les faire comprendre. M. Georges Ramaekers a bien compris son idole. C'est-à-dire qu'il en a goûté, avec une volupté troublante, les beautés blêmes et les vagues frissons. Reste à savoir s'il a toujours compris, comme il semble l'insinuer, les visions symboliques du poète halluciné. Il nous avoue qu'il faut une terrible tension de l'esprit pour pénétrer l'énigme, mais il paraît que cet effort lui réussit, et je veux le croire sur parole.

Quoi qu'il en soit de cette étonnante perspicacité du critique ou de ses lumineuses intuitions, il reste que M. Ramaekers a résumé d'une manière assez nette les caractères saillants de Verhaeren. Il a fait plus : il a donné l'impression juste de sa manière. C'est que le style de M. Ramaekers a des qualités qui le rapprochent singulièrement de celui du maître. L'école flamande est originale, elle forme un bloc solide et massif. Ceux qui tiennent à cette école ont dans leur manière d'écrire des analogies frappantes. Ils manient une langue épaisse, rouge comme du sang, compacte et lente dans son cours. Plus souvent encore elle est violente, saccadée, échevelée, sans mesure et sans délicatesse. Si l'image ne devait déplaire à ces messieurs, je les comparerais aux taureaux du cirque. On fait claquer devant eux un lambeau de pourpre, c'est leur vision; on leur perce les flancs d'une grêle de dards, c'est leurs sensations, courtes, aiguës, irritantes. Alors ils se lèvent, mugissent, la bave dégouttant du mufle; ils s'élancent, aveuglés, éblouis, d'une allure pesante mais emportée, dans le tourbillon de sable que leurs sabots soulèvent, jusqu'à ce que leur poitrail troué s'affaisse sur l'arène. Quand on a lu Verhaeren, on les connaît tous. C'est pourquoi je disais que le style de M. Ramaekers donne assez bien l'impression du style flamand et par ricochet celui du maître. A vrai dire, il y met moins de frénésie et plus de logique; sa langue pour être embarrassée

Hosted by Google

n'en est pas moins ondoyante, sonore et fortement martelée. Elle est claire malgré certaines tournures d'une élégance toute septentrionale :

« Son talent *est d'assez* d'envergure pour.....»
« dénigrer *belgeoisement* son talent dominateur »
« parvenus *à faire le poète se départir* du noble et fier dédain. »

Je ne m'arrête pas à ces licences poétiques, il est sûr qu'on ne peut garder la langue « illogique et surannée » des classiques et qu'il faut sacrifier à la nécessité de rajeunir le vocabulaire. Voyez d'ailleurs quel éclat et quelle force ces rajeunissements « du verbe » donnent à l'expression française! Je disais donc que le style du sympathique directeur de *la Lutte* est en commerce intime avec celui de Verhaeren ou plutôt de l'école et qu'il résulte de là, pour celui qui ne serait pas initié au caractère de leur talent, une connaissance plus intime et plus pénétrante du génie belge d'expression flamande... ou du génie flamand d'expression belge.

Quand on est poète, on jouit d'une imagination mobile. On s'absorbe dans les choses avec une souplesse heureuse, on est apte aux transformations les plus diverses. M. Ramaekers est doué de cette faculté. Il pénètre dans les sinuosités les plus fuyantes de ce génie décevant qu'est Émile Verhaeren. Tout le monde n'est pas capable de ce tour de force. « Certains « croient avoir tout dit au sujet de Verhaeren en le qualifiant: « le poète sauvage, sombre, brutal, halluciné. A borner là son « jugement, ne commettrait-on pas en vérité une réelle et « très grave injustice à l'égard de l'auteur des *Heures claires?* » Sans doute, noble redresseur de torts, ce serait une injustice criante, inouïe. Faut-il être malveillant pour étreindre ainsi dans une formule étroite une œuvre rebelle à la synthèse! Oh! que je préfère, comme vous, admirer, dans toutes ses métamorphoses, un homme qu'on s'acharne à comprendre et qui vous échappe, et qui vous glisse dans les mains, et qui vous apparaît toujours plus grand de mystère et plus insaisissable! Le poète n'est pas au bout de son œuvre et vous comptez déjà cinq manières: la manière réaliste, l'élégiaque, l'épique, la symbolique et la sociale. Superbe défi jeté à l'orgueil humain! La critique doit se tordre les bras de désespoir.

Hosted by Google

Je m'étais figuré, dans ma candeur naïve, que le talent le plus touffu pouvait se ramener à une faculté maîtresse. Taine était cause de cet égarement : je m'en excuse avec confusion. Voici donc comment je m'expliquais les évolutions successives de Verhaeren. Cet homme, me disais-je, est dompté par son imagination. Cette imagination n'a pas la rapidité fuyante et la flexibilité grecques, elle n'en a pas non plus la souplesse et la grâce; elle est raffinée, excessive et douloureuse. Elle prédomine si bien dans le tempérament du poète qu'elle aiguise sa sensibilité jusqu'à la convulsion et affolle son esprit jusqu'à l'incohérence. Toute mesure disparaît dans une pareille nature. L'heureux équilibre des facultés est cassé net ; l'étrangeté sera la règle du talent. Mais alors pourquoi cette variété de conceptions? L'artiste n'a-t-il pas entrevu l'avenir de l'humanité ( )? N'a-t-il pas fouillé au cœur même de l'homme (2)? Je cherche en vain dans les seize volumes un soupçon de psychologie délicate. Verhaeren ne connaît que lui-même. Comme son âme est assez complexe, il semble qu'il s'extériorise quelquefois pour s'assimiler les passions du temps. Mais c'est bien sa personnalité qu'il étale tout au long de son œuvre. Quant à ses intuitions sociales, elles sont tout aussi contestables.

Quand donc disparaîtra ce préjugé niais que les poètes sont des prophètes? Les avez-vous déjà vus concourir au progrès des peuples? Quelles idées fécondes ont-ils apportées au mouvement intellectuel? Il n'est rien de réjouissant comme de les entendre clamer dans le désert: « Esprit! esprit! esprit! » en se frappant le front comme pour en faire jaillir des flammes. Malgré les sourires sceptiques du penseur ils n'ont pas renoncé à cette apothéose de leur vanité. Les voilà qui s'imaginent encore, comme Hugo, le colosse aux pieds d'argile, s'effondrer sous un monstrueux entassement de pensées.

Je ne sais pas si Verhaeren a de telles prétentions; ses farouches admirateurs voudraient qu'il les affichât. Qu'y a-t-il en réalité dans les seize volumes du poète? Je vois qu'il est

(1) *É. Verhaeren*, par G. RAMAEKERS, p. 28-29.
(2) *Id.*, p. 12.

Hosted by Google

réaliste, et crûment réaliste dans les *Flamandes*. D'autre part, ses *Moines* ne manquent pas de grandeur sereine. Le symbolisme s'épanouit aux « bords de la route » et se déverse un peu partout. Tout cela se contrarie-t-il? Rien ne me semble naturel comme les soubresauts de l'imagination débridée. Le symbolisme apparaît aujourd'hui comme une lassitude de la sensualité satisfaite. Il est convenu qu'il manifeste une renaissance de l'idéalisme. Des critiques éminents veulent reconnaître dans cet effort de l'école nouvelle une tendance à sonder le mystère. Mais prenons-y garde. Avant de considérer comme un rajeunissement de l'art cet aboutissement maladif d'un système abandonné, il serait bon de préciser la part de l'excentricité volontaire et le fond même de la doctrine. Je ne voudrais en aucune façon dénaturer les aspirations de l'école, mais il me semble, à considérer l'étrangeté des productions symbolistes, qu'elles émanent d'une réaction factice bien plus que d'un sentiment spontané. Ce qui me fait douter encore qu'elles correspondent à un état d'âme de la génération, c'est qu'elles ont pour chefs attitrés des hommes qui s'étaient plongés à corps perdu dans le naturalisme. Il en est qui ont exagéré la réaction jusqu'au mysticisme. Pour moi, je me méfie de ces écarts désordonnés. Le mysticisme et le symbolisme sont les manifestations aiguës d'une maladie cérébrale. Ils ont grandi comme des végétations malsaines, d'une croissance rapide et peu naturelle.

Les Flamands ont toujours réuni ces deux caractères : le mysticisme et la sensualité. C'est une alliance tellement commune qu'elle semble une loi fatale du tempérament. Plusieurs artistes ont manifesté ces deux tendances : entre autres Balzac et Zola. Si vous en doutez, lisez *Seraphitus* et le *Rêve*. Est-ce un mélange artificiel? Les poètes de la passion brutale ont-ils des heures de réaction où la nausée leur monte à la gorge et les livre palpitants d'angoisse aux folies de l'imagination débridée? Ce mysticisme morbide aurait alors sa source dans un assouvissement complet de la chair, dans un douloureux énervement de l'être voulant raffiner ses plaisirs et s'élançant, avec toute la fureur des passions trompées, à la conquête de réalités

Hosted by Google

inconnues, plus troublantes et plus voluptueuses (1). N'avez-vous jamais remarqué dans les ravissements de quelques hallucinés des trépidations lascives, des jouissances convulsives, des ivresses tourbillonnantes qui les font ressembler à des fureurs bestiales?

> Et le regret les prend et le désir posthume
> De s'en aller revivre en un monde nouveau
> Là-bas, en des lointains *d'hystérie et de flamme*.

Le spiritualisme serein des vrais idéalistes n'a rien à voir avec cet affolement des forces imaginatives. Tels sont les caractères du symbolisme de Verhaeren. Ce qui chez d'autres dégénère en rêves pseudo-mystiques prend dans son œuvre la forme du symbolisme. Mais l'origine des deux systèmes apparaît visiblement identique, elle procède du tempérament. Même allure désordonnée et hagarde, même frisson de volupté délirante, même obscurité. C'est l'imagination qui s'élance d'un extrême à l'autre, avide de sensations douloureuses, aboutissant au rêve échevelé quand elle a complètement émoussé les sens par l'excès même du raffinement. Voilà pourquoi je considère les écoles censément idéalistes qui fleurissent, étiolées, sur les débris du naturalisme comme les enfants rachitiques d'un père alcoolisé.

Verhaeren a poussé la sensualité jusqu'à la crise aiguë. Les *Amours rouges* sont une orgie. Il n'y a plus rien d'humain dans ce monstrueux accouplement de deux fauves. Quant au symbolisme il est livide, émacié, presque dément.

Et les préoccupations sociales? J'ai beau chercher des solutions, je ne vois que des tableaux éblouissants, des embrasements de villes, des ondulations de foules rugissantes, de sinistres éclairs et des clameurs horribles. Pourquoi vous torturer l'esprit, doux et tendre M. Ramaekers, vous qui avez horreur de la guerre des classes, à chercher la philosophie de votre idole? Je recueille de vos lèvres ce pénible aveu : La philosophie de Verhaeren est obscure, contradictoire. Savez-vous

(1) Il est clair que je ne fais aucune insinuation sur le caractère des écrivains que je n'ai en vue que le travail de l'imagination.

Hosted by Google

seulement si Verhaeren se préoccupe d'avoir une philosophie? Mais au lieu de chercher une synthèse à cet entre-croisement de visions multicolores, que n'essayez-vous d'établir le mécanisme de la conception? Vous sauriez alors qu'une imagination d'artiste, lorsqu'elle est excessive, absorbe les rêves fous de l'humanité, les multiplie en elle et les agrandit. Elle en fait comme un échevèlement d'utopies qui se poursuivent et s'anéantissent. Les poètes semblent souvent marcher de l'avant. Le fait est qu'ils saisissent comme des éléments à jeter dans leur fournaise les idées les plus hardies que le temps leur donne. Mais ils ne les inventent pas, ils les reçoivent et les rendent superbement colorées. Cela ne suffit-il pas à leur gloire?

Voilà ce que Verhaeren a fait. La vogue est au socialisme ; il adopte le socialisme. C'est la théorie la plus avancée; en la faisant sienne on sera le phare de l'humanité. Le socialisme a pour symbole un déchirement de la société, pour apothéose une ère de félicité dans la justice; c'est un idéal précédé de lueurs rouges, le mieux fait pour embraser l'inspiration. — Que reste-t-il de vos cinq manières, subtil critique de *la Lutte?* Peu de chose. Il reste qu'elles se confondent dans la faculté maîtresse de Verhaeren : l'imagination débordante. Verhaeren est un homme qui regarde avec passion. De multiples sensations s'accumulent en lui. Elles l'obsèdent et le brûlent comme des pointes de fer rougi au feu. Elles ensanglantent sa chair, elles le martyrisent. Verhaeren est un artiste pris de vertige qui court à travers la vie, la gorge sèche et la poitrine haletante. Les uns voient les hommes dans leur plate médiocrité parce qu'eux-mêmes restent immobiles, observateurs ironiques de la réalité. Verhaeren les voit s'emporter dans une sarabande infernale, parce que lui-même s'agite comme un possédé. Il a l'illusion du voyageur qui, de son compartiment, regarderait les arbres s'enfuir avec des gestes effarés. Toutes choses passent ainsi dans son imagination, comme des tourbillonnements : désirs cuisants de la chair, aspirations idéales du cœur, héros du cloître, colères du siècle. Pourquoi compter les objets qui s'imposent à son regard brûlé? A ce compte, Verhaeren aurait autant de manières que de pièces. Il donne

Hosted by Google

à tout l'empreinte de son caractère ardent. Sans doute, il y a des différences sensibles entre le style de telle ou telle œuvre. Vous ne voudriez pas, j'espère, qu'on fît de l'épopée monastique une kermesse flamande! Le style diffère en raison des modes d'imagination et des influences ressenties. Mais partout on sent l'excès, le raffinement, la sensation douloureuse. Tout d'abord le style ne se dégage pas de la magnificence parnassienne, mais il manifeste déjà la tendance à remplacer l'idée par l'image. Et l'image a la force d'une sensation présente.

> Le monde entier, promis par les papes aux rois,
> Sur le vieux sol chrétien verra trembler la croix ;
>
> Les disputes, les cris, les querelles, les haines,
> La passion et les fureurs, rompant leurs chaînes,
>
> Ainsi qu'un troupeau roux de grands fauves lâchés,
> Broieront entre leurs dents les dogmes desséchés. (*Moines*.)

Verhaeren conserve une certaine logique dans l'agencement des périodes. Il n'a pas encore la possession complète de son originalité. J'aurais voulu qu'il ne l'eût jamais, car son originalité est dans l'excès, et les œuvres d'une santé vigoureuse ont seules la chance de passer à la postérité. Les *Moines* et les *Flamandes* resteront ses deux plus belles productions. Elles sont d'un style ardent mais relativement correct. C'est comme des flots de lave qui courent entre des rives unies. Plus tard, les rives seront brûlées, déchiquetées et ravagées. Ces deux œuvres semblent sortir d'un moule commun. Cela provient de ce qu'elles sont les premières manifestations du talent. Le poète n'a pas encore osé rompre avec la tradition. Il est fort avec éclat ; les sensations qui bientôt vont saillir démesurément dans le style restent sujettes à l'esprit. L'intelligence les rassemble, les aligne et leur trace comme un lit régulier. Leur cours est impétueux, mais contenu par des lois rigoureuses. J'admire dans les *Moines* une langue d'un écoulement harmonieux, large et sonore comme aussi dans les *Flamandes* le relief rigoureux, la rudesse et l'énergie presque féroce. Partout l'écrivain manifeste la ten-

Hosted by Google

dance à substituer l'image violente au mot général. Elle voudrait

> Ne faire de son corps qu'une table dressée
> Où son gars mangerait et boirait jusqu'au jour,
> La bouche gloutonnante et la manche troussée,
> Tout un festin de chair, de jeunesse et d'amour. (*Flamandes*.)

Tout le vocabulaire est renouvelé. Les mots qui sifflent comme des lanières, les mots qui agissent sur le nerf et qui brûlent la chair sont prodigués avec une puissance d'intensité qui donne le frisson. A cette époque, Verhaeren en est encore au vers classique. Il a des soucis d'harmonie qu'il abandonnera bientôt pour suivre l'impulsion de son caractère sauvage. En novembre 1896, Valère Gille écrivait dans la *Jeune Belgique* : « Verhaeren subissait fortement déjà l'influence des auteurs du moment, de Zola et de Richepin, dont les crudités voulues avaient fait tout le succès. La mode était au naturalisme; M. Verhaeren en fut, comme il fut plus tard du mouvement symboliste, du mouvement impressionniste, du mouvement pointilliste, du mouvement évolutiste avec M. René Ghil, du mouvement vers-libriste avec MM. Kahn et Vielé-Griffin et du mouvement individualiste avec tous les anarchistes de lettres. »

C'est l'opinion de beaucoup de lettrés. Victor Hugo parut aussi chercher toujours des formes nouvelles, de même qu'il opéra, dans sa politique, les évolutions les plus étonnantes qu'on pût rêver. Je ne m'étonne pas que l'auteur des *Moines* ait adopté successivement tant de nouveautés littéraires. La plupart y verront de l'inconséquence ou de la vénalité. Mais étudiez de près ces caractères d'artistes. Vous verrez qu'ils suivent la pente fatale où leur imagination les entraîne. J'insiste à dessein sur le parallèle qui s'impose entre le romantique français et le symboliste belge, non que je veuille établir une équation ridicule, mais parce que la loi qui préside à leur développement artistique y trouve un relief étonnant. Hugo commença par les *Odes et ballades*, poésies oratoires où se dessinait à peine sa virtuosité; puis, son originalité se met à saillir; le verbe et la strophe se livrent à des exercices de haute voltige,

Hosted by Google

bondissent par-dessus la pensée ou l'écrasent, s'emportent comme des chevaux au son des trompettes. Enfin, les mots se livrent une bataille furieuse où l'on entend comme des cliquetis d'épée. L'antithèse devient la seule image du poète, fatigante et torturée jusqu'à l'obscurité.

Il en est de même de Verhaeren. Tout d'abord il respecte la majesté calme de l'alexandrin, tout en voulant lui donner des chairs plus colorées. La langue classique manque de crudité, de sonorité, d'éclat; il lui infuse un flot de sang. Par brassées, il entasse des mots claquants comme des lanières, des mots qui par eux-mêmes sont une sensation. Quand la construction l'embarrasse, il la brise comme du verre. Mais ce n'est pas sans tâtonnements qu'il arrive à réaliser sa réforme. Voici, par exemple, une pièce où se caractérise le style de la nouvelle manière dans une forme encore respectueuse de la tradition. *Le Gel :*

Sous le fuligineux étain d'un ciel d'hiver,
Le froid *gerce* le sol des plaines assoupies,
La neige adhère aux flancs *râpés* d'un talus vert
Et par le vide entier *grincent* des vols de pies.

Avec leurs fins rameaux en *serres de harpies*
De noirs taillis méchants s'acharnent *à griffer*,
Un tas de feuilles d'or pourrissent en charpies ;
On s'imagine entendre au loin *casser du fer*.

C'est l'infini *du gel cruel, il incarcère*
Notre âme en un étau géant qui se *resserre*
Tandis qu'avec un *dur et sec* et faux accord

Une cloche de bourg lointain dit sa complainte,
Martèle obstinément l'*âpre* silence et tinte
Que dans le soir, là-bas, on met en terre un mort.

(*Bords de la route.*)

On voit ici la tendance à n'admettre plus que des termes aussi vibrants que l'impression primitive. Le poète s'arrêtera-t-il? Non, l'imagination va jusqu'au bout de ses rêves. Verhaeren, à force d'écrire dans un état voisin de l'hallucination ne recherche plus que l'onomatopée ou le terme adéquat à la vision. Des sons, des gestes, des attitudes. Il est dans un état

Hosted by Google

analogue à celui du musicien qui voudrait écrire en notes musicales un compte rendu critique. La sensation doit surgir comme le muscle d'un entassement de chairs. Quand un homme est à ce point sous l'obsession de l'objet ou des résonances, la logique perd tous ses droits. Une période est un assemblage d'idées qui s'enchaînent méthodiquement. C'est un grand art de mettre en relief le mot saillant, de le projeter en quelque sorte du cours régulier des phrases. Mais cet art ne suffit plus à qui ne sent pas le besoin de régulariser ses impressions. Un ordre logique est incompatible avec l'hallucination. L'ordre est un vêtement comprimant dont il faut se débarrasser. Verhaeren en arrive à déchirer ce vêtement pour montrer le muscle.

La rue, en un remous de pas,
De corps et d'épaules d'où sont tendus des bras
Sauvagement ramifiés vers la folie,
Semble passer volante — et s'affilie
A des haines, à des sanglots, à des espoirs.
La rue en or,
La rue en rouge, au fond des soirs. (*Villes tentaculaires.*)

Il est clair que plus rien ne subsiste de la clarté française. Mais il ne faudrait pas, sous ce prétexte, hausser dédaigneusement les épaules et contester le sens artistique au poète. Cette attitude serait aussi indécente que l'extase pâmée. C'est l'abus qui égare Verhaeren; c'est une sorte d'ivresse qui s'empare de ses idées et les fait tourbillonner. Remarquez qu'il y a dans cette courte strophe un afflux de sensations violentes que l'auteur a voulu condenser, mais qu'il a réellement anéanties. En prose, nous dirions *à peu près :*

Dans la rue, des multitudes furieuses ondulent avec des gestes hagards. C'est un immense remous de corps et d'épaules, de bras convulsivement tordus qui s'agitent comme des rameaux secoués. Cette foule est ivre et délirante. La rue semble la faire osciller lentement comme des nappes frémissantes. Elle semble participer à leurs haines, à leurs sanglots, à leurs espoirs. Et des ondes de lumière tombent sur elles, coupées par l'éclat sanglant des drapeaux (?).

Hosted by Google

Cette manière d'écrire suppose une vision douloureuse à force d'intensité. L'imagination étouffe les autres facultés, elle est uniquement reproductrice de sensations aiguës. Aussi bien le poète ne recherche plus que l'horrible. Tout devient sauvage et frénétique. Les œuvres s'intitulent : *les Villages illusoires*, *les Villes tentaculaires*, *les Campagnes hallucinées*, *les Apparus de mes chemins*. Quand il se pose en visionnaire, le poète semble un forcené. Quand il écrit les *Heures claires*, il est péniblement obscur. J'ai l'impression d'un homme qui se traîne au bord des étangs livides, le regard éperdu, et qui laisse flotter son âme sur une surface métallique et pesante. Des exhalaisons malsaines enserrent comme dans un cercle d'acier son imagination, cuivrent ses tempes, alourdissent ses rêves, l'engourdissent et l'abattent. C'est ce que M. Ramaekers appellera peut-être la manière tendre de Verhaeren. Je prétends que c'est une morne torpeur, un affaissement de l'être qu'une tension trop fatigante a brisé pour un moment. Dans cet état d'abattement il a comme des réveils. De courts soubresauts le secouent, des cris inarticulés semblables aux exclamations coupées, inintelligibles de la folie, lui échappent avec des contorsions douloureuses, des élancements presque naïfs, des étonnements puérils comme en auraient les tout petits enfants. On voudrait définir cette maladie le mysticisme symbolique.

Enfin, il devient tout à fait délirant (1). L'obscurité s'abaisse comme un voile épais sur ses dernières visions. Ce n'est plus seulement le mot imagé que le poète recherche, au détriment de la clarté, de l'harmonie et du bon sens, c'est le mot qui serait une sensation par lui-même, non pas qu'il l'exprimât adéquatement, mais qui serait une sensation par la forme, le nombre, la sonorité. Il le forge au besoin sans aucun souci de

(1) Je ne suis pas avec une complète exactitude l'ordre chronologique des publications : je me borne à chercher le développement logique du style. *Les Flambeaux noirs* précèdent *les Villes tentaculaires* déjà citées plus haut. De fait, on trouvera chez le poète des revirements, des retours en arrière, des hésitations perpétuelles. Les œuvres actuelles manifestent une tendance moins aiguë à l'outrance des sensations et comme une atténuation des excès de style.

Hosted by Google

signification précise. Il demande des syllabes mystérieuses, éclatantes comme des fanfares ou glissantes comme le rêve. Des résonances extraordinaires; c'est désormais la seule manière de l'écrivain, si du moins c'est encore écrire que d'accumuler des sons :

Dites ! vers quel inconnu fou,
Et vers quels somnambuliques réveils,
Et vers quels au-delà, et vers quels n'importe où
Convulsionnaires soleils ?

Vers quelles démences et quels effrois,
Et quels écueils cabrés en palefrois,
Vers quels cassements d'or
De proue et de sabord.

Dites ! vers quels mirages et quel rire
S'en va le mors aux dents de mon navire,
Bête d'éclairs parmi la mer ? (*Les Flambeaux noirs.*)

Un nouvel être naît : homme, enfant, vieillard, femme,
Tordus en total noir, en somme infâme,
Dont chaque chiffre est un outrage inaugural
A tout ce qui fut simple et auroral. (*Villes tentaculaires.*)

Voilà la poésie qu'on propose à notre admiration.

Je n'ai fait qu'esquisser les grandes lignes d'une étude qui exigerait plus d'étendue si l'on voulait analyser l'œuvre de Verhaeren dans les détails du procédé et le *processus* des conceptions. Je crois avoir montré que la forme d'imagination du poète est la seule explication possible de ses évolutions (1). Il ne faut pas en chercher la cause dans une mobilité d'esprit qui serait de la faiblesse. Verhaeren est obsédé par son imagination excessive, il se laisse dominer par elle et son style aussi. Reste à savoir quelle sera l'influence d'une production pareille sur le mouvement littéraire. Cela me ramène au directeur de *la Lutte* que j'ai laissé dans l'arène. Une négli-

(1) Pour avoir une idée complète de l'œuvre de Verhaeren, une sorte de paraphrase de ses conceptions, et en même temps une étude pénétrante de sa manière, étude qui n'a d'autres défauts que l'exagération et la confusion, il faut lire la brochure de M. Albert Mockel publiée par le *Mercure* de France.

Hosted by Google

gence aussi prolongée pourrait le froisser dans ses légitimes susceptibilités. Je reviens à lui.

Quand on est poète, on a des étonnements naïfs comme l'enfant dont les yeux viennent de s'ouvrir au monde. Le monde pour M. Ramaekers, c'est l'œuvre colossale du maître. Elle l'hypnotise au point de lui enlever toute idée de proportion. Il s'absorbe en elle avec un épanouissement de tout son être. Il s'y plonge à corps perdu comme d'autres dans la nature. Et quand il revient de son extase il garde au fond des yeux comme un éblouissement. Or donc, M. Ramaekers n'a plus qu'une note, très aiguë, celle de l'admiration, mais une admiration frénétique, intransigeante, presque jalouse. Si quelqu'un risquait un sourire sceptique, il deviendrait un être innommable. Le Français pourrait bien être cet âne bâté, ce pelé, ce galeux qui rejette la bande de pourpre dont on veut le parer. Car le style de Verhaeren est un vêtement somptueux qui couvrirait avantageusement la nudité gauloise.

M. Ramaekers goûte fort peu cette résistance intempestive. Si les prétentions de nos artistes étaient démesurées, il comprendrait encore certaines répugnances d'amour-propre. Mais que veulent-ils? « En somme, le rôle des écrivains flamands d'expression française (?) se borne et doit se borner à mettre en relief, en pleine lumière, par une investigation instinctive les résonances insoupçonnées, les ressources de force et de vibrance que possède la langue de France à l'insu des aborigènes. Bref, ils ont découvert un trésor oublié dans le parc du voisin. Et voici que le voisin, au lieu de les remercier, au lieu de se féliciter d'une aussi précieuse trouvaille, se lamente, jette les hauts cris, repousse le trésor avec indignation et donne ordre à ses jardiniers d'expulser ceux qui l'ont trouvé, comme l'on fait jeter dehors les maraudeurs et les intrus. »

Évidemment ces procédés manquent de délicatesse. On a beau se persuader que l'étranger porte un vêtement singulièrement bariolé, de fort mauvais goût, ce n'est pas une raison pour le mettre à la porte. Mais pourtant, s'il était démontré que ce mauvais goût se propage au cœur du pays, n'y aurait-il pas matière à mesures préventives? C'est à quoi se résolvent

Hosted by Google

les Français de bon sens. Ils ont vu que la pureté de leur langue était dangereusement compromise. Ils ont craint une promiscuité honteuse. Ils ont pensé que deux races vigoureuses, de tempéraments contraires ne pouvaient se mêler, se confondre et s'absorber. Et je pense qu'ils avaient raison.

Dans la brochure de M. Ramaekers il y a certes des pages ingénieuses. Si la souplesse et le délié ne lui faisaient défaut, en même temps que le détachement critique, cette étude aurait eu son utilité. Mais le critique voit trop les contours généraux, ceux que tout le monde découvrirait et qu'il est fastidieux de souligner. Il lui manque aussi l'art de grouper les éléments d'un caractère et d'en saisir l'unité. Mais je serais partial si je ne relevais dans le plan général une observation très juste. Il y a, selon M. Ramaekers, deux hommes dans le poète ou deux artistes dans l'individu : le septentrional et le moderne. C'est l'homme du Nord qui écrit la partie réaliste, et le moderne qui s'élève au symbole... Ici, je l'abandonne.

Verhaeren est flamand, c'est-à-dire qu'il est surtout un homme à sensations violentes, à tempérament épais, à visions lugubres. Il se préoccupe peu de logique ou de méthode et l'élégance lui manque autant que l'esprit. Le Français est un homme à sensations rapides, légèrement sensuel, d'esprit délié, de caractère jovial. Il aime avant tout la clarté, l'ordre et la suite *dans l'analyse*. Une certaine préciosité ne lui déplaît pas. Il répugne à toute exagération de manières, rebelle au mysticisme comme aux plates brutalités. Quand il fait une révolution artistique, c'est toujours au nom du naturel. Les gestes hagards lui déplaisent comme un ridicule. Il est destiné à ne rien comprendre aux hallucinations de Verhaeren. Quand une œuvre porte les caractères de la folie, il s'en détourne *après un moment de curiosité*. Le symbolisme effréné passe sur lui sans le pénétrer. Aussitôt le premier moment de stupeur passé, il écrit : « Le danger, jusqu'ici, c'est la bizarrerie, l'obscurité des œuvres, l'exécution inégale aux intentions et l'immense effort égaré dans le vide. C'est aussi que parmi toutes ces bonnes volontés qui s'empressent au service de la poésie et de la langue, j'aperçois trop d'étrangers dont la

Hosted by Google

prose ou les vers sonnent trop souvent comme des traductions fâcheusement littérales d'un anglais déjà contourné (1). « Le mot est un peu cruel, mais il est juste, reconnaissons-le. Je me suis toujours demandé pourquoi ces artistes flamands ne cultivaient pas leur dialecte au lieu d'envahir un territoire étranger. Ils ne parviennent pas à s'assimiler la culture française; la manière dont ils torturent la langue en est une preuve trop certaine. Cette langue ne leur permet pas, semble-t-il, d'exprimer assez âprement leurs impressions d'art. C'est qu'il y a dans les deux formes d'imagination des différences tranchées qu'on n'aplanira jamais. Qu'il est puéril de moduler des lamentations sans fin quand on se trouve devant un phénomène presque fatal! La littérature française ne se pliera jamais au joug pesant de la pensée flamande. Elle ne doit pas le faire parce que les traits primordiaux de son caractère en seraient déformés. Tout au plus pourra-t-elle s'enrichir de quelques formes nouvelles, plus énergiques, qu'elle s'assimilera comme elle s'est assimilée de tout temps les forces rajeunissantes de l'étranger. L'apport belge consistera donc en sonorités plus éclatantes; les termes colorés, solides, éblouissants entreront dans la langue avec nos poètes. Mais c'est là qu'il faut s'arrêter. Dès que l'esprit du Nord voudra s'imposer avec ses constructions massives et ses conceptions échevelées, il sera temps d'opposer à l'envahissement la digue du bon sens et de la ferme logique. Le véritable esprit de la race, je le retrouve en ceux qui se méfient des importations symbolistes. S'ils n'acceptent pas l'œuvre de Verhaeren, si déséquilibrée de forme, c'est qu'ils ont encore le respect de leurs traditions littéraires.

Mais quand on est poète on a beaucoup d'illusions. Et quand ces illusions vous obsèdent, on est bien près de prophétiser. M. Ramaekers en est à ce degré d'exaltation qui touche à la vision prophétique. Il a péniblement gravi, par les sentiers rocailleux du symbolisme, les plus hauts sommets de l'art. Il y trône comme un héros mythique, dans l'immense fracas de

(1) G. LANSON, *Histoire de la littérature française*, p. 1093.

Hosted by Google

ses périodes déchaînées comme des ouragans. Déchirement de nues, voix mystérieuses dans la nuit, sonnerie de clairons : M. Ramaekers vaticine. « Il n'est point osé de l'affirmer déjà, telle qu'elle est, dès à présent, son œuvre est une œuvre durable et sa *splendeur prophétique et tragique* éclairera les âges à venir. » Oh! poète, n'exagérez-vous pas? Comment voulez-vous qu'elle éclaire les générations futures si nous-mêmes nous n'y voyons goutte? Descendez des hauteurs, faux prophètes, qui cherchez à jeter le trouble et la confusion dans nos intelligences, l'esprit de mensonge s'est emparé de vous. Certes, il peut se faire que la postérité conserve de Verhaeren quelques pages de réalité forte ou de grandeur sereine. Cela m'étonnerait d'autant moins qu'à l'œuvre du poète se rattache un mouvement de renaissance artistique. L'histoire littéraire en Belgique n'existera pas sans lui. Mais son influence sur la littérature française sera très restreinte, parce qu'elle ne porte que sur le vocabulaire imagé. On lira les *Moines* et les *Flamandes* comme des curiosités. Tout le reste disparaîtra dans le gouffre immense où se perdent les productions bâtardes, incomplètes, maladives, qui portent en elles-mêmes le germe de leur destruction. C'est une chose pénible à dire quand on parle d'un poète national et que ce poète est original et puissant.

ALPHONSE FRANCK.

Hosted by Google

L'ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE

EN ANGLETERRE [1]

J'ai essayé — pour autant que cela me fût possible —, dans les pages précédentes, de faire deviner la grandeur et la beauté de la musique anglaise par de simples exemples et des analyses écourtées. Je suis profondément convaincu de la difficulté de ma tâche. Comment décrire une suite mélodique, une série d'accords sans donner de textes? Mais la chose devient encore plus compliquée avec Purcell et ses successeurs; ici s'ajoute à l'idée la coloration par les instruments de l'orchestre et par les orgues devenues de plus en plus riches en jeux. Par contre, l'évolution musicale se lie moins à la vie politique et économique de l'Angleterre; la tranquillité relative du peuple, à cette époque, favorise l'art et sa transmission régulière.

Je dis *relative* avec intention, car ni les licences de Charles II ni celles de Jacques II, son successeur immédiat (1685-1688) ne furent goûtées du peuple. Jacques II fut déposé et il dut fuir pour éviter le même sort que son père, Charles Ier. Il y eut, depuis, beaucoup d'émeutes en Angleterre, mais jamais plus de bouleversement capable de secouer les fondements de la société et de faire oublier à celle-ci ses plaisirs habituels et son instruction artistique.

Pour ces raisons et d'autres, la plupart des manuscrits et les œuvres imprimées de cette époque ont été conservés, et, grâce à un nombre assez considérable d'historiographes musi-

(1) Voir les livraisons de janvier, d'avril, de mai et d'août 1900.

Hosted by Google

caux, tels que Morley, Hawkins, Burney, Coussemaker, Baïni, Grove, etc., il nous est relativement facile d'apprécier les œuvres de Purcell et de ses successeurs.

Henry Purcell est né en 1658 à Westminster. Il était fils de Henry Purcell et neveu de Thomas Purcell, tous deux gentilshommes de la chapelle royale. Les positions honorables et multiples que ces deux hommes occupèrent en cette chapelle où ils cumulaient des offices importants, prouvent amplement la confiance de leur souverain et son admiration pour leur talent. Car, quoique Charles II aimât à encourager ses musiciens d'une façon générale, il savait parfaitement où placer ses encouragements exceptionnels, et l'histoire a pleinement justifié ses préférences.

Henry Purcell, père, est mentionné, pour la première fois, dans le journal de Pepys comme « maître de musique », d'après Grove, le 21 février 1660, mais, d'après W. H. Cummings, dans son excellente biographie de Purcell, le 21 février 1659. Maître des choristes de l'abbaye de Westminster, et depuis le 21 décembre 1663, successeur à la musique de Sa Majesté du signor Angelo, il écrivit un certain nombre d'œuvres dont il nous reste peu de chose. Il mourut le 11 août 1664 et fut enterré à Westminster.

Thomas fut nommé gentilhomme de la chapelle royale lors de sa reconstitution en 1660. En 1661, il obtint les places de vicaire laïque (*lay-vicar*) et de copiste à l'abbaye de Westminster. Le 8 août 1662, il fut nommé, conjointement avec Pelham Humphrey, compositeur ordinaire pour les violons de Sa Majesté et, le 29 novembre de la même année, musicien ordinaire pour le luth et les voix, en remplacement de Henry Lawes, décédé. En 1672, il devint maître de la musique du roi, avec Humphrey. Il mourut le 31 juillet 1682, et fut enterré dans les cloîtres de l'abbaye de Westminster (1).

Le père et l'oncle du jeune Purcell exercèrent vraisemblablement une certaine influence sur celui-ci; mais l'influence du père fut courte, puisqu'il mourut en 1664; le jeune Purcell avait

(1) GROVE, t. III.

Hosted by Google

alors 6 ans. Il est bon de noter que le père Purcell vivait en termes d'amitié avec Matthew Locke, également un des compositeurs du roi, comme nous l'avons vu.

A la mort de son frère, Thomas adopta le jeune Henry; sa protection et son enseignement lui furent éminemment utiles.

Peu de temps après la mort de son père, le petit Purcell fut admis dans le chœur de la chapelle royale, sous la direction du capitaine Cooke et, après la mort de celui-ci, en 1672, sous Pelham Humphrey. Il est probable qu'il y resta encore quelque temps sous la direction ultérieure de Blow; mais la mue de sa voix le força à abandonner ce poste, et il continua ses études musicales avec Blow, comme élève particulier.

A l'âge de 11 ans, Purcell composa la musique d'une adresse à Sa Majesté à l'occasion de son anniversaire (1670). En 1676, il devenait copiste à l'abbaye de Westminster, succédant au Rév. Stephen Byng. Il remplit ces fonctions pendant deux ans. Mais déjà à l'âge 17 ans — c'est-à-dire en 1675 —, Purcell reçut un engagement de Josias Priest, professeur de danse attaché aux théâtres et directeur d'un pensionnat de jeunes demoiselles à Leicester Fields (aujourd'hui Leicester Square, le centre du quartier français de Londres) pour la composition d'un opéra dont le texte fut écrit par Nahum Tate; cet opéra, *Dido et Æneas*, était destiné à être représenté au pensionnat même.

On a beaucoup discuté sur la date de cette œuvre, et je crois qu'avant de parler de l'œuvre elle-même, il est bon de voir ce que deux des principaux critiques en la matière ont dit à ce sujet.

Grove s'exprime ainsi (1) : « Ses opéras ne devancèrent pas moins son temps que ses antiennes, ses odes ou ses cantates; son observation pénétrante des convenances de la scène égala l'intuition de Mozart. L'histoire de son premier opéra, *Dido et Æneas*, écrit en 1675 pour les élèves d'un pensionnat particulier à Leicester Fields, est très suggestive. Quoiqu'il ait

(1) T. III, p. ccxxcv, *b*.

Hosted by Google

produit cette belle œuvre à l'*âge précoce de 17 ans*, elle ne montre aucun signe d'indécision juvénile et elle témoigne remarquablement de la hardiesse de son génie. » D'autre part, Cummings (1) écrit : « Mais l'œuvre la plus remarquable de cette année (1680) fut l'opéra *Dido et Æneas*, attribué ordinairement à sa dix-septième année, 1675 ; c'est une erreur absolue. Une copie primitive du livret existe encore avec le titre suivant : « Opéra joué au pensionnat de Monsieur Josias Priest à Chelsea, par de jeunes femmes de bonne famille; paroles de M. Nat. Tate; musique de M. Henry Purcell. »

Il est presque certain que ce fut la première représentation, car nous trouvons dans les *Nouveaux poèmes* de D'Urfey, 1690, un « épilogue à l'opéra *Dido et Æneas*, joué au pensionnat de M. Josias Priest à Chelsea, déclamé par lady Dorothy Burk ». Nous savons que Priest annonça son déménagement (de Leicester Fields à Chelsea) par une annonce parue dans la *Gazette de Londres* du 25 novembre 1680 : « Josias Priest, maître de danse, qui tenait un pensionnat de jeunes filles de bonne famille à Leicester Fields, occupe la grande maison-école à Chelsea, auparavant tenue par M. Portman. Là continueront les mêmes professeurs et d'autres pour l'amélioration de ladite école. »

Au point de vue artistique — et indépendamment de la valeur historique de cette œuvre, la première de Purcell dans ce genre —, on peut dire que cet opéra possède un réel intérêt, car il n'est pas dans le style habituel de l'époque, c'est-à-dire fait d'un peu de musique entrecoupée de dialogues. L'opéra est écrit entièrement sans dialogue parlé. Celui-ci est remplacé par le récitatif. Il contient des airs de toute beauté et des chœurs pleins d'esprit et de fougue. L'œuvre, sans avoir été exécutée en public, acquit une popularité considérable ; on est en droit de le croire à cause du nombre considérable de copies manuscrites qui en existent encore (2).

(1) PURCELL, p. XXXII.

(2) Je n'ai pu en découvrir de publication intégrale antérieurement à celle de la Société des antiquaires musicaux en 1840. Deux numéros de l'opéra seulement parurent dans l'*Orpheus Britannicus*, en 1698-1702.

Hosted by Google

J'ai parlé assez longuement de cet opéra, le premier qu'écrivit un Anglais; j'y reviendrai cependant plus loin, en parlant d'un autre compositeur.

Ce n'est guère l'endroit ici de raconter les péripéties de la vie de Henri Purcell, surtout que cette vie a été décrite tant de fois et dans toutes les langues. Je me bornerai, par conséquent, à toucher légèrement aux points saillants de sa carrière.

J'ai déjà parlé de la musique composée par Purcell à l'âge de 11 ans pour une « Adresse à Sa Majesté. » Voici le titre, *in extenso*, de cette pièce : *The Address of ihe Children of the Chapel Royal to the King, and their Master, Captain Cooke, on his Majesties Birthday, a.d.* 1670, *composed by Master Purcell, one of the Children of the said Chapel.*

Après avoir demandé des renseignements à différentes sources, je suis arrivé à me convaincre que c'est vers cette époque que Purcell écrivit sa musique pour *Macbeth*. On s'est plu à donner à Matthew Locke la gloire d'avoir écrit cette musique. Locke a certainement composé de la musique pour le même drame, car elle existe encore en partie; mais celle de Purcell porte son empreinte spéciale de façon à écarter tout doute.

Nous possédons aussi diverses antiennes de lui, écrites à cette époque, c'est-à-dire pendant qu'il était enfant de chœur sous la direction de Cooke. Ces antiennes sont encore chantées aujourd'hui.

On est en droit de croire que sa musique pour *Macbeth*, ainsi que ses compositions d'église attirèrent l'attention des amateurs. Naturellement ceux qui devaient pourvoir à l'amusement du public — c'est-à-dire les directeurs de théâtres — espéraient avoir trouvé en lui le compositeur qu'il leur fallait, quelqu'un capable d'écrire de la musique pour les pièces qu'ils représentaient. Et, en effet, ils ne s'étaient pas trompés.

Les commandes affluèrent chez le jeune maître. En 1676, nous le savons occupé à composer de la musique pour trois pièces de théâtre : *Epsom-Wells*, de Shadwell, *Aurenge-Zebe*, de Dryden et le *Libertin*, de Shadwell également.

C'est surtout cette dernière œuvre qui mérite l'attention. La

Hosted by Google

musique en est vigoureuse, et certains numéros, encore chantés aujourd'hui, sont de haute valeur. Le livret est basé sur la même histoire dont sortit *Don Juan*.

En 1677, Purcell composa la musique de la tragédie *Abdelazor*, de Mme Behn, ainsi qu'une ode sur la mort de son ami *Matthew Locke*. J'ai déjà parlé des excellentes relations qui existaient entre le père et l'oncle de Purcell et Locke. Les relations entre Locke et le jeune Henry furent tout aussi bonnes. La lettre suivante, citée par Cummings, le prouve : « Cher Harry, quelques-uns des gentilshommes de la musique » de Sa Majesté honoreront mon pauvre logis ce soir, et je vou- » drais que tu viennes les joindre; apporte, Harry, ta dernière » antienne, ainsi que le canon que nous avons essayé à notre » dernière rencontre. A toi en toute affection. M. Locke. »

C'est en 1678, l'année de sa démission comme copiste à l'Abbaye de Westminster, que Purcell écrivit sa belle musique pour le divertissement de Shadwell, *Timon of Athens*. Cette mascarade était simplement une mutilation de l'œuvre du même nom de Shakspeare.

En 1680, son maître le Dr Blow donna sa démission d'organiste à Westminster en faveur de Purcell; c'était de sa part, comme nous l'avons déjà dit, une preuve d'amitié et de confiance artistique. En cette même année, il composa la musique de *Theodosius*, une tragédie de Lee, celle de la comédie *La femme vertueuse* de D'Urfey, et deux odes, respectivement au duc d'York et à Sa Majesté.

Cummings prétend que c'est aussi en cette année que Purcell écrivit la musique de *Dido et Æneas*, de Nahum Tate. On a pu apprécier son argumentation documentée.

Purcell se maria en 1681. Deux ans plus tard, il commença la publication de ses compositions par des sonates en trois parties pour deux violons et basse avec accompagnement de clavecin ou d'orgue. Ces sonates furent dédiées à Sa Majesté.

Je ne puis, ici, donner l'énumération détaillée de l'œuvre entière de Purcell. Cette liste intéresserait fort relativement mes lecteurs; d'ailleurs, elle est facile à se procurer. Toujours est-il que Purcell fut un compositeur fécond; on ne pourrait

Hosted by Google

décider s'il a rendu plus de services à la musique religieuse qu'à la musique de théâtre. D'un côté, nous avons des inspirations grandioses, aussi belles que celles de Jean-Sébastien Bach, dans un style tout aussi pur et éminemment savant, et cette réputation de compositeur religieux ne repose pas sur la beauté de quelques rares morceaux; les œuvres sont vastes et nombreuses. D'autre part, c'est lui qui, le premier, composa un opéra anglais. Ici, également, sa gloire n'est pas basée sur le hasard d'une œuvre applaudie; plusieurs de ses pièces de théâtre, tels que mascarades, opéras, drames musicaux ou comédies, révèlent le grand maître, l'homme de génie.

La musique de Purcell accuse hautement, de tous les traits qui assurent l'immortalité à une œuvre, celui qui nous la rend le plus sympathique. Elle est sincère. Outre cela, nous y trouvons, comme chez J.-S. Bach, une science profonde et sûre. Il fut un des plus habiles contrepointistes du temps; qu'on étudie de près ses canons, on restera émerveillé devant ces productions où art et science sont habilement combinés; car ce ne sont pas les fruits d'une imagination de pédant; mais précisément — comme dans le cas du *Clavecin bien tempéré* de J.-S. Bach, quoi qu'en disent certains musiciens incapables d'appréécier ce monument de l'art musical —, ces canons sont des compositions artistiques écrites dans une certaine forme. Purcell s'est servi de cette forme parce qu'il possédait la science du contrepoint au suprême degré. D'ailleurs, dans toutes les catégories de composition musicale où il s'essaya, nous trouvons la même perfection, la même pureté d'intention artistique, la même association de la puissance individuelle comme conception à la science traditionnelle, toujours vivante, toujours jeune dans cette union indispensable.

La mort prématurée de Purcell, en 1694, clôtura glorieusement et douloureusement à la fois, la période de la Restauration; car il n'existait pas un musicien suffisamment grand pour le remplacer comme chef de l'école musicale de son pays.

Aussi, voyons-nous l'Angleterre traverser une période de décadence jusqu'à ce que l'introduction tout à fait inattendue

Hosted by Google

d'un art étranger vînt changer la situation. Cette période de stagnation dura quinze ans.

Georg-Friedrich Händel est le nom de l'homme, venu du dehors, qui devint chef de l'école du XVIII^e^ siècle.

Nous connaissons tous trop bien ce maître et son œuvre pour que je lui consacre une notice bibliographique, si courte qu'elle soit. Nous savons que, allemand de naissance, il fit ses études en Allemagne et en Italie; qu'il traversa l'Europe, qu'il s'installa à Londres et qu'il y reçut la naturalisation, charmé par l'accueil que l'on fit à ses œuvres.

En y regardant de plus près, la chose est peu étonnante; la musique de Händel *devait* plaire aux Anglais; en voici la simple raison :

La base de la musique en Angleterre était l'art sévère, profond, noble de Tallys, Byrd et Orlando Gibbons, et cette musique était bien d'accord avec le tempérament de la race anglo-saxonne. Charles II voulut substituer à cette musique foncièrement religieuse un genre d'art totalement superficiel, le nouvel art français; malgré tous les désirs du roi, en dépit de tous ses encouragements, le style austère de Tallys et Gibbons était trop nettement conforme au goût national pour disparaître; tout ce que le roi obtint fut un léger changement dans le caractère et non pas une métamorphose radicale, comme il l'espérait. L'art musical, à la fin du XVII^e^ siècle, était devenu plus libre, plus facile à saisir de prime abord, mais non pas superficiel, badin, visant à l'agrément ou même sensuel, comme ce fut le cas en France.

Purcell même, réagissant par sa forte individualité sur ses contemporains, avait fait l'éducation musicale de la génération qui allait accueillir Händel. Ces amateurs avaient pris l'habitude de la bonne musique, sérieuse mais agréable, de la musique solide et sincère. Voilà, je pense, les sentiments et l'état du public au moment de l'arrivée de Händel, c'est-à-dire au commencement du XVIII^e^ siècle.

Voyons, à présent, les dispositions musicales de Händel. Si nous trouvons une coïncidence de goût entre lui et le public anglais, sa réussite nous sera clairement expliquée.

Hosted by Google

Händel, né en 1685, vit l'Italie de 1707 à 1709. Il avait donc 22 ans ayant de quitter son pays natal, et nous savons qu'il avait déjà produit bon nombre d'opéras. Nous pouvons, par conséquent, admettre qu'il avait fait des études complètes. Puis, durant trois ans, il subit l'influence italienne. Il devait donc y avoir assez d'analogie entre ses dispositions musicales et le goût anglais. Et n'est-il pas juste d'ajouter, qu'après tout, la place était libre, depuis la disparition de Purcell. Un colosse comme lui eut vite fait de l'occuper.

Nous connaissons tous l'influence que Händel exerça dans le monde entier sur le développement de l'oratorio : il y excella jusqu'à rivaliser avec Bach et en fit le piédestal de sa gloire.

Je passe à un contemporain qui est bien moins connu sur le continent, Thomas Augustin Arne, docteur en musique.

Arne était le fils d'un tapissier du district de Covent Garden, à Londres. Il naquit le 12 mars ou le 28 mai 1710. Il reçut son instruction à Eton, et, étant destiné par son père au droit, il fit un stage de trois ans chez un avocat. Mais son amour pour la musique fut plus fort que le désir de se mettre au courant des complications juridiques, et, au lieu de s'adonner corps et âme à l'étude de la loi, il parvint à introduire une épinette dans sa chambre à coucher, à l'insu de son père. Alors, ayant entouré les cordes d'un mouchoir, il fut en mesure de travailler la nuit. Il prit également des leçons de violon d'un certain Festing. Sur cet instrument, il fit de tels progrès, qu'il lui fut bientôt possible de jouer les premiers violons dans un petit orchestre à cordes chez un amateur qui donnait des concerts privés. Un soir, son père l'y découvrit. Il essaya encore de décider son fils à continuer ses études de droit, mais sans succès; alors, jugeant insurmontable son inclination pour la musique, il ne s'y opposa plus.

Libre de travailler enfin à son aise, Arne fit des progrès rapides. Il reconnut chez sa sœur une voix fort agréable, et lui enseigna l'art du chant, ce qui permit à cette jeune fille de faire ses débuts, en 1732, dans l'opéra *Amélia* de Lampe. Tous ceux qui sont au courant de l'histoire du théâtre en Angle-

Hosted by Google

terre connaissent le nom de Mme Susanna-Maria Cibber. Elle fut une des plus célèbres tragédiennes anglaises. Ses débuts furent tels qu'Arne écrivit à son intention une nouvelle musique pour l'opéra *Rosamond* d'Addison. Cet opéra fut donné, pour la première fois, le 7 mars 1733, avec Mlle Arne dans le rôle de l'héroïne, et son frère cadet dans celui du page.

Il serait long de faire l'énumération de tous les opéras et autres œuvres de ce compositeur. Je dois cependant m'arrêter à une œuvre qui a une importance toute spéciale. C'est une mascarade écrite par Thomson et Mallet et intitulée *Alfred*. La première exécution eut lieu dans un théâtre temporaire qu'on avait construit au milieu des jardins de Frédéric, prince de Galles, pour fêter l'anniversaire de l'avènement de la dynastie hanovrienne.

Cette composition offre quelques beaux airs, comme d'ailleurs la généralité des compositions d'Arne; car son œuvre révèle le vrai don de la mélodie. Cependant, là ne gît pas le principal intérêt de cette mascarade, en tant qu'œuvre musicale, mais bien dans le fait que le finale contient un grand chœur et que ce chœur est devenu l'hymne national anglais, *Rule Britannia*.

Outre l'honneur d'avoir composé un chant qui est adopté comme hymne national, son œuvre se distingue par un autre fait, l'emploi des chœurs mixtes. Arne est le premier qui employa des voix de femmes dans ses oratorios. La première audition d'un oratorio avec chœur mixte eut lieu au Covent-Garden-Théâtre, le 26 février 1773. C'était sa *Judith*.

Arne mourut à Londres le 5 mars 1778.

Un autre contemporain de Händel, digne d'être cité, c'est William Boyce. Il naquit à Londres en 1710; mais laissons de côté les détails biographiques que tout dictionnaire musical fournit sur cet homme célèbre. Ce qui nous intéresse, c'est sa belle musique d'église, où l'inspiration, la grandeur et la science s'unissent pour conquérir à l'auteur une des premières places parmi les plus grands compositeurs de musique religieuse. Mais Boyce a acquis une autre part de gloire en rendant un incalculable service à l'art musical : on lui doit, en

Hosted by Google

effet, l'immense ouvrage intitulé *Cathedral Music*. Cet ouvrage avait été commencé par son maître, le Dr Greene, qui lui légua sa collection de manuscrits et autres documents, afin que Boyce achevât d'ériger un monument impérissable à l'art religieux de l'Angleterre. Le recueil, qui contient à peu près tout ce qu'il y a de plus intéressant parmi les compositions d'église, parut en trois volumes de 1760 à 1778. — Boyce écrivit également bon nombre d'œuvres profanes en tous genres. Il mourut le 7 février 1779 et fut enterré à la cathédrale de Saint-Paul, à Londres.

On peut dire qu'avec la mort de Boyce, la belle et illustre série de musiciens *purement anglais* prit quasiment fin.

A part l'œuvre de Purcell et d'Arne, c'est surtout à la musique religieuse, quoique non exclusivement, que les compositeurs s'adonnèrent. Et nous avons vu que leurs œuvres pouvaient supporter la comparaison avec les chefs-d'œuvre de la musique analogue chez les autres peuples. Leur art était bien caractéristique, un art mâle, solide, noble, savant, beau de toutes les façons, sincère enfin et n'empruntant presque rien aux styles contemporains du continent. Il est possible de suivre pied à pied les accroissements, l'élévation, l'élargissement de cette construction intellectuelle à travers les âges : on en trouve les fondements en Angleterre même, dans la nuit médiévale ; on comprend son architecture et l'on s'explique ses caractères propres par la tradition et les luttes du génie, attentif aux essais antérieurs ; on voit son apogée dans le rayonnement sublime des Tallys, des Orlando, des Gibbons et des Purcell.

J'ai dit qu'on pouvait considérer la série des grands musiciens, écrivant dans un style *purement anglais*, comme à peu près terminée avec la mort de Boyce. A quoi cela tint-il ?

Si l'on peut soutenir qu'à la mort de Henry Purcell, il ne se présenta pas de musicien capable de continuer les traditions de celui-ci, ni digne d'être nommé chef d'école, je crois que cette observation serait également applicable aux successeurs immédiats de Boyce. Il ne manquait pas alors de musiciens habiles et bien doués ; mais ils n'avaient pas le génie, la force

Hosted by Google

morale, la ténacité nécessaires pour accomplir leur œuvre personnelle sans se préoccuper de la dégénérescence envahissante au cœur même de leur art, dans le milieu mondain et dans le milieu professionnel lui-même.

Car, vers la fin du XVIII^e siècle, une nouvelle intrusion de l'âme italienne se manifesta intensément en Angleterre. La dynastie hanovrienne protégeait beaucoup la musique méridionale, plus légère, plus sensuelle, plus agréable à l'ouïe que la musique robuste, sonore, honnête, grave souvent, qu'avaient protégée et étudiée les Tudor en vrais et savants connaisseurs. Le même phénomène, mais en sens inverse, se produit au début de la dynastie des Guelfes; ces souverains se soucient assez peu de la noblesse en musique, mais ils veulent que les musiciens satisfassent leurs goûts, sous peine de se voir dépossédés par des étrangers. Et, en effet, l'importation italienne, si j'ose m'exprimer ainsi, atteignit un degré d'exagération. Pourtant, si les musiciens anglais de l'époque ne peuvent se ranger dans les étoiles de première ou de seconde grandeur, ils valaient, en général, les musiciens d'outre-mer à qui la cour faisait fête. Question de mode et d'engouement.

Une petite liste de quelques musiciens anglais, depuis Arne et Boyce, irait loin pour prouver qu'il n'a jamais manqué de musiciens en Angleterre; parmi eux, on verra sur-le-champ quelques hautes personnalités que l'on n'ignore pas du tout sur le continent. La voici toute sèche :

D^r John Alcock (1715-1806); D^r James Nares (1715-1783); John Beard (1716-1791); Sir John Hawkins (1719-1789); D^r Charles Burney (1726-1814); Garrett, Colley Wellesley, Comte de Mornington (1735-1781; D^r Samuel Arnold (1740-1802); Thomas Attwood (1765-1838); Samuel Wesley (1766-1837); D^r William Crotch (1775-1847); Sir George Thomas Smart (1776-1867); Robert Lindley (1776-1855); John Field (1782-1837); George Onslow (1784-1852); D^r Sir Henry Rowley Bishop (1786-1855); Cipriani Potter (1792-1871); Sir John Goss (1800-1880); Michael William Balfe (1808-1870); John Pyke Hullah (1812-1884); D^r Sir George Alexander Macfarren (1813-1887); Henry Smart (1813-1879); Alexander

Hosted by Google

John Ellis (1814-1890); William Vincent Wallace (1814-1865); Dr Sir William Sterndale Bennett (1816-1875); Sir George Grove, Henry David Leslie, Rév. Sir Frederick Arthur Gore Ouseley, William Thomas Best, Ebenezer Prout, Sir John Stainer, Dr John F. Bridge, Dr C. H. Parry, Dr Ch. Villiers Stanford, etc. (1).

Bon nombre de ces hommes ont composé des œuvres d'une réelle valeur et sont des maîtres; mais elles possèdent rarement les qualités caractéristiques d'un art essentiellement national. C'est plutôt de la musique cosmopolite, personnelle, quelquefois, mais non anglaise, si l'on entend par là ce qu'on entend quand on dit que la musique de Schumann et celle de Brahms sont essentiellement germaniques.

Une jeune école semble travailler aujourd'hui à la rénovation de l'art, en échappant aux influences exotiques; cette aurore tiendra-t-elle ses promesses? La hardiesse, l'inspiration, la poésie, la couleur et la sobriété ne manquent pas à quelques-uns de ces compositeurs. Peut-être assistons-nous au même phénomène qu'en Italie.

***

Il nous est plus aisé, maintenant, d'embrasser dans un coup d'œil général le genre musical qui prit en Angleterre et ailleurs pendant les deux derniers siècles une si grande importance que tout musicien eut l'ambition de s'y essayer. L'opéra, dont je n'ai aucune envie de retracer l'histoire depuis les temps helléniques, est né, en Angleterre, de la mascarade. C'était l'avis de Rockstro, dont je citerai, à ce propos, quelques extraits : « L'idée de l'opéra anglais ne fut suggérée ni par le ballet ni par la tragédie; ce fut le produit légitime de la mascarade, et la mascarade, tout au moins en Angleterre, fut loin de présenter les caractéristiques d'un véritable drame lyrique. Sa musique fut, de prime abord, purement fortuite, autant que celle introduite dans le théâtre de Shakspeare. Il

(1) L'etc. n'est pas ici un trompe-l'œil ; il ne sert qu'à ménager la fatigue du lecteur.

Hosted by Google

est vrai que, déjà en 1617, Nicolo Laniere écrivit la musique d'une mascarade entière de Ben Jonson, en *stilo recitativo;* il peut, par conséquent, prétendre à l'honneur d'avoir écrit le premier opéra anglais, quoique italien par son père. Mais on ne continua pas à cultiver ce genre de composition. La musique écrite par Henry Lawes pour le *Comus* de Milton, en 1634, est bien moins dramatique que le *Macbeth*, de Lock, et ce fut, en vérité, Purcell qui, le premier, transforma la mascarade en opéra; ou plutôt, il supprima l'une et introduisit l'autre à sa place, et cela avec tant de succès, qu'en comparant sa réussite avec les conditions de l'art contemporain en France et en Italie, on ne pouvait désirer rien de plus. Son *récit*, au point de vue de la rhétorique, non moins parfait que celui de Lulli, fut infiniment plus naturel et souvent passionné jusqu'au plus haut degré. Ses airs, quoiqu'il avouât son admiration pour le style italien, accusent peu de traces des formes alors à la mode, mais, soufflant plutôt l'âme libre des mélodies nationales, se mettent en relief comme des modèles de pureté et de liberté (1). »

Après cela, on comprend pourquoi Purcell n'eut pas de successeurs; d'abord, à ce moment, il ne se trouva aucun génie pour continuer son œuvre; ensuite, comme J.-S. Bach, il était trop en avance sur son époque.

Pendant le règne de Händel à Londres, il est vrai que, de temps à autre, des essais d'opéra anglais dans le style italien se firent jour; mais ces tentatives n'eurent guère de succès et, d'ailleurs, valaient peu en fait d'art, sauf une exception. Un homme est digne de nous intéresser encore après Purcell : c'est Arne. Il avait l'ambition de former une école d'opéra anglais en la basant sur le modèle italien. Il fit traduire l'*Artaxerxes* de Metastasio et en forma un opéra sous le nom de *Artaxerxes*, qu'il fit jouer en 1762. Ce fut un réel succès. Mais un clan de critiques incompétents s'évertua à prouver que la langue anglaise ne convenait pas aux récits. Le public, trop enclin à accepter l'opinion des journaux, finit par avaler

(1) Article dans GROVE t. II, p. 507.

Hosted by Google

cette couleuvre. Ainsi resta infructueuse une tentative qui promettait beaucoup à l'art en général et à l'art anglais en particulier.

Storace et sir Henry Bishop, pour nommer quelques-uns des plus notables parmi les compositeurs, ajoutèrent bon nombre d'opéras au répertoire national ; Bishop fut un musicien habile, doué et savant ; mais, malheureusement pour l'art, il se maintint au niveau artistique tel qu'il le trouva, sans chercher à parvenir à le relever.

Balfe et Wallace relevèrent mieux la dignité de l'opéra anglais, effort, à vrai dire, peu notable. C'est surtout vers les compositeurs de cette fin du XIX^e^ siècle qu'il faut tourner les regards. Ils ne le cèdent guère à leurs contemporains (dans l'opéra, s'entend; il n'est pas question du drame wagnérien). Il y a tout lieu d'espérer donc, qu'à une période non lointaine, l'Angleterre musicale sortira de sa torpeur et donnera au monde desœuvres aussi belles, aussi grandes que les productions de la littérature.

*
* *

Je ne puis clôturer cette étude sans relever quelques idées courantes, préconçues et injustes à l'égard de la musique anglaise.

Dans un livre que j'ai lu jadis (1), j'ai noté le paragraphe suivant :

« Il n'est pas étonnant que l'influence des compositeurs allemands sur la productivité musicale ait été très restreinte en Angleterre, vu le talent très médiocre des Anglais sous ce rapport. Cependant, pour autant qu'il y en ait eu là-bas (de la productivité musicale), elle émane des maîtres allemands. De même que, depuis l'apparition de Händel en Angleterre, tous les musiciens anglais, qui se croyaient compositeurs, écrivaient dans le style de Händel, de même, nous voyons tous les compositeurs, les mieux avisés, depuis les triomphes de Mendelssohn en l'île *de même race* (*in dem stammverwandten*

(1) Dr EMIL NAUMANN, *Deutsche Tondichter*. Berlin 1882, pp. 367-368.

Hosted by Google

Insellande), écrivent dans le style de celui-ci. Le seul qui me semble digne de mention parmi eux est peut-être Sterndale Bennett, dont l'ouverture, les *Naïades*, n'est pas sans goût ni sans charme de coloris. »

Ce jugement ne semble pas prouver une grande initiation à la littérature musicale anglaise. Quiconque connaît, même superficiellement, les œuvres ante-händeliennes, n'émettra point pareille opinion. Il n'y a aucune analogie entre le style de Händel et celui de Greene, ami intime de Händel et maître de Boyce.

Et pouvons-nous accepter Händel, tel qu'il fut après son séjour en Italie, comme un maître allemand, écrivant dans un style purement teutonique? Difficilement, je crois. Nous n'avons qu'à le comparer à son contemporain J.-S. Bach. Quelle immense différence entre eux! Chez Bach, admirons seulement le soin infini dans tous les détails, caractéristique de la nature allemande; par contre, chez Händel, ne voyons-nous pas que la préoccupation dominante est l'effet sonore par la masse, caractéristique de l'art italien à cette époque? Nous ne trouvons pas les caractéristiques händeliennes chez les Anglais de son époque. Même plus tard, on en trouve fort peu de chose, et certainement rien chez Balfe et Wallace, l'auteur de *Maritana*. Découvre-t-on mieux l'influence de Mendelssohn chez les Anglais de notre temps? Le style de Sterndale Bennett, cité par Naumann, a plutôt des rapports avec celui de Weber qu'avec celui de Mendelssohn. Je me permettrai de citer à ce sujet son concerto en *fa* mineur pour pianoforte et orchestre.

Il est toujours fâcheux de voir émettre une opinion fausse: l'erreur est préjudiciable à tout le monde. J'espère que cette étude prouvera la nécessité de reviser beaucoup d'opinions sur le sujet qui nous a occupé, et ce sera la plus douce récompense de mon modeste travail, histoire très abrégée d'un art souvent méconnu et parfois calomnié.

SIDNEY VANTYN.

Hosted by Google

CHRONIQUE NÉERLANDAISE

Dr R. Dozy, *Het Islamisme*, herzien en bijgewerkt door M. IJ.-W. Van der Mey. (Harlem, H.-D. Tjeenk Willink en zoon. Prix : fl. 2.90.) — Dr H.-M. Van Nes, *Drie Eeuwen van Strijd*, bladzijden uit de oudste geschiedenis der Christelijke kerk. (Rotterdam, Wenk en Birkhoff. Prix : fl. 1.90.) — Dr P.-D. Chantepie de la Saussaye, *Geschiedenis van den Godsdienst der Germanen voor hun overgang tot het Christendom*. (Harlem, De Erven F. Bohn. Prix : fl. 2.25.) — Dr F.-A. Stoett, *Nederlandsche Spreekwoorden, Spreekwijzen, Uitdrukkingen en Gezegden*. (Zutphen, W.-J. Thieme et Cie. Prix : fl. 5.) — J.-F. Rode, *Esquisses*. « Un poète-aubergiste. » — « Les proverbes français. » (Sneek, J.-F. Van Druten. — *Gedichten van* P.-C. Hooft, volledige uitgave door Dr F.-A. Stoett. (Amsterdam, P.-N. Van Kampen en zoon. Prix : fl. 10.) — J. Bal, *Verklarend Woordenboek*. (Gand, A. Siffer. Prix : 5 francs.) — Dr R.-A. Kollewijn, *Opstellen over Spelling en Verbuiging*. (Amsterdam, H.-J.-W. Becht. Prix : fl. 1.90.) — D'Arbez, *Transvaalsche historische Verhalen*. (Amsterdam, Jacques Dusseau & Co. Prix : 36 livr. à fl. 0.15.) — *Bloemenkrans* et *Herfstbloemen, Bloemlezing uit de Werken van* Hendrik Conscience, samengesteld door H.-N. Van Kalken. (Bruxelles, J. Lebègue et Cie. Prix, 2 vol. à 2 fr. 50 c.) — J.-O. De Vigne, *Snipperuren, Een Novellenkrans*. (Gand, A. Hoste. Prix : 3 francs.)

Si la Hollande est la terre classique de la controverse théologique, elle est aussi un des pays qui s'occupent avec la plus grande prédilection d'histoire religieuse. Qu'il suffise de rappeler les ouvrages de Tiele, qui ont tant contribué à faire naître, en France et même en Allemagne, le goût scientifique de cette histoire et à la populariser dans une large mesure. Celui qui veut s'occuper des questions intéressant la foi, ne peut plus ignorer le néerlandais, et cette nécessité, admise par des peuples qui ont le bonheur de posséder une *Weltsprache*, est le meilleur hommage qu'on pût rendre à l'esprit scientifique des Hollandais.

Hosted by Google

Tous les ans donc, il y a, dans le domaine de l'histoire religieuse, d'importantes publications à signaler chez nos voisins du Nord. Le premier des ouvrages sur lesquels nous voulons appeler l'attention, est un livre de feu le professeur Dozy sur l'islamisme. Il y expose les origines et l'expansion de cette religion. Nous y notons les rapports de la doctrine de Mahomet avec les anciennes croyances des Arabes, une courte biographie du prophète et la genèse du Coran. L'auteur retrace l'histoire des cérémonies de l'islam pour aborder ensuite les premières extensions de l'islamisme. Dozy fait ressortir le caractère enthousiaste de Mahomet comme fondateur de religion; ce caractère se reflète dans la superficialité de sa doctrine, qui dut en partie à cette circonstance même sa grande popularité. La manière de concevoir Allah rappelle les conceptions simples et naïves, répandues autour de nous dans le catholicisme de nos classes inférieures au sujet de l'Être suprême, et prouvent le niveau intellectuel peu élevé des contemporains de Mahomet. Le terre à terre de la doctrine primitive, telle qu'elle fut enseignée par son fondateur, ainsi que les nombreuses inconséquences de celui-ci, furent écartés partiellement par les théologiens qui vinrent après lui, ce qui donna naissance à de multiples sectes. Ce livre présente, à propos des querelles théologiques qui eurent lieu au sein de l'islam, un chapitre des plus intéressants. Dans l'islamisme, comme dans le catholicisme, la curiosité indiscrète — partout l'apanage des esprits plus avancés — engendra l'hérésie et les poursuites religieuses.

Le livre de M. Dozy était, croyons-nous, épuisé depuis longtemps. Aussi est-il à prévoir que sa réimpression sera bien accueillie par les nombreux admirateurs de Dozy, qui était, comme on sait, une autorité dans la science du monde oriental.

* * *

Le livre suivant dont nous avons à rendre compte, *Drie Eeuwen van Strijd*, du Dr Van Nes, appartient plutôt à la vulgarisation. L'auteur, pasteur à Rotterdam, ne veut pas dire du

Hosted by Google

neuf sur la période dont il s'occupe : les premiers siècles de l'Église chrétienne. Il y a une couple d'années, il fit paraître sur le même sujet *De Adventstijd der Wereld* ainsi que *De Eeuw der Overwinning*. Dans son récent ouvrage, il s'attache plus spécialement à analyser le travail de fusion du paganisme classique avec la doctrine nouvelle. Il nous fait assister à la longue lutte des deux organismes et montre pourquoi le christianisme devait finir par l'emporter. Il fait ressortir avec beaucoup de clarté, comment le christianisme, après une phase de grande faiblesse, imposa son influence au paganisme qui céda peu à peu et comment le polythéisme complaisant prépara insensiblement le monothéisme. De cette confusion même résulta le besoin de croire qui distingue la société régénérée, la création d'un nouvel idéal. La piété devint, pour la société nouvelle, la vertu principale et le sentiment de tolérance s'accentua. Le plus bel exemple de ces sentiments nouveaux fut donné par l'empereur Alexandre Sévère qui plaça dans son palais, à côté de ses ancêtres, les images des grands bienfaiteurs de l'humanité : Orphée et Alexandre le Grand, par exemple, y figurèrent à côté d'Abraham et du Christ.

Dans cet exposé M. Van Nes s'appuie principalement sur les ouvrages de Boissier et de Réville. Il reste toujours un guide sûr même dans les questions compliquées, telles que l'histoire des doctrines hétérodoxes qui ne tardèrent pas à se faire jour. Dans le domaine philosophique on pourrait seulement lui objecter son excès de foi, qui le gêne visiblement ou plutôt gêne le lecteur pour juger librement certaines questions, par exemple les théories des gnostiques.

***

Nous tournant vers un autre paganisme, nous trouvons à signaler une très importante étude du professeur Chantepie de la Saussaye, l'auteur bien connu d'une des meilleures, sinon de la meilleure, histoire des religions (1). Pour ne point restreindre son cercle de lecteurs, M. de la Saussaye écrivit

(1) *Handbuch der Religionsgeschichte*. Freiburg, Mohr.

Hosted by Google

ce dernier ouvrage en allemand. Il vient de faire paraître en hollandais une histoire succincte de la religion de nos ancêtres germaniques. Hâtons-nous d'ajouter que bientôt le livre existera aussi en anglais, et fera partie des *Handbooks on the History of Religious*, publiés par le professeur Morris Jastrow Jr., à Philadelphie.

Il n'existe pas, je pense, d'ouvrage qui donne une meilleure vue d'ensemble sur les croyances de nos ancêtres, telles que les ont établies les trouvailles archéologiques d'un côté, les documents du folklore de l'autre. Nous sommes loin de l'époque où l'on jurait par Grimm en mythologie germanique. En réalité, il n'est pas resté grand'chose debout des théories ingénieuses du grand germaniste. Après un aperçu historique sur la marche des études mythologiques en notre siècle, M. de la Saussaye aborde l'antiquité germanique depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque où les Germains vinrent en contact avec le christianisme. Nous assistons ici aussi à la lutte entre les deux doctrines. Les principales sources pour la connaissance des croyances religieuses germaniques appartiennent au monde scandinave; c'est pourquoi M. de la Saussaye conduit son lecteur chez les Anglo-Saxons et chez les anciens Norrois. Dans un dernier chapitre, il le met en garde contre les abus qu'on fait si volontiers aujourd'hui des documents du folklore; il les croit, en bien des cas, d'origine relativement récente. Il n'est pas inutile, en effet, de faire ressortir que tout dans le folklore n'est pas païen. Il y a, M. de la Saussaye le montre par des exemples, beaucoup de paganisme dans les fêtes, coutumes et usages, ainsi que dans les légendes, basées sur le culte des éléments de la nature; il est, et pour cause, très sceptique à l'égard de l'antiquité et du caractère païen de beaucoup d'entre les contes populaires.

Il faut espérer que ce *compendium* trouvera bientôt un traducteur français. Il comble une lacune qui était ressentie depuis longtemps par tous ceux qui s'intéressent à l'étude du vieux monde germanique.

***

Hosted by Google

Nous touchons encore quelque peu au domaine du folklore dans l'ouvrage curieux et plein de variété que publie en ce moment le Dr Stoett sur les proverbes et locutions proverbiales en néerlandais. Chaque langue possède une infinité d'expressions qu'on emploie journellement sans songer à leur origine; mais, dès qu'on veut savoir d'où elles peuvent venir, on s'aperçoit qu'elles ne sont pas tout à fait aussi simples à expliquer qu'elles en ont l'air. Cela provient en partie de ce qu'elles parlent de choses qui sont sorties de l'usage courant ou de situations qui ont changé; la locution, elle, n'a pas varié, figée pour ainsi dire dans sa forme traditionnelle. Un grand nombre de ces locutions ne sont que des figures de rhétorique. Bien plus dignes d'étude sont celles qui nous rappellent le passé, spécialement celles qui font revivre les ancêtres.

Ainsi, pour n'en citer que quelques exemples : l'expression *open hof houden* (vivre largement, tenir table ouverte) est basée sur la coutume ancienne, en usage chez beaucoup de grands seigneurs, de recevoir quiconque se présentait lors de certaines fêtes; *den draak steken met iemand* (se moquer de quelqu'un) rappelle, dans la fête de Saint-Georges, l'épisode connu avec le dragon. Les expressions qui contiennent le nombre trois — et elles sont nombreuses — font penser au rôle de ce nombre dans la justice médiévale. Nous sommes encore en plein droit dans les locutions qui parlent du *galgemaal,* c'est-à-dire le dernier repas que faisait un condamné à mort et qu'il avait le droit de composer à sa guise; le pouce, dans l'expression *den duim leggen* (mettre le pouce, se soumettre), figure encore comme symbole du pouvoir, et la locution *het bij 't kortere eind hebben* (avoir le bout plus court, avoir tort ou être inférieur) est basée sur la coutume de tirer à la courte paille pour trancher un différend.

Les formes traditionnelles du langage, proverbes et locutions, ont conservé également bien des souvenirs littéraires, provenant tantôt de documents écrits, tantôt de documents oraux, enregistrés dans la mémoire populaire longtemps avant que Grimm les notât. C'est ainsi que le conte de la fève qui se met en voyage avec le pois, le brin de paille et le char-

Hosted by Google

bon ardent (le n° 18 du recueil de Grimm) a donné naissance au dicton : *Boontje komt om zijn loontje* (c'est-à-dire on n'échappe pas à la peine qu'on a méritée) expression ancienne, figurant déjà dans Poirters, ce qui prouve que le conte en question était déjà connu ici au XVII^e siècle.

De gelegenheid bij de haren grijpen (saisir l'occasion par les cheveux) remonte à la mythologie grecque; tandis que *de zevende hemel* (le septième ciel) contient une allusion à une croyance hébraïque. Les expressions empruntées à la Bible sont et devaient être fort nombreuses en Hollande, à cause évidemment de la place importante que ce livre a toujours occupée dans l'éducation du Hollandais. Caractéristiques sont encore les proverbes et dictons empruntés à la mer, plus spécialement la propriété intellectuelle des provinces du Nord, tandis que beaucoup d'autres sont répandus dans tout le domaine linguistique, ou sont même communs à plusieurs peuples.

C'est à cette besogne longue et compliquée que s'est attelé le D^r Stoett, et les huit livraisons parues de son ouvrage font très bonne impression, surtout à cause des très nombreux passages à l'appui que l'auteur, « *neerlandicus* » de renom, a notés dans le cours de ses vastes lectures.

Pendant que nous parlons des proverbes, nous n'omettrons pas de consacrer un mot à une lecture faite à ce sujet par M. Rode, professeur à Amsterdam, devant le public de l'*Alliance française*. Elle contient une vue d'ensemble sur les origines multiples des proverbes, ainsi que des aperçus sur la philosophie qui s'en dégage.

M. Rode a ajouté à cette conférence une étude sur une physionomie curieuse de la littérature française. Il s'agit d'un poète moderne, *Paul Harel*, aubergiste à Échauffour en Normandie, dont les vers, malgré une certaine faiblesse dans la forme — l'auteur est autodidacte — méritent d'être connus. Paul Harel excelle notamment à peindre la vie rurale, et traduit admirablement les voix de la nature. M. Rode en donne des extraits qui dénotent un réel talent.

*
* *

Hosted by Google

Après cette parenthèse, revenons à M. Stoett, à l'occasion du commentaire qu'il vient de fournir sur Hooft. Il y a quarante ans presque que Leendertz essaya d'éveiller l'intérêt du public néerlandais en faveur de cet auteur. Mais l'édition qu'il donna, quoique soignée sous tous les rapports et de plus étayée par les jugements favorables de Beets, l'auteur de la *Camera obscura*, ainsi que de Huet, le critique le plus en vue de l'époque, ne se vendit que très péniblement. Cette nouvelle édition des poésies de Hooft n'est-elle pas, en conséquence, une entreprise hardie de la part de MM. Van Kampen et fils ?...

En ce qui concerne l'œuvre elle-même, M. Stoett a tout lieu d'en être fier. Il faut cependant être juste à l'égard de son prédécesseur : l'édition de Leendertz avait déjà de grandes qualités. Le texte était sûr, et rien d'essentiel n'avait été omis ; de plus, Leendertz avait rigoureusement observé l'ordre chronologique des poésies. Ce sont là des mérites que M. Stoett reconnaît volontiers et qui lui ont facilité sa tâche. Aussi son rôle s'est-il borné le plus souvent à l'explication du texte, et c'est d'autant plus méritoire qu'il n'existe, en somme, sur le néerlandais du XVII^e^ siècle, aucun ouvrage lexicographique de quelque valeur.

M. Stoett a donné la plupart des variantes que renseignent les différentes éditions publiées par l'auteur lui-même, chose importante dans l'histoire du développement intellectuel de Hooft, c'est-à-dire de l'une des plus grandes figures littéraires de la Néerlande. Hooft, en effet, est, dans les Pays Bas, le premier auteur qu'on puisse considérer comme un homme des temps modernes. Il l'est autant par le mélange constaté chez lui entre les réminiscences antiques et les idées chrétiennes, par son culte du beau, son idéalisme et la délicatesse de son sentiment que par l'étendue de son horizon intellectuel. Il était pénétré d'un grand amour pour l'antiquité classique, qu'il avait appris à connaître en Italie. Mais si cette connaissance avait éveillé ou élevé en lui un certain idéalisme, il était animé aussi d'un sens très vif de la beauté de la nature, sens plus profond que chez aucun auteur néerlandais de l'époque

Hosted by Google

antérieure. C'est ce qui explique la haute valeur des œuvres de Hooft et l'admiration mêlée de respect dont il a toujours été l'objet de la part des lettrés. L'auteur du *Warenar* et des *Nederlandsche historien*, imitateur du style de Tacite, passe plus ou moins pour inaccessible, tant pour la forme que pour le fond, et c'est pourquoi M. Stoett a fait chose utile en le rapprochant de nous.

***

Abordons le domaine de la linguistique et de la littérature moderne.

Le *Verklarend Woordenboek* de M. Bal appelle tout d'abord notre attention. Il mérite le bon accueil qu'on lui a fait lors de sa première édition en 1893. M. Bal a voulu composer un *Larousse* flamand, et, comme tel, son *Verklarend Woordenboek* comble une lacune. La liste des sources prouve que l'auteur s'est efforcé de fournir un travail consciencieux et sérieux. Son livre est avant tout un instrument linguistique qui pourra rendre de grands services comme dictionnaire explicatif.

Cela dit, il est certain qu'il offre prise à plus d'une critique. Si je me permets d'en formuler ici, ce n'est nullement pour dénigrer cette tentative hardie et digne au contraire d'être encouragée; mais l'auteur a conçu son ouvrage comme une petite « encyclopédie » — voir la préface — et il me semble que sous ce rapport les déceptions ne manqueront pas à celui qui le consultera.

Au point de vue géographique, par exemple, nous sommes en droit d'y chercher les grandes communes belges, avec quelques indications sur leur situation, leur population, leurs industries principales. Or, aucune de nos grandes villes n'est renseignée. L'étranger est mieux traité que la Belgique, car il est représenté par Berlin, Paris, Londres, Madrid. Mais Saint-Pétersbourg manque, ainsi que Copenhague. Pourquoi? — Constantinople y occupe quatorze lignes ; Paris, au contraire, trois seulement, et le seul fait historique que l'auteur ait jugé digne d'être rappelé au sujet de cette ville célèbre à tant d'égards, c'est le siège de 1870-71.

Hosted by Google

Le même défaut de méthode se fait sentir à propos des portraits d'hommes célèbres. Sous l'article *Karel*, nous trouvons quatre portraits de souverains, notamment celui de Charles Martel. Mais nous y cherchons en vain celui de Charles-Quint! Farnèse aussi a été jugé digne de figurer dans cette galerie historique. On pourrait multiplier ces observations. Le lecteur verrait avec plaisir dans un tel recueil un peu moins de guerriers et un peu plus de réels bienfaiteurs de l'humanité.

Enfin, il est à espérer qu'à la prochaine réimpression, l'éditeur pourra soigner davantage les planches. Il y a tel portrait qui ne sera considéré que comme une caricature. Qu'on examine, par exemple, les articles *Bilderdijk*, *Grétry*, *Napoléon*, *Koningin Emma*, et d'autres. L'illustration n'est utile qu'à la condition d'être bien exécutée. En somme donc, un très bon livre, mais encore perfectible sous bien des rapports.

*
* *

Voici maintenant une œuvre de combat, mais dont la lecture est hautement suggestive. Je veux parler des *Opstellen over spelling en verbuiging* de M. Kollewijn.

Si cet ouvrage était lu et médité par nos hommes d'école, il porterait un rude coup à la routine. Seulement, la presse périodique flamande a eu la précaution de n'en rien dire.

Dans un article précédent, j'ai déjà consacré un mot au mouvement qui existe en Hollande en faveur de la simplification de l'orthographe néerlandaise. Il y a quelques années, le Dr R. A. Kollewijn, directeur d'une *hoogere burgerschool* à Amsterdam, démontra combien l'orthographe, réglée par De Vries et Te Winkel, était incommode (*lastig*). Il appelait entre autres l'attention sur la masse de lettres étymologiques : *visch*, par exemple, orthographié avec *ch* « parce qu'en gothique le mot contenait un *k* ». Et, parce qu'il y a quinze cents ans, ce mot avait un *k*, on s'obstine à ennuyer notre jeunesse scolaire en la forçant à écrire des lettres qui n'appartiennent plus au mot ; on prononce, en effet, *vis*, mais malheur à celui qui commettrait cette faute d'orthographe!

Hosted by Google

Autre exemple. On écrit *boomen* mais *komen*, *beenen* mais *geven*. Cependant, la prononciation de *oo* et *o*, de *ee* et *e* est identiquement la même. « Non pas », me diront certains Flamands, « nos patois font parfaitement la différence. » J'ai démontré l'inanité de cet argument, il y a des années déjà, dans une revue hollandaise. (Les revues flamandes, elles, se refusent à insérer des démonstrations aussi gênantes.) Les sons en question continuent, en effet, à être différenciés dans les patois flamands, mais dans une certaine mesure seulement, et, de plus, l'uniformité disparaît d'une province à l'autre. Comment, dès lors, profiter des patois pour enseigner cette chinoiserie orthographique? Il est parfaitement exact que, étymologiquement, *oo* n'est pas la même voyelle que *o*, ni *ee* et *e*. Mais n'est-il pas vrai, d'un autre côté, que la langue actuelle usitée entre gens comme il faut (« *beschaafde* » *lui*) confond *oo* et *o*, *ee* et *e*? De Vries et Te Winkel continuent à écrire *oo* là où le gothique avait *au*, et *ee* là où le gothique avait *ai*. Et voilà l'orthographe « officielle » en Belgique.

Pendant ce temps, à cause de l'uniformité de ces sons dans le langage parlé, à cause du manque d'uniformité des patois, on continue à patauger : les enfants à l'école, et hors de l'école tout le monde, depuis l'épicier jusqu'au littérateur. N'a-t-on pas dit et répété à satiété que personne ne saurait écrire correctement le néerlandais sans consulter à tout bout de champ le *Woordenlijst* de De Vries et Te Winkel? Ce n'est pas une plaisanterie : lisez les auteurs, même les bons, et vous verrez qu'ils n'ont rien retenu de la question d'orthographe que nous discutons. N'est-ce pas une preuve qu'il y a là à réformer? Et ne saute-t-il pas aux yeux que le point de vue défendu par le professeur De Vries, quand il régla l'orthographe, n'est pas le vrai? L'immense majorité se soucie de l'étymologie des mots autant que d'une guigne, et elle a raison. Au fond, que nous importe que l'équivalent gothique du mot *visch* ait un *k*; et devrons-nous, dans notre notation actuelle, rappeler ce *k* qui a disparu certainement depuis des siècles? Pourquoi, dans cet ordre d'idées, ne pas retenir aussi l'*s* par lequel les Goths indiquaient le nominatif, car ils disaient au cas sujet *fisk*s, et puis,

Hosted by Google

pourquoi s'arrêter en si bon chemin; pourquoi ne pas remonter encore plus haut et faire revivre dans notre orthographe actuelle la forme indo-européenne des mots, reconstituée par Brugmann? Si nous devons réellement, en ces matières, tenir compte du passé, où sera la limite? Voilà toutes questions qu'il convient de poser, en forme d'objections, aux partisans de l'orthographe étymologique. Ne vaut-il pas mieux, au contraire, s'arrêter au présent et écrire *vis* si on prononce *vis*, *mens* si la forme usitée — la seule vraie — est telle, orthographe du reste déjà en usage au siècle passé?

L'orthographe néerlandaise actuelle ne nous est donc pas fournie (pas plus que ce n'est le cas en France) par les auteurs des siècles passés, et c'est ce qui doit nous mettre à l'aise vis-à-vis de l'ancienne littérature. Les simplificateurs finiront par triompher, partout; cela ne fait pas l'ombre d'un doute, et ils font de la bonne besogne, partout. Peu à peu on verra que la langue vivante, telle qu'elle est fixée entre gens comme il faut, est la langue réelle, et c'est de celle-ci qu'il faut tenir compte, avant tout. C'est parce que la base est mauvaise, qu'on continue à parler dans nos grammaires néerlandaises de déclinaisons qui n'existent plus, de formes de verbe que la langue vivante a laissé tomber depuis longtemps, et qui ne se maintiennent que dans le cerveau de gens routiniers, qui ne peuvent se réconcilier avec un état de choses autre que ce qui leur a été enseigné. Quel bon débarras ce sera, quand on enseignera qu'en néerlandais il n'y a plus de déclinaisons, plus de subjonctif, que la construction s'éloigne de la construction allemande — modèle d'obscurité —; quand on sera convaincu que ce ne sont pas là des pertes, tout aussi peu que pour l'anglais qui ne possède pas non plus ces formes grammaticales et ne s'en porte pas plus mal! Seulement, bien des gens qui enseignent sont encore convaincus qu'une grammaire compliquée, hérissée de règles et surtout d'irrégularités, est un bienfait intellectuel pour la nation qui doit se la fourrer dans la tête.

L'idole grammaticale, il y a longtemps que Hermann Paul, dans ses *Prinzipien der Sprachgeschichte*, l'a démolie en Alle-

Hosted by Google

magne, et l'œuvre a été continuée en Hollande. L'initiative du Dr Kollewijn y a donné lieu à tout un mouvement en faveur d'une réforme : l'enseignement de la langue sera-t-il basé sur la langue écrite ou s'appuiera-t-on sur la langue parlée, vivante?

Pour bien comprendre l'étendue et l'importance de la réforme projetée, il faut se rappeler qu'en néerlandais, tout comme en anglais, il existe une distance très grande entre la langue écrite, raide dans ses formes traditionnelles, et la langue parlée, souple dans sa grammaire simplifiée et son vocabulaire nettement délimité. Tous ceux qui ont fait autre chose que lire du néerlandais savent, par exemple, qu'à moins de produire une explosion d'hilarité, on ne dirait : *de werken dezes grooten schilders, ik geef dezen armen kinde een aalmoes, ik ben mijnen vrienden de hand gaan drukken.* Il y a de ces mots qu'on ne prononce jamais ; ce qui a donné lieu à la boutade : écrivez *heden* (aujourd'hui), mais prononcez *vandaag*. Je ne puis ici qu'effleurer le sujet.

Le mouvement pour la réforme de l'orthographe est devenu en réalité un mouvement en faveur de la langue vraie, telle qu'elle vit parmi les gens de bonne éducation. Et l'on gagne du terrain, car depuis dix ans que ce mouvement existe, il se manifeste une tendance de plus en plus marquée à modifier le style écrit, à le purger des formes mortes, auxquelles seul un pédantisme malsain, et manquant de sens pratique, continue à se cramponner. Ce sont là les réflexions que suggérera à tout lecteur objectif le petit volume dans lequel M. Kollewijn a réuni ses articles en faveur du mouvement auquel il a attaché son nom.

La Flandre, qui, en littérature et en philologie, retarde sur la Hollande, ne peut encore se faire à l'idée d'une langue débarrassée des formes grammaticales qu'on nous a, à tous, appris à considérer comme des beautés. Elle devra néanmoins se convaincre que la langue écrite, boursouflée et farcie de rhétorique creuse et fausse, n'est qu'artificielle et que seule la langue parlée est un organisme vivant. On arrivera à cette conclusion forcément, fatalement, maintenant

Hosted by Google

surtout qu'il y a dans l'enseignement linguistique en Belgique un courant nettement marqué et très salutaire vers la pratique des langues. Nous comptons prochainement revenir sur la question, car on est loin de s'entendre là-dessus au sein de l'Académie royale flamande : jeunes et vieux, réformateurs et routiniers, s'y prennent parfois aux cheveux depuis quelque temps, au grand plaisir de la galerie, à laquelle nous appartenons.

***

Le naturel dans la forme s'impose donc de plus en plus. Il est plus que jamais de l'intérêt d'un auteur de se mettre en garde contre le clinquant du style. Ce caractère de simplicité, de vérité, constitue un des grands mérites d'un écrivain transvalien inconnu jusqu'ici, mais mis en lumière par les événements qui se déroulent depuis un an dans sa patrie.

Nombreux sont les livres et brochures qui ont vu le jour en Hollande et en Angleterre à l'occasion de la guerre du Transvaal. La plupart sont d'ordre historique ou géographique, mais peu d'entre ces publications méritent autant l'attention que les *Transvaalsche historische Verhalen* de M. D'Arbez.

L'auteur, Afrikaander de naissance, s'est proposé de nous raconter les principaux faits de l'histoire de son pays : les émigrations successives des Boers à la suite des persécutions toujours renouvelées des Anglais, leurs démêlés avec les indigènes noirs, Cafres et Zoulous, et, plus près de nous, le *raid* Jameson. Le fond de ces nouvelles est de l'histoire vraie, mais l'auteur les assaisonne d'une intrigue d'amour, sans toutefois se mettre en grands frais d'imagination. La fiction y prend donc très peu de place et ces nouvelles pourront, plus que maint autre écrit d'un caractère plus grave, contribuer à faire connaître le vaillant peuple qui fait, en ce moment même, un effort suprême pour garder son indépendance. D'Arbez n'enjolive rien : il représente le Boer tel qu'il est, rude et simple comme une nation de cultivateurs, mais religieux et loyal, capable des derniers sacrifices pour sa liberté. Sans en

Hosted by Google

avoir l'air, ces « *Verhalen* » constituent donc une contribution précieuse à l'histoire du Transvaal.

Au point de vue du style, ils se distinguent par une grande sobriété et une fraîcheur surprenante qui nous rappellent quelque peu notre Conscience dans ses romans campinois. Quant à la langue, l'auteur y a fait la part large au parler du terroir. Presque toutes les conversations sont notées dans le patois en usage parmi les Boers. D'Arbez fournit ainsi des documents curieux, où l'on peut suivre l'influence de l'anglais sur le néerlandais.

Le voisinage de l'anglais, admis par les Boers avec la mollesse qui distingue la race néerlandaise en face de tout idiome étranger, a été désastreux pour les désinences de flexion du néerlandais. Les vocables anglais ne sont pas seulement légion ; la grammaire s'est simplifiée et rapprochée considérablement de la grammaire anglaise. Inutile de dire que les Hollandais de l'Afrique du Sud font bon accueil au projet de simplification de M. Kollewijn. Telle a été l'influence de l'anglais sur le néerlandais des Boers, que leur patois n'est en réalité plus qu'un intermédiaire entre le langage de la mère patrie et l'anglais, une véritable *Mischsprache*, qui se laisse assez bien comparer au « marollien », à Bruxelles. Les adorateurs de l'antique grammaire doivent en pleurer à chaudes larmes !

***

Nous parlions tantôt de Conscience. C'est le moment de dire un mot du *Bloemenkrans* et des *Herfstbloemen*, cueillies dans les œuvres de notre romancier national.

Le besoin d'une anthologie de l'écrivain populaire se faisait depuis longtemps sentir. Il y a, éparpillés dans ses nombreux romans, tel épisode émouvant, telle belle page qu'on garde présents à la mémoire depuis le temps où l'on était encore assez jeune pour faire de Conscience ses délices ; car, il est de fait que Conscience est un auteur qu'on ne lit qu'au premier âge. Plus tard, on est absolument trop choqué par l'invraisemblance des caractères, par l'exagération des sentiments, par la

Hosted by Google

défectuosité de la forme. Ces défauts déparent surtout ses œuvres de la première période, car Conscience est un *self-made man* et il ne fut jamais très sûr de sa plume. Mais c'était un homme de cœur et d'imagination, et ces qualités ont fait le succès de ses récits. Dans les œuvres de l'âge mûr, il y a, au point de vue de la forme extérieure, de très sérieux progrès à constater.

A cause du charme que Conscience exerce sur la jeunesse, maint homme d'école a nourri le souhait que quelqu'un se mît à la besogne pour nous donner ce que Conscience a fait de mieux réussi, de plus durable. M. Van Kalken, professeur à l'école normale de Bruxelles, vient de publier l'anthologie tant désirée, en deux gros volumes, où les morceaux choisis font honneur à son bon goût et à son jugement. Cet ouvrage sera certes le bienvenu dans le monde de l'enseignement.

***

Une surprise nous a été réservée par M. De Vigne, le représentant gantois bien connu, et c'est par là que nous terminerons notre article.

M. De Vigne s'était distingué jusqu'ici comme un partisan zélé et convaincu de la cause flamande, mais on ne savait guère qu'il s'occupait de littérature. Voici que, dans ses vieux jours, il a livré à la publicité un recueil de nouvelles, une « *couronne* », comme il l'intitule, tressée en souvenir pieux de celle qui l'a accompagné à travers la vie. Ce souvenir pénètre, pour ainsi dire, tout le volume. Il y a partout un parfum d'affection sincère, d'attachement familial qui charme. Dans ces nouvelles, l'auteur se révèle un cœur aimant et foncièrement bon, un esprit qui a longuement réfléchi aux problèmes insondables de la vie. Aussi n'est-il pas rare que ses personnages s'oublient en des réflexions philosophiques, qui préparent et appliquent les thèses que l'auteur plaide dans plus d'un de ses récits. Se montrer bon et humain, oublier et pardonner, c'est là le moyen qu'il préconise, dans des pages écrites avec un sentiment délicat, comme pouvant donner ici-bas la quiétude et le bonheur.

Hosted by Google

Ces nouvelles — à tendance quelque peu philosophique donc — ne manquent pas pour cela d'action. Elles sont seulement parfois un peu indigestes, à cause, en grande partie, de la phrase ample, chargée de fleurs de rhétorique auxquelles l'auteur semble tenir. Ce style ne sera certes pas goûté de notre génération, parce qu'il est démodé et d'allure lourde. Le recueil, cependant, respire une humanité si sympathique qu'on oublie le styliste pour ne suivre que le penseur.

AUG. GITTÉE.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

La session parlementaire n'a pas mal débuté. Elle a mis en relief le fort et le faible de chacun des partis, et cet avertissement, dès le seuil d'une campagne qui promet d'être longue et difficile, n'aura été perdu pour personne; le sérieux des travaux parlementaires en sera, faut-il croire, quelque peu accru.

Il est vrai qu'il ne suffit pas de voir les pièces qui manquent à une armure pour qu'un nain, doué de vertus magiques, les forge instantanément. Si bon magicien que soit M. Woeste, il n'est plus capable de donner de la cohésion à la droite. Il rallie encore les escadrons de celle-ci, lorsque la mêlée est douteuse, on l'a vu lors des dernières interpellations et du débat militaire; mais il n'apporte plus dans cette tâche le beau et franc zèle d'antan; il y a de l'ironie dans son geste et aussi de la lassitude; on sent de quel prix le vieux lutteur fait maintenant payer son concours. Déjà M. Renkin, qui, la veille du scrutin semblait être rentré docilement au bercail, s'émancipe de nouveau; déjà M. Colfs, l'antimilitariste tout fier de son succès électoral, relève la tête; déjà la « bande » des Anversois gronde et trépigne; que sera-ce bientôt, devant les difficultés qui s'amassent comme les nuées de tempête ?

A gauche il y a aussi beaucoup à observer et à méditer. Le groupe socialiste n'a jamais paru aussi dépourvu que depuis ces quinze jours; quand il était seul à représenter l'opposition il s'en tirait mal sans doute, mais il s'en tirait; il avait, à côté de ses porte-paroles autorisés, toutes les variétés de discoureurs à creux, d'interrupteurs et, hélas, d'insulteurs, bref, un

Hosted by Google

assortiment de mots grandiloquents, de cris et de fanfares, qui, à de certains jours, distrayaient un auditoire, en somme, peu blasé sur l'originalité de ses plaisirs.

Mais maintenant, c'en est fait, dirait-on, de cette tactique plus instinctive que savante. Quelques éliminations utiles, surtout dans le clan des Hennuyers, un renfort apporté à ce que j'appellerai l'arrière-garde, faite des braves et simples gens, taciturnes et attentifs, enfin et plus encore le voisinage d'une gauche bourgeoise, nombreuse et étoffée, ont modifié l'allure, jadis tonitruante, du groupe socialiste. Il n'y a pas à s'y méprendre, les représentants de la classe moyenne, malgré certaines antipathies, imposent à ce monde, dont la conscience, fraternelle et généreuse, parle plus haut que les détestables principes; un Janson, dont toute la vie parlementaire a été vouée à l'apostolat démocratique, un Féron, dont le puritanisme politique a sa grandeur, un Hymans même, qui, à l'attrait d'une jeunesse déjà si sûre d'elle-même, joint des qualités captivantes non seulement pour des esprits mûrs, mais aussi pour des cerveaux simples, comme ceux de ses collègues de l'extrême-gauche, d'autres noms et d'autres figures encore ne peuvent pas laisser indifférents ceux-là qui, jusqu'à hier, symbolisaient seuls, ou quasi seuls, la défense des idées de progrès et d'égalité.

Pourtant, à ne pas s'illusionner, la gauche libérale est loin de nous donner l'image d'un tout cohérent, et si elle dépasse de loin la gauche socialiste malgré les aptitudes parlementaires fort inégales, de ses représentants, elle fait aussi songer à la droite en raison des dissentiments profonds qui continuent à exister, latents d'ailleurs, entre ses membres actuels.

Dissentiments profonds, ai-je dit, et le mot n'est pas trop fort. Sur l'attitude à garder vis-à-vis des collectivistes, sur l'opportunité de certaines réformes ouvrières, sur le S. U. enfin, il y a d'irréductibles antinomies entre M. Trasenster, par exemple, et M. Paul Janson. Liégeois d'origine tous les deux, ils viennent d'extrémités opposées de l'horizon politique, l'un resté manchestérien avec une très respectable conviction (que je ne partage point), l'autre de plus en plus acharné à cette

Hosted by Google

poursuite du beau rêve égalitaire, dont la réalisation exige, en tout premier point, la refonte complète et radicale de notre régime industriel.

Entre les deux pôles, où se groupent les unités les plus saillantes, flottent, comme des atomes dans une atmosphère aux tons indécis, toute une série de représentants d'un libéralisme mitigé, bon enfant, pas bien ferré ni bien rageur sur les dogmes, très désireux de plaire à l'électeur, de garder et d'accroître le contingent électoral du parti, mais sympathique, généreux et loyal ; ceux-là iront tantôt vers l'abstinence « doctrinaire », comme on disait jadis, tantôt vers les réformes radicales, soit parce qu'ils les ont éprouvées justes et nécessaires, soit aussi parce que leur sentimentalité politique trouve dans un vote un peu hasardeux un apaisement, qui explique aussi l'adhésion de tant de gens à une revision de nos lois industrielles dont ils n'ont jamais étudié les effets ni discuté la possibilité.

Faut-il tirer de ces constatations qu'un quotidien doit peut-être s'interdire, par vulgaire et vieillotte tactique, mais qu'une revue peut, semble-t-il, se permettre, faut-il tirer la conséquence immédiate et forcée qu'une entente est impossible entre tous les représentants de la gauche libérale ? Quelle absurdité ! La politique est, avant tout, affaire de ménagements et de concessions. Ce que n'ont pu faire des négociations restées fameuses entre la fédération libérale et la fédération progressiste, rien ne nous empêche d'espérer que les nécessités urgentes de la lutte parlementaire l'imposeront à bref délai. Chacun de ceux qu'on a envoyés là-bas a charge d'âmes, il le sait : il se doit, et à ses électeurs et au parti entier, de mettre en œuvre toute son industrie pour que la gauche libérale ait, au moins dans certains cas, la cohésion qui prépare les victoires. Déjà on s'est, paraît-il, accordé sur certaines revendications communes à tous les députés du parti ; il ne faudrait pas s'étonner si le S. U. — cette pomme de discorde — était une bonne fois écarté, non certes d'un programme politique, mais au moins de la plateforme libérale. Sur l'instruction obligatoire, le service personnel et les pensions ouvrières je

Hosted by Google

vois l'entente possible et même aisée, chacun y mettant du sien dans un intérêt supérieur.

Et puis il y a un autre élément de concorde, le meilleur peut-être, quoiqu'il soit négatif et occasionnel. Que de fois, sous M. Frère-Orban et alors que s'émiettait déjà sa majorité, la gauche n'a-t-elle pas fait bloc contre l'opposition montant à l'assaut du pouvoir! A son tour cette opposition, devenue libérale et socialiste, aura, bien souvent, le devoir urgent de se masser et d'opposer un front uni à l'attaque de ses adversaires. On a déjà vu, dans la question militaire, s'accuser cet instinct de muette sauvegarde commun à M. Smeets et à M. Neujean, et c'est un signe qui a d'autant plus de valeur que la droite, usée et désabusée par le long exercice du pouvoir, victime aussi de la composition kaléidoscopique que lui inflige la R. P., s'est, dès le premier jour, révélée moins soucieuse du péril, donc moins disciplinée, malgré l'identité de la foi et des intérêts électoraux.

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — Les dernières appréhensions ont dû s'évanouir après la première de *Tristan* à la Monnaie, et aussi les dernières résistances au courant de sympathie, qui, depuis leur nomination, va aux nouveaux directeurs de notre scène d'Opéra. Déjà *La Vie de Bohème* nous les avait montrés capables de faire autant, sinon mieux que leurs prédécesseurs, dans l'enrichissement du répertoire courant. Après cette reprise de *Tristan,* une autre démonstration est faite ; c'est que, sauf à Bayreuth, jamais on n'a donné une exécution aussi voisine de la perfection de l'œuvre capitale de Wagner, au triple point de vue de l'orchestre, de l'interprétation et de la mise en scène.

L'orchestre s'est surpassé, et il serait quasi puéril de comparer ce qu'il fut lors de la première série des représentations de *Tristan* et ce qu'il est aujourd'hui. Il est conduit, mérite trop rare, par un maëstro de concert, c'est-à-dire soucieux de nuances qui s'effacent généralement dans la grisaille quasi obligatoire d'une exécution dramatique. Là où l'intérêt se porte sur la scène, où le bâton du chef se lève vers les interprètes avec la préoccupation évidente d'un départ à assurer, d'un effet vocal à guetter ou à prolonger, bref de tout ce qui est rouerie du métier d'acteur, il doit arriver, sinon que tel ou tel musicien se relâche, se hâte ou s'attarde aux dépens d'un unisson, du moins qu'il ne détache pas tel son, qu'il ne le module pas ou ne le fignole avec toute la délicatesse nécessaire.

A la Monnaie, et dans une exécution wagnérienne, nous avions tout espoir qu'il n'en irait pas ainsi. Matériellement, l'orchestre s'interpose déjà entre les chanteurs et le capellmeister. Le regard de celui-ci plane d'abord sur le gouffre sonore où disparaissent les instrumentistes, avant de s'étendre au delà. Puis, raison d'un ordre plus élevé, Wagner a voulu que la vie même de ses œuvres fût dans l'orchestre, il a fait celui-ci gardien intégral de ses plus chères pensées. A lui le *leitmotiv* qui, même pour les yeux clos, annonce l'entrée

Hosted by Google

d'un personnage ou le retour d'une idée dominatrice dans l'enchevêtrement psychologique des épisodes constituant l'action. Ainsi, au premier acte de *Tristan*, le thème de la *Colère* d'Iseult, marqué dès le début par un sourd grondement des basses et des instruments à cordes, reparaît lorsque Kurvenal introduit Tristan et que commence la scène décisive entre les amants, et combien de fois le thème du *Désir,* ou celui de la *Mort,* ou celui du *Philtre* ne viendront-ils pas s'intercaler dans la contexture musicale, suivant que le dessin dramatique les appellera, soit tels quels, soit modifiés dans un sentiment de conformité avec la situation qu'il s'agit de peindre! Le thème du *Destin* a aussi de ces retours émouvants; tantôt le compositeur nous le rend dans sa pureté, tantôt il l'atténue et l'adoucit.

Toutes ces finesses et ces subtilités d'une conception qui, chez Wagner, est comme la loi de son drame, ont été comprises et rendues admirablement par l'orchestre, dont M. S. Dupuis ne perd pas un instant de vue, durant ces quatre heures, la marche vigoureuse et le rythme impeccable.

Sur la scène, l'action morale du nouveau maëstro a été non moins décisive, et s'il restait des sceptiques, qu'ils se rappellent la première apparition de M. Dalmorès et la façon dont il a tenu son périlleux emploi dans *Tristan*. Certes, dès le premier jour on put augurer favorablement du jeune artiste, qui, sorti fraîchement d'un orchestre lui-même, a gardé son acquis d'instrumentiste dans sa nouvelle incarnation. Mais il y avait loin du Samson qu'il nous révéla à ce Tristan, qui est bien, par sa mélancolie constante et par l'intensité de son navrement, à la fin, le héros rêvé par Wagner, sinon le personnage de la légende celtique. Car ce dernier est trop loin de nos conceptions actuelles pour qu'il faille regretter qu'on l'ait perdu de vue. Ce demi-barbare, dont l'arc *Qui-ne-faut* (qui ne manque pas son but) envoie la flèche au cœur des hommes et des bêtes avec une égale dextérité, est aussi un *harpeur* merveilleux, qui, à la façon d'Orphée, ameute bêtes et gens sur son passage, lorsqu'il touche les cordes harmoniques. Il nous reporte donc aux âges primitifs, dont la nébuleuse grandeur s'approprie à sa taille gigantesque, à ses forces surhumaines de tueur de monstres et à sa passion fatale, qui, comme l'Héraklés grec, le voue à un bûcher où se consommera sa virilité redoutable.

De cela il ne reste rien chez Wagner; mais pourtant il faut savoir gré à celui-ci de ne pas avoir campé devant nous un amoureux transi, d'avoir laissé à Tristan la noblesse des attitudes et des sentiments. Généreux jusqu'à l'aveuglement à l'égard du traître Mélof, plein de gratitude émue pour son vieux serviteur, il met, dans son pre-

Hosted by Google

mier dialogue avec Iseult, toutes les ardeurs respectueuses d'un chevalier français. C'est d'une belle complexité, et M. Dalmorès, malgré de très rares défaillances vocales, ne fut jamais inférieur à ce que réclamait une telle incarnation.

Mme Litvinne a été simplement admirable de vaillance et de virtuosité, accentuant (son physique un peu massif y prête) les survivances de primitivité qui, dans plusieurs scènes, mais surtout dans le long duo avec Brangaine, au premier acte, se trahissent aux éclats de l'ire vengeresse, à l'exaltation farouche de la femme, livrée et comme vendue à ses ennemis. Dans les passages de tendresse elle a su s'amollir, ne pas tomber dans l'émoi apathique qu'on pouvait craindre, comme la contrefaçon d'une ardeur passionnée dont ses nerfs trop latents n'étaient pas capables partout, et jusque dans la tragédie de la mort elle a de belles lignes et de beaux cris; l'organe n'est jamais las et vibre et tonne jusqu'au baisser du rideau.

On connaissait déjà le Kurvenal que nous rend M. Seguin, et, moyens vocaux à part, c'est la perfection. M. Vallier a une dignité surprenante dans ses apostrophes interminables du second acte, et le reste est décent. Quant à la mise en scène, elle est digne des artistes à qui l'on a confié, cet hiver, le soin de nos plaisirs; le vaisseau du premier acte, avec l'étendard qui claque au vent, et au second, le feuillage naturel des jardins, où se dissimule si mal la folle adultère des amants, la variété chatoyante des costumes de la suite de Mark, autant de merveilles d'un goût ingénieusement difficile.

Des autres théâtres que dire? Enlisés dans des reprises, ils ont, sauf une bonne reprise des *Demi-Vierges* au Molière, trompé l'appétit de leur public avec la tisane de M. Pailleron, ou avec le potage à la bisque, mais allongé d'eau, de Dumas fils, ou encore avec la vinaigrette de Murger et Barrière. Attendons janvier et des initiatives moins discutables que *l'Étrangère, Francillon, la Vie de Bohème, le Monde où l'on s'ennuie...* et *le Juif errant!*

R.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

M. Wilmotte. Jules Bara. 5
Albert Marignan. Le petit palais de 1900. *(Suite.)* 12
Raoul de la Grasserie. Étude des forces sociales : De l'analyse et de la synthèse de la force électorale. *(Suite.)*. 38
Iwan Gilkin. Jonas. *(Fin.)* 52
C. Vanlair. La main psychologique. *(Suite.)*. 81
Petite chronique 92

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

Jules Carlier. Souvenir jubilaire. 95
A. Marignan. Le petit palais de 1900. *(Suite.)* 103
C. Vanlair. La main psychologique. *(Suite.)* 114
Isi Collin. Raymond Swaan 123
Denis Mercken. M. Héger et la liberté 136
Léon Wéry. La beauté. *(Suite.)* 147
Maurice Sulzberger. Chronique artistique 165
M. Wilmotte. Le mois politique 181
Petite chronique 183

Hosted by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

Goblet d'Alviella. La politique du parti libéral en l'an 1900. . . . 185
Victor Clairvaux. Le trophée. 207
A. Marignan. Le petit palais de 1900. *(Suite.)*. 217
Raoul de la Grasserie. Étude des forces sociales : De l'analyse et de la synthèse de la force électorale. *(Suite.)* 235
Léon Dumas. La fin du monde. 256
Denis Mercken. M. Héger et la liberté. *(Fin.)*. 266
Petite chronique 281

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

H. Pergameni. Le voyage de Joseph II en Belgique 283
Henri Sienthiewicz. Sur l'Olympe. 296
Léon Dumas. La fin du monde. *(Suite)*. 301
Alphonse Franck. Émile Verhaeren 318
Sidney Vantyn. L'évolution de la musique en Angleterre. *(Fin.)*. . 336
Aug. Gittée. Chronique néerlandaise 352
M. Wilmotte. Le mois politique 368
Petite chronique 372

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5229